Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13557 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MARDI 30 AOUT 1988

Le désarroi des dirigeants polonais

Le Parti communiste polonais a donné ce week-end l'image du plus profond désarroi à une population qui, il est vrai, ne compte guère plus sur lui pour la sortir d'une crise quasi permanente. Voilà les dirigeants qui ne cessent de répéter qu'ils n'agiront pas sous la pression, puis qui convoquent un plénum extraordinaire du comité central parce qu'ils ne viennent pas à bout de neuf mille grévistes. Voilà des responsables qui murmurent à qui veut les entendre que le premier ministre, M. Zbigniew Messner, va être désigné comme « le » grand responsable de la nouvelle vague de grèves et devra céder la place, puis qui, finalement, lui accordent un sursis après l'avoir copieusement accablé de tous les maux. Les candidats à sa succession, dit-on à Varsovie, ne se bousculeraient pas...

Voilà un ministre de l'intérieur qui fait des offres de négociations et de table ronde, mais qui lance ses policiers aux trousses de Lech Walesa, réduit à escalader les grilles des chantiers navals. Voilà un pouvoir qui lance l'idée d'un « conseil d'entente nationale », mais qui prend soin de poser comme préalable que les responsables de Solidarité ne pourront y siéger en tant que tels. Voilà un pouvoir communiste qui parle ouvertement de l'« opposition », mais qui s'entête à vouloir distinguer les « constructifs » et les « destructeurs ».

« Nous ne sommes pas habitués à ce que l'on critique le gouvernement depuis la tribune du comité central », a reconnu le général Wojtiech Jaruzelski. « Avant, on faisait ça en famille. » C'est vrai. Mais si le pouvoir polonais est en passe de remporter la palme de la « glasnost », il peut d'autant moins dissimuler le malaise dans lequel le plonge l'état d'une société exsangue.

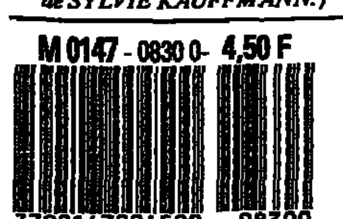
Une fois de plus, la clé du problème paraît donc être Solidarité. Quel que soit l'endroit où se déclenche la première grève, quel qu'en soit le motif initial, on en revient toujours à la même revendication, à la même pierre d'achoppement : la légalisation de Solidarité, cet unique exemple de syndicat indépendant en pays socialiste, que le général Jaruzelski a voulu éliminer à jamais un soir de décembre 1981.

Pour tenter de progresser un peu sans céder sur l'essentiel, les autorités jouent sur le thème du « pluralisme syndical ». Pour les dirigeants de Solidarité, l'expression est on ne peut plus claire. Mais, pour M. Jozef Czyrek, chargé de l'idéologie au bureau politique, on peut distinguer le « pluralisme socialiste » et le « pluralisme de confrontation ». Maître dans l'art du double langage, M. Czyrek se déclare en faveur de « nouvelles idées sur le modèle polonais du mouvement syndical ». Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, « nous nous opposerons aux idées qui créeraient des conflits » dans les entreprises.

Après avoir déclaré dans son discours de clôture du plénum que ces dernières années lui avaient apporté des satisfactions mais aussi de l'amertume, le général Jaruzelski a indiqué qu'il faudrait procéder à un rajeunissement de la direction du parti lors des prochains plénums. Il a parfaitement compris qu'il ne pouvait espérer améliorer une situation économique désastreuse sans la coopération des Polonais, mais il ne se résout toujours pas à ouvrir le dialogue avec leurs porte-parole les plus représentatifs.

(Lire page 3 l'article de SYLVIE KAUFFMANN.)

M 0147 - 0830 0- 4,50 F

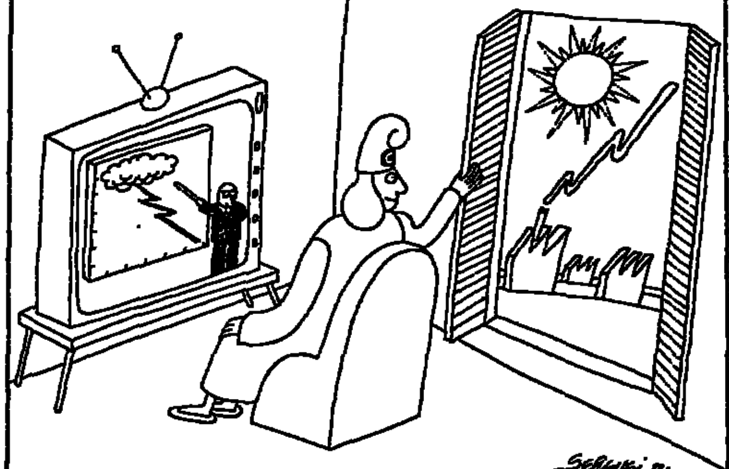


Une croissance de 3,5 %, des recettes fiscales élevées

L'économie française se porte beaucoup mieux que prévu

Sur sa lancée de 1987, l'économie française aura connu une forte croissance cette année. Les comptes officiels du gouvernement, qui seront rendus publics à la mi-septembre, retiendront un taux d'expansion de presque 3,5 % pour 1988, nettement supérieur aux prévisions et le plus élevé depuis 1979. A l'origine de cette forte accélération, un « boom » des investissements, dont la croissance aura atteint 10 % en volume, et même 14 % pour la seule industrie. L'année 1989 pourrait marquer un léger ralentissement de la croissance. La forte expansion actuelle apporte d'abondantes recettes fiscales dans les caisses de l'Etat, rendant facile le retour à un déficit budgétaire de 100 milliards de francs.

Au cours de leur voyage en Nouvelle-Calédonie, MM. Rocard et Bérégovoy auront pu se réjouir d'une très bonne nouvelle : pour la première fois depuis 1979, la croissance de l'économie française atteindra presque 3,5 % cette année.



Si l'on se souvient qu'en septembre 1987 le gouvernement avait prévu, dans ses comptes officiels, un taux d'expansion de 2,2 % pour 1988 – taux qu'il avait encore trouvé trop optimiste, le ramenant à 1,9 % au début d'avril 1988 – on mesure l'ampleur du changement de climat intervenu, mais aussi l'énormité de l'erreur commise par les prévisionnistes. Une erreur d'une taille telle qu'il faut remonter loin dans le temps pour en trouver de semblables.

Non seulement le krach boursier d'octobre dernier n'a pas freiné le bel élan d'une économie repartie à toute allure dès le printemps 1987, mais la croissance s'est étendue à l'ensemble des entreprises et s'est pour ainsi dire consolidée, l'investissement relayant la consommation comme moteur de la demande.

Les dépenses d'équipement des entreprises (industrie, commerce, services, bâtiment) auront cette année progressé presque deux fois plus vite que ce qui avait été prévu en avril dernier : environ 10 % en volume contre 5,5 %.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 20.)

La catastrophe de Ramstein

Quarante-sept morts à la suite d'une collision lors d'un meeting aérien en Allemagne fédérale
Cet accident relance la polémique sur les vols à basse altitude
PAGE 10

Référendum le 6 novembre

M. Rocard proposera au président de la République cette date pour la consultation nationale sur la Nouvelle-Calédonie
PAGE 7

Grandes manœuvres socialistes-centristes

En vue des élections municipales de mars 1989
PAGE 8

Attentats en série en Irlande du Nord

L'IRA peut-elle « gagner la guerre » ?
PAGE 3

Mort de Guy Hocquenghem

L'affirmation de l'homosexualité
PAGE 24

Chronique de 1789

La création des départements
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 24

Location des terres, critique de Staline, réhabilitations

Les avatars du socialisme soviétique

En voulant louer à long terme la terre aux paysans, M. Gorbatchev tourne le dos à la politique de collectivisation suivie depuis 1928 (« le Monde » daté 28-29 août). Cette décision intervient alors que des intellectuels soviétiques mettent en doute la nature socialiste du régime. Il n'est cependant pas sûr que, malgré la « glasnost » officielle, ils puissent tirer toutes les conclusions politiques de leur audace.

par Daniel Vernet

L'URSS est-elle un pays socialiste ? Il y a peu encore, le seul fait de poser cette question eût été considéré comme sacrilège par les hagiographes du système soviétique. *A fortiori* une réponse négative. Les critiques les plus virulents des dirigeants de Moscou depuis soixante-dix ans hésitaient à franchir le pas. L'ennemi le plus acharné de Staline, Trotski lui-même, mit plusieurs années et fit passer ses réflexions théoriques par plusieurs étapes avant de « disqualifier » le régime stalinien.

Or la question est maintenant ouvertement posée à Moscou. Un défenseur de pointe de la « perestroïka » gorbatchévienne, Iouri Afanassiev, directeur de l'Institut d'histoire, a non seulement soulevé cette interrogation dans une lettre publiée par la *Pravda*, mais y a répondu par la négative : non, l'URSS n'est pas socialiste : « *Je ne considère pas la société créée chez nous comme socialiste. Il ne s'agit même pas d'un socialisme « déformé » (...). De sorte qu'il faut créer à nouveau une théorie moderne du socialisme, avec l'aide de Lénine, mais sans se contenter de chercher dans ses œuvres.* »

Iouri Afanassiev s'est attiré une réplique sans nuance de la rédaction de la *Pravda* : « *Afanassiev a-t-il oublié ces traits déterminants de notre régime qui sont le système socialiste de gestion fondé sur la propriété collective des moyens de production, l'absence de classe d'exploiteurs, de chômage ?* »

La querelle peut paraître scholastique et n'intéresser que quelques zélotes ou quelques historiens. Elle pourrait pourtant avoir des conséquences politiques et pratiques non négligeables, pour l'URSS, pour les pays du bloc de l'Est et, au-delà, pour tous ceux qui se réclament encore plus ou moins du socialisme à la mode *soviétique*.

(Lire la suite page 3.)

Un entretien avec M. Jack Lang

« La France doit exploiter le gisement culturel »

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, part en guerre contre la médiocrité des programmes proposés aux téléspectateurs, annonce des mesures pour renforcer la télévision publique et la création, et promet, pour le mois d'octobre, un plan d'aide au cinéma.

« Dès votre arrivée au ministère de la culture en 1981, vous vous étiez fait le chantre du développement des industries culturelles, du mariage entre culture et économie. De retour rue de Valois, allez-vous poursuivre cette politique ?

– Plus que jamais. L'investissement intellectuel est le premier investissement économique d'un pays. Certains s'interrogent parfois sur les différences entre un gouvernement de gauche et un gouvernement de droite. En voici une de taille ! Le premier acte du gouvernement Chirac fut d'amputer de près de 3 milliards de francs les crédits de la recherche, de la culture et de l'éducation nationale. Le premier acte du gouvernement Rocard et de Pierre Bérégovoy fut de les augmenter. A la demande du président François Mitterrand, dont le second septenat sera, comme le premier, placé sous le signe de la création et de l'innovation, 1989 sera l'année d'un nouveau départ pour l'ensemble des ministères « culturels ».

• Peu d'investissements sont aussi productifs. L'argent accordé à la culture est rendu à la nation au centuple : richesses spirituelles, art de vivre, certes, mais aussi retombées économiques et créations d'emplois. Savez-vous que la culture représente 760 000 personnes, 4 % de la population active, plus que l'industrie automobile ou la chimie ? La France doit exploiter ce gisement. Lorsque des millions de visiteurs se pressent aux portes du Louvre, du Centre Pompidou et du château de Versailles, ce sont des milliards de devises qu'ils apportent au pays. Plus que jamais, économie et culture, même combat.

– A regarder la crise du cinéma, la dérive commerciale de la télévision, on n'a pas l'impression qu'économie et culture fassent toujours bon ménage...

– Vous avez raison. C'est qu'il faut, comme dans toute union, qu'aucun des conjoints n'écrase l'autre. Tel n'est pas le cas aujourd'hui, quand certaines télévisions se comportent trop souvent en *supermarchés de la culture et asservissent* les créateurs et les producteurs à la loi du « prime-time » et de la rentablité immédiate.

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

ÉCONOMIE

- Les relations entre l'Etat et les entreprises : la France aide mal son industrie.
- Les deux conceptions du SMIC : pouvoir d'achat ou salaire minimum ?
- La chronique de Paul Fabra : le déficit budgétaire, quelle fatalité ?

Pages 18 et 19

SPORTS

- Les championnats du monde de cyclisme.
- Le Grand Prix de Belgique de formule 1.
- Les Internationaux de tennis des Etats-Unis.

Page 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

36. La création des départements

22 décembre 1789

Quelle affaire que la création des départements ! Jusque-là, la France était divisée en généralités, bailliages, sénéchaussées, provinces ecclésiastiques... si bien qu'on ne s'y retrouvait guère. L'Assemblée eut à cœur d'y mettre un peu d'ordre et de rationalité. D'où la division en départements, dont l'étendue serait telle que chacun de ses habitants puisse se rendre à cheval au chef-lieu en une seule journée. Mais que de débats pour arriver à voter ce nouveau découpage ! Les intérêts particuliers ne faisaient pas toujours bon ménage avec la raison. Et les lignes de partage entre les députés n'avaient plus rien à voir... avec la politique.

par MICHEL WINOCK

DANS le grand débat sur les biens du clergé conclu par le décret du 2 novembre, un des meilleurs défenseurs du principe de nationalisation avait été Jacques-Guillaume Thouret. Ancien avocat au parlement de Normandie, élu député du Tiers de Rouen, ce légiste de quarante-trois ans, très formaliste, s'était d'abord senti quelque peu dépaysé au sein d'une Assemblée qui se révélait si peu respectueuse des procédures et si prodigue d'irrégularités. Mais Thouret avait surmonté ses scrupules, et, le 15 septembre, il avait été nommé membre du second comité de Constitution.

Deux semaines plus tard, au nom de ce comité, il présente le projet ambitieux de la refonte administrative et territoriale de la France : *« Nous sommes arrivés à la conviction que l'organisation de chaque district du royaume doit être constituée de manière qu'elle serve en même temps et à la formation du Corps législatif et à celle des diverses classes d'assemblées administratives. »* Un « ressort unique » était à définir, base politique, électorale, judiciaire, religieuse de la France nouvelle : ce serait le *département*. Thouret proposait la création de quatre-vingts départements à partir de trois critères : le territoire, la population et la richesse déterminée par les contributions.

Ce projet répondait à une urgence ; il s'agissait de mettre en œuvre sur le terrain les effets du 4 août, l'abolition des privilèges, la création de circonscriptions électorales. L'effacement des anciennes provinces avait aussi une fonction symbolique : la régénération du pays passait par le remodelage territorial ; elle deviendrait visible sur les cartes géographiques ; elle s'inscrirait dans les noms de lieux. Cependant, l'idée d'une réforme avait précédé la Révolution, tant la géographie officielle de la France monarchique était devenue un casse-tête.

La province, en effet, n'avait pas rang d'*unité administrative*. Celle-ci était avant tout représentée par la généralité ou l'intendance, même si dans certains cas, comme la Bretagne ou le Languedoc, intendance et province coïncidaient. A la tête des trente-quatre intendances avaient été placés par l'absolutisme des intendants qui étaient la voix et l'œil du roi en province. Mais cette unité était de création assez récente (d'un siècle environ) et se trouvait en concurrence avec d'autres divisions : bailliages et sénéchaussées, pays d'élections et pays d'états, provinces ecclésiastiques, diocèses, gouvernements militaires, ressorts des parlements... Tout cela se chevauchait à qui mieux mieux, sans parler des enclaves qui ajoutaient encore à la complexité du découpage. On ne s'étonne donc pas que de nombreux cahiers de doléances aient réclamé un peu d'ordre dans ce pêle-mêle.

Déjà, en 1764, le comte d'Argenson avait suggéré que le royaume fût divisé en *« départements »*, échelons intermédiaires d'exécution entre la généralité ou la province, trop étendues, et le pouvoir central, trop loin des administrés. Le mot lui-même était emprunté à l'expression courante de *« département de l'impôt »*. Cette nouvelle circonscription dont on entend de plus en plus parler, les physiocrates en fixent le principe spatial : elle serait d'une étendue telle que chacun de ses habitants puisse se rendre au chef-lieu (à cheval) en une journée au plus. On prévoyait aussi une subdivision, le district, dans lequel tout habitant pourrait se rendre à son chef-lieu et en revenir *dans la même journée*.

LA notion de département était donc née avant 1789. En 1780, le géographe du roi Robert de Hesseln avait même publié une carte de la France qui était le fruit d'un esprit de géométrie déchaîné : neuf « régions » se subdivisaient en quatre-vingt-une « contrées », qui se subdivisaient en sept cent vingt-neuf « cantons »... Une France des petits carrés qui faisaient de gros carrés, bref la quadrature de l'Hexagone. Le projet Hesseln fut repris par les constituants ; Thouret proposait en effet quatre-vingts départements, auxquels il fallait ajouter Paris, qui serait un département à lui tout seul. Le multiple neuf garda aussi un moment sa force de fascination ; chaque nouvelle unité se rapprochant plus ou moins d'un carré de 18 lieues de côté serait divisée en neuf « communes » (ou « districts ») de 6 lieues de côté, et chaque commune elle-même divisée en neuf cantons. Chacune de ces divisions aurait une assemblée ; à la base, l'« assemblée primaire » du canton ; au-dessus, celle du district ; enfin, au chef-lieu du département, celle de quatre-vingt-un délégués élus par les assemblées de district. A ces assemblées départementales, composées de contribuables payant tous au moins l'équivalent de dix journées de travail, était dévolu le soin de nommer les députés à l'Assemblée nationale.

Les journées d'octobre et leur suite repoussent la discussion du projet. On y arrive le 3 novembre. Entre-temps, une carte de France selon les principes énoncés par Thouret avait été esquissée, sur laquelle les députés avaient eu le temps de réfléchir. L'enjeu était de taille. Il y allait d'une idée générale : refonder l'Etat sur une base cohérente et homogène. Il y allait aussi de multiples intérêts particuliers : dans cette vaste redistribution des cartes par la carte, bien des villes avaient à perdre et d'autres à gagner. Si quasiment tout le monde était d'accord sur les principes de rationalité et d'égalité qui présidaient à la réforme, il en allait autrement sur leur application.

On entendit cependant des plaidoyers pour les anciennes provinces ; les personnels des états, des parlements, des évêchés sont les premiers à défendre la survie du Poitou ou du Languedoc. Mais la résistance n'est pas le seul fait des anciens privilégiés. Ainsi, Pellerin, un député breton du Tiers, réclame le maintien des états de Bretagne, non pour y prolonger le *« despotisme de l'aristocratie »*, mais parce que la Bretagne est une entité historique :

« Cette province, dit-il, *a de grands besoins qui exigent de grandes ressources, et ces ressources n'existeront plus dans un état de division qui isolera chaque partie détachée du tout, qui rendra les divers départements de cette grande corporation ainsi morcelée étrangers les uns aux autres. »*

Le projet est attaqué aussi à l'autre bout, car, en instaurant une assemblée de canton, il ne prévoyait pas d'assemblée municipale. Lorsque, le 3 novembre, Thouret eut rappelé les grandes lignes de son projet en faveur du *« grand tout national »*, Mirabeau intervint aussitôt pour le passer au crible. En ces jours où il espère encore entrer au ministère, le député d'Aix va et vient à toute bride. Il parle en philosophe de toutes les questions et entre en technicien dans tous les détails. *Sans doute a-t-il des amis,* des conseillers, un précieux secrétaire en la personne de Pellenc, qui lui fournit entre autres son argumentaire juridique, mais chacun reste interdit devant sa puissance, ses formulations, ses analyses, ses improvisations. Où prend-il le temps d'étudier tous les dossiers, lui qui intrigue le jour et la nuit *fait la fête ? Il est l'homme de tous les* appétits, de tous les désirs. Bientôt, il saura qu'il ne sera pas ministre. Qu'à cela ne tienne : il continuera, dans cette salle du Manège, à agiter sa crinière de pur-sang indompté.

QUE dit Mirabeau ? Il s'attaque d'abord à la conception mathématique du projet : il demande une division qui ne paraisse pas *« une trop grande nouveauté »*, qui *« permette de composer avec les préjugés, et même avec les erreurs »*. Le mot est audacieux. Burke, critique féroce de l'œuvre révolutionnaire, a fait, de son côté, l'éloge des « préjugés » pour dénoncer le rationalisme abstrait des constituants, voulant faire de tout le passé table rase pour *« ne plus considérer leur pays que comme une* carte blanche, *sur quoi ils sont libres de griffonner ce qui leur plaît »*. Il n'est pas douteux que l'esprit philosophique a encouragé leur propension aux « abstractions » dangereusement coupées de la vie. En fait, on saisit dans tout ce débat sur la réorganisation territoriale et dans le travail qui le sous-tend combien cette tendance est balancée par le principe de réalité. Mirabeau est de ceux qui ne veulent pas s'en départir.

Ainsi, il ne souhaite pas l'abolition des provinces : il suffirait, dit-il, de les diviser. De cette manière, les départements ne seraient formés que par des citoyens de la même région historique, qui ont déjà entre eux des caractères communs. On éviterait, ce faisant, les démembrements et les artifices qu'implique le projet : *« Je sais bien qu'on ne couperait ni des maisons ni des clochers ; mais on diviserait ce qui est encore plus inséparable, on trancherait tous les liens que resserrent, depuis si longtemps, les mœurs, les habitudes, les coutumes, les productions et le langage. »* Il vaudrait mieux constituer, selon ses calculs, cent vingt départements égaux *« autant qu'il est possible »*. Dans ce cadre plus restreint, l'administré serait plus près de l'administrateur, le représenté de son représentant. D'où résulterait l'inutilité des « cantons » et des « communes ». En revanche, Mirabeau défend l'existence des assemblées de villes et de villages, qui pourraient députer directement à l'assemblée départementale.

Desmeuniers prend le contre-pied de Mirabeau, en précisant les deux dangers que le comité avait voulu éviter : le maintien d'un esprit de province attaché à des intérêts obsolètes et la multiplicité des municipalités. Barère plaide pour une base de population au lieu d'une base territoriale. Barnave s'en prend aux trois degrés d'élection. Tout le monde finit par s'en mêler, y compris notre Adrien Duquesnoy, qui estime devoir flétrir à la tribune les résistances au véritable esprit national : *« La division de la France doit être soumise aux lois physiques et aux bornes naturelles. Elle doit avoir pour but de fondre les esprits et les mœurs, de manière qu'il n'y ait en France que des Français, et non des Provençaux, des Normands, etc. »*, ce qui le conduit à approuver le plan du comité.

La France *nouvelle était en marche, en* effet. Les biens de l'Eglise avaient été nationalisés. Le 3 novembre, on avait prolongé la vacance des parlements, en attendant leur disparition dans la réorganisation judiciaire. La distinction d'ordres avait été définitivement abolie. Maintenant, on en était au redécoupage cartographique : tout le monde se sentit concerné. Les « provincialistes » s'opposèrent aux « départementalistes ». Le non-dit des intérêts particuliers et le discours de la nature (on ne pouvait forcer le cours des fleuves, abolir les montagnes, déplacer les villes) durent s'allier vaille que vaille.

Duquesnoy : « La division de la France doit être soumise aux lois physiques et aux bornes naturelles. Elle doit avoir pour but de fondre les esprits et les mœurs, de manière qu'il n'y ait en France que des Français, et non des Provençaux, des Normands, etc. »

FINALEMENT, le projet Thouret fut approuvé dans ses grandes lignes et voté le 22 décembre, moyennant quelques amendements notables. Sur le nombre des départements, on s'avisa avant l'étude définitive qu'il devrait se tenir entre soixante-quinze et quatre-vingt-cinq. La circonscription inférieure serait le district : six à neuf par départements. *Le canton était* le grand perdant : il n'aurait pas d'administration propre. En revanche, il y aurait à la base de tout une municipalité par commune — tel était le nouveau nom que donnait aux paroisses la loi sur les municipalités du 14 décembre. Mirabeau avait eu là-dessus gain de cause : la vie politique locale était préservée.

Ces principes une fois votés, les députés se mirent au travail pour préciser le découpage. Arpenteurs, géomètres, géographes, cartographes, géologues, notables de toutes sortes, tout le pays voulut mettre dans la nouvelle distribution sa façon de voir et de sentir. La carte de Cassini, ancêtre de notre carte d'état-major, servait de matière première aux compas, règles et crayons. Mais *les habitants, connaissant bien la topographie* locale, interviennent dans le débat. Voici, par exemple, le citoyen Lambel, de la petite ville de Mur-de-Barrès, qui ne veut point entrer dans le futur département du Cantal. Il montre qu'il y a une marge entre la distance cartographique et la distance réelle qui sépare sa commune d'Aurillac et de Saint-Flour. Décrivant l'itinéraire supposé, il nous montre tous les obstacles à vaincre par le voyageur : *« Un chemin étroit et perpendiculaire, ayant de chaque part un précipice, constamment arrosé par cinquante petites sources vives, qui font glisser à chaque pas* [même] *dans le beau temps, et forment un verglas pendant six mois de l'an »*, les forêts où l'attendent les brigands, les rivières rapides, les rochers amoncelés, les cailloux, les pentes glissantes. *« Ainsi,* dit-il, *vingt-et-une fois, tantôt descendu au sein de la terre, et tantôt élevé au-dessus de tout ce qui l'entoure, passant de la sueur à un froid glacial, et de l'un à l'autre, le voyageur téméraire arrive après sept heures des plus pénibles efforts à une lieue d'Aurillac. »* (Document d'archives cité par Marie-Vic Ozouf-Marignier, *Hérodote.)*

De telles démonstrations ne sont pas restées dans les placards. Les principes géométriques considérés comme point de départ furent abandonnés au profit des faits naturels et historiques. Des géographes comme Elisée Reclus ont parlé d'un découpage artificiel ; en fait, *les limites des départements* ont été fixées après une observation attentive par les députés des provinces. On aboutit, le 15 février 1790, à l'établissement de quatre-vingt-trois départements. Les anciennes provinces furent même respectées *« toutes les fois qu'il n'y* [eut] *pas utilité réelle ou nécessité absolue de les détruire »*. Ainsi, selon le vœu de Mirabeau, la Provence forma trois départements, la Bretagne cinq comme la Normandie.

LE souci « naturaliste » fut encore à l'œuvre dans la dénomination des nouvelles unités. Certains avaient suggéré — toujours sous le règne de la mathématique — de leur attribuer simplement un numéro. On sait que l'idée avait de l'avenir, mais, en attendant l'arithmétique postale, on prit des noms géographiques : fleuves (Haute-Loire, Seine-Inférieure...), montagnes (Cantal, Lozère, Hautes-Alpes, Vosges...), mers voisines (Pas-de-Calais, Manche...), côtes (Côtes-du-Nord), ou position (Finistère, Nord). Même quand le département coïncidait à peu près avec l'ancienne province, il *fut rebaptisé, comme le Roussillon* qui devenait Pyrénées-Orientales, ou le Béarn, Basses-Pyrénées.

Le conflit des chefs-lieux fut plus délicat à trancher. Une guerre de clochers intense mit aux prises les localités qui prétendaient rester ou devenir des sièges administratifs ou judiciaires, ou religieux. Des intérêts locaux considérables étaient en jeu. Certains réclamaient des districts supplémentaires pour satisfaire des revendications pressantes. Les démarches et les pétitions se multiplièrent. Pour réduire les contestations, l'Assemblée décida le principe de l'alternance : des villes rivales deviendraient chefs-lieux tour à tour. Mais on se rendit compte que c'était doubler les frais d'entre*tien des immeubles administratifs* et payer d'inutiles navettes d'archives. De sorte qu'en septembre 1791 on supprima l'alternance.

Le département a été l'une des créations les plus durables de la Constituante. La nouvelle organisation spatiale avait été marquée par un volontarisme rationnel, désireux tout à la fois d'appliquer l'abolition de l'Ancien Régime et d'en faire naître un nouveau sur les principes d'égalité. La critique dira : au préjudice de la liberté ou, comme Maurras, *des* libertés locales. Il est certain que, face à ce *« sans cesse en proie à une faim dévorante »* qu'est le gouvernement, *« quatre-vingts roquets »* étaient, selon l'expression de Malouet, moins dangereux que *« trente dogues puissants »*. Du moins les constituants n'avaient-ils pas créé les préfets (dans chaque département, on aurait un procureur général syndic pour représenter le roi, mais il serait *élu,* tout comme les membres du futur conseil général), et Taine, contempteur de l'« anarchie » révolutionnaire, dénoncera même le principe électif sur lequel toute cette construction reposait.

La création des départements exprime à merveille le génie propre de la Révolution : les intérêts particuliers n'avaient pas disparu comme par enchantement, à tout le moins devaient-ils s'accommoder des lois de la raison. A une société qui était le produit chaotique des hasards successifs, les constituants entendaient substituer une société rationnelle. *Les principes étaient entrés* dans la pratique.

JEAN-LOUP CHARMET

Au nom du second comité de Constitution, c'est Jacques-Guillaume Thouret, député du Tiers de Rouen, qui présente le projet ambitieux de la refonte administrative et territoriale de la France. A la base du projet, un « ressort unique » : le département.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode *de cette chronique de 1789.*

Lundi 29 août : « La création des départements », avec Maurice Agulhon.

Mardi 30 août : « La bataille de *Charles IX* », avec Guy Chaussinand-Nogaret.

Demain :
La bataille de *Charles IX* (4 novembre 1789)

IRLANDE DU NORD : nouvelle vague de violences

L'IRA peut-elle « gagner la guerre » ?

L'Irlande du Nord a connu un nouveau week-end de violence. Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 août, de nombreux incidents ont éclaté dans les quartiers catholiques de Belfast-Ouest. Cette flambée de violence faisait suite à l'extradition, samedi à l'aube, d'un membre de l'IRA, Robert Russell, de République d'Irlande en Ulster (*le Monde* daté 28-29 août). Ce terroriste, âgé de trente ans, s'était évadé en septembre 1983 de la prison de Maze, près de Belfast, où il purgeait une peine de vingt ans *d'emprisonnement pour tentative de meurtre* sur un policier.

L'annonce de l'extradition a aussitôt provoqué des heurts entre jeunes manifestants et forces de l'ordre dans le bastion des catholiques qu'est Falls Road à Belfast-ouest, ainsi qu'à Londonderry où des *responsables politiques ont* accusé l'IRA et le Sinn Fein, la branche politique de l'armée républicaine irlandaise, d'avoir sciemment *« orchestré une journée de violence »*. Samedi et dimanche, la Royal Ulster Constabulary a recensé 193 agressions contre ses policiers, 24 fusillades, 17 attentats à la bombe et 56 détournements de véhicule accompagnés de quelques prises d'otages. Un commissariat de police et quarante autres bâtiments *ont été endommagés. Cette vague de violence* a fait une quinzaine de blessés légers. Douze personnes ont été arrêtées.

BELFAST
de notre envoyé spécial

Le 28 août marque le vingtième anniversaire de la première marche, de Coalisland à Dungannon, en faveur des droits civiques des catholiques en Irlande du Nord. Mais la marche commémorative a été reportée au 5 octobre en raison de la décision des autorités britanniques de transférer Robert Russell, de Dublin à la prison de Maze après que le gouvernement irlandais de M. Haughey eut accepté, malgré de nombreuses protestations, d'extrader le terroriste de l'IRA du Sud vers le Nord.

Face à ce qu'ils considèrent comme une provocation, les organisateurs de la marche anniversaire ont préféré annuler leur projet *« dans l'intérêt de la paix »*. M. Austin Currie, député du SDLP (catholique modéré) pour Fermanagh et South Tyrone, explique que le message du mouvement lancé il y a vingt ans était celui de la non-violence : *« Nous réclamions nos droits civiques, le droit de vote pour chaque citoyen*, dit-il, *et la non-violence était une arme nouvelle et puissante qui a pris les loyalistes au dépourvu. Malheureusement les provocations que nous avons subies lors de la marche de Belfast à Derry, au début de 1969, la violence qui éclata à Newry puis la création de l'IRA provisoire mirent fin à notre rêve. »*

L'histoire des vingt dernières années a vu en effet une escalade sans trêve de la violence, culminant dans la campagne actuelle de l'IRA.

Selon un membre haut placé de l'organisation clandestine, *« la lutte entre dans la phase finale »*. *« Les prochains dix-huit mois à deux ans seront cruciaux car l'IRA possède les ressources nécessaires. Nous verrons si elle réussit à gagner la guerre. »*

Les ressources ? Les récentes opérations montrent non seulement que l'IRA a des cellules actives en Irlande du Nord et en Europe, mais qu'elle détient un arsenal important *d'armes sophistiquées. Elle dispose* en particulier d'un nouvel explosif de provenance tchèque, le SEMTEX, un plastic malléable dont une faible quantité peut avoir des effets dévastateurs. Utilisé récemment dans l'attentat de Pallygawley, qui a *tué huit soldats britanniques* et blessé vingt-sept autres, cet explosif, fourni dit-on par la Libye pour se venger de l'aide apportée par les Britanniques dans le raid américain sur Tripoli, en avril 1986, a *« révolutionné les opérations de l'IRA »*, selon les forces de sécurité de l'Ulster. Parmi les autres armes dont dispose l'IRA, on cite des fusils automatiques capables d'atteindre les hélicoptères, des lance-grenades, des missiles soviétiques SAM-7 et même des missiles américains Stinger.

L'objectif de l'IRA dans cette *« phase finale »* est d'obliger le gouvernement de Mme Thatcher à multiplier les mesures antiterroristes et provoque une lassitude de l'opinion publique en Grande-Bretagne et des *négociations sur* le retrait des troupes britanniques de l'Uster.

Impasse

Cette stratégie de la *« phase finale »* a-t-elle quelque chance de *réussir ? Ce serait d'abord* compter sans la détermination de Mme Thatcher de ne jamais céder au terrorisme. Les experts militaires à Londres sont persuadés que, s'ils ne peuvent pas gagner la guerre contre l'IRA, celle-ci ne peut pas la gagner non plus. Pour le moment, Londres va donc limiter sa riposte à un renforcement de la sécurité des services secrets et de sa présence militaire ; à l'introduction de nouvelles mesures judiciaires, comme l'abolition du droit des inculpés au silence ou l'introduction pour les candidats aux élections d'un serment de non-violence ; et à la recherche d'une collaboration plus étroite avec le gouvernement de Dublin lors du bilan de l'accord anglo-irlandais, qui sera dressé en *novembre* prochain lors de son troisième anniversaire.

Autrement dit, c'est l'impasse, militaire et politique. Même les observateurs les plus modérés commencent à désespérer. M. Seamus Mallon, député SDLP (catholique) pour Newry, accuse Londres : *« C'est l'Ira qui dicte l'ordre du jour »*, dit-il. Le pessimisme gagne les plus engagés. Pour une femme catholique qui œuvre pour l'intégration des deux communautés dans une Maison de la culture, à Belfast, *« le problème c'est que tout le monde tient ici un double langage »*. *« Je vais vous dire la vérité : si les Britanniques se retirent de l'Ulster je quitterai le pays car je n'ai envie ni d'une guerre civile ni d'être gouvernée par Dublin ! »*

Un prêtre qui vit à l'étranger est lui aussi pessimiste. *« On prétend qu'à tout problème il existe une solution*, dit le Père Liam Swords, aumônier du collège irlandais de Paris. *Et s'il n'y avait pas de solution au problème de l'Irlande du Nord ? Catholiques et protestants représentent ici deux mentalités absolument antagonistes. Aucun compromis n'est possible aussi longtemps que le nationalisme est prêché comme un absolu. Je ne vois qu'une lueur d'espoir. En 1992, avec le Marché unique, les frontières européennes seront abolies. Peut-être, par miracle, celle entre l'Irlande du Nord et du Sud sera-t-elle remise en question ? »*

ALAIN WOODROW.

La visite du chef du PC hongrois en Roumanie

MM. Grosz et Ceausescu ont constaté leurs « divergences de vues »

Les chefs des Partis communistes hongrois et roumain, MM. Grosz et Nicolae Ceausescu, ont eu, le dimanche 28 août, sept heures de discussions qui, tout en consacrant une reprise des contacts au sommet après une interruption de onze ans, n'ont abouti à aucun résultat concret.

Au cours d'une conférence de presse conjointe tenue à l'issue de leurs entretiens, à Arad, en Roumanie, près de la frontière hongroise, le président Ceausescu et M. Grosz ont souligné la nécessité *« d'encourager la coopération »* hungaro-roumaine et reconnu l'existence de *« divergences de vues »* entre leurs deux pays. Autant dire, en langage moins diplomatique, que l'on a peu progressé dans le contentieux qui oppose ces deux « frères ennemis » de la communauté socialiste.

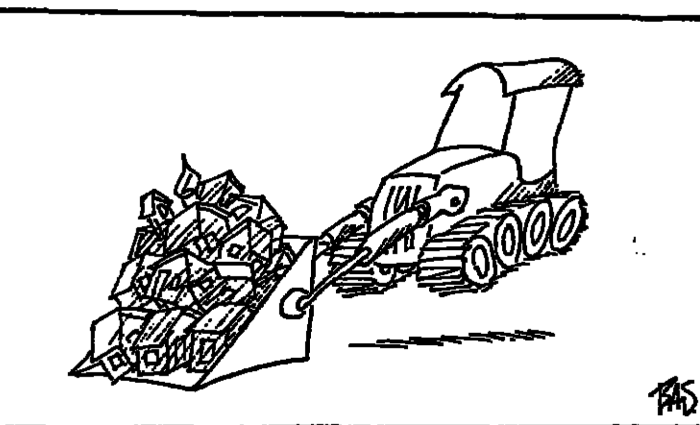
Ce contentieux porte essentiellement sur le sort de la minorité hongroise vivant en Transylvanie sous souveraineté roumaine (deux millions de personnes, selon Budapest) que, accusent les autorités hongroises, Bucarest cherche à assimiler de force. Cette communauté magyare est notamment visée par le plan de « systématisation » du président Ceausescu, qui entend faire raser la moitié des treize mille villages de Roumanie pour en reclasser les habitants dans cinq cent cinquante-huit « centres agro-industriels ». Ce projet, qui affecte également la population roumaine et les habitants de souche allemande, a été violemment critiqué à Budapest, où on est allé jusqu'à le qualifier en haut lieu de *« crime contre l'humanité »*.

Pour le Conducator, il convient de ne pas dramatiser : les *« différents problèmes matériels qui se posent aujourd'hui »* à la minorité hongroise *« trouveront leur solution dans la mesure où la situation du pays s'améliorera »*. D'ailleurs, ceux qui veulent partir sont *« libres de le faire »*, a-t-il ajouté. Une position qui ne convient pas tout à fait à la Hongrie, dont le souci est précisément de ne pas laisser la Transylvanie, qu'elle considère comme le berceau culturel hongrois, se dépeupler de ses habitants magyars. M. Grosz a révélé plus tard que déjà plus de dix-sept mille Roumains avaient trouvé refuge en Hongrie depuis le début de l'année. Il semble, selon lui, que la partie roumaine ait accepté de prendre en considération les demandes de réunification de familles des réfugiés qui, souvent, ont fui la Roumanie en laissant derrière eux femmes et enfants.

Le plan de « systématisation » du territoire qui, en dehors de ses aspects humains, fait aussi peser une grave menace sur le patrimoine architectural de la Roumanie, a, *« bien sûr, été un des sujets majeurs »* abordés au cours de cette rencontre, a indiqué M. Grosz dans une interview à la radio-télévision hongroise. Le numéro un hongrois a émis l'idée d'envoyer en Roumanie une mission d'observateurs hongrois pour examiner la réalisation de ce plan, idée à laquelle M. Ceausescu s'est montré *« réceptif »*. Mais là encore, rien de concret.

M. Karoly Grosz s'est même heurté à une franche fin de non-recevoir sur la question de la réouverture du consulat hongrois à Cluj, dont Bucarest avait décidé la fermeture en représaille contre la grande manifestation du 27 juin à Budapest, qui avait tourné au meeting anti-Ceausescu. Le dirigeant roumain a opposé un *« refus de principe »* à cette demande, selon M. Grosz.

C'est le président roumain qui avait subitement, jeudi dernier, proposé la date de dimanche pour ce sommet, auquel M. Grosz s'était toujours déclaré prêt. Malgré la brièveté du délai, qui a, dit-on, contraint le leader hongrois à interrompre ses vacances de pêche, Budapest a accepté, dans *« l'intérêt du dialogue »*. Reste à savoir quels étaient les intérêts de M. Ceausescu dans l'initiative de cette rencontre, lui qui posait publiquement il y a deux mois la question de l'opportunité de maintenir des relations diplomatiques avec la Hongrie.



Dessin paru dans le *Frankfürter Allgemeine Zeitung*.

POLOGNE : la réunion du comité central

Le dialogue, oui, Solidarité, non

Réuni en plénum extraordinaire samedi 27 et dimanche 28 août pour discuter de la crise sociale, ouverte il y a deux semaines, le comité central du PC polonais (POUP) a entériné la proposition du ministre de l'intérieur d'entamer un dialogue avec l'opposition, mais en énonçant clairement dès le départ : pas question de rétablir Solidarité.

Prononçant le discours de clôture de deux jours de travaux houleux, le chef de l'Etat et du parti, le général Wojtiech Jaruzelski, a voulu donner l'image d'un dirigeant ouvert et conciliant. *« L'idée d'une telle table ronde*, a-t-il dit, en rappelant l'offre formulée vendredi par le général Czeslaw Kiszczak, *servira la cause du dialogue. La main du pouvoir est tendue. Nous ne demandons à personne d'où il vient. Ni les grèves, ni la force ne résoudront les problèmes internes de la Pologne. »*

Mais, un peu plus tard, le porte-parole du POUP, M. Jerzy Majka, a précisé à la presse les conditions de ce dialogue : y sera admis tout opposant *« constructif »* qui respecte *« la légalité, l'ordre constitutionnel et les principes socialistes »*. En seront exclus ceux qui prétendent y participer comme *« membres d'une organisation qui, légalement, n'existe pas »*, c'est-à-dire Solidarité. Quant à M. Lech Walesa, *« c'est un des candidats possibles à cette table ronde. Cela dépend de sa volonté de respecter le droit ou non. Il ne faut pas limiter la table ronde à M. Walesa »*. Auparavant, M. Jozef Cryrek, membre du bureau politique, s'était très fermement opposé au retour de Solidarité *« et des conflits politiques dans les usines »*.

Il apparaît donc clairement, tout d'abord, que les discussions ne pourront commencer que si les grévistes mettent fin à leur mouvement, et ensuite que les dirigeants du syndicat dissous y seront les bienvenus à condition qu'ils ne prétendent pas représenter Solidarité, et encore moins en parler.

L'autocritique de M. Messner

Après avoir écouté le discours du général Jaruzelski, M. Adam Michnik, l'un des conseillers de M. Walesa, a regretté, devant la presse occidentale à Gdansk, le *« manque de courage politique »* du leader polonais. *« C'est un discours sans conclusion, qui ne contient ni offre ni menace »*, a-t-il dit. Si *« un dialogue authentique ne s'instaure pas au plus vite, le conflit entrera dans une nouvelle phase, encore plus dangereuse »*.

Le général Jaruzelski a par ailleurs proposé la création d'un *« Conseil d'entente nationale »* qui se substituerait à l'actuel Conseil consultatif. Elargi aux *« associations et aux personnes prêtes à reconnaître l'ordre constitutionnel »*, ce Conseil pourrait éventuellement participer à l'élaboration de certains projets de loi. Le chef de l'Etat a mis l'accent à ce propos sur les *« bonnes relations »* qu'il entretient actuellement avec l'Eglise et qui constituent, a-t-il ajouté, de *« bonnes chances pour l'entente nationale »*. C'est donc une fois de plus à l'opposition « modérée », c'est-à-dire les personnalités les plus proches du cardinal Glemp, que semble s'adresser ce Conseil d'entente nationale, davantage qu'aux gens de Solidarité.

Le numéro un polonais a fixé trois tâches au parti : rétablir l'ordre social, opérer un *« tournant »* économique, élargir la base de l'entente nationale. A l'issue d'un plénum qui a donné la mesure du malaise de la direction du POUP, le général Jaruzelski a momentanément sauvé la tête de son premier ministre, M. Zbigniew Messner, que tout le monde — y compris des membres du comité central — s'attendaient à voir sacrifié. Pendant deux jours, M. Messner a été la cible des attaques les plus virulentes. *« Le gouvernement ne gouverne pas »*, *« les ouvriers sont en droit de perdre patience »*, se sont écriés des membres du comité central. Un employé des chemins de fer a affirmé que les cheminots soutenaient les grévistes, tandis que le chef des jeunesses communistes, Jerzy Szmajdinski, défendait *« les jeunes grévistes »*. M. Wladyslaw Baka, responsable de la politique économique, récemment promu au bureau politique, a dressé un tableau apocalyptique de la vie quotidienne du consommateur polonais, *« qui doit se transformer en chasseur pour se procurer des médicaments »*. M. Messner en est arrivé à faire son autocritique : *« le gouvernement »*, a-t-il reconnu, *« a commis des erreurs et sous-estimé la pression exercée sur les salaires par des hausses de prix élevées »*. Le comité central a ensuite rejeté sa proposition de geler les prix et les salaires jusqu'à la fin de l'année.

M. Jaruzelski, qui avait lui-même nommé M. Messner à ce poste en 1985, a pris la défense des *« hommes honnêtes qui, dans des conditions difficiles, ont donné tout ce qu'ils pouvaient »*. *« Je ne suis pas partisan de cette pratique bien connue en Pologne de chercher un bouc-émissaire »*, a-t-il ajouté, précisant qu'il n'appartient pas au comité central, mais au Parlement de procéder à des remaniements gouvernementaux. Le sort de M. Messner sera donc soumis à la Diète en septembre, à une date non précisée, après la réunion, le 31 août, d'une commission parlementaire extraordinaire sur les affaires économiques.

La situation est restée tendue à Gdansk, où quelque dix mille personnes ont assisté à la messe dimanche matin à l'église Sainte-Brigitte, suivie d'un meeting avec les conseillers de Solidarité. M. Walesa a regagné les chantiers navals en escaladant les grilles pour échapper aux policiers qui voulaient l'en empêcher et les unités anti-émeutes maintiennent une présence imposante. Seule une mine de Silésie reste paralysée par la grève, dont les points forts demeurent Szczecin et Gdansk, sur la Baltique, ainsi que les aciéries de *Stalowa-Wola, près de Varsovie.*

S.K.

Les avatars du socialisme soviétique

(Suite de la première page.)

La réponse de la *Pravda* a ceci de remarquable qu'elle reprend des arguments auxquels, « perestroïka » et « glasnost » aidant, plus personne en URSS n'accorde quelque crédit, hormis les conservateurs invétérés. Les gorbatchéviens reconnaissent maintenant ce que les observateurs les moins complaisants du système soviétique affirmaient depuis longtemps : la propriété collective des moyens de production a entraîné le marasme économique, l'absence d'exploiteurs s'est faite au bénéfice d'une petite couche de privilégiés et de spéculateurs, l'absence de chômage est une fiction coûteuse.

Les tenants du nouveau cours ne sont toutefois pas tous d'accord entre eux sur le point de savoir si les tares qu'ils dénoncent touchent aux racines mêmes du système mis en place déjà sous Lénine et systématisé par Staline, ou s'il ne s'agit là que d'une mauvaise interprétation et d'une application erronée de principes sains. Dans la seconde hypothèse le régime stalinien et son appareil de terreur comme la « stagnation » brejnévienne dans un autre registre ne seraient que des « déformations » du socialisme.

Afanassiev pour sa part est formel : *« Ces déformations concernent les fondements vitaux* [de la société soviétique], *le système politique, les rapports de production et absolument tout le reste. »* Cette citation rappelle une phrase de Julius Hay, écrivain hongrois, acteur de la révolte de 1956 à Budapest : *« La déviation était tout, et le socialisme rien. »* Dans ces conditions, la répression stalinienne n'est pas seulement un tragique épiphénomène et la dénonciation des crimes du « petit père des peuples » est insuffisante et superficielle.

La conception du socialisme que développent les partisans de la « perestroïka » à Moscou est on ne peut plus pragmatique. Foin des considérations théoriques, des références à Marx, des analyses savantes ou dogmatiques des rapports sociaux ! *« On ne peut appeler socialisme que ce qui assure dans les faits le bien-être et la culture aux travailleurs : ouvriers, paysans, intellectuels »*, écrit Fédor Bourlatski, autre « perestroïkien » de choc, conseiller de Gorbatchev après avoir été celui de Khrouchtchev. *« Et ce qui ne le garantit pas, ce n'est pas du socialisme. »*

Précepte que voudraient mettre *en œuvre les économistes soviétiques* « modernistes » quand ils proposent de faire sauter tous les verrous bureaucratiques et idéologiques qui brident le développement économique. La Hongrie voire la Chine de Deng Xiaoping sont souvent citées en exemple. Il ne vont cependant pas aussi loin que le numéro un chinois, qui déconseillait récemment à plusieurs de ses visiteurs du tiers-monde de choisir la voie socialiste.

L'interrogation sur la nature du *socialisme se double* d'une question sur le caractère inéluctable ou non de la politique stalinienne ; certains intellectuels soviétiques peu suspects de sympathie pour Staline professent cependant que l'industrialisation et la collectivisation forcées, même si la répression n'était pas indispensable, étaient nécessaires pour faire de l'URSS une grande puissance capable de tenir tête à la coalition des « impérialistes » et à l'Allemagne nazie. Les plus audacieux contestent cette fatalité du stalinisme. C'est encore Afanassiev qui écrit : *« La voie contre-révolutionnaire de Staline et de son énorme appareil n'était pas historiquement nécessaire et par conséquent n'était pas justifiée. »*

Mikhaïl Gorbatchev, quoi qu'il en ait dit dans son discours solennel pour le soixante-dixième anniversaire de la Révolution d'Octobre, ne semble pas loin de penser comme eux quand il prône une politique proche de celle défendue par Boukharine à la fin des années 20. Mais ce n'est pas l'avis de la *Pravda*. Dans sa réponse à Iouri Afanassiev, l'organe du Parti communiste soviétique souligne en effet : *« Si nous voulons rester du côté de l'histoire et de la vérité, il ne peut y avoir qu'une réponse* [à la question de savoir si le parti aurait pu choisir une autre voie] : *non. »*

Au nom de quoi ?

Là encore, la querelle n'est pas *seulement théorique. En admettant* qu'il y avait une autre politique que celle de Staline, les partisans de Gorbatchev trouvent chez Boukharine d'abord une référence historique à leur politique économique. A l'origine membre de l'opposition de *gauche qui critiquait violemment* la NEP (Nouvelle politique économique) voulue par Lénine, Boukharine défendra à la fin des années 20 la poursuite de la NEP — encouragement d'un petit secteur privé, surtout dans le commerce — et s'opposera à la liquidation des koulaks (paysans « riches ») et à la collectivisation brutale des terres. Staline le fera exécuter en 1938.

Sa réhabilitation par Mikhaïl Gorbatchev est plus qu'une réparation personnelle. C'est pour le numéro un soviétique une façon de renouer avec l'histoire du parti, d'ancrer sa nouvelle politique dans une légitimité différente de celle prévalant depuis soixante ans. Sa décision de louer la terre aux paysans s'inscrit dans cet héritage. Mesure symbolique — elle ne remplira pas du jour au lendemain les étalages, toujours aussi pauvres, — elle ne marquera une rupture que si elle est suivie d'autres, au cœur du secteur industriel. A défaut, elle restera, comme d'autres velléités de réforme, un simple bavardage : comment en effet développer une agriculture « privée » sans instruments aratoires, sans semences, sans engrais, pour ne rien dire des débouchés et des circuits commerciaux ?

En attendant, les intellectuels gorbatchéviens, *en reconnaissant* la possibilité de deux politiques concurrentes, ouvrent une brèche dans le monolithisme du parti. Si une autre politique était possible en 1928, de quel droit le parti soviétique et sa direction prétendraient-ils détenir *hic et nunc* le monopole de la vérité ? Au nom de quoi pourraient-ils refuser la confrontation entre deux ou plusieurs lignes ? Poussée à l'extrême, la logique du raisonnement conduit au pluralisme des opinions dans le parti et, dans les relations entre les partis frères, à une renonciation à l'hégémonie allant bien au-delà de la reconnaissance des voies nationales spécifiques vers le socialisme affirmée solennellement par Khrouchtchev lors de sa première *réconciliation* avec Tito en 1955, et encore par Mikhaïl Gorbatchev à Belgrade au début de cette année.

Si l'URSS n'est plus définie comme socialiste, si à tout le moins *son régime* n'est plus considéré comme l'aune à laquelle se mesure le caractère socialiste de telle ou telle société, alors les pays d'Europe de l'Est ont toute latitude pour construire la société correspondant aux aspirations et aux besoins de leur peuple ; la « doctrine Brejnev » de souveraineté limitée n'a plus d'autre fondement que la volonté de puissance de l'URSS en tant qu'Etat dominant ; il ne reste plus de liens idéologiques, seulement des rapports de sujétion.

On n'en est pas encore là. Mais, à côté du socialisme autogestionnaire de la Yougoslavie, du socialisme de marché à la hongroise, du socialisme ubuesque de Ceausescu, du socialisme clérical de la Pologne, l'URSS cherche une forme de société différente du « socialisme de caserne » ou du « socialisme d'Etat » qu'elle connaît depuis 1917. La « glasnost » a libéré des forces intellectuelles centrifuges qui contiennent — théoriquement — en germes un éclatement du camp socialiste.

D'où la prudence des politiques comparée à la frénésie iconoclaste des historiens et des économistes. Les dirigeants connaissent parfaitement les dangers d'une remise en cause de principes auxquels personne certes ne croit, mais qui constituent la condition d'une solidarité minimale entre les hiérarques des partis frères. La « glasnost » a ouvert la boîte de Pandore d'une discussion qui pourrait toucher également les partis communistes occidentaux si l'histoire de *l'Internationale communiste* est, elle aussi, reconsidérée. Nul ne peut dire où s'arrêteront les révisions déchirantes ni où elle mèneront... Ni si des censeurs vigilants effrayés par les conséquences potentielles du mouvement qu'ils ont suscité ou toléré n'y mettront pas rapidement bon ordre.

DANIEL VERNET.

Afrique

BURUNDI : les affrontements ethniques

Le gouvernement refuse toute enquête internationale mais... sollicite une aide financière

GENEVE
de notre correspondante

M. Cyprien Mbonimpa, ministre des affaires étrangères du Burundi, a rencontré dimanche 28 août, à Genève, M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, et M. Jean-Pierre Hocké, haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés. Après avoir *« informé »* le premier sur la situation dans son pays, il a sollicité une aide de 15 millions de dollars auprès de la communauté internationale. Cet argent est destiné selon lui à loger, à vêtir et à nourrir pendant trois mois, soit jusqu'aux prochaines récoltes, les quelque cent mille sans-abri dont les villages ont été incendiés.

En revanche, il a refusé catégoriquement toute enquête internationale sur les récents événements, car, affirme-t-il, le calme est rétabli et la situation maîtrisée sur l'ensemble du territoire. L'entretien du ministre avec M. Hocké a porté sur le sort des quarante-quatre mille réfugiés du Burundi qui ont fui les massacres et trouvé asile au Rwanda.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a accusé les médias d'avoir exagéré le chiffre des morts, confirmant toutefois celui qu'il avait déjà avancé avant son départ de Bujumbura, à savoir cinq mille victimes. Interrogé sur l'origine de ces massacres, il en a fait porter la responsabilité sur les exilés, qui, selon lui, auraient depuis des mois, de l'autre côté de la frontière avec le Rwanda, fomenté un complot en excitant la population hutue, qu'ils auraient inondée de tracts et de cassettes de propagande.

Il a minimisé le rôle de l'armée dans le rétablissement de l'ordre. Celle-ci, selon le ministre, se serait vue obligée, face à des affrontements sanglants, d'user de la force. En somme, elle n'aurait tué que pour empêcher des rebelles d'assassiner des paysans innocents.

I. V.

A N'Tega, où « tout a commencé »

N'TEGA (nord du Burundi)
de notre envoyé spécial

C'était sûrement la plus belle maison du village, ici on dit *« de la colline »* : une villa construite en dur avec plusieurs chambres et, luxe des luxes ! une salle de bains. Son propriétaire était peut-être le plus riche commerçant de la région. Ne possédait-il pas une camionnette et une moto ? Aujourd'hui, Reverien Harushinguro est mort, lynché dans la nuit du 14 au 15 août. Sa maison est détruite, ou, plutôt, saccagée ; jusqu'à la cuvette des W.-C. qui a été brisée en mille morceaux.

Comme si la foule déchaînée avait voulu exorciser jusqu'à ce symbole dérisoire de richesse. Sur le toit, en partie éventré, des centaines de pierres ; dans les chambres, des débris calcinés ; dehors, la moto brûlée, elle aussi. Un chien erre entre les ruines, il ne veut pas quitter la demeure de son ancien maître.

C'est à N'Tega, précisément, que *« tout a commencé »* et que le lynchage du commerçant aurait été le prélude aux massacres qui ont embrasé la région, faisant des milliers de morts. *« Il a provoqué la population, tirant en l'air avec son fusil, criant que c'était la guerre qui recommençait, et, ensuite, faisant feu sur la foule »,* disent les Hutus réfugiés au Rwanda.

« Ce sont des révoltés hutus qui ont encerclé sa maison, rétorquent les officiels tutsis. *Des tracts avaient déjà circulé les jours précédents, affirmant qu'il avait bâti sa fortune avec les biens des Hutus tués en 1972. Les révoltés étaient plus de mille autour de la maison de Reverien. Ils étaient comme fous, buvant le sang de leurs propres veines dans un but magique. Ils ont jeté des pierres par centaines, peut-être par milliers. Ils ont laissé sortir la femme et les enfants, et ils les ont massacrés le jour suivant. Après avoir cassé une partie du toit, ils sont entrés dans la maison, ont tué le commerçant et l'ont jeté dans une fosse dans le jardin. Puis ils ont tout saccagé. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ALGÉRIE

La Ligue des droits de l'homme (non reconnue) veut « agir dans la légalité et la liberté »

« Les droits de l'homme sont le passage obligé pour toutes les forces qui luttent pour la démocratisation et pour la résurgence de la société civile. » M. Abdenour Ali-Yahia, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), a ainsi réaffirmé l'enjeu de son association, le samedi 27 août, lors d'une conférence de presse à Paris. Condamné en 1985 à onze mois de prison pour avoir fondé la LADH, affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) mais non reconnue par les autorités algériennes, sa peine a été prolongée par un séjour en résidence surveillée qui a récemment pris fin.

Aucunement ébranlé dans ses convictions, il s'est livré à un réquisitoire contre le gouvernement algérien et contre M. Brahimi, président de l'autre « ligue des droits de l'homme », autorisée celle-là par le pouvoir. Soulignant que le FLN, le parti unique, continue, selon lui, *« à bafouer la Constitution algérienne et donc les libertés individuelles »*, il a répondu implicitement à M. Brahimi (*le Monde* du 19 juillet 1988). *« Avant de s'attarder sur les questions de garde à vue ou de responsabilité coparentale,* a-t-il dit, *il faut régler les problèmes de fond tels que la torture ou la condition de la femme. »*

« Une association luttant pour les droits de l'homme, a-t-il ajouté, *n'a pas à régler des cas particuliers en quémandant des concessions au pouvoir. »*

M. Ali-Yahia encourage inlassablement la création d'associations. Il s'agit de faire renaître la société civile qui, selon lui, est absorbée par l'Etat. Il admet pourtant que, depuis quelques années, l'Algérie bénéficie d'un courant de libéralisme. L'essor de la libre entreprise entraîne une certaine mutation politique et sociale.

Autre progrès selon M. Naït Djoubi, vice-président de la Ligue, *« la torture s'atténue, les étudiants pétitionnent »*, mais, regrette-t-il, *« les Algériens restent contrôlés »*.

Les dirigeants de la ligue craignent enfin que le pouvoir ne veuille s'approprier le thème de la défense des libertés individuelles. *« Nous voulons agir dans la légalité et la liberté »*, a conclu M. Ali-Yahia, pour qui la vigilance reste de mise.

Le plan de paix pour le Sahara occidental

Le Maroc et le Polisario demandent des « éclaircissements » à M. Perez de Cuellar

M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, s'est entretenu séparément, le samedi 27 août, avec des représentants du Maroc et du Front Polisario sur son plan de paix au Sahara occidental.

Les deux parties en conflit ont demandé à M. Perez de Cuellar des *« éclaircissements »*. Le représentant permanent du Maroc à l'ONU, M. Driss Slaoui, a remis à M. Perez de Cuellar un message du roi Hassan II. Rabat fera part de ses réactions au plan de paix la semaine prochaine.

Le représentant du Polisario, M. Béchir Mustapha a déclaré, au terme de son entretien avec M. Perez de Cuellar, qu'il avait *« reçu l'engagement sérieux du secrétaire général de veiller à l'impartialité et à l'honnêteté du processus »* devant permettre un référendum sur l'avenir du territoire.

M. Mustapha a souligé que l'Arabie saoudite, dont la médiation avait déjà été à l'origine du rapprochement entre l'Algérie et le Maroc, a fait jouer récemment ses bons offices dans la question du Sahara occidental entre le Maroc et la RASD (République arabe sahraouie démocratique) au cours d'une réunion la semaine passée à Ryad.

M. Mustapha a estimé que *« les Marocains ont du mal à répondre à la stratégie de la paix »*, qui fait l'objet pour eux d'un *« accouchement difficile »*. Il a également lancé un appel *« à tous les gouvernements européens »* afin qu'ils envisagent un rééquilibrage de leurs relations dans cette région de l'Afrique.

Le secrétaire général de l'ONU avait soumis aux deux parties, le 11 août, une proposition de paix prévoyant, entre autres, la proclamation d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum (*le Monde* daté 14-15 août). – (*AFP, AP.*)

L'avenir de l'Angola et de la Namibie

Les négociations de Brazzaville ont achoppé sur le « rythme » du retrait cubain.

L'ajournement au 5 septembre – *au plus tôt* – *des négociations de* Brazzaville sur l'avenir de l'Angola et de la Namibie a été provoqué par des désaccords sur le « rythme » du retrait des forces cubaines d'Angola, a-t-on indiqué de source américaine. Le communiqué publié à la fin des discussions de Brazzaville rappelle que *« les termes d'un calendrier pour le redéploiement au Nord et le rappel étalé et total des troupes cubaines doivent être agréés entre les gouvernements cubains et angolais »*.

Pretoria et Washington souhaitent que, dans un premier temps, les soldats cubains se retirent *« rapidement »*, en sept mois, dit-on, au nord du 13ᵉ parallèle qui longe approximativement la ligne du chemin de fer de Bengela. Cette première étape répondrait au souci de l'Afrique du Sud d'assurer sa sécurité à la frontière angolo-namibienne.

Dès lors, le *délai du retrait total* des Cubains d'Angola serait plus facilement négociable. Luanda, selon un délégué angolais, aurait proposé trente-six mois. Ce délai, estime-t-on cependant, doit être un moyen terme entre la nécessité de réussir la réintégration des soldats cubains dans leur pays, où la conjoncture économique est difficile, et la méfiance de Pretoria pour qui cette présence, même dans le nord de l'Angiola, constitue une *« épée de Damoclès »*.

L'Angola, pour qui la sécurité intérieure est également un souci prioritaire, a soulevé le problème de l'aide apportée par Washington à l'UNITA. Cette question est directement liée à celle du retrait des forces cubaines, estiment les délégués angolais, qui rappellent que les troupes cubaines ont été *« appelées par Luanda pour assurer sa sécurité »*. Les Etats-Unis, au contraire, *estiment qu'il n'y a pas de lien entre* ces deux questions. Le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, M. Chester Crocker, avait rappelé à Washington que l'aide de son pays à l'UNITA ne cesserait que si Moscou en faisait de même vis-à-vis de l'Angola.

La « suspension » de la conférence de Brazzaville a pour conséquence de reporter la date du 1ᵉʳ septembre fixée lors de la réunion quadripartite de Genève (du 2 au 5 août) pour que l'Angola propose un calendrier de retrait des forces cubaines de son territoire. Dès le premier jour de la réunion de Brazzaville, cependant, le chef de la délégation sud-africaine, M. Peter Neil Van Heerden avait laissé entendre que cette date était négociable.

Proche-Orient

Le Conseil national palestinien ne se réunira pas avant octobre

TUNIS
de notre correspondant

Le Conseil national palestinien (CNP), qui doit arrêter les choix politiques de l'OLP après le désengagement du roi Hussein de Cisjordanie, n'aura pas lieu avant le mois d'octobre et peut-être même seulement en novembre, estiment les milieux palestiniens de Tunis. M. Salah Khalaf (Abou Iyad), l'adjoint de M. Yasser Arafat, manifeste un peu plus de prudence dans ses prévisions mais admet que les assises du CNP se tiendront *« très probablement après le mois de septembre »*. Début août, le CNP, réuni à Bagdad, avait décidé de convoquer une session extraordinaire *« dans un délai d'un mois »*.

Ce report, nous a déclaré Abou Iyad *« permettra de plus amples concertations interpalestiniennes et d'approfondir les consultations avec les pays frères et amis »*.

Des concertations entre les différents *mouvements* de l'OLP *ont* lieu depuis plusieurs jours à Tunis, où se trouvent, outre la plupart des membres du comité exécutif, dont le représentant du Parti communiste, M. Souleimane Nedjab, les secrétaires généraux du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) et du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), MM. Nayef Hawatmeh et Georges Habache.

Dans une seconde phase, d'autres concertations doivent avoir lieu à Tripoli avec les organisations palestiniennes prosyriennes mais non membres de la centrale : la Saïka, le FPLP-Commandement général d'Ahmd Jebril et les dissidents du Fath d'Abou Moussa, qui sont les hôtes du colonel Kadhafi. Celui-ci avait rêvé, semble-t-il, que le débat général entre tous les mouvements palestiniens ait lieu chez lui. Les milieux palestiniens de Tunis ne se font apparemment aucune illusion, les factions extrémistes ayant déjà manifesté publiquement leur opposition aussi bien à la formation d'un gouvernement provisoire en exil qu'à la création d'un Etat indépendant sur la base de la résolution 1981 de l'ONU (qui prévoyait en 1947 le partage de la Palestine en deux Etats, un arabe et un juif).

Reste à fixer la date exacte des assises du CNP, mais aussi le lieu où elles se dérouleront. Algériens et Tunisiens se sont offerts pour les abriter, confirment les Palestiniens. Il semble que les dirigeants tunisiens insistent tout particulièrement auprès de leurs hôtes. Ce serait pour eux une façon de gommer en quelque sorte le douloureux épisode de l'assassinat, *en avril*, dans la banlieue de Tunis, du leader palestinien Abou Jihad.

Dans l'entourage des dirigeants de l'OLP, on se montre assez enclin à leur donner satisfaction, d'abord parce que la Tunisie a été l'un des rares pays arabes à s'offrir pour recevoir leur quartier général après son évacuation de Beyrouth en 1982, ensuite – et ces six dernières années l'ont démontré – parce qu'ils sont assurés de n'y être soumis à aucune pression politique.

MICHEL DEURÉ.

Dans les territoires occupés

« Comités de choc » contre « collaborateurs »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Longtemps, ils furent craints dans la population palestinienne, rarement respectés et souvent méprisés pour les privilèges dont ils disposent : port d'armes autorisé, accès sans pareil à l'administration israélienne et, argument suprême, pouvoir d'*« arranger »* bien des problèmes avec la police. Mais, s'ils n'étaient pas aimés, les Palestiniens collaborant avec les autorités israéliennes dans les territoires occupés – qu'ils aient pignon sur rue ou qu'ils soient clandestins – avaient, jusqu'à présent, opéré dans une relative sécurité.

Le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza est, semble-t-il, en train de mettre un terme à cette situation. Depuis quelques jours, les *« collaborateurs »*, ou ceux qui passent pour tels, sont la cible des *« comités de choc »* opérant dans les territoires. En une semaine, cinq d'entre eux ont été attaqués dans des circonstances assez exceptionnelles.

Le dimanche 28 août, la police a retrouvé le corps d'un Palestinien d'Hébron (sud de la Cisjordanie), ficelé à un pylône haute tension à l'aide de câbles électriques. L'homme avait été battu à mort la veille ; selon des sources palestiniennes, il aurait été un informateur des autorités : ce que la police dément catégoriquement.

Dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 août, un autre Palestinien, celui-ci originaire de Yata (près d'Hébron) avait été tué à coups de hache par une trentaine d'habitants du village. La même semaine, au moins trois autres collaborateurs (un à Gaza, deux autres en Cisjordanie) ont été pris à partie et n'ont parfois échappé à *la mort que grâce à l'intervention* de la police ou de voisins.

Régulièrement, les communiqués de la Direction unifiée du soulèvement, qui détaille le programme des actions à entreprendre, appellent à consacrer une ou deux journées à la lutte contre les collaborateurs ; çà et là, les autorités ont dû assurer une protection spéciale – gardes du corps, parfois policiers – à certains Palestiniens notoirement connus pour travailler avec les services de sécurité. Si les policiers palestiniens en tant que tels ont rarement été visés, beaucoup ont démissionné ou été forcés à la démission – même si depuis quelques mois certains ont repris du service.

Ces opérations ont, apparemment, d'abord valeur de dissuasion. Elles viseraient à démanteler ou à rendre inefficace le réseau d'informateurs et d'agents de sécurité clandestins palestiniens implanté, *depuis 1967*, par les services secrets israéliens dans les territoires.

Par ailleurs, le week-end a été marqué par de fréquents accrochages avec l'armée : une dizaine de Palestiniens ont été blessés par balles. Samedi, un Palestinien de quatorze ans a succombé à une blessure à la tête reçue quelques jours auparavant. Accusés d'acheminer des fonds de l'OLP, un journal et une association de *bienfaisance ont été fermés à Jérusalem. Le couvre-feu a* de nouveau été imposé sur un large secteur des territoires, bloquant à domicile quelque cent quatre-vingt mille personnes (à Naplouse, dans la région de Bethléem et dans la bande de Gaza).

ALAIN FRACHON.

La recherche d'un règlement entre l'Iran et l'Irak

Le problème du Chatt-Al-Arab entrave le progrès des négociations de Genève

La « pause de réflexion » de samedi n'a pas arrangé les choses. Les négociations de Genève entre l'Iran et l'Irak ont repris, le dimanche 28 août, dans un climat tendu, alors qu'à Téhéran le vice-ministre *iranien des affaires étrangères,* Javad Mansouri, accusait l'Irak de *« saboter »* les discussions en revendiquant la souveraineté sur le fleuve Chatt-Al-Arab. De ce fait, a-t-il ajouté, les discussions *« pourraient traîner des années »*. Rappelant le fond du débat, M. Mansouri a réaffirmé que le traité d'Alger de 1975 définissant la frontière entre les deux pays restait valide et que l'Irak avait accepté en signant ce document que la frontière passe au milieu du fleuve en échange de l'engagement iranien de cesser tout soutien aux rebelles kurdes irakiens.

Cette déclaration va à l'encontre de celle faite à la radio de Bagdad par l'ancien négociateur irakien de l'accord d'Alger, M. Saadoun Hammadi, actuellement secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui a affirmé que l'accord d'Alger, fixant la frontière entre l'Iran et l'Irak sur la ligne de plus grande profondeur des eaux du Chatt-Al-Arab *« n'existe plus »*. Pour M. Hammadi, *« il est clair que l'Iran a violé cet accord »* il y a huit ans en *« s'ingérant dans les affaires intérieures de l'Irak »*, *« en menaçant sa sécurité »* et en refusant de restituer certains territoires irakiens occupés du temps du chah, *« ce qui a obligé l'Irak à annuler cet accord »*, le 17 septembre 1980, soit cinq jours avant l'entrée des troupes irakiennes en Iran

« Le déblaiement du fleuve »

Répondant apparemment à M. Hammadi, le ministre des affaires étrangères iranien, M. Ali Akbar Velayati, a déclaré dimanche à Genève que l'accord d'Alger ne pouvait être remis en cause unilatéralement par Bagdad. Citant l'article 5 de cet accord, il a affirmé que ce document *« ne peut être abrogé par une décision unilatérale d'une des parties »*. L'article 5 du traité prévoit, en effet, que le *« tracé des frontières terrestres et fluviales »* – établies par cet accord – *« est intangible, permanent et définitif »*. L'article 6 précise, en outre, que, en cas de désaccord, les différends devront être résolus au moyen de négociations bilatérales ou grâce aux bons offices d'une tierce puissance amie, ou l'arbitrage de la Cour internationale de justice.

Samedi soir, M. Velayati avait estimé dans une interview diffusée sur Antenne 2 que l'Irak essayait *« de mettre en avant de nouvelles conditions préalables au plan de paix prévu par les Nations unies et parlait maintenant du déblaiement du fleuve Chatt-Al-Arab »*. *« Nous ne sommes pas contre le déblaiement du fleuve qui est consigné dans le sixième paragraphe du troisième protocole du traité d'Alger »*, a-t-il dit en ajoutant : *« Mais, maintenant, nous devons parler du retrait des troupes sur les frontières internationalement reconnues, ensuite de l'échange des prisonniers de guerre, et finalement, en temps voulu, nous parlerons du nettoyage du Chatt-Al-Arab. »* Il a souligné que la résolution 598 prévoyait que, après le cessez-le-feu, le retrait des forces des deux parties devait s'effectuer sans retard. *« Tels sont la lettre et l'esprit de la résolution 598 »*, a-t-il souligné.

C'est apparemment ce qu'a voulu dire le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, qui s'est déclaré déçu dimanche, à Genève, du retard dans le retrait – prévu par la résolution 598 – des troupes iraniennes et irakiennes aux frontières internationales. *« Ce qui me déçoit,* a-t-il dit en quittant en fin de soirée le Palais des nations, où se déroulent ces négociations, *c'est que nous ne pouvons pas commencer le retrait des troupes aux termes de l'article 1 de la résolution 598. »* Cet article prévoit notamment un cessez-le-feu immédiat et un retrait *« sans délai de toutes les forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues »*. Il a ajouté : *« Nous nous trouvons devant une difficulté inattendue concernant l'application de l'article 1 de la résolution 598, et le délai que j'avais prévu n'a pas été accepté par les deux parties »*, a-t-il dit sans autre précision.

J. G.

Amériques

CHILI : après la levée de l'état d'urgence

La junte militaire s'apprête à désigner son candidat pour le plébiscite

Amorcée le 24 août, la levée de l'état d'urgence a été officiellement décrétée samedi 27 août par le gouvernement chilien. Cette décision précède la désignation, le 30 août, par la junte du candidat au plébiscite, qui devrait être le général Pinochet lui-même, pour un nouveau mandat expirant en 1997.

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

« Maintenant, au lieu de demander l'autorisation de manifester dans les rues de Santiago au général responsable de la zone en état d'urgence, nous la demandons à l'autorité régionale, exercée aussi par un militaire. » Ce commentaire caustique du dirigeant socialiste Ricardo Lagos traduit assez bien le sentiment de nombre de ses compatriotes, qui n'ont été ni surpris ni émus par la levée des états d'exception.

La mesure prise le 24 août était attendue, car il en allait de la crédibilité du plébiscite présidentiel prévu pour octobre. Cependant, ses effets sont encore incertains : est-ce la fin de l'exil pour les quelques centaines d'opposants encore frappés par une mesure d'interdiction de séjour ? Est-ce l'annonce d'une véritable libéralisation de la vie publique, permettant une participation équitable à la campagne électorale des partisans du « oui » et de ceux du « non » ?

Sceptiques, les partis d'opposition entendent tester rapidement le gouvernement, en réitérant leur demande d'autorisation de manifester dans le centre de la capitale, qui leur a été refusée quelques jours avant la suppression de l'état d'urgence. *« Nous aurons un avant-goût de la sincérité du régime le 30 août »*, commente-t-on à gauche. Les opposants appellent à manifester ce jour-là à deux pas du palais présidentiel, pendant que les commandants en chef seront réunis pour désigner le candidat. Comme les partisans du régime ont eux aussi l'intention de se rassembler pour exprimer leur appui au « nominado », la journée devrait être des plus chaudes...

La désignation du candidat marquera en tout cas la fin du suspens entretenu, souvent à coups d'artifices racoleurs, dans les médias et les milieux politiques. Les commandants en chef pourraient-ils ne pas désigner le général Pinochet ? La question semble incongrue, tant est grande la pression de ses partisans, de ses ministres et des généraux de l'armée de terre, qui ne cessent de répéter que le président de la République est le seul postulant possible. Mais des rumeurs, dues autant à la désinformation délibérée qu'au désir sincère de voir les Chiliens se réconcilier, ont fait état de candidats alternatifs, qui pourraient rassembler sur leur nom plus de suffrages que le chef de l'Etat.

Le doute a été ravivé, à quelques semaines de la réunion de la junte, par une déclaration de la conférence épiscopale qui appelle de ses vœux la désignation d'un candidat du consensus. Trop tard, s'empressent de répondre les partisans du régime. La mésaventure du Parti national (droite traditionnelle), qui avait fait de la recherche d'un tel candidat son cheval de bataille, leur donne apparemment raison. En effet, constatant la vanité de leurs efforts et contraints de se prononcer sur leur vote au cas où le général Pinochet serait désigné candidat, les « nationaux » se sont divisés dans un climat de violences verbales et physiques. Dans les milieux gouvernementaux, on se gausse de ces champions de la *« sortie consensuelle »* qui en sont finalement venus aux mains à l'heure de la décision.

La conquête des indécis

Le 30 août marquera aussi le coup d'envoi de la campagne officielle. Les représentants des deux options auront droit au même temps à la télévision. *« Mais en dehors des espaces officiels, les chaînes réserveront-elles un traitement impartial au pouvoir et à l'opposition ? »* s'inquiètent les partisans du non, qui reconnaissent toutefois un progrès dans le domaine de l'information télévisée, puisque, depuis plusieurs mois, sont retransmis des débats auxquels participent des représentants des partis d'opposition légalisés (démocrate-chrétien, radical, humaniste, Parti pour la démocratie).

La campagne réelle, bien sûr, a été lancée il y a belle lurette, mais les manifestations des uns et des autres n'ont jusqu'à présent suscité qu'un intérêt distant. Certes, plus de sept millions de Chiliens, sur un potentiel d'un peu plus de huit millions, se sont inscrits sur les listes électorales, ce qui constitue un record dans l'histoire du pays. Mais, selon les sondages, un bon tiers des électeurs doutent de la transparence de l'acte électoral et ne croient pas que le général Pinochet accepterait une défaite éventuelle.

L'opposition a en sa faveur la convergence tactique de forces allant de l'extrême gauche à la droite démocratique, qui se sont toutes prononcées pour le non. Mais cette unité n'est qu'apparente : les communistes et une partie de la gauche, favorables à un *« non de rupture jusqu'à la victoire »*, estiment qu'un affrontement violent avec le régime est inévitable, alors que le centre et la gauche modérée dénoncent cette politique qu'ils jugent susceptible d'effrayer les électeurs indécis. Le gouvernement ne se prive d'ailleurs pas d'agiter le spectre du régime de l'Unité populaire et prédit un chaos généralisé si le non triomphait. La conquête de ces électeurs indécis sera d'ailleurs le principal enjeu de la joute préélectorale des semaines à venir. Les sondages accordent un avantage important au non, surtout à Santiago et dans les grandes villes, mais révèlent que 15 % à 20 % de Chiliens sont encore hésitants. Le moindre faux pas, le moindre dérapage pourraient donc être fatals à l'un ou l'autre camp.

Enfin, le 30 août, les forces armées devraient prendre leur dernière grande décision institutionnelle, car conformément aux dispositions transitoires de la Constitution, elles rentreront dans leurs casernes en 1990, date à laquelle un Congrès élu remplacera la junte législative dirigée par les commandants en chef. Si, selon toute probabilité, le général Pinochet, qui participera à la réunion en sa qualité de commandant en chef de l'armée de terre, est proclamé candidat par l'amiral Merino, le général Matthei (aviation) et le général Stange (carabiniers), ce sera l'aboutissement d'une longue campagne de persuasion du chef de l'Etat en direction de ses pairs.

Jusqu'à ces derniers mois, les trois commandants en chef affichaient publiquement leur préférence pour *« un candidat civil, d'une cinquantaine d'années, et de centre-droit »*, comme l'avait dépeint, un jour, l'amiral Merino. Mais la marine et l'aviation finirent par admettre que le général Pinochet pourrait faire un candidat acceptable s'il renonçait au commandement de l'armée de terre. Avant ou après le plébiscite ? La Constitution est muette à ce sujet, mais le chef de l'État a fait savoir qu'il ne se sentait nullement obligé de renoncer à sa charge avant l'échéance électorale.

Le poids de l'armée de terre

Qu'est-ce qui aura fait évoluer les commandants, malgré les sondages peu encourageants pour le candidat Pinochet ? Sans doute la persistance des clivages politiques traditionnels, qui ont empêché les partis de formuler une proposition alternative aux forces armées. Des pressions malignes aussi, comme la campagne de rumeurs savamment orchestrée il y a un an contre le général Matthei, et qui mettait en cause sa vie privée. A en croire les opposants, la mystérieuse vague d'attentats criminels dirigés en mai et juin contre les carabiniers aurait eu pour objet de créer un climat d'insécurité au sein du corps policier, afin qu'il penche en faveur d'une candidature « sécuritaire ». Le général Stange, moins facile à convaincre que ses collègues, a cependant déclaré il y a quelques jours qu'il n'avait pas encore arrêté sa décision.

Mais surtout, les trois armes devront tenir compte du poids de l'armée de terre, dont la volonté l'a jusqu'à présent emporté. Véritable pilier du régime, dont les effectifs n'ont cessé de croître depuis le coup d'Etat de 1973 (ceux des carabiniers, au contraire, ont diminué), présente à tous les points névralgiques de l'administration publique et dans les conseils d'adminstration des grandes entreprises, elle est d'une fidélité à toute épreuve au général Pinochet. Celui-ci a su étouffer sans heurt les voix dissonantes et placer ses hommes liges en première ligne, tels le général Sinclair, vice-commandant en chef, qui passe pour l'éminence grise du régime, ou le général Valenzuela, qui tire les ficelles du pouvoir exécutif à partir du secrétariat à la présidence.

La Constitution garantit de toute manière aux militaires la possibilité d'exercer un contrôle institutionnel à travers le Conseil national de sécurité. Ainsi, c'est une conception radicalement nouvelle du rôle des forces armées qui a pris corps pendant les quinze dernières années, et que le général Pinochet a illustrée il y a peu en qualifiant de *« sans objet »* un arrêté du Conseil d'Etat stipulant que les militaires ne pouvaient pas intervenir dans la vie politique. *« Il y a fort longtemps que nous le faisons »*, fit remarquer le chef de l'Etat. On comprend alors M. Patricio Aylwin, président du Parti démocrate-chrétien, pour qui la Constitution actuelle établit *« un régime très présidentiel sous tutelle militaire permanente »*.

GILLES BAUDIN.

● **SURINAME : accord avec la France sur les réfugiés.** — Le Suriname, la France et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont signé, jeudi 25 août à Paramaribo, un accord sur le rapatriement volontaire de 9 000 Surinamiens réfugiés en Guyane française, depuis 1986 et 1987, pour échapper aux combats entre l'armée et les rebelles de Ronny Brunswijk. Le HCR a été chargé de rechercher une aide financière et technique internationale, le Suriname ne devant pas supporter seul de coût du rapatriement. — *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : le 25e anniversaire du grand discours de Martin Luther King

Le « rêve » du pasteur assassiné a fourni un bel argument électoral à M. Dukakis

WASHINGTON
de notre correspondant

Les plus beaux rêves ne gagnent apparemment pas à être trop ressassés, ni les plus beaux discours à être trop commémorés. Il y a vingt-cinq ans, le pasteur Martin Luther King prononçait, à Washington, son plus célèbre discours pour l'égalité raciale, il « rêvait » à voix haute et devant deux cent mille personnes d'une Amérique où *« les enfants ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau »*. Un long chant d'espoir et de détermination, scandé de ce refrain *Je fais un rêve* qui appartient désormais à la mémoire collective des citoyens des Etats-Unis, un discours d'anthologie et une page d'histoire.

Pourtant, samedi 27 août, ni l'émotion, ni la foule attendue n'étaient vraiment au rendez-vous. Quelques dizaines de milliers de personnes étaient tout de même venues faire un tour du côté du mémorial d'Abraham Lincoln, s'asseoir sur l'herbe de part et d'autre du bassin où se réfléchit la perspective monumentale de Washington, transpirer sous une chaleur écrasante en écoutant une succession de discours de circonstance. Une assistance d'ailleurs beaucoup plus blanche que noire, avec une très forte proportion de « militants » radicaux, ou parfois simplement égarés dans une effarante confusion mentale. *« SIDA-Reagan, juifs-Hitler »*, proclamait ainsi une grande pancarte : il s'agissait, à en croire ceux qui la brandissaient, d'établir un parallèle entre deux sortes de « victimes » et deux sortes d'oppresseurs...

« Où est George ? »

Plus sérieusement, à la tribune, les orateurs développaient à peu près tous le même thème : le « rêve » de Martin Luther King (qui fut assassiné cinq ans après ce fameux discours) s'est, en un sens, réalisé — les Noirs, aujourd'hui, n'ont plus peur de voter, y compris dans l'Alabama ou le Mississippi, et ils peuvent descendre dans n'importe quel hôtel — s'ils en ont les moyens. Mais ils restent, pour la plupart, opprimés parce que pauvres, marginaux, voués aux quartiers sordides, au chômage et à la drogue.

Il faut donc passer à une autre étape de cette longue marche, *« encaisser ce chèque sans provision »* établi au cours des années 60, après les grandes batailles pour les droits civiques. La veuve du docteur King, Mme Coretta Scott King — (qu'on avait vue récemment aux côtés de Mme Barbara Bush à la tribune d'honneur de la convention républicaine) — est venue dire que *« ce rêve d'être libéré de la pauvreté, du racisme, de la guerre et de la violence n'est pas une utopie »*.

Le pasteur Jesse Jackson, qui aujourd'hui peut faire figure d'héritier spirituel, de successeur de Martin Luther King, était bien sûr là lui aussi, et il en a profité pour tirer à boulets rouges contre l'administration Reagan, présentée comme rétrograde, insensible aux préoccupations des Noirs : des propos d'autant plus faciles à tenir que le vice-président George Bush avait choisi de ne pas venir, laissant à son rival démocrate Michael Dukakis le champ libre.

M. Dukakis n'a pas manqué l'occasion, adaptant aux circonstances son classique discours de campagne pour apparaître comme un homme résolu à continuer sur la voie tracée par Martin Luther King.

L'absence du candidat républicain peut sembler incompréhensible, surtout de la part d'un homme qui a fait des efforts remarqués en direction de l'électorat de couleur, mais qui aurait encore beaucoup à faire pour devenir « crédible » en ce domaine, tant l'image de son parti est mauvaise auprès de l'écrasante majorité des Noirs. M. Bush s'est contenté d'envoyer un message pour expliquer, en substance, que bien des progrès avaient été réalisés, mais qu'ils étaient fragiles, et qu'il fallait aller au-delà.

Le message n'a pas été lu à l'assistance, qui a scandé *« Où est George ? »*, — en écho au refrain ironique entonné par les démocrates lors de leur convention d'Atlanta.

De toute évidence, « George » et ses conseillers n'ont pas voulu courir le risque de se faire huer — un risque très réel devant un public aussi partisan. On aurait pu « rêver » d'une attitude plus courageuse, — mais la maigre réussite de cette journée a sans doute conforté le camp Bush dans l'idée qu'il avait bien fait de s'abstenir.

JAN KRAUZE.

● **L'ancien président Delvalle s'est rendu à Miami.** — L'ancien président Eric Delvalle, chassé du Panama en février dernier par le chef des forces armées Manuel Antonio Noriega, est sorti, le samedi 27 août, de six mois de clandestinité en gagnant Miami à bord d'un avion militaire américain. M. Delvalle effectue à Miami une visite à caractère personnel et sera de retour au Panama dans les prochains jours, a fait savoir son ambassadeur à Washington M. Juan Sosa, en démentant que l'ancien président s'établirait aux Etats-Unis. M. Delvalle se *« consacre à l'instauration de la démocratie au Panama »*, a déclaré l'ambassadeur. — *(Reuter.)*

Asie

BIRMANIE

Le régime semble perdre progressivement le contrôle du pays

La situation ne cesse de se détériorer en Birmanie, où la radio officielle a reconnu, le dimanche 28 août, que le gouvernement avait perdu le contrôle d'une ville importante. Une *« administration autonome »* a en effet été mise en place à Monywa, après la fuite des responsables du parti unique. A Mandalay, deuxième ville du pays, *« des centaines de milliers de personnes »*, de l'aveu de la radio, sont descendues dans la rue, tandis qu'à Sagaing des manifestants s'emparaient d'un poste de police. De nouvelles manifestations ont eu lieu ce lundi à Rangoun, tandis que le police a ouvert le feu sur la foule à Magwe, faisant au moins six morts.

On indique, de source diplomatique, que Mandalay est administrée depuis quinze jours par une coalition de bonzes, d'étudiants et de salariés, tandis que des moines bouddhistes ont pris le contrôle d'autres localités. Les nouvelles autorités de fait ont instauré une justice parfois sommaire pour venir à bout d'une recrudescence de la criminalité et des pillages.

Douze personnes, dont six prisonniers *mutinés, ont été tuées pendant* les cinq derniers jours, au cours d'affrontements sporadiques, a annoncé lundi la radio officielle. Selon Radio-Rangoun, deux détenus de la prison de Mandalay ont été abattus samedi par leurs gardiens au cours d'une mutinerie. Ils avaient, toujours selon la radio, *« saccagé leurs cellules et s'étaient armés de bâtons »*. Quatre autres détenus ont été tués dans la nuit de mercredi à jeudi dans la prison de Bassein (100 kilomètres à l'ouest de Rangoun), au cours de l'évasion de cent trente prisonniers.

Selon le correspondant du *Times* de Londres à Bangkok, le régime aux abois a relâché de nombreux criminels dans l'espoir de susciter une situation de violence et de chaos dont l'armée pourrait profiter. Des agents provocateurs se seraient mêlés aux manifestations pour se livrer à des actes de violence. En outre, des manifestants affirment avoir intercepté une dizaine d'*« agents secrets »* qui auraient été chargés d'assassiner une personnalité de l'opposition, Mme Aung San Suu Kyi.

Cette dernière a pris à nouveau la parole à Rangoun samedi pour mettre en garde le parti unique contre toute velléité de s'opposer à l'instauration du multipartisme. *« Les gens ne font plus confiance à ce gouvernement ; donc je crois qu'il faut un gouvernement provisoire »*, a-t-elle ajouté. De son côté, l'ancien général Aung Gyi a déclaré dimanche : *« Nous sommes au bord de l'anarchie. La situation est presque hors de contrôle. Il sera bientôt trop tard. Le gouvernement doit agir vite pour donner la démocratie au peuple »*.

Samedi, le général Tin U, ancien ministre de la défense limogé en 1976 par le général Ne Win, s'est adressé à une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes pour réclamer le départ du parti unique et l'instauration d'un gouvernement intérimaire non partisan, auquel il serait prêt à participer. Il a été rejoint par le capitaine Win Thein, qui avait mené une tentative de putsch en 1976. Un général et quatorze colonels à la retraite ont également demandé ces derniers jours la formation d'un gouvernement intérimaire, ce qui montre que l'armée est profondément divisée.

Dimanche, des dizaines de milliers de manifestants ont assisté à Rangoun à la création d'une nouvelle association des étudiants. L'un des premiers gestes du général Ne Win lors de son arrivée au pouvoir en 1962 avait été d'interdire cette association et d'en raser le siège.

Pendant ce temps, la grève générale se poursuit dans tout le pays, depuis une semaine, paralysant les transports, les usines et les administrations. Les journaux ont cependant repris dimanche leur parution, après une interruption de trois jours. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

Les Chinois s'inquiètent du chaos régnant chez leur voisin méridional

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine est sortie de sa réserve pour exprimer, lundi 29 août, le souhait que la situation en Birmanie se calme *« rapidement, de façon que le peuple birman puisse se consacrer à la construction économique nationale et à l'amélioration de son niveau de vie »*. Ce commentaire prudent, mais qui traduit l'inquiétude des Chinois devant le chaos régnant chez leur voisin méridional, figure en conclusion d'un récit factuel de la crise birmane publié par *Pékin Information*. Le ministère des affaires étrangères chinois s'est jusque-là abstenu de répondre aux questions de la presse étrangère sur les rebondissements de la crise à Rangoun.

La Chine considère la Birmanie, dont elle est séparée par une frontière terrestre de plus de 1 000 kilomètres, comme un de ses plus proches alliés, en dépit de son soutien passé à l'insurrection communiste locale. L'agence Chine nouvelle et son homologue soviétique Tass sont les seuls organes de presse autorisés à envoyer leurs propres correspondants à Rangoun. Celui de Pékin a rendu compte en détail de la crise dans des articles repris par la presse chinoise et qui témoignent d'un rare degré d'ouverture, compte tenu des répercussions que les derniers développements pourraient avoir en Chine.

Dimanche, le *Quotidien du peuple* exposait ainsi sous sa plume les exigences des Birmans de voir le *régime de parti unique remplacé par* le multipartisme, sans même avoir recours à un référendum : *« Les manifestants pensent que ce n'est pas la peine d'organiser une telle consultation, puisque les intentions de la population sont claires : restaurer la démocratie et le multipartisme. »* Le journaliste chinois s'est aussi fait l'écho de l'opinion d'observateurs qui pensent que le régime birman *« n'a plus d'autre choix »*, pour éviter une détérioration accrue de la situation, que de procéder à des élections auxquelles, comme l'a laissé entendre le président Maung Maung, les hauts dirigeants ne seraient pas autorisés à se présenter.

Pour des raisons évidentes, le *Quotidien du peuple* s'est seulement abstenu de relever que c'est la première fois qu'un régime de parti unique se présentant comme socialiste en arrivait à de telles perspectives. Il n'est pas certain, pourtant, que cet aspect des choses passe inaperçu auprès de ceux qui, en Chine, commencent à discuter ouvertement des avantages réciproques du multipartisme et de la *« dictature démocratique du peuple »*, officiellement en vigueur ici.

FRANCIS DERON.

● **SRI-LANKA : vingt-cinq morts.** – Vingt-cinq personnes ont été tuées lors d'affrontements avec les séparatistes tamouls dans le nord *du pays, les 27 et 28 août, selon des* sources officielles à Colombo. Un officier indien et onze Cinghalais ont été victimes de violences perpétrées par le groupe séparatiste des Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (LTTE). – *(AFP.)*

MALAISIE

Sévère défaite pour le premier ministre lors d'une élection partielle

KUALA-LUMPUR
correspondance

Pour le premier ministre, M. Mahathir Mohamad, le coup est dur. Au cours d'une élection partielle qui s'est déroulée jeudi 25 août à Johore-Baru, capitale de l'Etat du Johore, le candidat du gouvernement a été écrasé par son concurrent.

Datuk Shahrir Samad, ancien ministre des affaires sociales, avait, il y a quelques semaines, démissionné de son siège pour se représenter comme candidat indépendant. Il voulait avant tout tester la popularité du premier ministre, jugé trop autoritaire par nombre de citoyens. Datuk Shahrir, qui a bénéficié de l'appui du Tunku Abdul Rahman, le père de l'indépendance de la Malaisie, a reçu 23 581 des 37 094 suffrages exprimés. Le candidat du pouvoir, M. Masud Abdul Rahman, un ancien instituteur qui comptait sur sa connaissance du mandarin pour séduire l'électorat d'origine chinoise, n'a recueilli que 10 968 voix, le reste allant au candidat du petit Parti socialiste local.

Cette élection, qui a pris des proportions d'affaire d'Etat, est la conséquence directe de la mise en question de la légalité du principal parti du pays, l'Organisation nationale de l'*Union malaise (UMNO)*, traditionnel représentant de la majorité malaise. Pilier du Front national, la coalition au pouvoir depuis l'indépendance, l'UMNO avait été déclarée illégale en février dernier (*le Monde* du 3 août). Les élections à la présidence du parti, en avril 1987, avaient illustré la fragilité de la position du premier ministre, le Dr Mahathir étant réélu avec seulement 51 % des voix. Ses adversaires avaient décidé de porter devant la justice la question de la validité du scrutin, certaines branches de l'UMNO n'ayant pas été enregistrées en accord avec la loi. En février dernier, les juges décidaient que c'était le parti tout entier qui était frappé d'illégalité. Le premier ministre mit très vite sur pied une nouvelle UMNO, l'UMNO « Baru ».

Au début d'août, le premier ministre avait eu la satisfaction de voir la Cour suprême rejeter l'appel de membres de l'ancienne UMNO qui contestaient la légalité du nouveau parti. C'est cette UMNO « Baru » qui vient d'être battu à Johore. La victoire de Datuk Shahrir représente une mise en garde sérieuse pour la coalition au pouvoir. *« Si les électeurs rejettent le Front national ici à Johore, ils peuvent le faire ailleurs »*, avait déclaré Datuk Shahrir au cours de sa campagne.

Quelques jours avant le scrutin, le gouvernement, conscient de la fragilité de son candidat, avait tenté d'en minimiser la signification. Depuis jeudi, M. Mahathir affirme que l'élection de Johore, qui s'est déroulée sans le moindre incident, est bien la preuve qu'il n'est pas le dictateur que dénoncent ses adversaires. *« La démocratie est toujours en vie »*, a-t-il déclaré samedi.

Mais la victoire du candidat indépendant encourage déjà les dissidents de l'ancienne UMNO à provoquer d'autres élections partielles. Dans l'entourage du premier ministre, on songe à introduire un amendement à la Constitution qui découragerait ce genre de scrutin.

JACQUES BEKAERT.

CHINE : la visite de M. Takeshita

M. Deng Xiaoping souhaite un « nouveau type de relations » entre Pékin et Tokyo

PÉKIN
de notre correspondant

La visite sans surprise du premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, en Chine a confirmé une volonté commune de tirer un trait, provisoirement en tout cas, sur les contentieux qui ont assombri les relations des deux pays du temps de M. Nakasone. Ce dernier a été le seul des récents chefs de gouvernement nippons auquel les Chinois n'ont pas rendu hommage en passant en revue, avec M. Takeshita, l'historique du rapprochement sino-japonais.

M. Deng Xiaoping, qui avait interrompu ses vacances pour saluer, tout bronzé, vendredi 26 août, le chef du gouvernement japonais, a proclamé la nécessité d'un *« nouveau type de relations fondées sur la confiance mutuelle »* entre Pékin et Tokyo. M. Takeshita a promis des efforts accrus de Tokyo pour le développement de la coopération dans tous les domaines, insistant sur le fait qu'il y allait de l'intérêt *« non seulement des deux pays, mais de l'Asie et du monde entier »*.

Il a entrepris, samedi, une tournée en province dont l'itinéraire met l'accent sur l'héritage culturel commun à la Chine et au Japon : le grand sanctuaire bouddhique de Dunhuang sur la route de la soie et l'ancienne capitale de Xian, où fut enterré le fondateur de l'empire chinois. Si le rêve de Pékin est de voir un vingt et unième siècle qui soit un « siècle chinois », M. Takeshita a rappelé, discrètement mais clairement, qu'il risque fort, pour cette partie du monde, d'être surtout à financement japonais. Chinois et Japonais ont d'ailleurs signé un accord en vertu duquel Tokyo accordera à Pékin 6 milliards de dollars de prêts à faible taux d'intérêt (*le Monde* du 25 août).

F. D.

Diplomatie

La reprise de la CSCE à Vienne

La dernière phase ?

Les ambassadeurs des trente-cinq pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (tous les pays européens, à l'exception de l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) ont repris leurs travaux, le lundi 29 août à Vienne, après ne s'être accordé que trois semaines de pause. C'est à la demande conjointe de MM. Roland Dumas et Hans-Dietrich Gensher, qui étaient intervenus l'un et l'autre devant la CSCE le 1er juillet dernier, que les négociateurs de Vienne ont accepté d'abréger leurs vacances. Les chefs des diplomaties ouest-allemande et française n'ont cessé, lors de leurs divers contacts cet été, de plaider pour une conclusion rapide de la Conférence qui s'était ouverte à Vienne à la fin de l'année 1986. Le thème a été notamment évoqué par M. Gensher à Moscou, fin juillet, et par M. Roland Dumas lors de récents entretiens avec plusieurs de ses partenaires européens dont M. Giulio Andreotti et Sir Geoffrey Howe.

Le document final, sur lequel travaillent les délégués à Vienne, s'inscrit dans le processus engagé à Helsinki en 1975 et porte sur trois domaines. Le premier est relatif aux droits de l'homme : il s'agit d'aller au-delà des principes contenus dans l'Acte final d'Helsinki par des textes *plus précis* qui garantiraient un meilleur respect des droits et libertés fondamentaux et instaureraient entre les trente-cinq pays un processus de suivi. Dans le domaine économique diverses propositions sont sur la table, qui portent notamment sur les règles de la compensation en matière commerciale et qui ont pour objet d'améliorer la coopération entre les Etats européens. Enfin, dans le domaine de la sécurité, le document final de Vienne devrait, entre autres, donner mandat aux seize pays de l'OTAN et aux sept du pacte de Varsovie pour ouvrir des négociations sur les armes conventionnelles visant *« à l'équilibre et à la stabilité de l'Atlantique à l'Oural »*.

Les trente-cinq ont entre les mains un document de compromis élaboré à la fin du printemps par les neutres et non-alignés. La France et la RFA estiment qu'il s'agit là d'une bonne base de compromis et, particulièrement soucieuses de voir s'ouvrir au plus vite une nouvelle *négociation sur le désarmement* conventionnel, souhaitent que l'on en finisse rapidement. On se dit, à Paris et à Bonn, que l'absence de conclusion à la veille de l'élection de novembre aux Etats-Unis retarderait la phase finale de la conférence de Vienne de plusieurs mois encore, le temps que se mette en place la nouvelle administration américaine.

Les obstacles qui subsistaient quant à la définition de mandat des futures négociations (surtout celui qui portait sur l'inclusion ou non des armes à double capacité, conventionnelle et nucléaire) ont été largement levés par les Soviétiques à la fin de la dernière session. Restent les différends sur des questions relatives aux droits de l'homme sur lesquelles s'opposent notamment les exigences américaines (les républicains veillent, en période électorale, à ne pas donner prise aux accusations de laxisme envers les pays socialistes) et les réticences de certains pays de l'Est, à commencer par la Roumanie, à souscrire de nouveaux engagements.

CLAIRE TRÉAN.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

L'aéroport de Kaboul attaqué par la résistance

La résistance a lancé, le samedi 27 août, contre l'aéroport de Kaboul, une attaque à la roquette *« sans précédent »* par son intensité, selon l'agence soviétique Tass, faisant quatre morts, dont deux soldats soviétiques. Les roquettes ont explosé à proximité des pistes et détruit un entrepôt soviétique. *« Samedi a été un jour « noir » pour beaucoup de familles de la capitale afghane »*, a ajouté Tass. Selon des sources diplomatiques occidentales, *une vingtaine de roquettes ont été* tirées, causant la fermeture temporaire de l'aéroport et détruisant un avion de transport.

D'autre part, après l'annonce, de source diplomatique, de la prise de la capitale provinciale de Bamyan, site historique situé à une centaine de kilomètres à l'ouest de Kaboul (*le Monde* du 27 août), le président afghan Najibullah a proposé samedi de proclamer *« zones de paix »* ou territoires neutres les provinces de Bamyan, du Nouristan et de Sar-I-Pul. Selon l'agence Tass, cette proclamation *« de zones neutres ou l'établissement d'un gouvernement de coalition est également envisagée dans plusieurs autres régions, ce qui est réalisable sur la base de la compréhension mutuelle et de pourparlers avec les groupes d'opposition, la population et les anciens »*. L'agence officielle Bakhtar a précisé que les troupes gouvernementales de la province de Bamyan *« s'étaient provisoirement redéployées »*. – *(AFP, Reuter.)*

Belgique

La police intervient contre une réunion d'extrême droite

Une trentaine de personnes, dont neuf Britanniques, ont été interpellées lors d'une réunion organisée par un groupuscule d'extrême droite belge, le samedi 27 août à Courtrai. Ces personnes ont été arrêtées en pleine rue alors qu'elles se faisaient photographier en tenue paramilitaire. Plusieurs contre-manifestants membres d'un comité anti-fasciste ont également été appréhendés.

La rencontre, appelée congrès Euroring, réunissait dans un local privé moins d'une centaine de participants venant de plusieurs pays européens, selon les organisateurs, le mouvement belge flamand ultranationaliste le Nationale Front. Le chef de ce groupuscule, Werner Van Steen, *a déclaré au cours d'une* conférence de presse qu'il avait demandé au président du Front national français, M. Jean-Marie Le Pen, de ne pas assister à l'Euroring *« parce qu'il est démocrate »* et que son parti est *« électoraliste »*. – *(AFP-Reuter.)*

Désarmement

Les trois premiers SS-20 détruits en URSS

L'Union soviétique a procédé, le dimanche 28 août, à la destruction par explosion des trois missiles SS-20 à Kapoustine-Yar, près de Volgograd.

Cette destruction intervient conformément à l'accord soviéto-américain sur l'élimination des missiles nucléaires intermédiaires (FNI), signé en décembre dernier à Washington. Elle s'est déroulée en présence de quelque cent cinquante journalistes soviétiques et étrangers, *de diplomates ainsi que des représentants* des Nations unies.

Plus de 600 missiles SS-20, soit 75 % du chiffre total de ces fusées détenues par l'URSS, seront détruits par la méthode de l'explosion à Kapoustine-Yar ; les 25 % restant le seront par la méthode du lancement dans l'espace depuis les polygones de Tchita, en Sibérie orientale, et de Kansk, en Sibérie occidentale, les missiles débarrassés auparavant de leurs têtes nucléaires, se désintègrent en retombant dans l'atmosphère.

La destruction des SS-20 à Kapoustine-Yar aura lieu à partir de *septembre le 15 et le 30 de chaque* mois pendant trois ans, à raison de *neuf exemplaires chaque mois*, a précisé Tass.

Les 22 premiers missiles intermédiaires de plus courte portée SS-12 avaient *été* détruits à Saryozek, au Kazakhstan (Asie centrale), le 1er août dernier.

Aux termes de l'accord de Washington, l'URSS devra détruire 826 missiles de moyenne portée et 926 de plus courte portée. Les Etats-Unis détruiront pour leur part 689 missiles de moyenne portée et 170 de plus courte portée. L'élimination des armes américaines commencera en septembre. – *(AFP.)*

● **Inspection soviétique en Sicile.** – Dix inspecteurs soviétiques se sont rendus, les 26 et 27 août, *sur la base de l'OTAN à Comiso* (Sicile), en application du traité soviéto-américain sur les missiles *nucléaires* intermédiaires (FNI). Relevant que le nombre de missiles Cruise à Comiso correspondait effectivement au chiffre fourni par les Américains, le chef de la mission a exprimé son optimisme, soulignant que l'*« on est en train d'entrer dans la phase de démantèlement concert des missiles »*. – *(AFP.)*

RDA

Six réfugiés quittent la représentation de la RFA à Berlin-Est sans visas pour l'Ouest

Six Allemands de l'Est, qui s'étaient réfugiés, le jeudi 25 août, dans les locaux de la représentation de la RFA à Berlin-Est pour obtenir des autorisations de voyage à l'Ouest, ont quitté le bâtiment, le dimanche 28 août, avec comme seule garantie des autorités de la RDA qu'ils ne seraient pas poursuivis. Celles-ci ne se sont pas engagées à leur accorder de permis de voyage.

Ces six personnes avaient réussi à pénétrer en deux groupes dans la représentation ouest-allemande, *pourtant étroitement surveillée par la* police est-allemande. Selon le quotidien ouest-berlinois *Berliner Morgenpost*, le chef de la représentation, M. Hans-Otto Braeutingam, faisait depuis pression pour que les six réfugiés acceptent de partir d'eux-mêmes. Les autorités est-allemandes refusaient d'accéder pour leur part à *leur exigence*, parlant de chantage, selon le journal.

La semaine dernière, seize personnes avaient fait une tentative semblable en s'installant durant trois jours dans la salle d'attente de l'ambassade de Grande-Bretagne, avant d'être *« mises à la porte »* par l'ambassadeur, a ajouté le *Berliner Morgenpost*, sans avoir été démenti.

En juin 1984, cinquante cinq Allemands de l'Est s'étaient réfugiés dans la représentation permanente de la RFA. Ils avaient pu quitter les lieux après avoir reçu des autorités est-allemandes l'assurance de ne pas être inquiétés. Par la suite, ils avaient *été autorisés à émigrer*. – *(AFP).*

Yougoslavie

Nouvelle manifestation en faveur des Serbes du Kosovo

Plus de vingt mille personnes, rassemblées sur la place centrale de Titov-Vrbas, dans la province autonome de Voïvodine, ont une nouvelle fois manifesté, le samedi 27 août, leur solidarité avec les Serbes et les Monténégrins vivant au Kosovo, ainsi *qu'avec la politique du Parti communiste serbe.*

La communauté serbo-monténégrine (environ cent cinquante mille personnes) du Kosovo, province autonome dépendant théoriquement de la Serbie et peuplée aujourd'hui à près de 90 % d'Albanais, se dit victime depuis de longues années de *« pressions nationalistes albanaises »* qui la forcent à un exode continu.

Conduite par le numéro un du Parti communiste serbe, M. Slobodan Milosevic, la direction du parti et de la République de Serbie a lancé, il y a quelques mois, une campagne énergique dans le but de normaliser la situation au Kosovo par le biais d'une réforme de la Constitution de Serbie qui restituerait à cette République ses prérogatives d'Etat sur les deux provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine. Il s'agissait de la cinquième manifestation de ce genre depuis le 6 juillet.

Les mots d'ordre lancés par les manifestants sont de plus en plus revendicatifs. Ainsi le discours d'un représentant du Kosovo, M. Milorad Radulovic, qui dépeignait la situation dans cette province comme *« pire que sous l'occupation de la dernière guerre »*, a été souvent interrompu aux cris de *« Nous voulons des armes »*, *« Donnez-nous des armes »*, *« Allons au Kosovo »*.

« Nous sommes dans une situation critique », a déclaré M. Radulovic, affirmant que seuls des réformes de la Constitution pourraient assurer à chacun en Serbie le respect de la constitutionnalité et de la légalité. Pressés par les autres Républiques yougoslaves de mettre un terme à ce mouvement qu'elles comparent à une véritable flambée de nationalisme *« proche du fascisme »*, les dirigeants de la fédération seront probablement amenés, lors du plénum du parti en septembre prochain, à prendre *définitivement position* sur ce problème. – *(AFP.)*

M. Michel Rocard propose la date du 6 novembre pour le référendum national sur la Nouvelle-Calédonie

Avant de quitter Nouméa, M. Michel Rocard a annoncé, dimanche 28 août, qu'il proposera officiellement au président de la République, lors du conseil des ministres du 5 octobre, que le référendum national sur la Nouvelle-Calédonie ait lieu le dimanche 6 novembre. Au cours de son voyage sur le territoire, le premier ministre a rendu public un premier train de trente-cinq mesures liées à la promotion mélanésienne et correspondant essentiellement au vœu exprimé par les dirigeants indépendantistes.

A Hienghène, où il a été reçu par M. Jean-Marie Tjibaou, maire du village et président du FLNKS, M. Rocard a souhaité que *« l'information soit le reflet de toutes les communautés »*. Il a annoncé que la chaîne publique Radio-France outre-mer (RFO) recruterait et formerait des Mélanésiens, qui pourraient ainsi accéder à une dizaine d'emplois de journaliste et de technicien. La CNCL, a également indiqué le premier ministre, sera saisie pour que le plan de fréquence des radios privées de Nouvelle-Calédonie soit *« réalisé rapidement et avec le souci de respecter l'équilibre géographique, politique et communautaire sur le territoire »* (*le Monde* daté 28-29 août).

A Canala, M. Rocard, évoquant l'épineux dossier de la justice qui avait soulevé dans un proche passé de si vives polémiques, a plaidé pour un rapprochement entre le monde mélanésien et les institutions judiciaires. Il a révélé que des sections détachées du tribunal de première instance de Nouméa seront installées à l'intérieur de la Grand-Terre et aux îles Loyauté. En outre, a-t-il ajouté, un recensement des étudiants mélanésiens pouvant accéder aux professions judiciaires a été entrepris en vue de leur assurer une formation accélérée.

L'impératif de la formation aura été finalement le grand leitmotiv de ce séjour. Revenant sur ce pari, le chef du gouvernement a rendu public un vaste programme de quatre mille *« jeunes stagiaires pour le développement »* chaque année, afin de participer à la réalisation de projets communaux, et de quatre cents cadres – *« principalement mélanésiens »* – qui accéderaient dans les dix années à venir à des responsabilités dans les secteurs de l'économie, de l'administration, de la communication et des services. L'ordre public ne restera pas en marge de cet effort de promotion : avant la fin de l'année, dix postes dans la police seront proposés à des jeunes Mélanésiens volontaires pour effectuer leur service national dans le corps, et trente emplois de gendarmes du « cadre outre-mer » seront créés, accroissant ainsi les effectifs de 50 %. D'une manière générale, M. Rocard a expliqué que des actions de formation et de recrutement de personnels mélanésiens vont être menées dans les services de la police et de la gendarmerie.

S'adressant aux maires de l'archipel, réunis dimanche après-midi à Nouméa, M. Rocard a mis l'accent sur l'importance du rôle des communes dans le processus d'apaisement : *« Rien ne se fera sans votre concours »*, a-t-il dit.

Dressant le bilan de l'action menée depuis la formation de son gouvernement, M. Rocard a notamment souligné : *« Je crois que, au-delà de l'émotion du dialogue renoué et de la réconciliation amorcée, il faut rester lucide. Personne n'est à l'abri d'un incident plus ou moins grave, du geste irresponsable et incontrôlé d'une personne isolée ou d'un provocateur. Criminel serait celui qui tirerait parti d'un tel incident pour revenir en arrière et mettre à bas ce qui a été entrepris par une si longue et si douloureuse patience ! »*

M. Rocard, qui devait être de retour à Paris lundi en début d'après-midi, a souligné que *« la Nouvelle-Calédonie ne sera pas un dossier que l'on referme une fois les pages les plus brûlantes tournées »*. Et il a exprimé son intention de revenir sur le territoire.

Un beau dimanche à Canala...

CANALA
de nos envoyés spéciaux

Au volant de son car, Gaëtan Dohouadée a le sourire. A côté, dans la cour de la gendarmerie, ce mini fortin qui surplombe le village, ses copains rient sous cape. Si on lui avait dit il y a quelques jours qu'il servirait de chauffeur à toutes les têtes galonnées de Nouvelle-Calédonie, lui qui est l'un des dirigeants du comité de lutte FLNKS de Canala ! Les généraux et autres officiers supérieurs ne se doutent pas qu'ils ont pour guide le chef des « guérilleros ».

Le général Vidal, chef de l'opération « Victor » à Ouvéa, piloté par l'ancien chauffeur d'Eloi Machoro lors des déplacements clandestins de ce dernier aux heures chaudes de 1984 ! Image symbolique de la réussite du voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie.

Il est vrai que, dès l'atterrissage des hélicoptères sur le terrain de football du village, M. Rocard pouvait se douter que sa rencontre avec les irréductibles de Canala ne serait pas entachée de fausses notes. Comme la veille à Poindimié, la thématique des deux drapeaux dominait les esprits. *« Je vous offre ce drapeau symbole de la lutte de notre peuple pour sa survie, pour qu'il grandisse à l'ombre du vôtre »*, a lancé Arthur, chef coutumier de Canala, qui depuis trois mois avait pris le maquis, en remettant à un premier ministre au comble de l'émotion un casse-tête orné du drapeau de Kanaky.

Quelques instants plus tôt, Arthur, piétinant le sol, tournoyant sur lui-même et brandissant le casse-tête, avait retracé la généalogie des clans de Canala. Moment intense. *« Ce genre d'accueil coutumier est rare »*, murmuraient certains Canaques dans la foule. M. Rocard le sait-il ? Chez les Mélanésiens, si jaloux de leurs secrets coutumiers, le récit des généalogies où l'orateur se dévoile à l'étranger est, en effet, beaucoup plus qu'une simple formalité d'accueil : une manière privilégiée de sceller alliance.

Gaëtan est méconnaissable. Lui d'ordinaire si ombrageux, voilà qu'il se met à fanfaronner. Son dernier fait d'armes le plonge dans une intense jubilation : il vient de tendre un guet-apens imparable à la gendarmerie. Qui eût pensé que l'état-major au grand complet, fendant le public militant sur les talons de M. Rocard, serait contraint de « défiler » sous une forêt de drapeaux de Kanaky. *« Le colonel Joncour était pourtant venu m'avertir : « Surtout pas de drapeaux ! » J'avais répondu : « OK, pas de problème »*, savoure Gaëtan le rusé.

Il est partout, naviguant entre les notables et les dignitaires de la République. Avant d'installer le général Vidal sur la banquette de son car, il a coincé M. Rocard sous le préau du collège. Le premier ministre a eu droit à la lecture d'un catalogue de revendications bien serré. Gaëtan a demandé, en vrac, *« la reconnaissance de nos représentants coutumiers au lieu des chefs nommés par l'administration »*, la mise en place *« d'une usine de jus de fruits et de trois unités de production de café afin de maîtriser le produit fini »*, avant de rappeler que les tribus *« revendiquent les terres des colons pour y installer des jeunes »*.

« Il est difficile de conduire à deux »

Léopold Jorédié lui-même, qui avait boudé les accords de Matignon avant de dénoncer publiquement la *« méthode Rocard »*, a mis un bémol à sa mauvaise humeur. Le préfet Chritian Blanc, le fameux *« missionnaire du dialogue »*, l'a pris par le coude pour l'amener pactiser avec le premier ministre, lequel avait fort mal réagi aux éclats parisiens du porte-parole des guérilleros. *« Il y a du chemin de parcouru, n'est-ce pas ? »*, essaie M. Rocard. *« C'est bon, tout rentre dans l'ordre »*, réponde M. Jorédié. Echanges brefs mais courtois. C'est le dernier coup diplomatique de M. Blanc, qui expérimente de nouvelles méthodes de réconciliation à ciel ouvert.

Ainsi, le discours de M. Jean-Marie Djibaou a fini par porter. L'accueil de Canala, c'est avant tout le triomphe de la ligne personnelle du chef du FLNKS. La veille, à Poindimié, M. Tjibaou avait lancé au public canaque venu à la rencontre de M. Rocard : *« Nous devons être fiers d'être des hommes d'ici, autonomes ou indépendants, mais en produisant notre propre richesse. Sortir par la grande porte avec un hymne et un drapeau pour revenir par la porte de derrière pour mendier ? Non ! Notre dignité vaut plus que ça ! Il faut commencer à faire un bout de chemin ensemble pour que l'avenir, quel qu'il soit, et qui pour nous est l'indépendance, puisse être abordé dans la sérénité. »*

Leopold Josédié, pourtant, regrette que le premier ministre ne soit pas allé dans sa tribu de Gélima constater les dégâts des derniers événements : spectacle de cases incendiées et d'abris de tôles troués de balles. On imaginait mal, en effet, les officiers de la gendarmerie se rendre là-bas en cortège, sous l'ombrelle des drapeaux de Kanaky, contempler leur « œuvre ».

Mais il est satisfait de cette visite ministérielle : *« C'est important qu'ils soient venus, que tout le monde constate qu'à Canala il n'y a ni bandits ni terroristes. Ce discours de M. Rocard, nous l'avons souvent entendu, mais, cette fois, le premier ministre paraît être plus engagé dans ses projets. Aujourd'hui, nous avons une chance minime, et nous saisissons cette chance. Nous avons signé les papiers comme on signe une assurance et une carte grise quand on achète une voiture. Maintenant, il faut voir si le véhicule roule. Le problème, c'est qu'avec le RPCR, nous sommes deux dans la cabine de pilotage, et qu'il est difficile de conduire à deux. On l'a déjà vu au moment du statut Pisani, où nous étions deux à conduire, et nous, les Canaques, nous nous sommes retrouvés au bout du compte entre la roue et le goudron. »*

Un premier ministre socialiste est venu...

On croyait rêver, ce dimanche, à Canala ! Joachim Nimbo, qui guettait il y a peu le débarquement des « fachos », jumelles rivées sur le nez et talkies-walkies plaqués sur la tempe, avouait son émotion en entendant à la radio le message d'espoir qu'un éleveur caldoche avait adressé à M. Rocard. La veille, sur la côte ouest, à Pouembout, Roger Menneson, dont la ferme avait été incendiée au plus fort des troubles, avait confié au premier ministre : *« J'espère que, avec votre venue, ma fille et mes petites-filles pourront dire à leurs enfants et à leurs petits-enfants quand elles parleront de Michel Rocard : « C'est le premier ministre de la V[e] République qui a su rassembler les Calédoniens et leur redonner espoir. »* La voix mouillée, Joachim Nimbo surenchérit : *« Moi aussi, j'espère pouvoir dire un jour à mes enfants et petits-enfants qu'un premier ministre socialiste est venu et a réglé le problème calédonien. »*

Les pales de l'hélicoptère soulèvent l'herbe sèche du terrain de football. C'est le moment du départ. M. Rocard s'envole, le cœur léger. Il n'a pas manqué de rappeler, lors de ce séjour, que sa politique s'est inspirée de la philosophie énoncée par le président de la République dans sa *Lettre à tous les Français*. Comme si le premier ministre voulait avoir, aux yeux de l'Elysée, le triomphe modeste et partager les dividendes calédoniens.

Gaëtan, lui, est radieux. La belle journée ! Le chef de brigade, son ennemi d'hier, tente une plaisanterie : *« Allez, maintenant, c'est fini, on t'embarque. » « O.K.*, enchaîne Gaëtan, *à condition qu'on signe un accord m'assurant l'immunité. »* Une véritable frénésie est en train de saisir la Nouvelle-Calédonie : tout le monde veut signer des accords !

FRÉDÉRIC BOBIN
et ALAIN ROLLAT.

L'hommage de M. Blanc à M. Pisani

La surprise de ce voyage n'est venue ni d'un éclat caldoche, ni d'un dérapage indépendantiste, mais d'un vibrant hommage rendu à M. Edgard Pisani, lors d'une soirée mondaine à Nouméa.

En recevant, samedi soir, à la résidence du Haut Commissariat, des mains de Michel Rocard, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, le préfet Christian Blanc, coordinateur de la *« mission du dialogue »*, a profité de l'occasion pour louer les mérites de M. Pisani, ancien délégué du gouvernement à Nouméa durant les troubles de 1984-1985, dont il a été, à l'époque, le bras droit. *« C'est un homme d'un fantastique courage »*, a déclaré M. Blanc, avant de conclure par ce cri du cœur : *« J'aime M. Pisani. »*

Le Tout-Nouméa en grand blanc et en robe longue, a grimacé. Les indépendantistes, qui faisaient leur première apparition depuis des lustres dans une réception officielle, ont souri.

Selon l'IPSOS

52 % de Français de métropole favorables à l'indépendance

52 % des personnes interrogées se déclarent *« plutôt favorable à ce que la Nouvelle-Calédonie devienne un jour indépendante »*, selon le sondage réalisé par IPSOS et publié, le lundi 29 août, dans *Le Point* (1). En revanche, 32 % des interviewés se déclarent hostiles à cette idée, et 16 % ne se prononcent pas. 69 % des sondés envisagent d'ailleurs de se rendre aux urnes, le 6 novembre prochain, à l'occasion du référendum sur l'avenir de l'archipel.

Si l'accord signé le 20 août dernier entre les délégations du FLNKS et du RPCR apparaît comme une victoire pour MM. Michel Rocard et Louis Le Pensec, aux yeux de 44 % des consultés, les Français semblent partagés sur sa portée. 35 % des personnes interrogées estiment que cet accord *« répond pour plusieurs années aux problèmes de la Nouvelle-Calédonie*, mais 32% partagent un avis contraire et 33 % refusent de se prononcer.

(1) Sondage effectué les 23 et 24 août auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes.

● **M. Fabius félicite M. Rocard.** – *« Le voyage de Michel Rocard en Nouvelle-Calédonie, après l'accord du 20 août dernier, constitue une grande réussite »*, a affirmé, le dimanche 28 août, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.

M. Le Pen annonce une « campagne vigoureuse » pour un « non catégorique »

Même sans groupe parlementaire, M. Jean-Marie Le Pen se livre aux plaisirs des grands de la politique : le discours de rentrée. Le président du Front national l'a prononcé le samedi 28 août dans sa cité natale de La Trinité-sur-Mer (Morbihan) devant quelque cinq cents personnes. Ce fut essentiellement pour critiquer la politique gouvernementale en Nouvelle-Calédonie et confirmer que son parti appellerait à voter *« non »* au référendum annoncé par M. Michel Rocard.

Des raisons *« géopolitiques, géostratégiques, politiques et juridiques »* conduisent M. Le Pen à estimer que *« quoi qu'on fasse, il n'est pas possible d'accorder l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie, même si la population le souhaitait »*, et tout processus allant dans ce sens pourrait être considéré *« comme un acte de haute trahison »*. *« Il n'y a pas de possibilité de sécession d'un de nos territoires »*, a affirmé le président du Front national, qui a ajouté que le *« respect strict »* de la Constitution *« devrait interdire l'usage du référendum populaire dans cette affaire »*.

M. Le Pen a prévenu que son parti mènerait une *« campagne vigoureuse et méthodique pour un « non » catégorique »* lors du référendum et ajouté : *« J'espère que François Mitterrand, s'il est battu au référendum présentera sa démission comme le fit le général De Gaulle. »* Sur le contenu même de l'avant-projet de loi référendaire, il a fait remarquer : *« Comment pourra-t-on à l'avenir lutter contre le terrorisme dans le monde après avoir absous les terroristes de la grotte d'Ouvéa ? »*

En prévision des élections locales à venir, le patron de l'extrême droite a expliqué que, lors des législatives du printemps, son mouvement avait *« dans un objectif d'intérêt national supérieur brisé la vague rose »* en permettant, selon lui, l'élection de députés UDF et RPR, mais que cela *« n'entraîne pas que, dans les prochaines élections, et notamment locales, un tel système perdure »*. *« Qu'on ne compte plus sur les voix des électeurs du Front national si on ne leur accorde pas dans nos institutions la place qu'ils méritent »*, a prévenu M. Le Pen.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61

Politique

POINT DE VUE

Le RPR a perdu son âme

par Etienne Pinte
Député RPR des Yvelines,
vice-président du groupe RPR
à l'Assemblée nationale

LES partis politiques de la tendance dite libérale de la société française ont subi en sept ans deux doubles échecs aux élections présidentielles et législatives de 1981 et de 1988. Ces insuccès nous interpellent et particulièrement le Rassemblement pour la République qui n'est pas arrivé à faire élire l'un des siens à la présidence de la République depuis le décès de Georges Pompidou en 1974.

Depuis quatorze ans, le peuple de France semble donc ne plus retrouver *les convictions, les analyses et les* attitudes de Charles de Gaulle ou de Georges Pompidou dans la démarche du RPR. La majorité des Français ne se reconnaît plus suffisamment dans notre mouvement pour lui apporter, par ses voix, l'adhésion nécessaire à élire un président de la République.

L'échec vient-il du choix des hommes ? L'insuccès est-il la conséquence d'une mauvaise stratégie électorale majoritaire ? L'observation des comportements actuels de l'électorat français qui souhaite retrouver dans un candidat sa sensibilité, nous invite à penser que là ne sont pas les raisons essentielles de nos échecs.

A force de vivre dans l'instant, nous avons privilégié le court terme, la politique politicienne, les querelles franco-françaises. Nous avons vécu au rythme des échéances électorales, locales, nationales ou européennes. Les indices, les pourcentages, les chiffres sont devenus notre verbe quotidien. Nous avons perdu une partie importante de l'essentiel : notre âme.

Notre âme, c'est ce supplément *que savaient insuffler le général de* Gaulle et Georges Pompidou pour adoucir la pénibilité de l'effort sollicité. Notre âme, c'est un dessein pour la France, une analyse lucide et prospective du monde, des convictions morales claires. *Notre âme,* c'est aussi la gratuité du geste, la spontanéité d'une attitude, le signe que personne n'est oublié.

Notre absence de réaction devant des événements importants de l'actualité estivale, démontre à quel point notre réflexion, notre ouverture d'esprit, nos convictions se sont atrophiées. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

Est-il convenable que le décès de Francis Ponge, l'un des plus grands poètes français actuels, *n'ait suscité* de notre part aucun hommage ? Sommes-nous devenus à ce point aveugles pour ne même plus reconnaître l'un des nôtres, venu du communisme au gaullisme en 1958.

Est-il normal que l'abandon courageux de la Cisjordanie, *décidé par* le roi Hussein de Jordanie, destinée à devenir la future patrie des Palestiniens, n'ait entraîné, de notre part, aucune réaction ? Avons-nous *renoncé à toute opinion sur l'évolu*tion du monde pour ne plus apercevoir le signe d'un événement considérable pour l'avenir du Proche-Orient ?

Est-il acceptable que nous nous taisions *face au cessez-le-feu* entre l'Iran et l'Irak, face à l'arrêt des combats en Angola, face à la situation en Afghanistan, face aux troubles en Pologne ? Le sort des peuples qui souffrent nous est-il devenu si indifférent que nous n'ayons plus le courage ou la dignité d'exprimer notre point de vue ?

Est-il tolérable que nous n'ayons pas condamné l'emploi des armes chimiques par certains pays dans leur conflit avec leurs voisins ? *Aurions-nous oublié*, à la veille de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, que nous sommes la patrie des droits de l'homme ?

C'est cela notre âme et bien d'autres choses encore.

Retrouvons nos racines et nos sources. Redonnons la primauté à la réflexion, aux idées, à l'imagination, à la créativité, à la spontanéité, à la disponibilité, à la gratuité. Réveillons nos consciences, notre respect des autres, notre sens de la dignité.

Alors viendra le moment où les Français se reconnaîtront de nouveau en nous et adhéreront, par convic*tion, à notre message. Ce jour-là,* le RPR assumera naturellement sa vocation de rassembler et tout sera possible.

Des ministres de l'« ouverture » à M. Raymond Barre

Les grands et petits projets pour une alliance entre socialistes et centristes

L'ouverture a-t-elle encore de l'avenir ? C'est naturellement *la* question de cours à l'ordre du jour des différentes universités d'été prévues cette semaine. Premiers concernés, les ministres précisément dits de l'ouverture. Ils ont décidé d'agir sans tarder, convaincus que la classe politique française n'en est encore qu'à l'aube d'une ère nouvelle. Ils ne sont pas restés oisifs durant les vacances, mais depuis quelques jours ils s'emploient à ranimer la flamme du centre, à réaffirmer *urbi et orbi* que l'ouverture n'est pas finie. Comme le dit M. Jean-Marie Rausch dans la dernière édition du *Journal du dimanche, « au contraire, elle ne fait que commencer »*. Si la foi demeure, tous sont cependant persuadés qu'il faut « laisser le temps au temps » et que, d'ici au grand rendez-vous des élections municipales, il convient d'appliquer la politique des petits pas.

Premier petit pas, mardi 30 août, avec la présentation des projets de l'Association des démocrates créée entre les deux tours de l'élection présidentielle par MM. Michel Durafour et Thierry de Beaucé. A la grande surprise de ses promoteurs, le nombre des adhérents à cette association n'a fait que croître, et tous les ministres de l'ouverture sont désormais partie prenante de l'entreprise.

Sous le contrôle de l'ancien député radical de la Haute-Vienne M. Henri Bouvet, des délégations *départementales sont actuellement* mises en place, les responsables seront ensuite rassemblés à Paris le 8 octobre. L'ambition est unique et simple : profiter, comme l'explique M. Durafour, des élections municipales *« pour créer une dynamique de l'ouverture à la base »*.

Se fondant donc sur *« une stratégie d'alliance avec le PS dans le cadre de la majorité présidentielle »* et voulant agir aussi *« dans le cadre de la* Lettre aux Français *de François Mitterrand »*, les responsables de l'Association des démocrates afficheront clairement leur objectif : déployer des listes d'ouverture socialo-centristes dans trente grandes villes et cent cinquante villes moyennes.

Quoique conscient que le PS ne peut pas dénoncer tout de suite ses alliances avec le PC, M. Durafour juge que semblable initiative sur le terrain avec les centristes *« conduit à une gestion plus efficace des affaires »*. *« Il faut*, dit plus nettement encore un autre ministre concerné, M. Lionel Stoléru, *que nous puissions démontrer aux socialistes qu'ils ont plus à gagner d'aller vers le centre que vers le PC. »* Des ministres sont prêts à montrer la marche à suivre : M. Rausch à Metz, M. Soisson à Auxerre, M. Durafour à Saint-Etienne, et M. Thierry de Beaucé, dit-on, à Melun.

Un grand parti de centre gauche

Parallèlement, un autre projet est en gestation, destiné à travailler davantage le terreau de la matière grise. M. Stoléru songe au lancement, à la mi-octobre, une fois les élections cantonales passées, d'un club de réflexion *« sortant du clivage gauche-droite »* et qui, sous le label *Dialogue pour l'Europe*, pourrait fédérer les clubs fixés déjà sur les marches du centre. Ce nouveau club pourrait être placé sous le double parrainage de Mme Simone Veil et de M. Jacques Delors.

Ces deux personnalités seront d'ailleurs présentes à l'université d'été organisée le week-end prochain, à Lorient, par le club deloriste Echanges et projets et par celui des « transcourants » du PS, Démocratie 2000. L'avenir de l'ouverture constituera bien entendu le sujet majeur de cette quatrième université d'été, et l'on saura alors si le projet de M. Stoléru a quelques chances de se concrétiser.

Ces deux initiatives s'inscrivent évidemment dans un projet plus large visant à mettre sur pied un grand parti de centre gauche, sur lequel bien entendu chacun, pour le moment, conformément à cette stratégie des petits pas, entend demeurer évasif. Mais on réfléchit déjà au nouveau seuil qui, sitôt les élections municipales réglées, pourrait être franchi au moment des élections européennes de 1989. L'idée d'une liste de centre gauche conduite par Mme Veil, face à M. Valéry Giscard d'Estaing à la tête, lui, d'une liste unique RPR-UDF, commence à faire son chemin...

Comment seront appréhendées toutes ces manœuvres de repositionnement ? M. Giscard d'Estaing, qui n'a pas tardé pour s'installer dans ses meubles à l'UDF, compte bien tenir tout son monde groupé autour de sa personne, en se présentant à nouveau comme l'ardent défenseur de l'union de l'opposition. C'est dans ce sens qu'il doit intervenir mardi au campus d'été des jeunes giscardiens.

M. Durafour et M. Stoléru ont eu l'occasion d'exposer leurs projets, cet été, à M. Raymond Barre. La rentrée politique de l'ancien premier ministre est annoncée pour jeudi. Va-t-il pour autant donner sa bénédiction à ces entreprises ? Même si on lui prête beaucoup, il est peu probable qu'il se dévoile davantage. Car les barristes fidèles ont également leur projet : le lancement de la CLES, la Convention libérale, européenne et sociale, destinée à regrouper tous ceux, *« ni de droite ni de gauche »*, issus des associations barristes défuntes mais à nouveau partants pour donner à M. Barre une force politique régénérée.

Mais, là encore, on entend agir dans la plus grande discrétion. Les principaux responsables ont tenu un séminaire autour de Mme Gilberte Beaux et de M. René Ricol, à la mi-août, à Marignane. Ils revendiquent aujourd'hui cinq mille adhésions. Les délégués départementaux seront tous désignés d'ici à la fin septembre, mais il semble que ce ne sera pas avant la fin de cette année que M. Barre précisera ce qu'il veut faire, en rendant publique la charte qui constituera l'épine dorsale de son entreprise.

Reste enfin les centristes du CDS. Tel qu'on l'a quitté avant les vacances, on retrouve leur président, M. Pierre Méhaignerie, en cette rentrée. Toujours aussi prudent pour juger de l'évolution des mœurs chez les socialistes. *« On a l'impression que le gouvernement continue de se laisser diriger par le PS ; on n'a pas une vision claire de ce qu'il veut faire »*, juge-t-il, selon une analyse qui ne déplairait point à M. Laurent Fabius. Il n'est pas non plus décidé à se faire téléguider par M. Giscard d'Estaing, l'UDF ne devant être à ses yeux qu'*« une structure de coordination légère »*. Mais il est, en revanche, bien décidé à tout faire pour renforcer le poids de son parti.

Le choix cornélien de M. Méhaignerie

Coincé par les élections cantonales, importantes pour sa formation qui pèse lourd dans les conseils généraux, M. Méhaignerie continue, pour l'instant, de jouer les deux cartes de l'endurance et de la patience. *« Nous sommes prêts à faire des pas,* continue-t-il néanmoins de répéter, *si d'autres font des pas. »*

Les initiatives prises par les ministres de l'ouverture et par les barristes ne le ravissent pas forcément, dans la mesure où elles pourraient freiner, voire contrarier, le projet de renforcement du CDS. Mais M. Méhaignerie sait aussi que les contingences électorales et ses fonctions de chef de parti lui donneront une marge de manœuvre plus réduite. Comment rester l'interlocuteur privilégié et indispensable, faire du CDS, comme il le prétend, *« l'élément de référence de l'ouverture »*, sans faire imploser définitivement l'opposition avant les élections municipales : tel est le choix cornélien devant lequel le président du CDS se trouve aujourd'hui placé. Le grand écart n'a jamais été, en politique, la position la plus confortable...

DANIEL CARTON.

PROPOS ET DÉBATS

M. Rausch

Le RPR à l'extrême

M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur (centriste), estime, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 28 août, que *« l'ouverture (...) ne fait que commencer et que, d'ici dix-huit mois à deux ans, elle devrait être incontestable »*. L'ouverture *« va,* (selon lui), *démarrer aux élections cantonales le mois prochain et se confirmer ensuite très fortement aux élections municipales »* de mars 1989. Les cantonales *« aideront les socialistes à trancher dans le sens d'alliances avec le centre »* et les municipales *« se feront au détriment des extrêmes RPR et PC et au profit des socialistes et des centristes »*. Enfin, M. Rausch pense que M. Raymond Barre *« pourrait être le second »* premier ministre de la législature.

M. Rossinot

Centre-gauche

M. André Rossinot, président du Parti radical, invité de l'université d'été des jeunes giscardiens à Avoriaz (Haute-Savoie), a souhaité, dimanche 28 août, que son parti devienne *« un grand rassemblement radical et réformateur »*. *« Nous avons besoin entre le PS et les démocrates-chrétiens d'une force de progrès laïque, tolérante et européenne »*, a poursuivi l'ancien ministre chargé des relations avec le Parlement. Sa formation doit, selon lui, *« occuper le terrain au centre-gauche »* et ne pas se laisser *« déporter sur la droite »*. Dans ce pays, a conclu M. Rossinot, *« on ne peut pas se passer de ce centre laïque »*.

M. Guichard

Réflexion

M. Oliver Guichard, président (RPR) du conseil régional des Pays-de-la-Loire, a déclaré, le samedi 27 août, au Club presse information de La Baule (Loire-Atlantique) qu'*« après l'échec de la campagne présidentielle, on ne peut reprocher ni à Fillon, ni à Séguin, de dire que, si le RPR veut continuer, il doit réfléchir en profondeur sur les problèmes de société »*.

M. Guichard a ainsi pris la défense de M. Philippe Séguin qui avait affirmé que le RPR ne devait pas *« être une simple machine à soutenir les candidatures successives de Jacques Chirac à l'Elysée »*. *« Les grandes idées du gaullisme sont passées dans l'esprit des Français »*, a ajouté le maire de La Baule, mais *« il faut,* (selon lui) *faire un effort de réflexion sur les problèmes de société »*. Ce doit être *« l'activité principale du RPR dans les prochaines années »*.

M. Pelletier

Listes socialistes-centristes

M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, envisage, dans un entretien publié, le samedi 27 août dans *le Figaro*, la création de *« listes d'ouverture municipales »* rassemblant des socialistes et des centristes, dans une vingtaine de villes, lors du scrutin de mars prochain. L'ancien président du groupe de la Gauche démocratique au Sénat, précise que les ministres d'*« ouverture »* du gouvernement s'apprêtent à lancer l'Association des démocrates en vue de favoriser la constitution de telles listes.

BIBLIOGRAPHIE

La France vue par un Allemand

Voici quelques années à peine, dans l'usine Citroën de la Porte de Choisy, il y avait encore en bout de chaîne un vieux bricoleur chargé de rectifier les portières de 2 CV avant qu'elles ne passent au montage. D'abord supprimé au nom du progrès technique, *l'établi* est réintroduit, mais le vieil ouvrier, recyclé entre-temps, ne s'y retrouve plus. Cette histoire empruntée à Robert *Linhart (1), une allégorie de la* France contemporaine, de la modernisation qui *« tombe toute seule d'en haut »* et en laisse plus d'un sur la paille, conclut un livre remarquable que vient de publier en RFA Lothar Baier, l'un des spécialistes de la France les plus talentueux de sa génération : l'*Affaire France* (2).

Né en 1942, journaliste au *Tageszeitung* de Berlin – quotidien de la gauche alternative –, Lothar Baier est un bon connaisseur de notre pays, où il a voyagé – méfiance envers Paris, – vécu, travaillé, enquêté. Auteur de plusieurs ouvrages, dont un écrit directement en français (3), il reste à peu près inconnu de ce côté-ci du Rhin. Dans un précédent recueil d'essais *(Etat de la France)* (4), il avoue sans ambages l'origine intellectuelle et affective de sa démarche. L'adolescent des années 50 trouve dans la culture française le remède à l'ennui, à *« la morale cléricale et* [à] *l'humanisme prussien »*. Pour les lycéens allemands de l'époque, la France, c'est déjà une sorte de « contre-culture », avec sa liberté, son sens de la révolte, son plaisir de vivre, tout un monde que Sartre symbolisera jusqu'à la fin.

Trois décennies plus tard, Lothar Baier convie à une *« visite d'entreprise »* : la République, avec ses saines divisions et ses fractions, n'a plus de corps apparent, elle est remplacée par des *« services »* adaptés aux principaux besoins de l'affaire. En sept chapitres aussi denses que bien informés, Lothar Baier se promène dans les locaux d'une « entreprise France » obsédée par la réussite. *Plus de débats animés sur la* place publique, mais un consensus télévisuel que l'on vous sert à l'heure de la soupe.

L'économisme à la française est la première cible : une tentative utopique de germaniser la France, d'y greffer un sens de la discipline et du « travail » parfaitement mythologique, mais aussi une sorte de fuite en avant, une culpabilisation inutile et sans objet. La France d'aujourd'hui serait-elle encore capable d'inventer l'équivalent du couteau Opinel ? Ce n'est pas certain. La preuve ? Les observations résignées du quincaillier progressiste. Au passage, Lothar Baier égratigne sérieusement, avec chiffres et détails, quelques donneurs de leçons d'économie : Yves *Montand, Alain Minc... Sous un* intitulé provocant *(le Phallus nucléaire)*, mais en se démarquant énergiquement des « écolo-pacifistes », Lothar Baier s'étonne de la rapidité avec laquelle le débat sur l'armement atomique *s'est* éteint. Et si la France est devenue une *« province dangereuse »*, la menace tient moins aux armes elles-mêmes qu'au lien permanent entre questions stratégiques et circonstances intérieures, ce qui rend d'autant plus problématique une *« réponse rationnelle »* en cas de crise.

Quant à la sincérité du matraquage européen, Lothar Baier n'y croit guère. *« La véritable Europe, avec l'extrême variété des peuples, des styles de vie et de pensée, les grands Européens de Paris s'en moquent plus que jamais »*, déclare-t-il, avant de s'en prendre vivement aux *« rêves franco-allemands de superpuissance »*, inquiétants pour l'avenir.

Retour à l'intérieur : triomphe de l'« extrême milieu », médiocrité du débat. Les faiseurs d'opinion qui « heideggerisent » à tort et à travers croient pouvoir déceler dans l'écologie un avatar de l'obscurantisme germain bien connu : *exit* le mouvement écologiste. L'effet Le Pen entre à son tour : présenté comme une maladie honteuse *(Dans l'arrière-boutique de l'entreprise)*, c'est pour les idéologues parisiens une occasion supplémentaire d'affermir « leur » consensus minimal, un *« produit fabriqué de toutes pièces dans le confort des bureaux parisiens et qu'ils confondent avec la réalité du pays »*. Ces mêmes édi*torialistes négligent l'essentiel* : chaque fois qu'ils crient haro sur Le Pen, la popularité de ce dernier s'accroît. Pour Lothar Baier, ce n'est pas l'existence d'un mouvement raciste et antisémite qui fait problème, c'est le désespoir, le sentiment d'exclusion d'un nombre croissant de Français, qui se moquent désormais de *« transgresser ou non le tabou du racisme »*.

Envoyé spécial du *Tageszeitung* au procès Barbie, Lothar Baier, à l'aide d'intéressants témoignages de résistants, estime que le vrai procès, celui de la collaboration, n'a pas eu lieu. L'issue « sans histoires » de l'affaire Barbie illustre une fois encore le bon fonctionnement de l'entreprise, la coopération efficace de tous *les secteurs. Lothar Baier* s'arrête ensuite sur la *« grand-route du conformisme »*, domaine réservé des intellectuels médiatiques : coincés entre deux découvertes tardives, le *« choc du Goulag »* et l'*« alerte maximum Heidegger »*, ils ont perdu tout sens de l'humour et des réalités.

C'est tout naturellement que la visite s'achève par la section « Ecriture », où l'*« organisation »* écrase le *« marché littéraire »*. Lothar Baier s'amuse, non sans férocité, en citant les noms et en donnant des exemples précis, à dépeindre les étranges mœurs littéraires de notre pays. Tout y passe, ou presque – prix littéraires, imbrication des intérêts, pratique du renvoi d'ascenseur, faiblesse déontologique de la critique. A Londres ou à New-York, dit-il, personne n'oserait *« faire passer pour de la critique ces flagorneries bavardes »*. Quelques exceptions notables sont soulignées.

L'Affaire France est un curieux mélange d'admiration et de lucidité, d'exigence et de nostalgie (ou d'illusions flatteuses...). Et si Lothar Baier paraît en convenir lui-même *in extremis* – *« Personne ne peut demander à la France de devenir un musée d'artisanat pour francophiles »*, – c'est bien à nous que s'adresse ce message de déception et d'inquiétude. A l'heure où l'on parle tant du rapprochement franco-allemand, il faut espérer que ce livre, aussi désagréable soit-il par endroits, sera rapidement accessible en français.

BERNARD GENTON.

(1) *L'Etabli*, Editions de Minuit, 1978.

(2) *Firma Frankreich, eine Betriebsbesichtigung*. Klaus Wagenbach, Berlin, 1988.

(3) « Un Allemand né de la dernière guerre », publié par la revue *le Genre humain*, 1986.

(4) *Französische Zustande*, Europaische Verlagsanstalt, 1982, et Fischer, 1985.

Selon l'IFOP

L'opinion est stable

Les Français demeurent dans l'expectative à l'égard de leurs gouvernants. 51 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action de M. François Mitterrand, alors que 49 % partageaient cette opinion le mois dernier, selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié le *28 août dans le Journal du dimanche.* Le président de la République suscite, en revanche, la défiance de 31 % des interviewés (au lieu de 32 % en juillet).

De même, l'action menée par M. Michel Rocard est jugée positive par 41 % des sondés (comme le mois dernier), mais en mécontente 22 %. En juillet, 23 % des personnes interrogées portaient un avis négatif sur la politique du premier ministre.

Ce sondage a été réalisé du 16 au 22 août auprès d'un échantillon représentatif de mille vingt-six personnes.

Société

Après l'accident de Ramstein qui a fait 47 morts

L'Allemagne fédérale interdit « à jamais » toute démonstration d'acrobatie aérienne

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Rupert Scholz, a décidé que *« plus aucune démonstration d'acrobatie aérienne n'aurait jamais lieu en République fédérale »* à la suite de la chute, sur l'aérodrome de Ramstein, de trois avions de la patrouille acrobatique italienne qui participait, dimanche 28 août, à une fête aérienne. Selon les organisateurs du meeting, quarante-sept personnes ont trouvé la mort dans la catastrophe, qui a relancé la polémique, outre-Rhin, sur les vols à basse altitude au-dessus du sol ouest-allemand.

BONN
de notre correspondant

Le meeting aérien organisé, dimanche 28 août, sur la base américaine de Ramstein, près de Kaiserslautern, dans le Palatinat, avait tout pour être une grande fête populaire : le temps était magnifique, la foule – cinq cent mille personnes venues de toute la région – voyait là l'occasion d'un dernier plaisir au grand air avant la fin des vacances. On n'avait prêté qu'une attention distraite aux quelques dizaines de porteurs de pancartes pacifistes qui étaient venus protester contre ce meeting.

Les appels des sociaux-démocrates, des Verts et de l'Eglise protestante de Rhénanie-Palatinat, invitant à boycotter *« cette banalisation, idéalisation et idolâtrie des engins de guerre »*, étaient restés presque sans écho. Une autre manifestation organisée dans une localité voisine par le SPD, au cours de laquelle le dirigeant régional du parti, M. Rudolf Scharping, avait stigmatisé *« l'ignorance et l'arrogance des militaires »*, n'avait réuni que cinq cents personnes. Aujourd'hui, ces initiatives ultra-minoritaires apparaissent comme prophétiques. Le ministre-président de Rhénanie-Westphalie, M. Johannes Rau, ne peut que se féliciter, *a posteriori*, d'avoir refusé de présider un meeting semblable, près de Cologne.

Le show aérien de Ramstein était sur le point de s'achever peu avant seize heures. En guise de bouquet final, on devait assister à la prestation de la Freche tricolori (les Flèches tricolores), la patrouille de haute voltige de l'armée de l'air italienne, équipée d'avions de type Aermacchi MB-339-A. En effectuant une figure dite de « rapprochement », deux appareils entrent en collision. Ils en entraînent un troisième qui va s'écraser au pied de la tribune d'honneur que les officiels ouest-allemands et les hauts gradés américains venaient à peine de quitter.

Les images diffusées dimanche soir par la télévision ouest-allemande montrent qu'une boule de feu, formée par le carburant enflammé et par les débris incandescents des appareils, s'est abattue sur la foule très dense rassemblée sur la piste d'atterrissage. C'est la panique immédiate. Des baraques en bois abritant des vendeurs de bière et de saucisses s'enflamment comme des fétus de paille. Des cris de terreur et de douleur s'élèvent de la foule qui se met à courir en tous sens.

Lundi matin, les sources ouest-allemande et américaine divergeaient sur le nombre des victimes. La police de Rhénanie-Palatinat faisait état de trente-huit morts et de plus de quatre cents blessés, dont quarante se trouvent dans un état critique. Les forces américaines, organisatrices du meeting, font état, elles, de quarante-sept morts. Il s'agit du plus grave des accidents s'étant produits lors d'une démonstration aérienne en Europe occidentale. Le 5 septembre 1982, la chute d'un hélicoptère américain transportant des parachutistes participant à un meeting près de Mannheim avait fait quarante-six victimes, mais il s'agissait là uniquement des passagers de l'appareil.

Les réactions dans les milieux politiques ouest-allemands et à l'étranger ont été immédiates. Dès lundi matin, le ministre de la défense, M. Ruper Scholz, annonçait l'annulation de toutes les démonstration d'acrobatie aérienne en RFA. L'ambassade des Etats-Unis à Bonn manifestait son *« trouble profond devant cette tragédie »* et le président du conseil italien, M. Ciriaco de Mita, s'est déclaré *« bouleversé par cette horrible catastrophe »*. Les partis d'opposition en RFA – les sociaux-démocrates et les Verts – ont exigé, de leur côté, l'interdiction totale et définitive des meetings aériens.

Cette catastrophe intervient alors que se développe depuis quelques mois en République fédérale une opposition aux vols d'exercice à basse altitude effectués par des avions de l'armée de l'air ouest-allemande et par des appareils des forces alliées en RFA. Au printemps dernier, une série d'accidents avaient soulevé l'émotion dans le pays et déclenché une polémique sur la nécessité de ces vols d'entraînement. A l'occasion du plus spectaculaire de ces accidents, au mois de mai dernier, un appareil s'était écrasé à moins de 100 mètres d'une centrale nucléaire, près de Landshut, en Bavière, déclenchant dans la population la crainte rétrospective d'un nouveau Tchernobyl.

A l'époque, le gouvernement de Bonn et les responsables de l'OTAN avaient souligné le caractère indispensable de ces exercices pour la sécurité de l'alliance. Après la tragédie de Ramstein, il sera plus difficile de faire admettre à une opinion traumatisée qu'il est nécessaire de poursuivre ces démonstrations aériennes. Les nuisances sonores, les accidents aux conséquences incalculables sur un territoire à la population très dense, sont de plus en plus difficilement supportés par une opinion publique qui a du mal à comprendre que l'on continue à se préparer à la guerre dans un contexte où la paix et la négociation sont à l'ordre du jour.

LUC ROSENZWEIG.

Des pilotes chevronnés mais téméraires

Officiellement créée en 1956 et stationnée près d'Udine, la patrouille acrobatique italienne est connue pour la témérité de ses pilotes et, parfois, aussi, pour leur non-respect des réglementations de vol dans les pays qui organisent des fêtes aériennes. Au point qu'elle est interdite en France depuis qu'elle s'est livrée à des figures particulièrement risquées au salon aéronautique du Bourget et lors du vingt-cinquième anniversaire de la Patrouille de France, en 1978, au-dessus de la base-école de Salon-de-Provence.

Constituée de dix avions à réaction Aermacchi MB-339, qui peuvent atteindre 900 kilomètre à l'heure au niveau de la mer, la patrouille italienne est composée de quatorze pilotes militaires, sélectionnés au sein de l'armée de l'air italienne. Pilotes de combat chevronnés et très entraînés, à raison de sept à huit démonstrations hebdomadaires (répétitions et participation à des meetings officiels), ces hommes ne sont pas de fantaisistes. Mais ils sont réputés pour rechercher des figures particulièrement risquées et spectaculaires, notamment en piqué final ou en rase-mottes. Souvent, les organisateurs de fêtes aériennes leur ont reproché de ne pas respecter les règles de vol dans la mesure où les limitations italiennes sont plus tolérantes.

L'avion utilisé est de construction italienne et son entretien est assuré par une soixantaine d'ingénieurs et de techniciens attachés à la patrouille. Le monoréacteur Aermacchi MB-339 est un avion très éprouvé, dont l'armée de l'air italienne se sert depuis 1979 pour l'instruction de ses pilotes et qui a été très bien vendu à l'exportation.

Saint-Anthème (Puy-de-Dôme)

Chronique d'un bourg obscur et qui entend le rester

SAINT-ANTHÈME
de notre envoyé spécial

Jouxtant la minuscule et fraîche chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Rencontre où, pour une pièce de 1 franc glissée dans un appareil, on peut accompagner ses prières de quelques minutes de musique sacrée, le petit cimetière de Saint-Anthème est la dernière demeure de générations de Fougerouse. Parents le plus souvent, mais aussi homonymes : *Famille Fougerouse Fougerouse*, lit-on sur des tombes.

Sur les neuf cent vingt-neuf électeurs inscrits dans cette commune du Puy-de-Dôme, cent sept portent ce nom et l'on peut facilement doubler leur nombre en comptant les enfants. Même un généalogiste se perdrait entre cousinage et voisinage, et, pour se situer entre elles, beaucoup de familles se sont mutuellement attribué, selon le degré d'estime, des surnoms ou des sobriquets...

Ce patronyme, qui vient tout naturellement de « fougère » dans une contrée où le bois a été longtemps synonyme d'arbre de vie économique, n'est donc pas près de s'éteindre. Mais il risque, à plus ou moins long terme, de ne plus faire souche dans ce lit du val de l'Ance, déserté par la majorité des jeunes, asséché par l'exode rural, délaissé par la plupart des autorités. Un lit où se meurt le négoce local.

« Dans seulement dix ans, il n'y aura plus rien ici » :autant qu'un sombre présage, formulé comme un leitmotiv par le petit commerçant, le petit artisan, le petit agriculteur, c'est une sorte de plainte, sourde, résignée. Et d'autant plus profonde que Saint-Anthème, où la foi catholique est vivace, a le sentiment, aujourd'hui, d'être également abandonné, sinon, par l'Eglise elle-même, du moins par son représentant épiscopal.

Coup sur coup, Mgr Jean Dardel, évêque de Clermont vient de prendre – *« douloureusement »*, écrit-il à un paroissien – deux décisions qui ont grandement affecté les gens d'ici : le non-remplacement du curé de Saint-Anthème, le Père Douarre, subitement décédé en novembre dernier, et la fermeture du collège Saint-Joseph.

N'avoir plus de curé résidant – la messe dominicale, seul office maintenu, est désormais célébrée par le doyen du Livradois ou des prêtres d'Ambert – a été ressenti comme une ostensible marque d'indifférence. Mme Madeleine Colomb, qui exploite l'unique hôtel du bourg et dont le dernier des quatre fils est prêtre missionnaire, rapporte : *« L'évêque est simplement venu nous dire, le 26 mai, qu'il n'avait pas assez de prêtres pour en nommer un à Saint-Anthème, il nous a causé une immense déception. »*

Jusqu'à la fin de cette année scolaire, quatre établissements coexistaient : deux libres (le collège Saint-Joseph et l'école primaire Saint-Charles) et deux laïques (le collège du val de l'Ance et l'école primaire publique). Apparemment sans problèmes majeurs. Aussi, la décision de fermer Saint-Joseph, institution créée au début du siècle, a d'autant plus surpris que Mgr Dardel ne l'avait pas évoquée lors de sa visite à Saint-Anthème.

Or, cette résolution, prise en accord avec le directeur diocésain de l'enseignement catholique et la supérieure des sœurs du Bon Pasteur (ordre propriétaire de l'établissement), a été signifiée quelques jours plus tard à la directrice du collège, Sœur Marie-Joseph, puis aux parents d'élèves. Sans appel, à l'orée des vacances et sans motif publiquement connu, même si tout le monde présume maintenant que l'institution a été « sacrifiée » sur l'autel de la rentabilité. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre Mgr Dardel en réponse, le 13 juillet, à une lettre de M. Luc Vincent, responsable d'un comité de soutien des écoles de Saint-Anthème, hâtivement formé dans le courant de juin.

Un « comité de soutien » pas soutenu

Le bourg auvergnat a toujours eu des relations difficiles, au sens propre et au figuré, avec sa capitale régionale et le reste du département : Saint-Anthème est esseulé au sud-est du Puy-de-Dôme, à 110 km de Clermont-Ferrand. Mais il se trouve à la lisière de la Loire et à 55 km de Saint-Etienne. Ce sont des Stéphanois et non des Clermontois qui possèdent des résidences secondaires dans cette commune, dont ils sillonnent, l'hiver, le petit domaine skiable de Prabouré et où...ils votent.



De tout temps, Saint-Anthème a préféré se lier d'amitié et d'intérêts avec Montbrison, jugée mieux approvisionnée, mieux desservie (c'est la plus proche gare SNCF), plus accueillante ; à égale distance – moins de 25 km – Ambert et l'évocation même des *Copains* de Jules Romains lui paraissent bien lointains. Et puis, Saint-Anthème et ses citoyens d'adoption votent majoritairement à droite (1), dans une circonscription socialiste où Thiers – fief de M. Adevah-Pœuf, député et maire PS – n'est pas toujours un « petit père » pour eux...

Bref, les habitants de la commune se sentent *attachés* à la Loire et comme *rattachés* au Puy-de-Dôme, dont les décisions administratives leur échappent souvent. Ils aiment mieux le Forez que le Livradois. Mais, c'est aussi dans la mentalité et le comportement même des Saint-Anthémois qu'il faut chercher les raisons du déclin du bourg et du val d'Ance.

La fermeture du collège Saint-Joseph, dont nul ne sait ici ce que deviendront les murs, a incontestablement provoqué un double choc : moral et économique. *« Certes,* dit un parent d'élève, *on peut estimer que quatre écoles pour une commune de mille habitants, c'est beaucoup. Mais il fallait qu'on continue à avoir sur place le libre choix entre l'enseignement privé et l'enseignement laïque. Or, il n'y aura plus, dorénavant, d'enseignement libre pour les élèves du premier cycle et l'on chuchote maintenant que l'école primaire Saint-Charles est menacée du même sort. »*

Des commerces d'alimentation – plus de cent repas par jour étaient servis, à Saint-Joseph, aux pensionnaires des deux établissements privés – font leurs comptes : *l'unique boulangère de Saint-Anthème évalue la diminution de ses recettes à 4 000 francs par mois*, l'un des deux épiciers à 3 000 francs et l'un des deux bouchers à 10 000 F pour l'année scolaire. Des sommes très importantes pour des petits commerçants déjà aux abois, saisis par la crainte de devoir mettre la clé sous la porte, comme tant d'autres avant eux.

Cette concordance d'intérêts moraux et financiers aurait dû mobiliser la population. Or, le « comité de soutien », qui avait pourtant pris le soin de vouloir défendre les quatre écoles – avec seulement 80 élèves, le collège public n'est pas très « florissant » non plus – n'a jamais réuni plus d'une demi-douzaine de personnes et n'a vécu que quelques semaines...

Très vite, dans une commune où il n'est pas sûr du tout que l'on s'écrie *« Embrassons-nous, Fougerouse ! »* à chaque coin de rue, les ressentiments personnels ont pris le pas sur ce que M. Vincent appelle *« la recherche du bien général »*. L'animateur du « comité de défense » a été la première cible : de quoi se mêlait-il, lui qui avait mis ses trois enfants à l'école laïque ? Oublié le fait que M. Vincent et sa femme enseignent le catéchisme à Saint-Anthème. Quel besoin aussi avait-il d'alerter la presse ?

Un ou deux articles dans *le Progrès* et *la Montagne*, un reportage de FR 3 Auvergne ; quelle histoire ici, où l'unique dépositaire de journaux vend d'abord des articles... ménagers ! Très vite donc à l'ombre de la grande église ou du petit cimetière, on s'est jeté à la tête les turpitudes d'un trisaïeul ou la « faute » d'une arrière-grand-tante.

Atmosphère particulière au val de l'Ance où chacun connaît tout le monde ? M. Joseph Couhert, instituteur à l'école primaire publique et maire socialiste du proche village de Saint-Clément-de-Valorgue, explique : *« Entre enseignants, en tout cas, la guerre scolaire n'a pas été rallumée. C'est une question dépassée : nous prenons l'apéritif ensemble... Mais pour résumer notre mentalité, vous savez ce que l'on dit ? Que les Auvergnats de par ici préfèrent renoncer à gagner dix francs si le voisin doit en gagner cinq. »*

En clair : absence de solidarité, repli sur soi, manque d'ambition. Et ce n'est pas le Parisien de passage qui porte ces jugements : les Saint-Anthémois ne sont pas tendres entre eux. Des paysans, comme M. Albert Vray, sont les premiers à reconnaître : *« Nous manquons de dynamisme,* dit-il, *ou plutôt ceux qui ont les moyens de faire quelque chose, qui ont du bien, vivent sur l'acquis : une petite scierie, un troupeau de trente vaches leur suffisent. Mais il est vrai aussi que nous n'avons pas de gros besoins : par exemple, je ne suis jamais parti en vacances et cela ne me tente absolument pas ».*

Dans cette zone d'agriculture de montagne (de 950 à 1 400 mètres d'altitude), où les conditions climatiques sont très rudes l'hiver, « avoir du bien » c'est, comme les frères Chauve *« qui font envie à des kilomètres à la ronde »*, posséder un troupeau de cinq cents moutons. C'est aussi avoir quelques hectares de bois. *« Notre caisse d'épargne,* dit un autre paysan. *Quand nous devons, par exemple, acheter du matériel, nous faisons quelques coupes. »*

Le bois, autre objet de discorde : *« Les domaines sont trop morcelés et mal gérés,* assure un forestier. *Les sapins sont vendus aux grandes scieries de la Loire, alors qu'ils pourraient être traités sur place et faire vivre une petite industrie ou un artisanat local. »*

Les agriculteurs de montagne, très assistés par des subventions de toute nature, ne meurent pas de faim : mais, à visiter des fermes au confort d'un autre âge et des jasseries – habitats d'estive spécifiques à cette contrée, ou bêtes et gens ne sont séparés que par une cloison – ou à entendre les paysans se plaindre amèrement des quotas laitiers et du carcan de l'endettement, on comprend que leurs enfants ne veuillent pas, à quelques exceptions près, reprendre l'exploitation familiale.

« A cause de départs en retraite, indique M. Albert Vray, *cinq nouvelles exploitations vont disparaître, d'ici à un an, dans un périmètre de deux kilomètres. »* Fermes à l'abandon, terres *« laissées aux genêts »*, ne sont pas inhabituelles dans un paysage par ailleurs magnifique, où la municipalité de Saint-Anthème voudrait développer le tourisme. Les jeunes sont contraints de quitter le pays pour poursuivre des études ou trouver un travail – aucune entreprise du bourg n'emploie plus de dix personnes – et le vieillissement de la population est dramatique : à titre d'exemple, la mairie a distribué, à Noël dernier, cent trente colis aux seuls Saint-Anthémois âgés de plus de soixante-quinze ans...

Vocation touristique ?

Le commerce est pareillement frappé. Depuis la disparition, en 1978, de l'usine de jouets Geiger, qui a employé jusqu'à cent trois ouvriers, le déclin du val d'Ance s'est précipité. On n'en finit plus, ici, d'énumérer les cessations d'activités : un hôtel, des cafés-restaurants, des commerces d'alimentation, un horloger-bijoutier, une mercerie, plusieurs succursales de banques, etc. On ne peut plus, à Saint-Anthème, se chausser ou se vêtir, encore moins se meubler. Pour joindre les deux bouts, M. Gilbert Fougerouse, qui tient le tabac-épicerie-primeurs, est bûcheron à ses heures, et M. Albert Vray, l'agriculteur, conduit, pour 1 800 francs par mois, le car de ramassage scolaire.

Il n'existe qu'un hôtel deux étoiles (30 chambres), qui ferme une partie de l'hiver, une maison familiale, deux restaurants, un camping municipal qui n'arrive pas à faire le plein, deux courts de tennis, une courte piste (800 mètres) de ski alpin qui n'est ouverte que grâce à l'initiative privée, et pourtant les édiles de Saint-Anthème – dont il a été impossible de recueillir le point de vue – misent sur *« la vocation touristique »* de leur commune, avec un projet de « zone nordique » (ski de fond), dont le tracé à travers bois a fait hurler les propriétaires paysans !

Il est vrai, cependant, que la montagne est belle, avec ses grandes forêts de sapins, que la flore y est somptueuse, avec une profusion de jonquilles (que l'on offre ici au 1er mai) et de gentianes, que la rivière Ance et sa vallée sont le paradis des truites, des buses et des myrtilles, que la fourme et le brezou (pain de seigle et lait de chèvre) se laissent déguster, que le microclimat de Saint-Anthème, sec et sain, est exempt de brouillard et que les longues randonnées pédestres, sur des sentiers balisés, sont vivifiantes.

Mais, ce que ne dit pas le syndicat d'initiative, c'est que l'agriculteur n'entend que d'une oreille les projets de tourisme à la ferme et de gîtes ruraux, qu'il critique la création du camping dont les pylônes ne servent qu'à *« éclairer les corbeaux »*, que le « citadin » reproche au paysan de rester, l'hiver, *« les deux pieds dans le four »* de laisser trop de jasseries tomber en ruines et que – plus grave encore – l'un et l'autre se rejoignent pour appeler le visiteur « *l'étranger* ».

Dans un bourg sans attrait culturel, quand des communes avoisinantes ont créé, même artificiellement, un « festival d'été », dans une vallée qui, dès octobre, s'endort d'un sommeil hiémal et où aucune personnalité-locomotive n'est là pour en dynamiser l'économie ; dans un pays qu'a « chanté » le conteur ambertois Henri Pourrat, il faudrait au moins la foi d'un *Gaspard des montagnes* pour les soulever...

MICHEL CASTAING.

(1) Au deuxième tour de l'élection présidentielle du 10 mai 1988, M. Jacques Chirac a obtenu 403 voix (54,2 % des suffrages exprimés) contre 340 à M. François Mitterrand. Au second tour des élections législatives du 12 juin 1988, c'est le candidat de l'URC, M. Georges Chomton, qui est arrivé en tête avec 361 voix (57,2 % des suffrages exprimé) contre 270 à M. Maurice Adevah-Pœuf (PS).

Société

A Marseille

Sept personnes inculpées et écrouées pour le cambriolage avec prise d'otages d'une caisse d'épargne

Sept personnes, sur les treize qui avaient été interpellées le vendredi 26 août (*le Monde* daté 28-29 août) dans le cadre de l'enquête sur le cambriolage avec prise d'otages d'une caisse d'épargne de Marseille, commis le 9 février 1987, ont été inculpées, dimanche 28 août, par le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-François Sampieri, et ont été écrouées.

Il s'agit de cinq des auteurs présumés du cambriolage : Gérard Hadjiloulоudès, trente-six ans ; Raphaël de Palmas, trente-sept ans, et son frère Robert, trente-six ans ; Marcel Franceschetti, quarante-sept ans, et Aoummeur Youssi, trente-huit ans, des malfaiteurs chevronnés qui ont été inculpés de vols aggravés, séquestration, tentative d'homicide volontaire et association de malfaiteurs ; ainsi que deux de leurs proches : Patricia Gonzalès, compagne de Youssi, et José Jardi, dit « la Vieille », poursuivis pour recel aggravé.

Selon la police, le gang comprenait une dizaine de membres. Deux d'entre eux, considérés comme les organisateurs de l'opération : Stéphane Lanza, trente-quatre ans, et Christian Checchi, vingt-six ans, ont été arrêtés le 19 septembre 1987, en Espagne, en compagnie d'un autre malfaiteur, Monir Mahmoud, qui, comme eux, fait l'objet d'une procédure d'extradition. Deux autres : Michel Hadjiloulоudès, dit « Mickey », quarante-deux ans, frère de Gérard, et René Serrano, quarante-deux ans, sont en fuite.

Au cours d'une conférence de presse, M. Louis Bartoloméi, procureur adjoint du parquet de Marseille, s'est félicité d'*« un succès exemplaire qui est à mettre à l'actif de la ténacité de la justice et de la police »*.

Le couronnement d'une longue enquête

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Même si les policiers et les magistrats marseillais se refusent à parler de « revanche », leur succès est de ceux qui compensent un échec douloureusement ressenti. Pendant onze heures, le 9 février 1987, les malfaiteurs qui détenaient vingt-trois personnes en otages avaient mystifié cinq cents policiers déployés autour de la caisse d'épargne, avant de s'enfuir par un tunnel spécialement aménagé et les égouts, en emportant un butin de 10 millions de francs. Un camouflet infligé au préfet Robert Broussard en personne, accouru de Paris avec une équipe du RAID (Recherches, assistance, intervention, dissuasion) pour négocier une reddition qui semblait théoriquement acquise.

« Ou ce sont des inconscients, ou ils sont très forts », avait estimé un psychologue appelé pour assister les policiers après que le contact eut été établi avec les auteurs du « casse ». Ceux-ci, en effet, s'étaient comportés comme s'ils n'avaient jamais douté de leur entreprise. Quand ils eurent disparu, on découvrit que la police était tombée dans tous les pièges qu'ils lui avaient tendus : voitures volées en stationnement devant l'établissement et vigile molesté dans la rue pour faire croire qu'ils s'étaient introduits de l'extérieur, et jusqu'au change donné malgré eux par les otages continuant à frapper sur les murs à la demande de leurs ravisseurs après le départ de ceux-ci.

Une parfaite collaboration

Dans cette affaire, les malfaiteurs avaient mis les rieurs de leur côté, la presse parlant, elle, de *« farce gangstéro-policière »*, d'autant qu'il n'y avait eu aucune victime, malgré les coups de feu tirés par le gang sur les policiers. Dépité, le préfet Broussard avait admis que les malfaiteurs s'étaient servis d'*« une méthode à laquelle la police n'était pas préparée »*, évoquant *« un mélange des genres »* entre la manière du gang des postiches et la méthode d'Albert Spaggiari. Le « coup » de la caisse d'épargne avait provoqué des remous au sein de la police marseillaise, avec le relèvement de ses fonctions de M. Pierre Quilici, directeur départemental des polices urbaines, puis une réforme de grande envergure des services, décidée par MM. Pasqua et Pandraud.

Avec l'aboutissement de l'enquête, l'affront a été lavé. *« Les policiers ont prouvé qu'ils étaient capables d'assumer leurs échecs et leurs succès. J'ai toujours dit qu'il fallait laisser traiter les affaires marseillaises par les policiers de la ville »*, a déclaré le commissaire divisionnaire N'Guyen Van Loc, patron du GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale) de Marseille, qui, avec ses hommes, avait dû céder la direction des opérations au préfet Broussard et qui, depuis juin 1987, est en congé de maladie.

« Certains Marseillais qui étaient si prompts à s'esclaffer, a souligné de son côté M. Bartoloméi, *seront aujourd'hui à même de juger à sa juste valeur le travail considérable qui a été fait. »* Selon M. Bartoloméi, les enquêteurs n'avaient au départ *« aucun indice ni aucune piste »*, et c'est grâce à la chance (un renseignement parvenu à la police) et à des centaines d'heures de filatures, d'analyses et de recoupements des informations que des résultats *« exceptionnels »* ont pu être obtenus.

Le procureur adjoint a également insisté sur la parfaite collaboration qui a régné entre le magistrat instructeur, le parquet et la police judiciaire de Marseille, au sein de *laquelle la brigade de répression du* banditisme, dirigée par le commissaire principal Mallet, a joué un rôle très actif (quarante inspecteurs ont participé en permanence à l'enquête).

M. Bartoloméi a cependant déploré les difficultés rencontrées auprès des autorités espagnoles au sujet de la procédure d'extradition engagée contre les trois malfaiteurs arrêtés à Cordoue en septembre 1987. Cette lenteur a, notamment, obligé les policiers marseillais à retarder leur coup de filet — avec tous les risques découlant de ce report — qui devait normalement être lancé dans la première semaine de juin dernier.

Au cours de la conférence de presse réunie dimanche 28 août autour du commissaire Gérard Bon, sous-chef de la PJ de Marseille, M. Bartoloméi s'est montré, en revanche, très discret sur les charges retenues contre les personnes inculpées. On sait seulement qu'au cours des *perquisitions* des armes et des pièces d'or — mais pas de lingots, facilement identifiables — ont été trouvées par les policiers. Près de 3 millions de francs en bijoux provenant de la caisse d'Epargne et *« d'autres hold-up »* avaient déjà *été récupérés en* Espagne.

Les malfaiteurs arrêtés le 26 août ont, pour la plupart, un « passé ». Raphaël de Palmas a notamment été condamné, en 1970, à deux ans de prison pour vol et, en 1982, à trois ans de prison pour attaque à main armée. René Serrano et Michel Hadjiloulоudès, en fuite, sont aussi fichés au grand banditisme : le premier a été condamné, en 1970, à dix ans de réclusion pour complicité dans le meurtre d'un barman aixois le second, arrêté et condamné en 1969 pour sa participation à une fusillade lors de l'attaque d'une société marseillaise, faisait partie de la bande de Francis Vanverberghe, dit « Francis le Belge », qui vient d'être extradé par la Belgique. Quant à Lanza et Checchi, *ils ont été impliqués, l'un dans* des affaires de vols d'objets d'art et de fausse monnaie, l'autre — frère de François Checchi, condamné à perpétuité le 1er juillet dernier pour l'assassinat du juge Michel — ayant déjà été emprisonné pour vol. M. Bartoloméi a enfin formellement démenti l'inculpation d'un employé de la caisse d'épargne qui aurait pu jouer le rôle de « taupe » dans la préparation du cambriolage.

GUY PORTE.

● **Arrestation de trois jeunes gens suspectés du meurtre d'une jeune fille.** — Les gendarmes de Clairvaux-les-Lacs (Jura), qui enquêtaient sur le meurtre d'une jeune élève-infirmière de vingt ans, Nathalie Tisserand, découverte tuée et dévêtue, le samedi 27 août, près de cette localité, ont interpellé trois jeunes gens, dont un mineur, suspects de ce crime. Leur voiture avait été vue par plusieurs témoins à proximité du lieu où fut retrouvé le corps de la jeune fille.

Sports

AUTOMOBILISME : Grand Prix de Belgique

McLaren en route vers les records

Ayrton Senna (McLaren-Honda) a fait un grand pas vers son premier titre mondial des conducteurs en remportant, le dimanche 28 août à Spa-Francorchamps, sa septième victoire de la saison dans le Grand Prix de Belgique de formule 1 automobile.

Deux succès lors des cinq dernières courses lui assureraient le titre. Après onze grands prix, Senna a déjà égalé le record de victoires en une saison détenu par Alain Prost (1984) et Jim Clark (1963). Avec sa neuvième pole-position aux essais, il avait aussi égalé la veille un record partagé par Niki Lauda, Ronnie Peterson et Nelson Piquet.

Alain Prost, qui avait devancé Senna au premier virage, n'a pu rester en tête que quelques centaines de mètres. Le pilote français, qui avait choisi de partir avec moins d'appuis aérodynamiques que son coéquipier pour consommer moins, a connu quelques problèmes en fin de course où la piste avait été rendue plus glissante par des fuites d'huile. Il a néanmoins assuré le huitième doublé des McLaren-Honda, une performance jamais approchée dans l'histoire de la formule 1. C'est une consécration pour Ron Dennis, directeur de l'écurie et principal artisan de cette réussite.

SPA-FRANCORCHAMPS
de notre envoyé spécial

Un simple sourire tandis qu'à son côté Steve Nichols, l'ingénieur de la voiture d'Ayrton Senna, brandissait le poing au passage du Brésilien sur la ligne d'arrivée. A son habitude, Ron Dennis a accueilli sans manifestation d'enthousiasme la onzième victoire et le huitième doublé des McLaren-Honda en onze grands prix.

Le directeur de l'écurie britannique n'a pourtant rien d'un blasé. Cet ancien mécano, *aussi guindé dans sa tenue* rouge et blanc qu'un banquier de la City, savoure même à son juste prix cette nouvelle manifestation de supériorité de ses équipages. Comme le résultat logique de tous les efforts consentis pour faire de McLaren l'invincible écurie en passe de détrôner dans la légende la Scuderia Ferrari et son record de quatorze victoires consécutives en grands prix, établi au cours des saisons 1952 et 1953.

Comme Enzo Ferrari, le nouveau maître de la formule 1 aspire d'ailleurs au secret. Est-il motivé par l'argent ? Par la gloire ? *« Ni par l'un, ni par l'autre,* répond-il. *Plutôt par la recherche d'une certaine maitrise sur les événements en allant jusqu'au bout de mes idées. »* La gloire ? Ron Dennis la fuit. S'il ne peut éviter d'être pris en photo, il refuse de poser. Son air plutôt renfrogné et ses réponses laconiques découragent les questions.

Son premier contact avec la formule 1 remonte au début des années 70, comme mécanicien chez Lotus puis Brabham. Mais, bien vite, il avait fondé avec Neil Trundel, un autre mécanicien, sa propre écurie (Rondel) pour préparer des formule 3 puis des formule 2. De sa rencontre avec l'ingénieur *John Barnard naîtra le « project four »* (Projet 4). Les deux hommes demandent à la firme américaine Hercules, une société travaillant pour la défense et la NASA, de leur construire la première coque de formule 1 en fibre de carbone, beaucoup plus légère : et résistante que l'aluminium.

L'accord avec Honda

Avec ce projet, Ron Dennis convaint Philip Morris (Marlboro) de l'aider à racheter McLaren, une écurie en perte de vitesse depuis la mort au volant de *son fondateur en 1970. Les voitures* rouge et blancs imposent une fois en 1981, quatre fois en 1982, une fois en 1983 mais le vieux moteur atmosphérique Ford Cosworth ne peut plus résister aux turbos.

Dès 1981, Ron Dennis avait demandé à Porsche de lui concevoir un *V6 turbo. Pour financer l'opération* (5 millions de dollars pour les études et les premiers développements), il a cédé 70 % des parts de sa société à Mansour Ojjeh, le directeur saoudien de Tag (Techniques d'avant-garde). Le moteur est prêt pour le Grand Prix des Pays-Bas 1983. Il va permettre à Niki Lauda (1984) et à Alain Prost (1985-1986) de régner sur la formule 1 avec vingt-cinq victoires jusqu'à l'avènement du V6 Honda en 1987.

Ron Dennis n'avait pas attendu cette échéance pour tenter de bénéficier du formidable investissement des motoristes japonais. En juillet 1986, à *Suzuka, il était sur le point de signer un* contrat avec eux lorsqu'une maladresse fit tout échouer : très susceptibles, les Japonais n'avient pas apprécié que le manager britannique demande un délai supplémentaire et retourne à Londres faire réexaminer le document par ses hommes de loi. Ils avaient rompu pour *confier leur s moteurs à Lotus.*

Un an plus tard, les deux camps ont implicitement reconnu leur erreur. Leur professionnalisme et leur perfectionnisme communs ont débouché sur cette extraordinaire domination de leurs monoplaces en 1988. Mais, loin de se reposer sur leurs lauriers, les deux partenaires entendent développer encore leur collaboration. A Francorchamps, les Japonais ont présenté le V 6 atmosphérique qui devrait équiper en exclusivité les McLaren la saison prochaine. Alors que les moteurs atmosphériques de la nouvelle génération (V 6 Ford, V 10 Renault, V 12 *Lamborghini) tournent encore aux bancs* d'essais, Alain Prost et Ayrton Senna ont déjà pu tester le très prometteur V 10 Honda à la mi-août à Silverstone.

« Senna est plus motivé »

Cette collaboration est aujourd'hui si étroite que le bruit avait couru d'une participation de Honda au capital de McLaren. Inutile de compter sur Ron Dennis pour obtenir des précisions. Tadashi Kume, le PDG de Honda Motor Co,qui évalue à 5 milliards de yens (210 millions de francs) son investissement en formule 1 en 1987, élude la question par un sourire et une pirouette : *« McLaren est trop cher pour nous. »*

Ron Dennis a profité du passage de John Barnard chez Ferrari après la saison 1986 pour développer et surtout restructurer son écurie. Plus question de confier la conception d'une voiture à un seul ingénieur, aussi talentueux soit-il. Ainsi s'est-il attaché les services des meilleurs spécialistes dans les domaines de l'aérodynamisme, des matériaux composites ou des suspensions. Plus de cent cinquante ingénieurs, techniciens *ou mécaniciens travaillent désormais* dans la nouvelle usine de Woking sous les ordres de Gordon Murray (ex-Brabham), directeur technique et grand coordinateur.

Pour le manager britannique, la réunion des meilleurs talents n'est pourtant pas suffisante. *« Tous les membres de notre écurie doivent consacrer 99 % de leur temps à la préparation des voitures. La plupart des pannes en course sont imputables à des erreurs humaines. J'exige autant de concentration des mécaniciens que des pilotes. »*

Après s'être attaché les meilleurs ingénieurs, il restait à Ron Dennis à réunir les deux meilleurs pilotes actuels, au risque de transformer leur duo en duel comme ce fut le cas avec Nelson Piquet et Nigel Mansell au sein de l'écurie Williams-Honda. *« C'est un challenge pour moi,* explique-t-il. *Il me faut sans cesse ménager leur susceptibilité. A chaque course, l'un peut avoir un peu plus de problèmes que l'autre et il faut s'efforcer de les résoudre sans donner l'impression de s'occuper plus de lui que de l'autre. »*

Là encore, Ron Dennis a parfaitement réussi dans sa tâche si on se réfère à la sportivité manifestée par Alain Prost à l'arrivée du Grand Prix de Belgique, où Ayrton Senna venait pratiquement de s'assurer le titre. *« Le championnat est perdu pour moi,* disait le pilote français. *Ayrton est plus motivé et plus rapide que moi en ce moment. Je suis content pour lui et c'est très bien pour l'écurie. L'an prochain, il y aura deux champions du monde chez McLaren. Cette année, Ayrton est meilleur que moi mais il abordera la saison prochaine dans un autre état d'esprit. »*

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME : championnats du monde

Fondriest, le dernier des trois

Au terme d'une course confuse et incertaine jusqu'à la fin, l'Italien Maurizio Fondriest (23 ans) est devenu champion du monde des routiers professionnels dimanche 28 août à Renaix (Belgique). Originaire de la région de Trente, comme Francesco Moser, ce coureur de tempérament, l'un des leaders de la nouvelle vague du cyclisme transalpin, s'était révélé au début de la saison en se classant deuxième de Milan-San Remo derrière Laurent Fignon.

AP

Le Belge Claude Criquielion passe la ligne d'arrivée en marchant après une chute provoquée par le Canadien Steve Bauer.

On attendait les Néerlandais au tournant du Kruisberg car ils ajoutaient le nombre à la qualité. C'est un sudiste, outsider de surcroît, qui a conquis le maillot arc-en-ciel, à l'endroit où voici un quart de siècle Benoni Beheyt avait déjà battu le grand Rik van Looy pour le titre mondial à l'issue d'un sprint tumultueux. La bonne ville de Renaix reste donc marquée par un mauvais sort.

Mais Fondriest au moins n'a rien à se reprocher. S'il a bénéficié de l'accrochage Bauer-Criquielion et surtout de la chute de ce dernier à cent quatre-vingts mètres de la ligne d'arrivée, on peut estimer, compte tenu de sa pointe de vitesse, qu'il possédait des chances égales à celles de ses adversaires.

Pourtant, Bauer paraissait le plus fort. Après avoir rejoint les deux hommes de tête au cours du dernier kilomètre, il lança le sprint avec autorité et donnait l'impression de s'orienter vers la victoire quand il s'avisa brusquement de changer de braquet. Une erreur grossière, à notre avis, étant donné la proximité du but.

Déséquilibré par la manœuvre, le coureur canadien, qui se voyait déjà champion du monde, tassa sans doute involontairement Criquelion. Lequel avait commis pour sa part l'imprudence de s'engager *dans un* étroit couloir le long des barrières sur le côté droit de la route. Selon un réflexe commun à la plupart des routiers-sprinters, Bauer écarta le coude et son geste provoqua la culbute du Belge. A moins de 200 mètres de la banderole !

« Bauer a fait exprès de me faire chuter quand il a vu que je le dépassais, a déclaré avec amertume le Wallon. *Sans lui, je serai champion du monde. Ce coup-là me porte un rude préjudice, autant moral que financier. Mais ce qui me fait encore plus mal, c'est de penser que des gens puissent considérer Bauer comme un champion. »* Il a fallu s'interposer entre les deux hommes pour éviter qu'ils n'en viennent aux mains après la course.

Reste que le Canadien fut pénalisé une première fois par l'accident dont il porte la responsabilité dans la mesure où il se trouva brutalement freiné en plein effort. Fondriest en profita pour se dégager et cueillir un succès qui consacre, quoi qu'il en soit, un talent riche en promesses.

Les commissaires de l'Union cycliste internationale qui avaient fait preuve en d'autres circonstances, et notamment pendant le Tour de France, d'un fâcheux laxisme, se sont montrés ensuite bien sévères en disqualifiant Steve Bauer. Il faut d'ailleurs croire que la mesure appliquée était difficile à prendre et qu'elle les a placés devant un dilemme puisqu'elle a nécessité plus de deux heures de délibérations.

Providentiellement, cette décision a ouvert le chemin du podium au Français Martial Gayant, dont la deuxième place est inespérée alors que trois concurrents le précédaient à 200 mètres de l'arrivée. Il aura fallu une chute et un déclassement pour lui permettre d'obtenir la médaille d'argent. Plus que la performance d'un homme, celle-ci symbolise le bon travail collectif accompli par les Français, au nombre desquels Ronan Pensec (sixième) et Laurent Fignon (huitième). Un Fignon véritablement transformé depuis le Tour de France, sans oublier Gilbert Duclos-Lassalle et Marc Madiot.

Jeannie Longo incertaine pour Séoul

Moins heureuse que les professionnels, Jeannie Longo a été victime d'une chute samedi 27 août sur la fin de l'épreuve contre la montre par équipe de cinquante kilomètres, elle qui n'était jamais tombée à notre connaissance au cours de sa carrière.

Cette chute très inopportune s'est produite au quarantième kilomètre alors que les Françaises étaient nettement en tête. Elle la priva, ainsi que Cécile Odin, Christine Marsal et Anne Rebière, d'une médaille d'or virtuellement acquise. De surcroît elle compromet sa participation aux Jeux olympiques qui constituaient le principal objectif de sa saison.

La championne du monde de poursuite souffre en effet d'une fracture de la crête externe de la hanche gauche. Si elle devait déclarer forfait pour Séoul – la décision sera prise le 2 septembre, date limite des inscriptions – elle serait vraisemblablement remplacée par Valérie Simonnet. Pour *la petite histoire,* celle-ci avait reproché à Jeannie Longo de l'avoir fait écarter de la sélection française pour des raisons de commanditaire.

J. A.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Steffi Graf joue pour le grand chelem

NEW-YORK
Correspondance

L'Open de tennis des Etats-Unis disputé à Flushing Meadow, dans la banlieue new-yorkaise, du 22 août au 11 septembre, devrait avoir pour apothéose la finale dames. Déjà championne à Melbourne, Roland-Garros et Wimbledon, l'Allemande de l'Ouest, Steffi Graf tentera de réaliser le premier grand chelem classique depuis celui de l'Australienne Margaret Court en 1970. Chez les hommes, Ivan Lendl, couronné trois fois de suite ici, s'accrochera désespérément au dernier titre majeur qui lui reste. L'ex-Tchécoslovaque est resté 154 semaines consécutives à la première place mondiale, qui est désormais à la portée des Suédois Wilander et Edberg, de l'Allemand Becker ou du jeune Américain Agassi.

Cela sent la naphtaline. On avait fini par le ranger avec les cadres en bois et les petits tamis, les shorts coloniaux et les polos blancs, les Mémoires de Rod Laver et la Bible de chevet de Margaret Court.

En 1984 on l'avait sorti momentanément mais, lorsque Martina Navratilova s'était inclinée face à Sukova à Melbourne, à deux matches du sacre, on l'avait remballé. Graal évocateur d'une autre époque, réminiscence de gloires anciennes, le grand chelem, le vrai, l'unique – les quatre championnats majeurs remportés au cours de la même année calendaire, – semblait inaccessible aux champions de la période « Open ».

Deux joueurs, l'Américain Donald Budge (1938) et l'Australien Rod Laver (1962 et 1969), et deux joueuses, l'Américaine Maureen Connolly (1953) et l'Australienne Margaret Court (1970), l'ont réalisé. Seuls parmi les champions actuels, Martina Navratilova qui avait conquis six titres majeurs à cheval sur deux années et Jimmy Connors interdit de Roland-Garros en 1974, l'année de ses trois grands titres, ont approché l'exploit.

Contrairement à Navratilova, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf ne s'attarde pas davantage sur l'Histoire que sur un point. Qui était la dernière joueuse à réaliser le chelem ? *« Je n'en ai pas la moindre idée »,* avoue-t-elle.

Margaret Court ne lui en tient pas rigueur qui déclarait dimanche dans les colonnes du *New-York Times : « Je l'ai fait et Steffi le fera »,* avant de fondre en louange, pour l'athlète exceptionnelle et la jeune femme modeste et restée proche de sa famille.

Margaret Court décèle dans le maintien et l'esprit de Graf des points communs avec elle-même. Pont rassurant jeté entre deux époques et façon oblique sans doute d'exprimer un certain soulagement. Le style de vie de Martina, en effet, ne trouve pas grâce à ses yeux.

Pour Navratilova, dont l'irrésistible élan de ces dernières années s'est brisé, Flushing Meadow constitue un ultime et furieux combat d'arrière-garde. Pour Evert, qui hésite avec une coquetterie de diva au bord de la retraite, il s'agit d'une « sortie » qu'elle espère gracieuse.

Le dernier titre de Lendl

Si le déclin d'Evert et Navratilova était déjà amorcé, que dire de la morne saison d'Ivan Lendl ? Pour lui, 1988 devait être l'année suprême. *Programme allégé pour mieux cerner ses* objectifs, une surface censée lui convenir à Melbourne, une place de finaliste à Wimbledon derrière lui : il ne restait, semble-t-il, qu'un petit effort à faire à ce galérien de l'ambition pour décrocher ce mythique grand chelem qui serait un joli pied de nez à ses anciens bourreaux Connors et McEnroe.

Il n'en a rien été. Attaqué en justice par ses anciens agents Pro-Serv, déçu par un retard inattendu dans l'obtention d'un passeport américain, déconcerté par le diagnostic d'une blessure au genou qui parlait de *« surentraînement ».* Lendl n'a glané que trois titres cette année et n'a participé à aucune finale majeure. Maigre bilan ! Son rang tout théorique de numéro un mondial repose sur un acquis de points qui fond à vue d'œil.

Année charnière. Situation mouvante. Le tournoi masculin donnera un sursis à Ivan Lendl ou bien désignera son successeur. Le roi n'est pas mort mais il est à terre.

Qui l'achèvera ? Wilander ou Edberg peuvent-ils réussir là où leur intimidant devancier n'avait connu que l'échec, devenir le premier Suédois à survoler le tennis mondial depuis Borg et le premier Suédois vainqueur de l'US Open de l'histoire ?

Tous les deux se sont transformés. Champion de Wimbledon, Edberg semble enfin s'être forgé une conviction pour durcir son merveilleux talent et Wilander, à force d'expérimenter, a trouvé l'ambition amusante et le travail physique un sujet de rigolade. La concurrence aussi joue son rôle. Même entre Suédois. Et notamment entre ces deux-là...

Ils n'ont pas été favorisés par le tirage au sort. Wilander surtout pourrait se heurter au bûcheron Tomas Muster puis à McEnroe et à Mecir, avant de retrouver Edberg en demi-finale. Cela aurait pu être bien pis. Une revanche, par exemple, de sa demi-finale parisienne contre André Agassi sur le ciment new-yorkais aurait sans doute constitué un écueil plus redoutable encore.

Car personne ne joue actuellement avec la confiance et le panache d'Agassi (1), vainqueur de six tournois cette année. Talent explosif et chapardeur, le jeune Américain est fait pour dialoguer en parfait « showman » avec la foule de Flushing. Il faudra un sacré adversaire pour pouvoir placer un mot et surtout pour avoir le dernier contre lui. La réplique de Connors en quart de finale risque, à cet égard, d'être piquante.

Déprimé l'année dernière, le tennis américain donc relève la tête. Après Connors et McEnroe, Agassi assure la continuité.

MARC BALLADE.

(1) Lors du tournoi exhibition de Jericho, Agassi a battu dimanche 28 août en finale Yannick Noah (6-3 ; 0-6 ; 6-4) qui avait pris auparavant le meilleur sur Iban Lendl.

Les résultats

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES
(Finlande)

Classement général. – 1. Alen-Kivimaki (Lancia Delta Integrale), en 4 h 35 min 29 s ; 2. Ericsson-Billstam (Lancia Delta Integrale), à 2 min 55 s ; 3. Auriol-Occelli (Ford Sierra Cosworth), à 9 min 46 s ; 4. Salonen-Harjanne (Mazda 323), à 10 min 21 s ; 5. Blomqvist-Melander (Ford Sierra Cosworth), à 11 min 3 s.

Classement des pilotes au championnat du monde. – 1. Biason, 95 pts ; 2. Fiorio, 61 ; 3. Alen, 56 ; 4. Saby et Auriol, 32.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1
(Grand Prix de Belgique à Spa)

1. Senna (McLaren-Honda), 298,420 km en 1 h 28 min 54 s (203,447 km/h) ; 2. Prost (McLaren-Honda), à 30 s 47 ; 3. Boutsen (Benetton-Ford), à 59 s 68 ; 4. Nannini (Benetton-Ford), à 1 min 8 s 59 ; 5. Capelli (March-Judd), à 1 min 15 s 76 ; 6. Piquet (Lotus-Honda), à 1 min 23 s 62.

Classement du championnat du monde des pilotes. – 1. Senna (Bré.), 75 pts ; 2. Prost (Fr.), 72 pts ; 3. Berger (Aut.), 28.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(neuvième journée)

*Paris-SG et Auxerre	2-2
*Bordeaux b. Strasbourg	2-0
*Cannes b. Sochaux	2-0
*Monaco b. Toulouse	1-0
*Nantes et Saint-Etienne	1-1
*Toulon et Nice	0-0
Marseille b. *Laval	1-0
*Caen b. Lille	2-1
Montpellier b. *Metz	2-1
*Lens et Matra Racing	1-1

Classement. – 1. Paris-SG, 19 pts ; 2. Bordeaux, 18 ; 3. Monaco et Auxerre, 17 ; 5. Marseille, 16 ; 6. Sochaux, Nantes et Toulon, 15 ; 9. Nice et Toulouse, 14 ; 11. Cannes et Montpellier, 13 ; 13. Lille, 10 ; 14. Metz et Matra Racing, 9 ; 16. Laval, 8 ; 17. Strasbourg, 7 ; 18. Lens et Caen, 6 ; 20. Saint-Etienne, 4.

Deuxième division

GROUPE A
(neuvième journée)

Nancy b. *Mulhouse	2-1
Brest b. *Valenciennes	4-2
Rennes b. *Gueugnon	2-0
*Quimper b. Beauvais	3-1
*Guingamp b. Dunkerque	3-0
*Rouen b. Créteil	2-0
*Reims b. Le Touquet	4-0
*Abbeville b. Angers	1-0
*Le Mans et La Roche AEPB	1-1

Classement. – 1. Brest, 21 pts ; 2. Mulhouse, 19 ; 3. Rennes, 18.

GROUPE B
(neuvième journée)

*Lyon b. Montceau	1-0
*Nîmes et Alès	1-1
*Bastia b. Clermont-F.	2-1
*Sète b. Annecy	3-1
*Martigues b. Le Havre	1-0
*Le Puy et Niort	1-1
Dijon b. *Grenoble	1-0
*Cuiseaux-L. et Istres	2-2
*Orléans b. Rodez	4-1

Classement. – 1. Lyon, 21 ; 2. Nîmes, 19 ; 3. Bastia, 17.

Rugby

COUPE DU MONDE UNIVERSITAIRE
(à Bayonne)

Finale. – Nouvelle-Zélande b. Argentine, 30-15.

Troisième place. – France b. URSS, 47-18.

MOTOCYCLISME : championnat du monde de cross

Jean-Marie Bayle couronné

Le Français Jean-Marie Bayle est devenu champion du monde de motocross des 125 centimètres cubes en remportant, le dimanche 28 août, le Grand Prix de Suisse, disputé à Genève.

Devancé au classement général par le Néerlandais Dave Strijbos avant l'épreuve, le pilote originaire de Manosque a réussi à *remporter les deux manches* du Grand Prix de Suisse. Après cette douzième et dernière épreuve du championnat, il totalise 398 points contre... 395 à son rival, qui termine pour la deuxième année consécutive à la deuxième place.

Agé de dix-neuf ans, Jean-Marie Bayle devient ainsi le prmier Français champion du monde de cette catégorie, dans laquelle il s'était classé au troisième rang mondial l'an passé.

En vitesse, l'Américain Eddie Lawson a récupéré son titre mondial des 500 centimètres cubes en terminant à la seconde place du Grand Prix de Tchécoslovaquie *à Brno, remporté par* l'Australien Wayne Gardenr. Le Grand Prix d'Argentine ayant été annulé, l'Américain, déjà sacré en 1984 et 1986, ne peut plus être dépassé au classement général avant la dernière manche du championnat, qui se disputera au Brésil.

Religions

Ralliement à Rome du monastère intégriste du Barroux (Vaucluse)

Des brèches s'ouvrent dans le mouvement de Mgr Lefebvre

Le mouvement lefebvriste vient de perdre l'un de ses soutiens les plus actifs, avec le ralliement à Rome du monastère Sainte-Madeleine, du Barroux (Vaucluse), qui était jusqu'à l'excommunication des évêques d'Ecône l'une des plaques tournantes de l'intégrisme français (*le Monde* du 26 février 1986).

Le couvent compte une cinquantaine de moines bénédictins, en rupture avec leur ordre. Son prieur, Dom Gérard Calvet, avait étendu sa communauté jusqu'au Brésil, où résident dix-huit autres moines. Mgr Lefebvre séjourne souvent au Barroux, où il ordonnait les prêtres de la communauté. Des personnalités d'extrême droite comme MM. Jean-Marie Le Pen, Romain Marie et Jean Madiran y ont également leurs entrées.

Cette défection a jeté la consternation dans les rangs traditionalistes restés fidèles à Mgr Lefebvre, comme en témoigne cette réaction de Mgr Bernard Tissier de Mallerais, évêque lui aussi excommunié qui avait conduit une procession le 15 août dernier à Paris : « *Les moines du Barroux nous lâchent en temps de guerre. Nous étions frères d'armes et ils rallient le camp ennemi en plein combat* ».

La négociation entre Dom Gérard Calvet et le cardinal Augustin Mayer, aujourd'hui président de la commission spéciale de réconciliation avec les traditionalistes, avait commencé dès l'annonce par Mgr Lefebvre des sacres schismatiques du 30 juin. Le cardinal allemand a été reçu au Barroux, les 20 et 21 juin. Dès le 25 juillet, un accord était signé, qui vient d'être publié. Les soixante-dix moines se voient relevés de toutes leurs sanctions et « *une pleine réconciliation avec le siège apostolique* » leur est accordée.

Présent aux premiers rangs à Ecône le jour des sacres d'évêques, le prieur du Barroux ne pourra plus faire appel à Mgr Lefebvre pour ordonner ses prêtres, mais il est autorisé à célébrer la messe et les sacrements dans les rituels en vigueur avant le concile, conformément aux conditions prévues dans le *motu proprio* de Jean-Paul II publié au lendemain des excommunications.

« Aucune contrepartie »

Le ralliement au pape de Dom Gérard Calvet et des moines du Barroux – qui souhaitent à présent réintégrer l'ordre bénédictin – s'ajoute à la création récente de la Fraternité Saint-Pierre, regroupant une vingtaine de prêtres et de séminaristes traditionalistes, – français, allemands et suisses, – également en rupture avec Mgr Lefebvre (*le Monde* du 26 juillet).

Conduite par l'abbé Bisig, ancien assistant du supérieur général d'Ecône, cette Fraternité est en pourparlers avec le cardinal Mayer en vue d'une habilitation. Elle cherche à installer à Vienne un séminaire accueillant les transfuges du lefebvrisme. Mais sur les six prêtres français intégristes ayant quitté Mgr Lefebvre, deux – les abbés Lafargue et Gouyon – se sont déjà tournés vers l'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray.

De sérieuses brèches sont donc ouvertes dans le clergé traditionaliste, séculier et régulier, mais il est difficile de mesurer le reflux des fidèles. Ceux-ci ont manifesté en nombre, le 15 août dernier, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. A Perpignan et à Narbonne, ils ont chassé *l'abbé Tourniols-Duclos, lui refusant* de célébrer la messe puisque, avant les consécrations du 30 juin à Ecône, il avait pris ses distances avec Mgr Lefebvre.

Réunis à Stockholm à partir du 1er septembre, les présidents des conférences épiscopales européennes, qui reçoivent de Rome des conseils de modération, vont se concerter sur les moyens d'ouvrir plus largement l'accès des cérémonies traditionalistes (comme la messe selon l'ancien rite de Saint-Pie V). Mais les conditions dans lesquelles s'est négocié l'accord entre le Vatican et le monastère du Barroux inquiètent les milieux catholiques progressistes. « *Aucune contrepartie doctrinale et liturgique n'a été exigée de nous pour la réconciliation avec Rome* », souligne le prieur Gérard Calvet, alors que le protocole qui avait été signé le 5 mai dernier entre le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre (dénoncé par ce dernier dès le lendemain) réclamait une adhésion franche des traditionalistes aux points controversés du concile Vatican II.

HENRI TINCQ.

FAITS DIVERS

Dans le Calvados

Des recherches sont menées pour retrouver une fillette

Des recherches sont conduites depuis le samedi 27 août, dans le département du Calvados, pour retrouver une fillette de dix ans, Delphine Boulay, disparue ce jour-là du camp de « Jeannettes » où elle séjournait à Villerville, depuis le 23 août.

Une soixantaine de gendarmes, des pompiers de Deauville et plus de cent cinquante volontaires ont fouillé sans résultat un périmètre qui a été élargi jusqu'à la mer. Delphine Boulay, qui demeure avec ses parents à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), campait à Villerville avec un groupe de vingt-quatre enfants âgés de huit à douze ans, dont son frère, sur une colline surplombant la mer. C'est la compagne avec laquelle elle partageait une tente qui a signalé la disparition, samedi, au moment du réveil. Un signalement de la fillette a été diffusé, indiquant notamment que Delphine Boulay paraît âgée de plus de dix ans, portait un pyjama blanc à pois bleus et des chaussures à motifs roses.

Des chiens policiers ont semblé, samedi dans la soirée, avoir trouvé une piste mais ils se sont arrêtés à un kilomètre et demi du camp, à proximité d'une ferme. Des photographies de l'enfant ont aussi été montrées à de nombreuses personnes de la région, sans résultats exploitables. L'hypothèse d'une fugue, avancée parmi d'autres par les enquêteurs, a été écartée par les parents de la fillette arrivés sur place.

Cependant, on apprenait dans la soirée du 28 août qu'une commerçante ambulante affirmait avoir vu la veille dans une rue de Deauville une fillette dont le signalement correspondait à celui de Delphine Boulay.

● **Saccage par ennui.** – A Cousanges-les-Forges (Meuse), trois enfants de neuf, douze et treize ans s'ennuyaient. A cet ennui, ils ont voulu un dérivatif. C'est pourquoi – du moins est-ce l'explication qu'ils ont donnée aux gendarmes – ils ont saccagé deux maisons dont les propriétaires, un enseignant et un chimiste, étaient en vacances. Ils y ont brisé tous les meubles, cassé la vaisselle, badigeonné les murs de confitures, cassé des bouteilles de vin, souillé des tapisseries. Le montant des dégâts a été estimé à 350 000 francs. Les trois mineurs ont été remis à leur famille.

ENVIRONNEMENT

Incendie dans une usine chimique de Mulhouse

Un incendie, suivi d'une explosion, a totalement détruit un atelier de l'usine ICMD (Industrie chimique Mulhouse-Dornach), le samedi 27 août, à Mulhouse (Haut-Rhin). Un techncien a été blessé par la déflagration, qui s'est produite dans une cuve de 5 mètres cubes contenant une tonne d'isopropanol et de toluène., produits solvants hautement inflammables mais pas toxiques. Un nuage de fumée noire s'est élevée au-dessus de la ville, provoquant une intense émotion. Mais c'est la rivière Doller qui a, seule, été polluée par l'eau des pompiers. On a retrouvé des poissons morts sur trois kilomètres de cours.

L'usine UCMD de Mulhouse, qui fabrique des produits chimiques à usage industriel, avait été construite en 1892 assez loin de la ville. Aujourd'hui filiale de Rhône-Poulenc, alle a été rejointe par l'urbanisation. Le 8 avril dernier, l'usine avait été condamnée à payer 7 millions de francs à titre de provision pour financer des travaux de dépollution de la nappe phréatique. (*le Monde* daté 8-9 mai).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 27 août 1988 :

DES DÉCRETS

● Nº 88-893 du 24 août 1988 portant application des dispositions de l'article 31 de la loi nº 78-17 du *6 janvier 1978 à un recensement* général de la population de la Polynésie française en 1988.

● Nº 88-894 du 24 août 1988 portant suspension de dispositions du décret nº 72-200 du 13 mars 1972 réglementant le commerce et l'importation des seringues et des aiguilles destinées aux injections *parentérales en vue de lutter contre* l'extension de la toxicomanie et modification dudit décret.

DES ARRÊTÉS

● Du 19 août 1988 instituant une commission Justice pénale et droits de l'homme au ministère de la justice.

● Du 22 août 1988 portant nomination d'élèves de l'Ecole nationale des chartes à la suite du concours d'admission de 1988.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan ayant obtenu le diplôme d'ingénieur en agriculture.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 28 août :

UN DÉCRET

● Nº 88-896 du 24 août 1988 modifiant le décret nº 76-158 du 12 février 1976 fixant les justifications à produire par les électeurs susceptibles d'être admis à voter par procuration au titre de l'article L. 71 *du code électoral.*

UN ARRÊTÉ

● Du 21 juillet 1988 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques publiques pour 1988.

UN AVIS

● *Relatif à l'index national* Bâtiment « tous corps d'état » (symbole BT 01).

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris du 2 mai 1988, M. STOCLET Denis-Bernard, né le 8 janvier 1945 à La Madeleine (59), demeurant à Paris (19e), 9, rue de Louvrain, directeur de marketing, a été condamné à 20.000 F d'amende pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 28 juin 1985 (pourvoi : désistement le 1er décembre 1986), M. Michel EVE, né le 30 août 1928 à Pantin (93), demeurant à Joué-les-Tours (37), 4, allée des Cèdres, a été dispensé de peine pour infractions à la législation et à la réglementation sur les changes, mais CONDAMNÉ à payer à l'Administration des douanes pour transferts irréguliers : 295.835 F (confiscation) + 295.835 F (amende).

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans *le Figaro* et *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 27 avril 1988, M. ORI-REPETTI Fernand, né le 22 janvier 1928 à Paris (6e), demeurant Bois de la Montelle, 60680 Jonquières-Grand-Fresnoy, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pour FRAUDE FISCALE et PASSATION D'ÉCRITURES FICTIVES DANS UN LIVRE COMPTABLE.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans *le Journal officiel, France-Soir* et *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 28 juin 1985 (pourvoi : désistement le 1er décembre 1986, Mme Marie-Louise GUESDE, épouse WIDHOFF, né le 23 octobre 1908 à Lausanne (Suisse), demeurant à Paris (10e), 48, rue du Docteur-Blanche, a été dispensée de peine pour infractions à la législation et à la réglementation sur les changes, mais CONDAMNÉE à payer à l'Administration des douanes, pour non-rapatriement de revenus : 104.094 F (confiscation) + 104.094 F (amende).

La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de cet arrêt par extrait dans *le Figaro* et *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Anne et Jérôme ASSEMAT, Laura,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 21 août 1988.

6, rue Nansouty,
75014 Paris.

Mariages

– Jill BUTLER
et
Jean MEYNIAL

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré le 31 juillet 1988, à Chester (*Connecticut*).

5, rue Royale,
75008 Paris.

Décès

– Mme André Behr,
M. Didier Behr,
Mlle Laurence Behr,
Toute la famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BEHR,

survenu le 24 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 26 août 1988, dans l'intimité familiale.

– Le docteur Roger Bensadoun et Mme,
M. Jean Nino et Mme,
née Bensadoun,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne BENSADOUN,
née Sebaoun,

survenu le 27 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Et rappellent le souvenir de son époux, le

**lieutenant-colonel
Henri BENSADOUN,**

décédé à Paris le 20 octobre 1968.

38, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.

– Ses enfants,
Jean Dolto,
dit Carlos,
et sa femme Michèle,
Grégoire Dolto,
architecte naval,
et sa femme Véronique Chatenay-Dolto,
Le docteur Catherine Dolto-Tolitch
et son mari Ranko Tolitch,
Ses petits-enfants
Nicolas et Sophie,
Mme Pierre Marette,
Mme Jean Marette,
Le docteur et Mme Philippe Marette,
M. et Mme André Marette,
Mme Jacques Marette,
La famille Oemichen,
Antoinette et Robert Huot,
Colette Percheminier,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Françoise DOLTO,
née Marette,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 25 août 1988, parmi les siens, à son domicile parisien, dans la paix de Dieu.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 août 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

260, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Les membres du conseil d'administration
Et de l'équipe de la Maison verte,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Françoise DOLTO,
membre fondateur de leur association.

« ... *L'adulte dans sa pleine stature peut éclore chez tout être humain car tout garçon et toute fille a pouvoir de s'accomplir, s'il advient à l'amour et à l'espérance, par-delà les expériences difficiles de sa petite et grande enfance...* »

(*Le Monde* du 27 août et daté 28-29 août.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Cécile GOLDSCHEIDER,

survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Thiais, le 2 août 1988.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 31 août 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, rue Robert-Laporte, à Thiais (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Thiais.

– M. Adrien Gouteyron,
Le capitaine et Mme Serge Gouteyron-Le Pollotec
et leur fils,
M. et Mme Gaudier-Gouteyron
et leurs enfants,
M. et Mme Taupin-Gouteyron
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Gouteyron,
M. et Mme Yves Barthélemy,
font part du rappel à Dieu de

Mme Adrien GOUTEYRON,
née Rose-Marie Julien.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Rosières (Haute-Loire), le mardi 30 août 1988, à 15 heures.

Rosières,
43800 Vorey.
47, boulevard de la Marne,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– *M. Jean-Claude Le Blond-Zola,*
M. et Mme Gérard Maillochon,
leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Bernard Le Blond-Zola
et leurs filles,
Mme Martine Le Blond-Zola,
et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone LE BLOND-ZOLA,
trésorière des Amis d'Emile-Zola,

survenu le 25 août 1988, les obsèques auront lieu le mardi 30 août 1988, à 10 h 45, en l'église de L'Etang-la-Ville (Yvelines).

– Mme Pierre Montenay
et sa famille,
Mme Lucien Beaulieu
et ses enfants,
Mme Georges Montenay
et ses enfants,
Mme Louis Montenay
et ses enfants,
M. et Mme René Montenay
et leurs enfants,
M. et Mme Albert Montenay
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Montenay
et leur fille,
Mme Louis Girault
et ses enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Pierre MONTENAY,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, à son domicile à Saint-Cyr-sur-Loire.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 26 août 1988, à 15 heures, en la cathédrale de Tours.

– M. René Oppenheimer,
M. Jean-Christian Parent et Mme,
née Françoise Oppenheimer,
Jean-David, Florence, Mathilde,
Mlle Marceline Oppenheimer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René OPPENHEIMER,
née Marisa Silvia Alfandri,

survenu à Paris, le 26 août 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagneux-Parisien, avenue Marx-Dormoy. Réunion porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, avenue Montaigne,
75008 Paris.

– Driss El-Yazami,
Saïd Bouziri,
Michel Bauby-Malzac,
Agnès Lallouette,
administrateurs de l'association Génériques,
Ses amis de Tours et de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de leur président et ami

Pierre Yves QUINTARD,

survenu le 10 août 1988, à Bastia (Corse).

L'inhumation a eu lieu aux Sables-d'Olonne.

Génériques,
7, impasse Charetière,
75005 Paris.

– « *Il est grand le mystère de la mort : il est plus grand encore le mystère de l'amour.* »

**Hélène-Clara
ROZENBERG-ZOLTOWSKA,**
docteur de troisième cycle,
agrégée de l'Université,
maître de conférences
à l'université de Saint-Etienne,

s'est donné la mort pendant le week-end du 20 août.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu le mardi 30 août, à Saint-Etienne.

Nul ne sait.

– Mme Hanna Trumer,
MM. Camille et Henri et Camille Trumer,
M. et Mme Gabriel Salloum,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Maître Moïse TRUMER,

survenu le samedi 27 août 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 30 août 1988, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

Remerciements

– Marie-Colette Porre,
très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son mari,

M. Gilbert PORRE,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,

remercie vivement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

Anniversaires

– Il y a deux ans, nous quittait

Philippe CORSON,

à l'âge de trente-trois ans.

Que ceux qui ne l'ont pas oublié aient une pensée pieuse ou affectueuse pour lui.

– Le 30 août 1986, sur cette terre d'Irlande qu'il aimait tant,

Pierre MÉNÉZO

quittait les siens.

Suzanne Ménézo
Et ses enfants
rappellent son souvenir à tous ceux qui ont travaillé et milité avec lui et à tous ses amis, afin qu'ils aient une pensée amicale à son intention en ce deuxième anniversaire de sa disparition.

– Une pensée pour le vingt et unième anniversaire de la mort de

Missi SCHEIN.

Deux disparitions

Gilbert Gil, « jeune premier » des années 30

L'acteur Gilbert Gil est décédé le 25 août à Maisons-Laffitte . Il était âgé de soixante-quatorze ans.

De son vrai nom Gilbert Moreau, né en 1913, il avait fait des études d'art dramatique et débuté au cinéma en 1936, s'imposant, très vite, dans *le Coupable*, drame âprement réaliste, tourné par Raymond Bernard. Gilbert Gil tenait le rôle du fils de Pierre Blanchar. On l'avait choisi pour une certaine ressemblance physique avec celui-ci, et le public crut à un lien de parenté réel entre les deux hommes, qui jouèrent à nouveau ensemble dans *Une femme sans importance* (Jean Choux, 1938) et *Nuit de décembre* (Curtis Bernhardt, 1939).

Mais Gilbert Gil allait être pendant une bonne dizaine d'années, employé comme « jeune premier » romantique ou timide. On le vit dans *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier (1936), *Gribouille*, de Marc Allégret (1937), et *l'Entraîneuse*, d'Albert Valentin (1938), ces deux films avec Michèle Morgan, puis dans *Nous les gosses*, de Louis Daquin (1941), *Histoire de rire*, de Marcel L'Herbier (1941), *la Symphonie fantastique*, de Christian-Jaque (1941), où il était le fils de Berlioz joué par Jean-Louis Barrault, *L'assassin a peur la nuit*, de Jean Delannoy (1942), *Pierre et Jean*, d'André Cayette (1943), et *Secrets*, réalisé en 1942 par Pierre Blanchar. Il tenait alors des rôles importants ; il était une vedette populaire, sympathique. Il s'essaya à la mise en scène de film en 1947 (*Brigade criminelle*), mais, à part dans *la Dame d'onze heures*, de Jean Devaivre (1947), le cinéma *français ne sut plus l'utiliser*, et sa carrière déclina, malheureusement, jusqu'au début des années 60.

J. S.

Le Comédien britannique Charles Farrel

Le comédien britannique d'origine irlandaise Charles Farrel est mort dimanche 28 août à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né à Dublin avec le siècle, de parents comédiens, Charles Farrel a passé son enfance au Canada, où, pour la première fois, à l'âge de douze ans, il est monté sur les planches. Il avait participé par la suite au tournage de plus de deux cent cinquante films et avait joué dans un grand nombre de productions théâtrales à Londres. Il avait été en 1930 l'un des fondateurs du syndicat des comédiens britanniques : la British Actors Equity Association.

Culture

CINÉMA

Ouverture de la 45e Mostra de Venise

Honneur au scandale

Au Festival de Venise, le scandale est permanent. La Dernière Tentation du Christ, *de Scorsese, est cette année sur la sellette*

De bienveillants orages ayant décimé les insectes, englouti les algues, dissipé les miasmes, la 45e Mostra du cinéma commence à Venise sous un ciel serein. Même si sous quelques crânes intégristes, la tempête déchaînée par la participation de *la Dernière Tentation du Christ*, de Scorsese, sans pour autant modifier en profondeur la lettre et l'esprit de la Mostra. On ne se refait pas. Le Festival a beau mettre quelques plumes légères à son chapeau, inviter notamment le facétieux Roger (le dernier lapin dont on cause) sa 45e édition qui s'annonce riche, multiple, passionnante, ne s'en ouvre pas moins sur le SIDA et les martyrs du stalinisme. Morale et politique, les deux mamelles de la Mostra : elle continue de s'y abreuver.

Le SIDA donc est le quatrième personnage du ménage à trois (deux hommes et une femme) de *Once more*, de Paul Vechiali, baptisé *« metteur en scène corse »* par la presse italienne. Et *Caro Gorbaciov*, de Carlo Lizzani a pour thème la réhabilitation toute récente de Boukharine... Guglielmo Biraghi, soixante et un ans, sans étiquette politique (presque une infirmité en Italie), trente-deux ans critique *cinématographique au Messagero*, s'en explique. Directeur de la Mostra, réélu à son poste à l'arraché malgré son succès mérité de l'an passé, il a l'affabilité prudente et la franchise diplomatique. Son programme d'ouverture ? *« Peut-être un peu agressif, mais tonique, non ? »*. Sa réélection contestée ? *« Par de très respectables membres du conseil d'administration qui ne connaissent rien au cinéma »*...

Son diagnostic sur l'état du cinéma mondial après sa féconde tournée de sélection ? *« Le malade n'est certainement pas dans le coma. »* N'avait-il pas été question de la présence au Lido de *la Lectrice*, de Michel Deville ? *« Si, si... Malheureusement il manquait une troisième place pour un film français... »* Des cinématogaphies nouvelles se révèlent-elles ? Des films émergent-ils ? *« Ce sont tous mes enfants...*

Du tiers-monde et d'Amérique, d'Union soviétique, de Chine, et de partout, des enfants de plus en plus nombreux. Près de soixante. Cinq par jour dans les différentes sections. C'est beaucoup. Un responsable de la Mostra à qui on faisait cette remarque a eu ce mot déprimant : *« Ils* [les journalistes] *n'auront qu'à zapper. »*

Zappons donc. Et constatons avec Guglielmo Biraghi que beaucoup d'œuvres sont, cette année, issus de textes littéraires. Crise universelle de scénarios ? Biraghi, décidément animé d'un optimisme thérapeutique, préfère une autre explication : *« Cette année, les cinéastes ont eu de bonnes lectures. Y compris les Evangiles. »* De bonnes lectures, en effet. De Stefan Zweig (*Burning Secret*, de Andrew Birkin) à Tchekhov (*le Moine noir*, de Ivan Dikhovivnij), de Joseph Roth (*la Légende du saint buveur*, de Ermanno Olmi), à Charles Dickens et à Gabriel Garcia Marquez...

Autre trait d'union entre les films présentés, inéluctable contagion, l'utilisation de la langue anglaise (*« Imposée par le sujet »*, selon Biraghi). On la retrouve véhiculant aussi bien le Ermanno Olmi que le Lizzani, le *Haunted Summer* du Tchèque Ivan Passer, qui se passe en Italie, que le Birkin, qui se déroule en Bavière.

Des chances statistiquement nulles

Quelles sont nos chances à l'heure du palmarès, le 9 septembre ? Statistiquement nulles quant au Lion d'or qui a rugi cocorico en 1985 (Varda), en 1986 (Rohmer), en 1987 (Malle). Mais, déjà, on peut souhaiter et espérer un prix d'interprétation pour Isabelle Huppert, de retour avec un rôle très fort (la dernière guillotinée française) dans un Chabrol, très fort *Une histoire de femmes*.

Ce film, « scandaleux » dans le meilleur sens du terme, par le cri d'alarme qu'il lance contre l'ordre moral, contre le crime d'Etat, a bien sa place dans la Mostra du « scandale » Scorsese. Tout comme la rétrospective exhaustive de l'œuvre de Pier Paolo Pasolini.

« Ici, le scandale c'est une habitude, dit Guglielmo Biraghi, *et les habitudes, quelle qu'elles soient, sont rassurantes. »* C'est vrai. Le scandale, à Venise, est génétique, structurel, permanent. Dès la fondation de la Biennale d'art à la fin du siècle dernier (la Mostra du cinéma en est une émanation), il rôde : le secrétaire général de la manifestation ne fait-il pas retirer du pavillon espagnol une toile de Picasso parce que *« sa nouveauté aurait pu « scandaliser » le public » ?* (1).

Depuis, et surtout au Lido, la polémique politique, morale, religieuse, n'a pas désarmé. On peut en dresser une chronologie instructive (2). Dès la première édition timorée de la Mostra, en 1932, *A nous la liberté* de René Clair est projeté privé d'une bobine, et rebaptisé *A moi la liberté* pour laisser l'entière responsabilité du discours libertaire et antifaciste du film à son auteur. Tout comme, en 1937, *la Grande Illusion* l'hymne pacifiste du « communiste » Jean Renoir sera projeté sous le titre italien : *l'Impossible illusion*...

L'ère fasciste révolue, c'est la censure bien-pensante qui prend la relève. Et s'émeut. En 1947, elle interdit *le Diable au corps*, de Claude Autant-Lara. En 1948, elle juge la deuxième partie du dytique que Rossellini a dédié à la Magnani, *le Miracle*, blasphématoire. Dix ans plus tard, les tabous affichent la même santé insolente.

Louis Malle, qui aujourd'hui voit en Venise un festival *« élégant et mélancolique »*, se souvient des remous provoqués en 1958 par ses *Amants*, de l'archevêque tonnant du haut de la chaire de la basilique Saint-Marc contre l'amoralité du film. *« Ce fut*, note-t-il, *un merveilleux lancement publicitaire. Un peu ridicule lorsqu'on repense aux* Amants, *une œuvre chaste et pudique si on la compare à ce qu'on a filmé depuis. »*

Venise 88 est aussi, si l'on veut, un merveilleux lancement publicitaire pour *la Dernière Tentation du Christ*, de Martin Scorsese, qui n'en n'a d'ailleurs plus besoin, vivant déjà sa vie de champion du box-office aux Etats-Unis.

C'est bien l'avis de Guglielmo Biraghi, il considère l'épisode Zeffirelli (s'indignant sans l'avoir vu contre le « scandaleux » Scorsese) comme une polémique subalterne. On reconnaît qu'en revanche cet incident est plutôt préjudiciable au *Jeune Toscanini* dudit Zeffirelli, désormais attendu par la presse mondiale avec une curiosité vinaigrée.

Alors, l'incendie Scorsese est-il éteint avant d'avoir jeté ses feux sur l'écran de la grande salle du Palais des festivals ? Biraghi n'en est pas sûr. Dernièrement encore, il recevait de la Curie patriarcale de Venise une longue missive anxieuse qui, sans se prononcer sur une possible interdiction, se terminait ainsi :

« Nous espérons que sera épargnée à la ville une lacération inutile dans la trame la plus délicate de son tissu unitaire. Revenir sur une décision déjà prise et reconnaître les raisons des autres, n'est pas démission, mais noblesse d'âme. Venise et son peuple ne doivent pas être « récupérés ».

Le dernier obstacle à surmonter pour *la Dernière Tentation* est maintenant d'ordre juridique. Plainte ayant été déposée par un obscur avocat milanais (toute personne privée est en droit d'agir ainsi), le procureur de la République visionnera le film et donnera son avis. *« Je suis sûr que cet avis sera favorable »*, affirme Guglielmo Biraghi.

Et lui, qui l'a déjà vue, l'aime-t-il, cette *Dernière Tentation ?* Il répond avec un sourire charmant : *« C'est un film important d'un metteur en scène important. »*

DANIÈLE HEYMANN.

(1) Rapporté par le directeur du service de presse de la Biennale, Adriano Donaggio, dans son « Histoire de la Biennale », parue dans la revue *Art*.

(2) Etablie par Gianni Rondolino dans le numéro spécial de *la Stampa*, consacré à la Mostra.

ROBS VERLAG

Toutes les Russies

Le gala d'ouverture de la 45e Mostra fut très russe. Une vraie fête, élégante, un peu troublante. On remarquait la présence de Mme Danièle Mitterrand et du ministre de la culture, M. Jack Lang. Mais la star de la soirée était une petite dame grise, au chignon gris : la veuve de Nicolas Boukharine. Son mari vient d'être réhabilité. *Bien sûr*, il est mort. Il est aussi vivant, et jeune, dans le film de Carlo Lizzani, *Caro Gorbaciov*, en compétition, dès le premier jour.

La Russie encore, et même Catherine de Russie, amoureuse comme une midinette dans le *Casanova*, de Volkov, projeté dans la grande salle. La restauration de ce film, tourné en 1927, entreprise par la monteuse Renée Lichtig pour la Cinémathèque française, est exemplaire. Il faut dire que, pour elle, c'était une histoire d'enfance, presque une histoire d'amour. Elle est née en Chine, mais sa mère, d'origine russe, avait dansé, jeune fille, avec Ivan Mosjoukine. La vedette de *Casanova*.

Mosjoukine, et son regard clair, fait tomber les dames (pas très belles) comme des insectes, de Venise à Leningrad. Nous suivons, longuement, ses tribulations chevaleresques et burlesques. Feux d'artifice, carnaval, duels, chevauchées, des négrillons se prennent les pieds dans la traîne de l'impératrice, on rit souvent, c'est très *frais*, très ironique, plein d'idées. Volkov, Mosjoukine, les émigrés savaient écrire l'histoire à leur façon, avec une jolie dose de dérision. Tout de même, c'est très long. Mais ça paraît moins long grâce à Georges Delerue. A la tête du Los Angeles Theater Orchestra, il recoud vigoureusement toutes ses images rénovées mais lointaines. Il a écrit et dirige en direct une partition originale de cent trente-quatre minutes. La musique suggère, souligne, fait parler en quelque sorte ce Casanova muet.

Après la projection, la Russie toujours, mais pas la même. Dans la grande salle à manger de l'hôtel des Bains, coulent des flots de caviar offert par la maison Pétrossian. Quatre cents personnes banquettent joyeusement mais n'oublient pas de faire leurs dévotions : une révérence obligée au fantôme de Luchino Visconti qui a tourné ici même : Mort à Venise...

D. H.

« Salaam Bombay ! » de Mira Nair

Thé amer

En juin dernier, Salaam Bombay ! *a obtenu au Festival de Cannes la Caméra d'or. Ce film sur l'enfance abandonnée en Inde va émouvoir plus d'un spectateur. La beauté des jeunes acteurs y sera sans doute pour beaucoup.*

Dans le cirque itinérant où il travaille, on l'appelle encore Krishna, mais, une fois le cirque envolé, le héros de *Salaam Bombay !*, Shafiq Syed, onze ans, devient un des milliers d'enfants abandonnés dans Bombay, sous le nom de Chaipau, le porteur de thé. Il trimballe en effet un petit casier de huit verres de thé qu'il vend pour quelques roupies à tous les étages d'un monde invraisemblable. Des maisons rafistolées, des rues envahies, noyées de piétons et de voitures, des impasses et des escaliers où vit comme en famille toute une pègre faussement gentille. Au sommet il y a Baba, le maquereau perfide, trafiquant de drogue, sa brave épouse, Rekha qui livre à domicile sa pulpeuse marchandise, et leur fillette Manju, minuscule dans sa robe rouge et or. Elle est trop jeune pour Chaipau, qui tombe amoureux extatique d'une fille de seize ans amenée de force au bordel pour y être préparée et vendue vierge au prix fort. Il devient aussi l'ami de Chillum, un des revendeurs de drogue de Baba, qui, du haut de ses vingt-cinq ans très tassés, le prend plus ou moins sous sa protection, en même temps qu'il lui montre ce qui reste à découvrir du côté sombre de l'existence.

Il apprend vite, Chaipau, au fil d'un récit apparemment décousu et sinueux comme la vie même, son thé lui servant de passeport, de sésame pour passer d'une case à l'autre dans ce jeu de l'oie parfois savoureux mais où tout le monde perd, la case départ étant à jamais truquée. Le parcours qui est le sien est long et âpre comme tout roman d'apprentissage, sans espoir comme certains destins de Dickens.

Mira Nair est jeune, trente et un ans, et a réalisé quatre documentaires avant ce premier long métrage de fiction. Il en ressort quelque chose de gauche et de très juste. Le reportage sur Bombay et les enfants – entre autres la sinistre maison de redressement de Dongri – a des accents de vérité incontestables. On y croit sans jamais avoir mis les pieds en Inde. Ces misérables trafics, cette splendeur dans l'ordure, cette tendresse avant le crime, cette indifférence à ce qui provoque en Europe l'angoisse ou l'horreur, c'est sûrement ça, aucun doute, et c'est passionnan ! Pour autant le récit douloureux, accusateur, dénonciateur a parfois un charme un peu déplacé, un style de conte de fées.

Cela tient peut-être (quoiqu'en dise la réalisatrice) à la beauté des enfants. La petite Manju, avec ses yeux fardés est un bonbon. Le jeune Chaipu est à la limite de l'attendrissement équivoque. Ses camarades sont du même tonneau, et c'est embarrassant. Les enfants sont-ils tous beaux en Inde ? N'est-ce pas un moyen trop facile de nous toucher, de nous émouvoir ? C'est un peu comme si la sympathie que provoquent ces jeunes comédiens improvisés (les adultes sont des acteurs confirmés) émoussait le tranchant du propos de Mira Nair. Cela dit, il lui serait facile de répondre, à bon droit, que la laideur n'est pas un garant d'authenticité et que nous n'aurions pas aisément supporté un *portrait plus noir. Peut-être.* Pas sûr, une certaine dose de cruauté sied fort bien à l'enfance.

MICHEL BRAUDEAU.

Entretien avec la réalisatrice

Les enfants après

Avant de s'intéresser aux enfants perdus de Bombay, Mira Nair avait déjà plusieurs documentaires à son actif, dont *India Cabaret*, consacré aux strip-teaseuses *« du point de vue de ces femmes que l'on considère comme polluées, immorales*, dit Mira Nair. *C'est pourtant la société qui les use et les jette après usage »*.

On a comparé *Salaam Bombay !* à *Pixote* d'Hector Bibenco. *« Mais*, rectifie Mira Nair, *si le fait que* Pixote *existe m'a encouragée, mon film n'en est pas une dérive.* Pixote *correspond à une réalité brésilienne, celle de Bombay est différente. »*

La misère vue par une femme, belle, comédienne, diplômée de Harvard risque d'inquiéter. La réalisatrice revendique l'authenticité. Elle a tourné, caméra cachée, dans les rues, les vrais bordels. *« Le ghetto de la prostitution aime effectivement les roses vifs, les bleus soutenus – les couleurs de la bourgeoisie, juste un peu poussées. La manière dont la jeune fille est vêtue – colliers, gri-gris, bijoux de pacotille – peut être qualifiée de « poor chic »; mais les prostituées habillent ainsi leurs enfants, et c'est pour moi une recherche de beauté. Quant au jeune héros, il peut paraître trop beau aux yeux d'un Occidental, mais pas chez nous : sa peau est trop foncée.*

» Travailler avec les enfants est toujours compliqué, ici, nous avions affaire à des gamins durs, qui ne font confiance à personne. Il a fallu leur faire comprendre que notre rapport serait donnant donnant. S'ils sont plus indépendants que la plupart des enfants de leur âge, ce sont quand même des enfants. Ils ont besoin de s'appuyer sur quelqu'un. Il fallait leur signifier que nous ne formons pas une famille, mais une équipe de travail. Qu'ils devaient exécuter un travail.

» Quelques années après la sortie de Pixote, *le jeune garçon qui tenait le rôle principal mourait de mort violente dans une rue de Rio... Nous y pensions, nous pensions à l'après-tournage. Ma première assistante s'occupe habituellement d'enfants difficiles. Elle a suivi les dix-sept acteurs. Mais ce ne sont pas des gosses à qui l'on peut donner des directives, on peut aller vers eux, faire la moitié du chemin. On ne peut pas choisir à leur place.*

» Sur les dix-sept enfants, cinq sont revenus dans leur village – ils n'y étaient pas allés depuis des années. Un autre, qui sculptait constamment des petites statues, enseigne aujourd'hui à des petits aveugles, il n'a pas quatorze ans. Avec son salaire, un troisième a ouvert un cercle de jeu derrière son stand de limonade. Il paie régulièrement les flics et gère bien son affaire. Un autre a ouvert un stand de tir au ballon pour foire itinérante, ce qu'il faisait auparavant, mais cette fois, il est à son compte.

» La petite Manju a toujours vécu dans la rue avec sa famille ; sa mère vend des vêtements à l'étalage, son père est cireur de chaussures. Ils continuent à vivre dans la rue. Grande différence entre garçons et filles : ils vivent très tôt par eux-mêmes, elles restent longtemps en famille. Mais la fille va maintenant à l'école, c'est son choix, et du coup y a inscrit ses sept frères et sœurs. Processus difficile sur lequel mon assistante a beaucoup travaillé, car il n'existe pas en Inde d'école qui permette d'intégrer les élèves qui n'ont pas suivi les circuits traditionnels.

» Celui qui nous inquiète le plus est Shafiq Syed (Chaipau), un enfant farouchement solitaire. Il est d'abord allé dans son village, au sud de l'Inde, en est reparti – son père est alcoolique. Il est revenu à la rue, a essayé l'école, n'a pas tenu. C'est aujourd'hui un adolescent à la voix grave, il envisage de devenir acteur. Il a certainement du talent, mais l'industrie cinématographique indienne n'est pas équipée pour passer huit mois à équilibrer les rapports avec un caractère difficile. »

Mira Nair s'est employée à lui faire comprendre que, à la sortie de *Salaam Bombay !* en octobre prochain, il connaîtra une forme de célébrité. Mais allez expliquer à un gamin indien de treize ans que, comme le disait Andy Wharol, *« tout le monde peut être célèbre pendant un quart d'heure »*.

HENRI BEHAR.

● **RECTIFICATIF.** – L'article de notre correspondant Georges Chatain sur l'exposition présentée au CAC de Maymac, « A la surface de la peinture, les années 80 » (*le Monde* du 26 août), a souffert de plusieurs erreurs de transmission. Ainsi les noms des artistes Alberola, di Rosa et Bissière ont été déformés. De même, le temps des *« théories triomphantes »* a malheureusement fait place à celui de *« théologies »* qui n'avaient pas lieu de triompher, tandis qu'une coquille plus savoureuse nous apprenait l'existence d'un groupe *« sport-surface »*, là où nous croyions reconnaître le plus habituel Support-Surface...

« Nuit italienne » de Carlo Mazzacurati

Les paysages du mystère

Nanni Moretti porte la bannière d'un jeune cinéma italien d'auteur, ambitieux et original. Ses films le prouvent avec une sorte d'insolence. Nanni Moretti a ses poulains comme Carlo Mazzacurati (trente et un ans), dont il a coproduit le premier long métrage. Ce n'est pas une école, plutôt un état d'esprit.

Un petit avocat, Otello (Marco Messeri), est chargé d'une enquête dans le delta du Pô. Il sympathise avec un garagiste Italo (Remo Remotti) et sa fille Daria (Giulia Boschi). Mais les recherches liées à son travail lui font découvrir des choses qu'il n'aurait pas dû connaître. L'argument indique suffisamment qu'à se mêler, même par hasard, de ce qui ne le regarde pas Otello met sa vie en danger.

Suspense ? Oui, d'une certaine façon. Mais *Nuit italienne* n'est pas un film policier. C'est un film bizarre qui, en refusant scénario et mise en scène conventionnels (bien fabriqués) se promène un peu dans tous les sens. Un film avec du flou, des ombres, des acteurs en liberté (et très intéressants). Un film dont le mystère est dans les paysages : le delta du Pô, la plaine, les lagunes, les marais, le ciel bas sur une terre de fin du monde, là où on extrayait, autrefois, le méthane, et où il reste, les forages ayant été interdits, de curieuses machines, les pompes à méthane. *Nuit italienne* fait perdre pied et fait rêver. On ne refuse pas ce genre de surprise.

JACQUES SICLIER.

Culture

MUSIQUES

Viktoria Mullova à Sienne

L'air des cimes

Prix Tchaïkovski de violon en 1982, Viktoria Mullova a quitté l'URSS pour obéir à sa vocation, contrariée par les autorités de son pays. Une personnalité impressionnante.

L'Académie Chigiana décerne chaque année, depuis 1982, un prix à un jeune pianiste ou violoniste confirmé, désigné de façon originale : ce sont en effet cinq journalistes internationaux (1) et quatre représentants de l'Académie qui votent par correspondance, sans se rencontrer. Ils ont ainsi couronné Gidon Kremer, Peter Serkin, Shlomo Mintz, Kristian Zimerman, Anne-Marie Sophie Mutter et Andras Schiff ; un palmarès fort honorable, à défaut d'être inattendu.

C'était, ces jours-ci, Viktoria Mullova qui venait recevoir le prix et donner un superbe récital dans le beau Teatro dei Rinnovati, logé au sein du Palazzo Pubblico de Sienne, sous la fameuse tour *qui sert* d'enseigne à la ville. Cette jeune Russe intrépide de vingt-sept ans, qui a remporté successivement les concours Wieniawski, Sibelius et Tchaïkovski, s'est échappée d'URSS, où on l'empêchait de faire une carrière internationale (2), dont les portes sont maintenant largement ouvertes devant elle.

Grande fille aux longs cheveux, très élancée dans une sévère toilette de concertiste – corsage et pantalon noir qui lui donnent un peu l'air d'une belle stakhanoviste, – le visage sérieux, volontaire, soudain illuminé par un rire jeune, elle s'impose dès qu'elle épaule son violon par sa concentration et sa noblesse. Dans la *Sonate en fa majeur K 376* de Mozart, on est étreint par cette sonorité de talisman, précieuse, lumineuse, sans nulle lourdeur, qui épouse le lyrisme magique ; elle n'a pas besoin d'élever la voix tant elle captive par son accent intime.

Mais ensuite, avec le divertissement sur *le Baiser de la fée* de Stravinsky et le scherzo de la *Sonate FAE* de Brahms, elle déploie l'étoffe somptueuse de son instrument en grands écheveaux vibrants et passionnés ; son archet lance des éclairs, se coule dans toutes les fantaisies frénétiques ou poétiques de Stravinsky, avec un phrasé toujours vivant et profond, jamais banal, qui reflète une personne et non pas un oiseau mécanique. Une personnalité sans doute ombrageuse et secrète, qui ne se livre pas encore complètement mais qui respire naturellement sur les cimes.

Elle était soutenue, encouragée, par un partenaire foisonnant et rompu à tous les styles, Bruno Canino, revenu des parcours les plus excentriques de la musique contemporaine pour bondir comme un lutin à la crête de ce « chant des esprits sur les eaux » qu'est la déroutante et sublime *Fantaisie en ut* de Schubert, couronnement de cet admirable concert.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Les critiques musicaux de la *Suddeutsche Zeitung* de Munich ; *Die Presse* de Vienne ; *The Times* de Londres ; *l'International Herald Tribune* de New-York et *le Monde*.

(2) Voir son entretien par Myriam Anissimov dans *le Monde de la musique* de juillet-août 1988 et son enregistrement des concertos de Tchaïkovski et de Sibelius avec le Boston Symphony Orchestra, dirigé par Seiji Ozawa (*Philips 416 821*).

Instantanés lumineux

Le concert Mozart donné pour Amnesty International (*le Monde* du 27 août) était comme un survol historique et symbolique de l'académie Chigiana. Il réunissait en particulier l'admirable violoncelliste Riccardo Brengola, premier lauréat de l'académie en 1933 ; *Piero Farulli*, le puissant altiste du Quartetto Italiano constitué à Sienne même en 1942 ; Alain Meunier, notre merveilleux violoncelliste élève en 1964, membre du Sextuor Cigiano, puis professeur à l'académie ; un tout nouveau « Siennois » *le grand altiste soviétique* Yuri Bashmet, et un violoncelliste frais émoulu des cours de cette année, Paolo Ciociola. A cette longue histoire, on devait sans doute la qualité exceptionnelle d'interprétation du quintette en sol mineur de Mozart, sublime et tragique, que les trois premiers n'avaient pas rejoué ensemble depuis la terrible maladie de l'un d'entre eux.

Signalons que la pièce superbe pour violon seul d'Alessandro Solbiati s'intitule *Quelle pause di luce*.

J.L.

Franck Morgan au Magnetic Terrace

Paradis artificiels

Enfant prodige, brillant saxophoniste dans la tradition parkérienne, Franck Morgan a passé une vingtaine d'années en prison. Pour le meilleur et pour le pire, la drogue fut sa principale compagne. Epoque révolue : Franck Morgan joue en club à Paris.

Vingt-cinq ans de prison, ça ne laisse pas le temps d'enregistrer beaucoup de disques. Franck Morgan est peu connu. Il revient après une trop longue absence.

C'est le Paradise Theater à Detroit, en 1944, qui a changé sa vie. Franck Morgan voit Charlie Parker pour la première fois. Enfant prodige de la clarinette, il plonge directement dans l'âge adulte. Il a huit ans, sa mère à peine vingt et un... Son père, guitariste, court le pays, et, lors d'un passage à la maison, l'entraîne voir Parker : « *C'est comme si j'avais entendu ma propre voix. C'est ainsi que je voulais jouer.* » Il se met à l'alto. La chance de sa vie allait en devenir le tournant.

Le bebop, cette esthétique insurrectionnelle de l'après-guerre, devient sa religion. La famille s'installe à Los Angeles. Franck reste « Little Franckie », adolescent prodige, gracieux, qui accompagne les stars lorsqu'elles sont en tournée (Billie Holiday, Joséphine Baker) et fait le bœuf avec les musiciens, également en tournée. Le matin, le trompettiste de l'orchestre l'accompagne en voiture, directement du club, l'Alabama, au collège. Séduisant, exceptionnellement musical (d'une finesse incisive, tranchante et chantante à la fois), l'avenir lui appartient.

A dix-sept ans, pour se rapprocher de Parker, il connaît l'héroïne pour la première fois : par hommage, à titre d'initiation, et pour aimer celle que Parker aime. Il joue avec plus de légèreté encore. L'enfer n'est plus très loin. Il annonce alors la grande nouvelle à Parker : qu'il a rejoint le « club », qu'il est désormais de la famille, etc... Parker en est atterré. Après quoi, ils partagent en frères la dose que Morgan a apportée.

Un orchestre en prison

Son jeu est ailé, étrangement libre, presque désinvolte, et son rayonnement grandit : mais il tremble de son succès. Il ne sait plus sortir de l'enfance. La drogue devient sa compagne, l'ombre de son ombre, son bel amour. A l'annonce de la mort de Parker, le 12 mars 1955, il se fixe un bon coup, en souvenir. Il l'aurait fait de toute façon. Il décide alors de reprendre le flambeau : non celui de Parker musicien mais celui de Parker le drogué !

Il se fait alors voyou, cambrioleur, faussaire, homme de paille et procureur de la délinquance. Une seule limite à sa dérive : pas de violence, pas d'armes. Il frime. Il nargue. Il fait le fier. Il plonge. En 1962, couronnement tant attendu : il est enfin arrêté pour la première fois. A la prison de San-Quentin, en Californie, son entrée est celle d'un héros. L'héroïne est déjà dans la maison. Derrière les barreaux, il y a un orchestre fameux. Art Pepper, autre *artiste de génie*, en assure la direction. Les musiciens ont tout ce qu'ils veulent.

Le samedi soir, ils s'habillent en costards *« faits prison » « (prison made-tuxedo)* et deviennent la coqueluche de la région (sept dollars et demi l'entrée). Ils ne manquent de rien. Ce n'est pas la situation idéale pour changer d'habitudes. Franck Morgan, libéré en 1965, passe son temps à se faire reprendre. Des prisons, il aime le calme et cette possibilité qu'elles offrent de travailler l'alto.

Il y a peu, Franck Morgan est sorti de son tunnel (une femme, l'amour). Dans sa vie parallèle, il n'aura cessé d'être lui-même. Simplement musicien. A Broadway, jouant son propre rôle dans une comédie musicale *(Prison Made-tuxedo)*, il connaît le succès. Paradoxe du comédien à l'envers : retrouver ses gestes, sa peau de personnage disparu, lui coûte tant qu'il doit jouer toute la nuit au Village Vanguard pour oublier ses démons. Un soir, comme il lançait le *tempo, sur un thème* de Parker, il s'est tourné vers les autres : *« Si ce n'est qu'un rêve de prison, s'il vous plaît, ne me réveillez pas ! »*

FRANCIS MARMANDE.

★ Franck Morgan au Magnetic Terrace (12, rue de la Cossonerie, Paris 1er), avec Alain-Jean Marie, *Luiggi Trussardi et Olivier Johnson*, du 30 août au 3 septembre. Tél. 42-36-26-44.

VARIÉTÉS

La rentrée de la chanson

Permanence et retours

La saison commence avec un hommage aux droits de l'homme et se poursuit avec les noms connus, qui se maintiennent ou qui reviennent

Après une saison estivale creuse où seul a brillé Jean-Jacques Goldman, plus que jamais idole des ados, la rentrée de septembre s'ouvre sur les deux concerts-marathon, de sept heures chacun, organisés par Amnesty International au Palais omnisports de Bercy les 4 et 5 septembre *pour célébrer* le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : Bruce Springsteen, Peter Gabriel, Sting, Tracy Chapman, Youssou N'Dour et Michel Jonasz chanteront à tour de rôle, avant un final qui les réunira tous.

Autre superproduction, mais au profit d'une mégalomanie : Jean-Michel Jarre donne, le 24 septembre, un nouveau spectacle de sons, de lumières, et d'images sur l'emplacement des vieux docks de Londres. Enfin, à partir du 15 septembre, Michel Berger et Luc Plamandon reprendront leur comédie musicale, neuf ans après sa création au Palais des congrès. Ils ont retravaillé le livret original, enlevé des chansons, réécrit des dialogues, réorchestré la musique et fait appel à de jeunes artistes (Maurane, Martine Saint-Clair, Richard Groulx).

Septembre marque aussi la rentrée de Raymond Devos, au Palais-Royal, et le retour inattendu sur scène de Jacques Martin (*la Lune avec les dents*, au Théâtre Marigny, *à partir du 24 septembre*), un aspect oublié de celui qui collabora longtemps aux sketches de Fernand Raynaud, et qui fut lui-même un caricaturiste féroce.

Côté chansons, Colette Magny fera un court passage au *Dejazet* (le 26 septembre), Nicole Croisille sera à l'affiche du Bataclan (fin septembre), Renaud séjournera au Zénith du 11 octobre au 5 novembre, Gold au Palais des sports du 22 au 29 octobre, Etienne Daho aux Folies-Bergère en novembre, et, dans le courant du même mois, aux Halles de la Villette, Jacques Higelin dans un nouveau spectacle (*Tombé du ciel*), où il réaffirmera son indépendance, le droit au délire.

L'Olympia présentera Dadi (1er et 2 octobre), Herbert Léonard (4 au 9 octobre), Pierre Bachelet (11 au 30 octobre), Gilbert Bécaud (2 au 27 novembre), Angelo Branduardi (1er et 2 décembre), le *groupe Image* (6 et 7 décembre), Julia Mijenez (9, 10 et 11 décembre), Charles Dumont (12 et 18 décembre).

Côté rock, The Style Council sera au Zénith le 14 septembre, Eddy Grant au Bataclan le 16, Steve Hackett au New Morning le 19, Earth *Wind and* Fire à Bercy le 9 octobre, et toujours au même Palais omnisports, Al Jarreau les 1er et 2 novembre, Duran Duran le 21 novembre, Huey Lewis le 25. Enfin, un festival de rock australien réunira à la Cigale les 4, 5 et 6 octobre Yothu Yindi, Died Pretty, Hoodoo Gurus, *Big Pig, Noiseworks*, The Triffids, Little River Band.

C.F.

Un entretien avec M. Jack Lang

« La France doit exploiter son gisement culturel »

(Suite de la première page.)

Si l'histoire des arts du vingtième siècle avait été forgée sous l'empire de cette terrible loi, Ionesco et Beckett auraient été aussitôt jetés aux oubliettes, et Resnais précipité à la trappe.

» Prenez l'exemple du dessin d'animation. Peu de pays comptent, comme la France, d'aussi talentueux dessinateurs et réalisateurs. Et, pourtant, le film d'animation ne peut pas prendre son essor, faute de *commandes de la plupart des* chaînes.

» La loi sur le livre a empêché, en son temps, que la puissance de certaines grandes surfaces n'asphyxie l'édition et l'écriture. C'est la même logique qui doit maintenant animer le cinéma, la télévision et les industries de la culture : redonner à la création le temps de la découverte, de l'innovation et de la recherche.

« On ne peut se résigner au déclin du cinéma »

– Pensez-vous que la puissance des télévisions, leur rôle prépondérant dans le financement des films, soient la seule cause de la crise du cinéma ?

– On avance des kyrielles d'explications à la crise du cinéma : le prix du billet, la qualité de la production, *la* concurrence de *la télévision*, l'inconfort des salles... Pour y voir plus clair, j'ai demandé une étude sérieuse et scientifique. Il reste que la fulgurance de la dégradation serre le cœur. En deux ans, les entrées pour les films français sont passées de 80 à 30 millions, et la part de marché du cinéma national est tombée de 50 à 30 %. Les fermetures de salles se sont multipliées et, avec elles, ce sont des lieux de convivialité, indispensables à l'équilibre de notre tissu urbain, qui ont disparu.

» On ne peut se résigner à un *pareil déclin. Je poursuis en* ce moment des consultations avec de nombreux professionnels, et nous annoncerons un plan pour le cinéma en octobre. D'ores et déjà, je peux vous dire que, après les 70 millions de francs débloqués en juin, le budget de 1989 prévoit 150 millions de *francs pour financer des mesures* nouvelles.

» Il faut agir sur la production et réviser l'ensemble des mécanismes d'aide. La commission d'avances sur recettes sera réformée et dotée de ressources supplémentaires pour soutenir l'écriture de scénarios, la production des premiers films, le cinéma d'auteurs. Parallèlement, nous allons étudier des formules originales de crédit et de capital-risque pour faciliter le financement des productions ambitieuses à gros budgets.

– Et pour les salles de cinéma ?

– Là encore, le réveil viendra d'abord des professionnels. S'ils sont décidés à se battre pour moderniser les salles et aider le public à retrouver le bonheur de la fête cinématographique, nous accompagnerons leurs efforts et ferons tout pour éviter la fermeture des salles viables et pour imaginer avec les municipalités l'apparition de salles d'un type nouveau. Sauver des salles dans certains quartiers et grands ensembles suburbains, c'est contribuer à la lutte contre les exclusions. Enfin, la concurrence fratricide entre le petit et le grand écran doit cesser. N'est-il pas anormal que l'une de ces chaînes organise en ce moment la promotion de ses programmes de rentrée en annonçant quatre films par semaine à 20 h 30 ? Est-ce pour tuer le cinéma par le cinéma que cette société a obtenu le précieux privilège d'une autorisation d'émettre ?

– Ce n'est pas le seul dérapage de la télévision...

– Le bulldozer de la loi de 1986 a déstabilisé et meurtri notre télévision. Catherine Tasca et moi-même recevons chaque jour une centaine de lettres de Français qui nous disent leur peine et leur indignation. Ils ne comprennent pas pourquoi certaines chaînes fonctionnent comme des robinets à séries américaines ; pourquoi, chaque dimanche à 13 h 30, leur choix est condamné à osciller entre le semblable et l'identique (cinq séries sur six chaînes) ; ou pourquoi il faut attendre parfois minuit pour avoir droit à une télévision authentiquement nationale.

» Comment admettre que la nation consente un effort budgétaire sans précédent pour son école et son enseignement si, dans *le même* temps, la télévision, qui est aussi l'une des premières écoles des jeunes Français, n'offre pas des programmes plus ambitieux ? Pourquoi le petit écran ne reflète-t-il pas plus fidèlement la vitalité artistique et culturelle du pays ? Un étranger qui chercherait à découvrir la France à travers sa télévision pourrait parfois se demander si ce pays est dépourvu d'opéras, d'orchestres symphoniques, de théâtres, de créateurs de dessins animés, de peintres ou d'architectes.

» Il faudra aussi modifier les cahiers des charges des chaînes, ou plutôt redéfinir ce que je préfère appeler les cahiers des libertés. Car à la liberté d'émettre doivent répondre la liberté d'accès des créateurs au petit écran et la liberté de choix des téléspectateurs. Chacun doit pouvoir accéder au spectacle qu'il aime, opéra ou match de football. Avec Catherine Tasca, nous en appelons aussi à l'esprit de responsabilité des directeurs de programmes : si la télévision se banalise, les Français s'en détourneront.

Audiovisuel : « Indépendance totale de la future autorité »

– A quoi sert d'imposer de nouvelles contraintes quand celles actuellement en vigueur ne sont pas respectées ?

– Nous sommes dans un pays de droit. La loi doit être respectée. Comment accepter que les exploitants de ce bien public rare qu'est l'espace hertzien puissent fouler aux pieds leurs propres engagements et traiter leurs autorisations comme un chiffon de papier ?

» Les routes de la communication appartiennent à la nation tout entière. Elles ne sont la propriété ni d'un gouvernement ni de tel groupe financier. Tout abus de ce bien national devra être à l'avenir sévèrement sanctionné.

– *Le futur Conseil supérieur de* l'audiovisuel sera-t-il plus efficace que la CNCL ?

– Catherine Tasca et moi-même tenons à donner à cette future autorité une indépendance totale vis-à-vis de toutes les pressions, publiques ou privées. Il s'agit, comme l'a souhaité le président de la République, de mettre fin à la politisation des médias, de sortir l'audiovisuel de la guerre civile entre partis et de confier sa régulation à des professionnels indépendants.

» Au fur et à mesure des consultations *menées avec le groupe des sept* experts, le profil de l'institution se précise. Je souhaite de toutes mes forces que les personnalités qui y siégeront soient des hommes et des femmes de caractère, capables de résister aux pressions, habités par l'idéal de création et de beauté, et décidés, le cas échéant, à sanctionner sévèrement les manquements aux obligations contractées envers la nation.

– Les mêmes souhaits ont déjà présidé aux destinées des deux précédentes autorités...

– Personne n'est obligé de nous croire sur parole, même si nos actes antérieurs ont, avec la Haute Autorité, ouvert la voie à la libération audiovisuelle. On jugera sur pièces. Déjà, on peut juger la méthode : le temps de la réflexion, une large concertation menée depuis deux mois. Voici deux ans, à la même époque, le précédent gouvernement *avait déjà cadenassé sa loi sur* l'audiovisuel sans tenir compte de l'opinion des professionnels ou des désirs des Français.

– Changer l'autorité régulatrice suffira-t-il à redresser l'audiovisuel ?

– Il restera encore bien des problèmes à régler. D'abord redéfinir très clairement les vocations des chaînes afin d'endiguer la concurrence meurtrière entre diffuseurs sur le même terrain, qui entraîne surenchères, inflation des coûts et détérioration des programmes. Je fais donc mienne la formule percutante de Catherine Tasca : manifestement, il y a une chaîne généraliste de trop. Puisse un jour renaître le projet cher au président, aux jeunes et aux artistes, d'une chaîne de la musique.

» Autre principe-clé d'une reconstruction *plus harmonieuse : la* séparation entre les fonctions de producteur et de diffuseur. C'est à ce prix que le tissu de la production nationale sera irrigué du sang neuf d'une multitude d'entreprises indépendantes.

» Il appartient enfin au service public d'être ambitieux et exemplaire. Nous renforcerons ses moyens par la réévaluation de la redevance (aujourd'hui, la plus faible d'Europe) et l'inscription au budget de l'Etat d'une ligne nouvelle de crédits destinés à encourager la création originale, et notamment les programmes pour les jeunes.

– Allez-vous reprendre votre combat européen ?

– Là encore, il faut reprendre la marche en avant : donner corps à l'exaltant projet d' « Eureka audiovisuel » imaginé par François Mitterrand, assurer l'envol de la SEPT comme véritable chaîne européenne, et bientôt signer l'accord créant Eurimage, ce fonds multilatéral européen que j'appelle de mes vœux depuis cinq ans.

– Et les satellites ?

– Le gouvernement est décidé à mettre fin aux hésitations qui, depuis trop d'années, paralysent les techniciens et les concepteurs de programmes. Après un intense et solide travail de réflexion, le gouvernement s'apprête à prendre une décision claire. Bref, nous souhaitons que sur tous les fronts l'ambition soit à nouveau à l'ordre du jour. Mon plus cher désir est de redonner confiance et enthousiasme à nos artistes et à nos industriels des programmes, et de rendre les Français à nouveau fiers et heureux de leur *télévision et de leur cinéma nationaux.* »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

COMMUNICATION

● **« France-Soir » a déménagé.** – L'un des quotidiens nationaux du groupe de M. Robert Hersant, *France-Soir*, a déménagé le dimanche 28 août. Le journal a quitté la rue Réaumur, dans l'ancien quartier de la presse de la capitale, pour s'installer sur quatre étages *totalisant* 8 000 mètres carrés d'un immeuble de la rue de Bercy, dans le 12e arrondissement, à proximité du Palais Omnisport de Bercy et du nouveau *ministère des finances. L'informatisation* de la rédaction doit être achevée à la fin de l'année, alors que le quotidien, sous la direction du vice-président du *Figaro*, M. Philippe Villin, réfléchit actuellement à une nouvelle formule.

● **La télévision sud-coréenne en grève générale pour obtenir son indépendance éditoriale.** – Les employés de MBC, chaîne de télévision d'Etat de Corée du Sud, ont entamé, vendredi 26 août, une grève générale et illimitée, afin d'obtenir le départ de leur président, M. Hwang Sun Pil, ainsi que certaines garanties d'indépendance de la rédaction. Le gouvernement a déclaré que ce mouvement était un acte d'obstruction aux Jeux olympiques de Séoul, et le ministre de la culture et de l'information, M. Chung Han Mo a pressé les employés de MBC de cesser leur mouvement *« dans l'intérêt public »*. MBC doit en effet assurer 32 % de toute la couverture télévisée des Jeux olympiques qui doivent débuter le 17 septembre prochain.

● **Une télévision américaine à Berlin.** – Depuis lundi 22 août, cinq à six millions d'Allemands – dont une majorité d'habitants de la RDA – peuvent capter les émissions d'une nouvelle télévision, RIAS-TV, qui émet depuis Berlin-Ouest. Cette nouvelle chaîne diffuse trois heures d'émissions matinales sans publicité. Elle a surtout la particularité d'être sous contrôle du Service d'information des Etats-Unis (USIA), comme la radio du même nom, RIAS (radio du secteur américain de Berlin), qui émet depuis quarante-deux ans. Le lancement de RIAS-TV est critiqué tant par le SPD que par les Verts, car son financement est assuré par le Sénat (gouvernement) de Berlin-Ouest, et les détracteurs de la nouvelle chaîne craignent qu'on n'aboutisse ainsi à une télévision d'Etat.

● **Publicité sur cassettes.** – Finis les prospectus, dépassé le mailing, *l'avenir appartient à la publicité* sonore. M. Jacques Ferré, directeur du Studio de réalisations sonores de Fougères, lancera à la mi-septembre, et pour la première fois en France, une distribution de plusieurs milliers de cassettes sonores publicitaires dans le région de Rennes. Les cassettes seront *réalisées* par des comédiens et des musiciens professionnels au prix unitaire de 9 francs.

Cette révolution n'est pas à la portée de toutes les bourses. Si un annonceur peut s'offrir un mailing à partir de 10 000 francs, il ne trouvera pas une campagne « sonore » à moins de 30 000 francs. Pour M. Jacques Ferré, *« la nouveauté se paie, d'autant que ces cassettes seront écoutées ne seraient-ce que par curiosité »*.

Plusieurs contrats sont à l'étude avec Hachette, Citroën et Renault-Véhicules industriels.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ○ Les Délices du baiser : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babes-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. *Simone Weil 1909-1943* : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30. La Voce, 20 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Riffifoin dans les labours : 21 h.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Suzan Landale. 20 h 30. Œuvres de Messiaen, Bach. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Paris. 21 h. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h. C. Schneider (mandoline), G. Abiton (guitare). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris. 19 h 15, 21 h, Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique. 15 h. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Encore (1988), de Paul Vecchiali, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (.

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLUE-JEAN COP (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLD STEEL (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Le* Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLTERGEIST III (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMERICAN CHICANO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr., v.f.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *Trois Parnassiens, 14e* (43-20-30-19).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : *Studio Galande, 5e* (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA PEUR (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : *Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).*

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : *Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 10.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 14 h 30.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 19 h, 21 h 30.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 21 h 15.

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 12 h 20.

DIVA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 30.

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 18 h, 20 h, 22 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 05.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

L'INHUMAINE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 11 h.

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Les *Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77)* 12 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 45.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 19 h.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

NEW YORK MIAMI (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 10.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 40.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) 11 h 45.

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

QUEEN KELLY (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 30.

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 19 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 17 h 30.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 50.

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BAD TASTE. (*) Film néo-zélandais de Peter Jackson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BORIS GODOUNOV. Film soviétique de Serguei Bondartchouk, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

HECTOR. Film belge de Stijn Coninx : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Images, 18e* (45-22-47-94).

HOMEBOY. Film américain de Michael Seresin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT ITALIENNE. Film italien de Carlo *Mazzacurati*, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

QUELQUES JOURS AVEC MOI. Film français de Claude Sautet : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SALAAM BOMBAY ! Film indo-français de Mira Nair, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont *Champs-Elysées, 8e* (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN PRINCE A NEW YORK. Film américain de John Landis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MARDI 30 AOUT

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, façade de la cathédrale (Office de tourisme).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 14 h 30, métro Abbesses (Pierre-Yves Jaslet).

« De Richelieu à Buren, jardins et passages couverts du Palais-Royal », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat (Christine Merle).

« Tombes célèbres du cimetière de Montmartre », 14 h 30, entrée principale, avenue Rachel (Arts et curiosités).

« La cour des Miracles », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (Marie-Christine Lasnier).

« La maison de Balzac », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le cimetière de Neuilly », 14 h 45, angle avenue Charles-de-Gaulle-rue Ancelle (V. de Langlade).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■ ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 29 août

TF 1

20.35 Téléfilm : Le calendrier sanglant. Les cover-girls d'un magazine de charme sont mystérieusement tuées. Un téléfilm américain. 22.10 Magazine : Super sexy. La ville la plus et la moins sexy de France ; Strip : avant et maintenant ; Le play-boy ; Sondage : peut-on faire l'amour sans être amoureux ; Interview hard : Anthony Delon ; Les rapports amoureux dans la graphologie ; Le plus beau des métiers ; Un amour de ronde. 23.05 Documentaire : Histoires naturelles. Bulgarie, un jardin sauvage. 0.00 Journal et Bourse. 0.15 Magazine : Minuit sport. 1.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.40 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 2.30 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.55 Magazine : Médiations. 4.20 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

► 20.35 Téléfilm : L'écho. De Maurice Failevic, d'après une nouvelle de John Berger. Avec Serge Reggiani, Annick Brard, Claudio Remondi. 22.10 Série : Un juge, un flic. Mort en stock. *Cadavres de femmes dans la région d'Albi.* 23.10 Documentaire : La planète miracle. Sahara, la grande migration. *Comment le Sahara a-t-il pu être une région humide et luxuriante ? Pourquoi les nuages porteurs de pluie ne se forment-ils plus ?* 0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Jazz. Boogie Boy and The Woogies (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins, 1987).

FR 3

20.30 Cinéma : Razzia sur la chnouf. ■ Film français d'Henri Decoin (1955). Avec Jean Gabin, Lino Ventura, Magali Noël. *Un truand arrive des Etats-Unis pour réorganiser le trafic de drogue parisien ; il s'agit en fait d'un inspecteur infiltré chez les bandits. L'archétype de la série noire à la française, dialogue d'Auguste Le Breton d'après son roman.* 22.10 Journal et météo. 22.35 Téléfilm : Bac ou mariage. De Jean Rouch et Tam-Sir Doueb. Coprod. La SEPT, INA. Comité du film ethno. FEMIS, CNRS, Boul'D'Af, etc. 23.45 Musiques, musique. 23.50 Variétés : Nuit de folie franco-allemande. Concert de rock pop diffusé simultanément sur la chaîne allemande SWF, présenté par Vincent Perrot et Elmar Horing. Avec Pierre Cosso, Maria, Raft, Dario, Element of Crime, François Feldman, Shiny Gnomes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La brute. □ Film français de Claude Guillemot (1987). Avec Xavier Deluc, Assumpta Serna, Jean Carmet. 22.05 Flash d'informations. 22.15 Magazine : Canal foot. 22.45 Les drives de Canal+. 23.15 Les superstars du catch. 2.30 Série : La malédiction du loup-garou.

LA 5

20.30 Cinéma : Star Trek. □ Film américain de Robert Wise (1979). Avec William Shatner, Leonard Nimoy. *Le vaisseau spatial Enterprise se prépare à lutter contre une force extra-terrestre. Très médiocre.* 22.40 Tennis Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). 1.10 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 2.05 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.30 Mathias Sandorf (rediff.). 3.25 Le clan Beaulieu. 4.25 Vive la vie (rediff.). 4.55 Top nuggets.

M 6

20.30 Téléfilm : Evadé de l'enfer vert. De Paul Mason et Winston Miller, avec Doug McClure. *Le caporal Steve Bennet, prisonnier des Japonais en 1942 aux Philippines, a réussi à s'enfuir.* 22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy-Clip. 2.30 Feuilleton : L'île mystérieuse. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 L'île mystérieuse (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Elisabeth Prévost, aventurière, chasseur en Afrique. Dramatique : Zabulon, de René de Obaldia. 22.15 Fred Deux et son double. La culture physique. 22.40 Euphonia. La route de la soie. 0.05 Du jour au lendemain : Christine Aventin. 0.50 Musique : Coda. Stephan Eicher.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 juillet 1988 à l'Auditorium des Halles) : Symphonie en ré majeur La Veneziana, de Salieri ; Sonate à quattro pour deux violons, violoncelle et contrebasse n° 3 en ut majeur, de Rossini ; Divertissement pour cordes en ré majeur, K. 136, de Mozart ; Variations sur un thème de Haydn, de Denisov, par l'Orchestre da camera di Padova et del Veneto, dir. Gerd Meditz. 22.37 Correspondance. 0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé. Divertissement pour orchestre à cordes, de Bartok ; Symphonie n° 4 en fa majeur, op. 36, de Tchaïkovski.

Mardi 30 août

TF 1

14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.20 Téléfilm : L'inconnue de Vienne. 17.00 Club Dorothée vacances. 18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : La smala. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1984). Avec Victor Lanoux, Josiane Balasko. *Les aventures d'une famille excentrique, montée de sa cité-dortoir pour vivre dans la capitale. Le film se veut sans doute d'un genre comique social, montrant des HLM, type Minguettes, à l'écran. Mais le résultat est plus souvent vulgaire que drôle. On a du mal à reconnaître les premiers pas de l'auteur du* Grand Chemin. 22.10 Documentaire : Histoires naturelles. 23.05 Série : Cannon. 23.55 Journal et Bourse. 0.10 Magazine : Livres en tête. 0.25 Magazine : Minuit sport. 1.25 Feuilleton : les Moineau et les Pinson. 1.50 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 2.40 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.25 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 5.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

14.45 Feuilleton : Anno domini (3e épisode). 16.25 Feuilleton : Les charmes de l'été (2e épisode). 17.25 Jeu : L'arche d'or. 17.55 Série : Frank, chasseur de fauves. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : Ça n'arrive qu'à moi. ■ Film français de Francis Perrin (1984). Avec Francis Perrin, Véronique Genest, Bernard Blier. *Un maladroit malchanceux prend en charge la sécurité de la fille d'un magnat de la presse, menacée d'enlèvement. C'est du comique romantique, pas désagréable, mais un peu falot. Se regarde d'un œil.* 22.05 Documentaire : Le génie de la terre. Par Georges Duby et Maurizio Cascavilla. 23.00 Informations : 24 heures sur la 2. ► 23.20 Documentaire : Portrait d'artistes contemporains. Louis Cane. 23.50 Jazz : Oscar Peterson (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3 (suite). 17.00 Série : La famille Duloch. 17.05 Série : Boumbo. Le voleur. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Série : Colorado. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 Cinéma : La chamade. ■ ■ Film français d'Alain Cavalier (1968). Avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Roger Van Hool. *Une jeune bourgeoise très mondaine, dont l'amant est plus vieux qu'elle, rencontre un jeune homme pauvre qu'elle se met à aimer. C'est du Sagan, donc très joliment fait, mais agaçant et snob. Le film a ses qualités et ses défauts.* 22.10 Journal et météo. 22.30 Téléfilm : Le mariage impossible.

CANAL PLUS

15.05 Court métrage. 1.30 *Cinéma : Les flics ne dorment pas la nuit.* ■ Film américain de Richard Fleischer (1973). Avec Stacy Keach, George C. Scott. 17.40 Cabou cadin. En clair jusqu'à 20.30. 18.30 Dessins animés. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. 20.30 Cinéma : Le solitaire. ■ Film français de Jacques Deray (1987). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Malo, Michel Creton. 22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Comment claquer un million de dollars par jour. ■ Film américain de Walter Hill (1985). Avec Richard Pryor, John Candy, Lonette McKee. 23.45 Cinéma : Bloody bird. □ Film italien de Michele Soavi (1986). Avec David Brandon, Barbara Cupisti. 1.10 Cinéma : Le vieil homme et l'enfant. ■ Film français de Claude Berri (1967). Avec Michel Simon, Luce Fabiole, Alain Cohen.

LA 5

14.20 Téléfilm : Rêve d'été. 16.00 Série : Capitaine Furillo. 16.55 Sandy jonquille. 17.20 Les Schtroumpfs (rediff.). 17.45 Le monde enchanté de Lalabel. 18.05 Série : Riptide. 18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : On l'appelle Trinita. □ Film italien de E.B. Clucher (1971). Avec Terence Hill, Bud Spencer. *Un cow-boy va aider les habitants d'un village, menacés par des bandits. Avec cette énième variation sur le thème des Sept Mercenaires, E.B. Clucher, alias Enzo Barboni, eut le mérite d'inventer le personnage de Trinita. Son talent s'arrête là : ce n'est pas encore la fin du western-spaghetti, mais déjà un sous-produit de Sergio Leone.* 22.15 Tennis. Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). 1.10 Capitaine Furillo (rediff.). 2.05 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.30 Mathias Sandorf (rediff.). 3.25 Série : Vive la vie ! (rediff.). 3.55 Le clan Beaulieu. 4.55 Top nuggets (rediff.).

M 6

15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.00 Journal et Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Le prof bien aimé. 20.30 Téléfilm : Le transfuge du KGB. De Jon Lindström, avec Thomas Hellberg, Jösta Hagelbäck. *Ramberg, espion fonceur mais indiscipliné, reçoit l'ordre d'aller cueillir à la frontière finno-russe un général transfuge du KGB. C'est une femme qui arrive !* 22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Série : Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : L'île mystérieuse. 3.25 Nans le berger. 3.50 L'île mystérieuse (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Jean Gaulmier, sociologue, orientaliste, professeur d'université. 21.00 Dramatique : Le bleu de l'eau de vie, de Carlos Semprun-Maura. 22.15 Fred Deux et son double. Les flics. 22.40 Euphonia, La route de la soie. 0.05 Du jour au lendemain. Clothilde Martin et Louise Lambrichs. 0.50 Musique : Coda. Stephan Eicher.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 juillet 1988 à Montpellier) : Divertimento en ré majeur, K 136 ; Symphonie n° 35 en ré majeur, K 385 Haffner ; Messe en ut majeur, K 317, du couronnement, de Mozart, par l'orchestre Sinfonietta de Varsovie et le chœur des solistes de l'Opéra de chambre de Varsovie, dir. Ruben Silva. 22.37 La terrasse des audiences au clair de lune. 0.00 Au fil du Danube. 4. De Budapest à la mer Noire. Œuvres de Dinicu, Bartok, Enesco, Manolov.

Audience TV du 28 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.6	Amour risque 9.7	Stade 2 8.1	Casse-cou 3.8	Monsignore 0.5	3 milliards 2.2	Le surdoué 4.3
19 h 45	31.4	Amour risque 10.8	Petit déjeuner 7.0	Casse-cou 4.3	Monsignore 0.5	3 milliards 3.2	Le surdoué 5.4
20 h 16	43.8	Journal 16.2	Journal 15.1	Wayne & Shuster 2.2	Ça cartoon 3.2	Journal 2.2	Sitcom 5.4
20 h 55	45.9	L'écu 16.2	Saison des vol. 11.9	Discos d'or 3.2	Mon bel amour 2.2	Liste noire 10.3	6e continent 5.4
22 h 8	38.9	L'écu 15.7	Rêve de la terre 5.9	Journal 2.2	Mon bel amour 1.1	Liste noire 13.5	Une 5 3.8
22 h 44	24.9	Pub 8.6	Rêve de la terre 5.4	La patriote 2.2	Ray Bradbury 0.5	L'or du fond 4.9	Hommes fous 4.3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4819

HORIZONTALEMENT

I. Il faudrait être vraiment myope pour l'appeler « fillette ». – II. Quand on ne trouve plus de goût à rien. – III. S'étend entre le col du Saint-Gothard et le lac des Quatre-Cantons. Vraiment fatigué. – IV. Pronom. Rendre poli. – V. Il lui arrive de frémir. Peut unir des propositions négatives. – VI. Une fille devenue belle. Jeanne, pour du liquide. – VII. Peut marquer le coup. Porteur de bois. – VIII. Massif, en Grèce. Sorte de lavande. – IX. Bien roulée, mais vulgaire. Est à ramasser à la petite cuiller quand elle est flottante. – X. Qu'on a donc gardé pour soi. Ne vaut évidemment pas une roupie. – XI. Couvertes d'ardoises.

VERTICALEMENT

1. Est bon pour le cœur. Devient dangereuse quand elle a perdu sa clé. – 2. N'est pas toujours inutile. Point de départ. – 3. Peut être atone. Un certain sel. – 4. Est souvent sur la planche. Un animal mou. – 5. Un homme grossier. On y trouve un canal. – 6. Une dynastie bulgaro-valaque. Lie. – 7. Endroit où l'on place souvent des canons. Qu'on ne trouve qu'en grimpant. – 8. Chantait les exploits des héros. Une promenade. – 9. Peut amener à prendre des mesures.

Solution du problème n° 4818

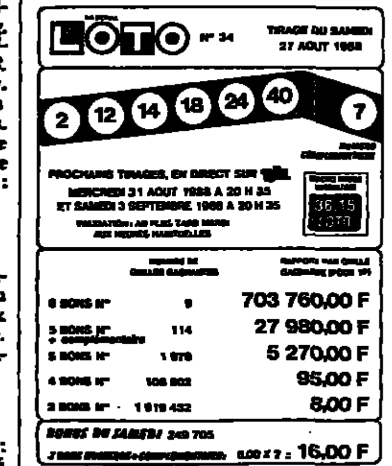
Horizontalement

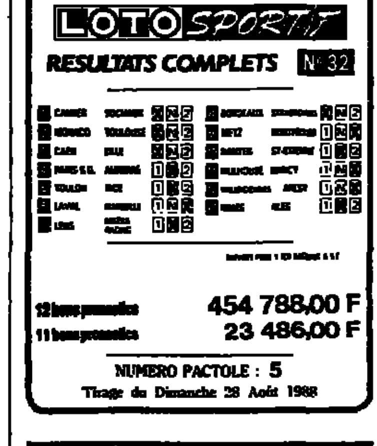
I. Cartothèque. Ode. – II. Océan. Ecuries. – III. Craie. Mue. Drège. – IV. Hé ! Ere. Etiers. – V. Ote. Enfiévré. Ni. – VI. Nessus. Lue. Usée. – VII. Cases. Starter. – VIII. Etrier. Rets. Ol. – IX. Tris. Rai. Esaü. – X. Amome. Ma. Untel. – XI. Scène. Ampère. Se. – XII. Usurier. Erato. – XIII. Car. Talles. Il. – XIV. Ri. Sème. Saleté. – XV. Assise. Tisons.

Verticalement

1. Cochonnet. Sucre. – 2. Acreté. Trac. Al. – 3. Réa. Escrimeur. – 4. Taie. Saisons. Ss. – 5. Onéreuse. Meutes. – 6. Enserre. Rami. – 7. Hem ! Ailes. – 8. Ecueil. Rimmel. – 9. Quêteuse. Apres. – 10. Ur. Ivette. Sat (Tas). – 11. Eider. Assure. Li. – 12. Erreur. Aneries. – 13. Osés. Stout. Alto. – 14. Néel. Est. En. – 15. Ebénier. Iléon.

GUY BROUTY.



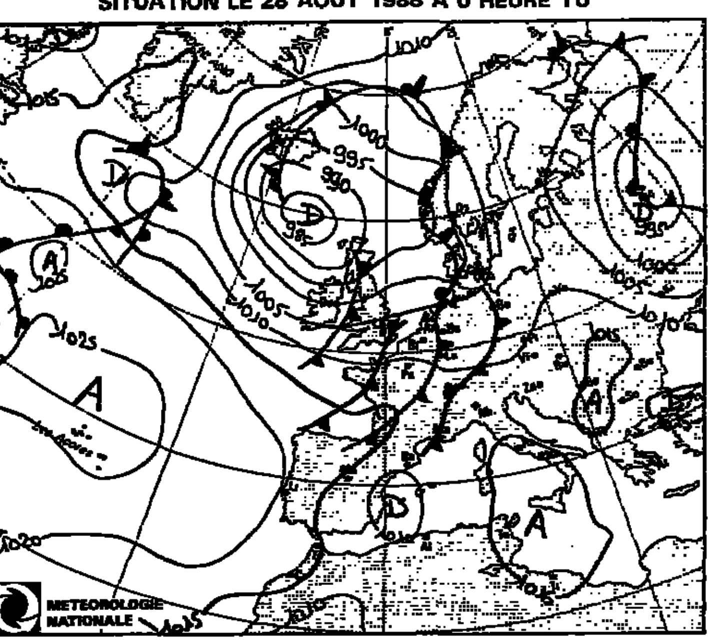


SUR MINITEL

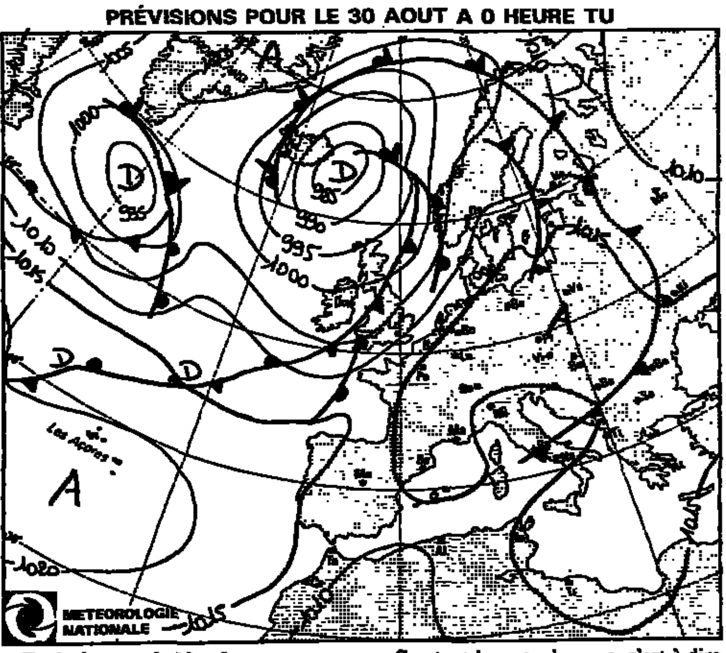
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 août à 0 heure et le mardi 30 août à 24 heures UTC.

L'anticyclone des Açores s'étendra à nouveau temporairement jusqu'à la France. Toutefois, il ne sera pas suffisamment puissant pour mettre les régions littorales de la Manche complètement à l'abri du flux d'ouest perturbé qui circule sur les îles Britanniques.

Mardi : nuages au nord-ouest, soleil au sud-est.

Le ciel de la France présentera mardi un dégradé de nuages du nord-ouest au sud-est du pays.

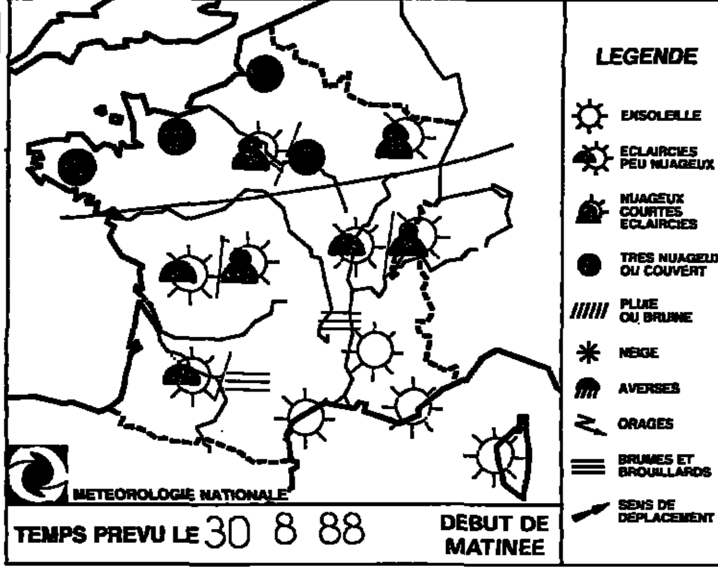
En effet, sur la Bretagne, la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera gris, donnant quelques bruines ou très faibles pluies au cours de la journée. Plus au sud et plus à l'est, à savoir sur les Pays de Loire, le Poitou-Charentes, le Centre, le Bassin parisien, Champagne-Ardenne et la Lorraine, les nuages prédomineront également, mais le temps restera sec, et l'on pourra profiter de quelques éclaircies.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire du Sud-Ouest à l'Alsace, en passant par le Massif Central, ainsi que sur Rhône-Alpes et les régions méditerranéennes, *ce sera le soleil qui prévaudra, malgré* la présence de bancs de nuages.

Les températures minimales seront généralement voisines de 11 °C. Elles s'abaisseront toutefois vers 8 °C ou 9 °C dans le Nord-Est, le Centre et le Sud-Ouest, voire seulement 6 °C ou 7 °C dans le Massif Central à la faveur d'éclaircies nocturnes. Sur les régions méditerranéennes, elles devraient rester au-dessus de 15 °C.

Les températures maximales seront voisines de 18 °C à 20 °C sur les côtes de la Manche et en Bretagne. Plus dans l'intérieur, elles seront comprises entre 22 °C et 25 °C, atteignant 26 °C à 28 °C dans le Sud-Ouest et le Midi.

Le vent sera de nord-ouest modéré en Méditerranée. Ailleurs, il sera de sud-ouest, assez fort sur les côtes de la Manche, modéré dans l'intérieur.



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-08-1988 à 6 heures TU et le 28-08-1988 à 6 heures TU — le 28-08-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	27	18	D
BIARRITZ	23	17	N
BORDEAUX	25	14	A
BOURGES	25	10	C
BREST	18	9	A
CAEN	19	11	P
CHERBOURG	16	10	A
CLERMONT-FERR.	29	16	C
DIJON	29	16	C
GRENOBLE St-M-H	30	19	C
LILLE	26	10	C
LIMOGES	21	10	N
LYON	28	19	C
MARSEILLE-MAR.	27	19	C
NANCY	28	16	N
NANTES	23	11	P
NICE	26	19	C
PARIS-MONTS.	26	12	N
PAU	21	16	N
PERPIGNAN	28	22	C
RENNES	21	10	P
ST-ETIENNE	27	17	C
STRASBOURG	30	16	A
TOURS	23	12	P
TOULOUSE	27	17	C
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	38	25	C
AMSTERDAM	27	11	A
ATHÈNES	28	21	D
BANGKOK	31	24	C
BARCELONE	30	20	N
BELGRADE	25	13	D
BERLIN	27	17	O
BRUXELLES	27	11	P
LE CAIRE	33	23	D
COPENHAGUE	21	16	P
DAKAR	29	26	C
DELHI	34	26	D
DJERBA	30	20	D
GENÈVE	28	17	O
HONGKONG	32	27	A
ISTANBUL	24	14	D
JÉRUSALEM	27	17	N
LISBONNE	26	16	N
LONDRES	19	9	D
LOS ANGELES	26	18	N
LUXEMBOURG	27	13	D
MADRID	34	14	D
MARRAKECH	45	22	D
MEXICO	26	14	B
MILAN	28	19	C
MONTRÉAL	24	16	P
MOSCOU	20	14	C
NAIROBI	25	11	C
NEW-YORK	31	22	C
OSLO	20	15	O
PALMA-DE-MAL.	32	19	N
PÉKIN	30	18	D
RIO-DE-JANEIRO	24	20	D
ROME	27	19	D
SINGAPOUR	29	25	C
STOCKHOLM	22	12	C
SYDNEY	20	8	D
TOKYO	31	26	A
TUNIS	31	20	D
VARSOVIE	21	9	N
VENISE	26	18	D
VIENNE	25	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
ECONOMIE

A force de se persuader de l'« inefficacité » de l'Etat, la France désarme unilatéralement son dispositif de soutien industriel. Telle est la leçon principale qu'il faut tirer du rapport sur les aides publiques dont le directeur général de l'industrie nous livre ci-contre les grandes lignes. Tous les pays avancés aident leur industrie, y compris les plus « libéraux » comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis. *La France n'est, là comme ailleurs,* que dans la moyenne.

Il faut s'interroger à nouveau sur la logique qui prévaut en France dans les rapports entre l'Etat et l'industrie depuis 1984, et non pas seulement depuis 1986. Cette logi*que dit que les aides « micro »* (sectorielles locales, ciblées), versées en faveur des entreprises sous le contrôle des ministères « techniques » (industrie, recherche, transports...), sont du gâchis. L'argent se perd dans le sable de la bureaucratie tatillonne ou dans l'échec des *« plans » de toute eau.. Mieux vaut* ne pas verser ces aides et faire bénéficier les entreprises du moins d'impôt qu'elles représentent.

Une démarche à reculons

Le raisonnement ne convainc pas. D'abord, parce que l'« inefficacité » de la micro n'est pas prouvée, bien au contraire. L'amélioration économique passe par le nettoyage en profondeur, dans le détail : 5 000 francs d'aide à l'innovation bien alloués peuvent créer ou sauvegarder bien des emplois. Ensuite, les défenseurs du « moins de taxe » pour les entreprises oublient toujours que l'industrie ne représente *plus que 20 % à 40 %, suivant les* pays, de l'impôt sur les sociétés. Autrement dit, le degrèvement profite plus aux entreprises de services ou au commerce protégés de la compétition internationale, qu'au secteur industriel. Si, donc, les fonctionnaires perdent un peu des aides techniques, ciblées, micro qu'ils versent, le système d'arrosage général en gâche autrement plus !

Cela dit, la France aide mal. Tout simplement parce que son dispositif est orienté à contre-courant : pour *lutter contre les mutations industrielles*, et non pas pour les précéder. *Meilleur exemple* : l'aide d'accompagnement de l'investissement et de la recherche-développement ne représente que le dixième du total versé.

L'Etat français avance à reculons. S'il avait politiquement moins peur d'aider, peut-être aiderait-il mieux. Et il saurait mieux défendre sa pratique face aux autres à Bruxelles, à l'horizon 92.

ÉRIC LE BOUCHER.

LES RELATIONS ENTRE L'ETAT ET LES ENTREPRISES

La France aide mal son industrie

Par JEAN-FRANÇOIS SAGLIO (*)

EN France, comme dans les principaux pays avancés, des évolutions significatives ont marqué, ces dix dernières années, les rapports entre l'Etat et l'industrie. Quatre critiques, schématiquement, ont été soulevées : le poids des prélèvements obligatoires sur les entreprises a été ressenti comme un frein à l'initiative économique ;

— les aides aux industries en difficulté, anciennes ou lourdes, ont montré leurs limites ; il est apparu nécessaire d'en restreindre le volume ;

— *l'intervention administrative* dans le financement au cas par cas de projets industriels suscite la méfiance. L'Etat n'apparaît plus comme un agent micro-économique efficace ;

— le maquis des aides a été justement décrit (j'ai trouvé plus de 400 possibilités en France, il y en aurait plus de 1 000 en RFA...). Néanmoins nous réussissons ce paradoxe de vivre avec la nostalgie du jardin à la française et de nous accommoder de ce maquis.

Qu'en est-il vraiment ? Comment les aides que verse la France à son industrie se comparent-elles à celles des autres pays ? L'étude réalisée récemment par la direction générale de l'industrie apporte à cet égard des enseignements surprenants.

Contrairement à une idée trop répandue, la France se situe dans une modeste moyenne nettement derrière les Etats-Unis et l'Italie, et au même niveau que la RFA et le Royaume-Uni. Quand on cherche comment s'équilibrent les aides et les charges, le résultat est plus frappant encore : l'industrie française paraît la plus sollicitée par l'Etat, et l'industrie américaine la moins. En outre, la France se situe nettement derrière les Etats-Unis, la RFA et la Grande-Bretagne dans l'apport à la recherche industrielle civile.

Ce constat global reflète la mise en place de politiques certes diverses mais toutes offensives :

— Confrontés au choc japonais, les Américains n'ont pas hésité à donner beaucoup d'aisance à leurs entreprises, durant la période 1982-1986, notamment par le biais d'allégements fiscaux substantiels. Proches pendant de longues années de 3,5 % du produit intérieur brut, les soutiens à l'industrie américaine se sont toutefois réduits à 2,7 % depuis deux ans.

— Plus discrètement, les Italiens ont largement développé *leurs interventions*. Contrairement à ce qu'on dit souvent, le système d'aide italien est massif... et parfaitement intelligible : Cassa integrazione, aide au Mezzogiorno, paiement par l'Etat du tiers des charges sociales des *entreprises, prêts bonifiés, en* constituent les principales pièces. Les appuis à l'industrie sont deux fois plus élevés en Italie qu'en France.

— En Grande-Bretagne, à la veille du second choc pétrolier, la rentabilité médiocre des industries avait conduit à un taux d'investissement le plus faible de tous les pays développés. Des mesures vigoureuses ont alors été adoptées : amortissement à 100 % la première année, puis six ans après réduction à 35 % du taux de l'impôt sur les sociétés. La dénationalisation s'est doublée d'un renforcement préalable des entreprises en cause. Les choses ont changé depuis : les aides à l'innovation, à la reconversion et au développement ont pris le pas, mais le volume d'aides est, en réalité, resté le même.

Nous vivons, souvent, avec des idées fausses sur l'étranger. Rétablissons quelques vérités : les pays étrangers ont cherché à accélérer les mutations industrielles, et non à les constater ou à les ralentir. Ces pays ont également allégé les charges sur l'industrie par le jeu simultané des aides et de la fiscalité, plus que nous-mêmes.

Tournés vers le passé

Pas assez importantes en *France, les aides publiques y sont* en outre mal réparties. Le poids du passé se lit dans l'orientation des dotations : les trois quarts vont encore à la sidérurgie, à la construction navale, aux charbonnages. Ainsi, en 1987, sur les 37 milliards de francs de l'ensemble, hors dépenses sociales, les moyens alloués à la filière électronique, à l'aéronautique et à l'espace dépassaient à peine 7 milliards. Les actions complémentaires aux dotations — commerce extérieur (20 milliards) et recherche (17 milliards principalement compris dans l'effort de défense) — n'ont pas un caractère véritablement diffus.

La concentration des moyens sur quelques secteurs ou quelques entreprises est telle que le reste du tissu industriel n'est pas conscient d'une action si ample de l'Etat : les seuls aspects qu'il perçoit sont les éléments d'aide à l'investissement, et notamment les procédures de soutien à la recherche et au développement (ANVAR et crédit d'impôt recherche notamment), quelques actions d'aide à l'exportation et au développement régional, représentant au total le dixième des moyens alloués par l'Etat à l'industrie. Aucune de ces actions ne dépasse d'ailleurs significativement 500 millions de francs (hormis les bonifications d'intérêt et le crédit d'impôt recherche). La rareté des aides automatiques ou fiscales relève du même constat. Or, cette situation est très différente de celle de l'étranger, et en premier lieu de celle de notre premier partenaire, l'Allemagne.

25 milliards de plus en RFA

Confrontée à la détérioration de sa situation internationale au moment du second choc pétrolier et à *l'obligation de contrôler son* déficit public, la RFA n'a pas réalisé sans effort ni peine son rétablissement. Ayant procédé très tôt à l'adaptation des secteurs en déclin, le gouvernement fédéral a pu donner un caractère très géné*ral à son soutien à la* modernisation industrielle.

Une expérience, sans précédent par l'importance et la durée, d'aides automatiques, de primes ou d'allégements fiscaux à l'investissement, à la maîtrise des technologies et *la* recherche civile, y a été menée. Sans compter l'appui considérable des Länder à cette politique, la différence franco-allemande d'aides publiques dépasse 0,5 % du produit intérieur brut, soit 25 milliards de francs *par an.*

Le surplus d'aides à l'innovation et à la recherche de la RFA sur la France a représenté de *1980 à 1986, pour les petites et moyennes* industries françaises, une masse supérieure à celle de l'augmentation de leurs fonds propres. Un tel écart témoigne, sur une part limitée du tissu industriel, de l'effet d'une politique d'allocation des moyens de recherche aux entreprises, déterminée par leur propre demande. En les laissant largement décider de leur niveau technologique, en réduisant les taux d'intéret de leur endettement par des prêts bonifiés, et en favorisant l'aménagement du territoire au prix d'aides systématiques à l'investissement, les interventions de l'Etat allemand ont creusé une réelle différence.

On peut croire que des différences de quelques dixièmes de point de PIB sont peu de chose. C'est une profonde erreur, car ces nuances sont considérables au regard de la capacité d'autofinancement de l'industrie. Celle-ci représentait 12 % de la valeur ajoutée industrielle en 1986. Or les aides à l'industrie peuvent aller de 5 à 15 % de cette valeur ajoutée, selon les pays. En consé*quence, une industrie pourra* voir sa concurrente recevoir de son Etat tutélaire, sous une forme ou une autre, un appui équivalent à sa marge brute d'autofinancement.

Par la concentration de son système d'aide sur peu de secteurs et d'entreprises (aides sectorielles, grands contrats à l'export, grands programmes technologiques, dotation en capital des entreprises publiques), la France paraît s'être *tenue en retrait* d'une *stratégie* d'attaque. Cette différence apparaît ici, lorsqu'on compare les cas français, américain, allemand et même italien : au contraire des pays étrangers qui ont cherché avant tout à accélérer les mutations industrielles, la France semble avoir cherché à en aplanir les effets. Les dotations de quelques entreprises nationales, *les* grands programmes militaires ou technologiques, nuancent ce jugement mais ne sauraient l'inverser.

Une évolution profonde du système français est nécessaire, ne serait-ce que pour assurer sa place dans le monde et l'Europe. Elle doit se faire ouvertement, car l'Europe ne se construira que dans *la transparence.* ■

(*) Directeur général de l'industrie.

Les aides en 1985

	Allemagne fédérale (hors Länder)	Etats-Unis	France	Italie	Royaume-Uni
Estimation des aides directes et fiscales des Etats à l'industrie (en monnaie nationale)	24 milliards de deutschemarks	112 milliards de dollars	84 milliards de francs	27 000 milliards de lires	6 à 7 milliards de livres
En % du PIB	1,3 % (1)	2,7 %	1,6 %	3 % (2)	1,6 à 1,9 %
En % de la valeur ajoutée (VA) manufacturière	3,9 %	13,5 %	6,4 %	13,6 %	7,3 à 8,6 %
Solde charges-aides en % de la VA manufacturière (avec charges sociales)	7 %	– 5,5 %	13,2 %	4,5 %	4,1 à 5,5 %
Aide publique à la recherche-développement civile des entreprises par rapport au PIB (en 1986)	0,25 %	0,24 %	0,12 %	nd	plus de 0,17 %

(1) Hors aides régionales non comptabilisées au niveau central.
(2) Hors budgétisation charges sociales. L'avant-dernière ligne met en évidence la profonde différence de structure de la fiscalité dans les différents pays.

M. Bernard Esambert : pour « un nationalisme européen »

***M.** BERNARD ESAMBERT, PDG de la Compagnie financière Edmond de Rothschild et président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, a toujours suivi le secteur de l'électronique et de l'informatique depuis qu'il était conseiller industriel à l'Elysée sous la présidence de Pompidou. Auteur d'un rapport sur les aides dans ces secteurs, il précise comment il faut les réorienter en France et en Europe.*

« Dans le rapport que vous avez remis au printemps dernier au ministre de l'industrie, vous estimez les aides versées à l'électronique à 9-10 milliards de francs par an. Est-ce trop ou pas assez ?

— C'est le niveau atteint *grosso modo* en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Japon et aux Etats-Unis. Les comparaisons internationales sont incertaines ; il est difficile de s'y retrouver dans les dispositifs publics. Que considérer, par exemple, comme aide à l'électronique dans les contrats de recherche du Pentagone ? Néanmoins, on *connaît les chiffres* avancés officiellement par les autres Etats : 200 millions de dollars par an au Japon ; 350 millions de dollars en RFA, non compris l'aide des Länder, 150 millions de dollars, non compris la défense, en Grande-Bretagne ; 1 milliard de dollars, essentiellement par le département de la défense, aux Etats-Unis. Mais ces montants sont probablement partiels et hétérogènes.

» Cela étant, comment considérer le niveau français ? Je pense qu'il faut le maintenir, mais avec deux réorientations indispensables : d'abord, en faisant plus pour les PMI ; ensuite, en encourageant le développement des actions concertées avec nos partenaires européens.

— Pour l'Europe il y a déjà les programmes de la Communauté : ESPRIT, RACE, etc. et puis d'un autre côté Eurêka...

— La CEE a été dépassée en 1986 en termes de production par le Japon. La part de l'Europe dans les exportations des biens manufacturés stagne autour de 8 %, alors qu'elle a crû considérablement aux Etats-Unis et surtout au *Japon. En outre, les Etats-Unis* ont réussi à doubler récemment leur excédent par rapport à la CEE. L'Europe en matière d'exportation de produits électroniques présente un électro-encéphalogramme plat.

» Par rapport à leur produit *intérieur brut, les Douze* investissent nettement moins en recherche et développement, même si c'est moins vrai depuis deux ou trois ans, grâce aux programmes auxquels vous faites allusion. Pour que l'électronique européenne se ramène à niveau, elle doit, en s'inspirant notamment de l'exemple japonais et des efforts entrepris aux Etats-Unis, donner la priorité à l'effort de recherche et développement, délocaliser en partie ses productions les moins spécialisées (développer ses points forts — télécommunications, langages de programmation, ingénierie logicielle et, plus récemment, bureautique, — développer les prémices d'un renouveau dans le domaine des produits grand public (télévision à haute définition) et des composants à haute intégration (VLSI), sans oublier enfin de conforter son rôle dans le cadre d'une industrie européenne de l'armement si une défense communautaire voyait le jour.

— Vous proposez en particulier un contrat d'achat européen à l'image du Buy American Act. C'est du protectionnisme ?

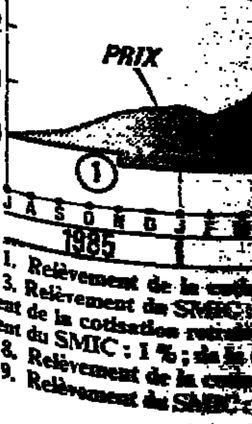
— *Il faut penser mondial* pour le marché et européen pour la stratégie. Je suis un européen convaincu et très ambitieux. Je crois nécessaire une Europe politique, et pour cela il me paraît indispensable qu'émerge une industrie européenne. L'Europe est ouverte à tous vents aujourd'hui : les produits débarquent et se vendent comme ça. Il faut faire comme les Japonais et les Américains. Faire jouer non pas une protection mais, disons, un nationalisme européen. Concrètement, cela reviendrait à quelques règles, mais l'important est de faire passer un message solennel. Je regrette d'ailleurs qu'il n'y ait rien à ce sujet dans l'Acte unique.

— Si la politique industrielle se déploie au niveau européen, que reste-t-il comme marge de manœuvre à chaque nation, à la France en particulier ?

— Il reste d'abord les PMI, encore qu'elles puissent participer aux programmes de recherche communautaires. Mais le marché restera régional, c'est-à-dire national, pour beaucoup d'entre elles. Or, là, les Allemands et les Britanniques font des efforts plus importants que nous. Il faudrait par exemple que les trois quarts du budget du ministère de l'industrie consacré à l'électronique, 2 millions de francs environ, aillent aux PMI.

» Plus globalement, l'articulation entre Bruxelles et Paris nous paraît devoir être ainsi : la recherche-développement et les aides à l'innovation destinées aux PMI relèvent du niveau national ; les programmes communautaires de type ESPRIT relèvent de Bruxelles. S'y ajoutent de grands projets qui s'adressent aux grandes entreprises et qui relèvent, eux, d'accords bi-, tri- ou multinationaux. L'exemple en est l'aide sur les composants électroniques versée par les gouvernements italien et français à la société SGS-Thomson, filiale des groupes français Thomson et italien SGS. »

Propos recueillis par
É. L. B.



La chronique de Paul Fabra

Le déficit budgétaire : quelle fatalité ?

LA cause paraît entendue : le déficit budgétaire a mauvaise *presse*. Dans la mesure, faible il est vrai, où elle donne lieu à un débat sur la conduite des affaires publiques, la campagne présidentielle américaine en *apporte un nouveau témoignage*. Chacun des deux adversaires reproche à l'autre son manque de rigueur, réel ou supposé, dans ce domaine. Michael Dukakis, auquel George Bush et ses amis s'efforcent *de coller l'étiquette* infamante de dépensier invétéré (*big spender*), a beau jeu de renvoyer le compliment. Il ne lui est pas difficile de dénoncer l'irresponsabilité financière de l'administration républicaine aux commandes depuis huit ans. Pendant les deux mandats de Ronald Reagan, qui avait promis, avant d'accéder à la Maison Blanche, de *rétablir* l'équilibre en trois ans (pour 1984), la dette fédérale a été multipliée par deux.

Dans le reste du monde, on condamne encore plus vigoureusement le déficit de l'Oncle Sam. Il est juste *d'ajouter que nombreux sont aussi les* pays qui se sont mis à balayer devant leur porte. La France en est un. Sans complexe, le gouvernement de Michel Rocard affiche son intention de diminuer *l'excès des dépenses sur les* recettes. Le temps n'est plus où ce genre de préoccupations passait pour rétrograde. Il semblerait qu'on assiste à une prise de conscience généralisée.

Mais une prise de conscience de quoi ? Pour au moins deux raisons, on peut craindre que règne encore une grande confusion — c'est le terme *employé par l'un des auteurs du livre-*étape publié l'an dernier aux Etats-Unis sous le simple titre *Deficits* (1) — sur la façon d'examiner et de traiter le sujet.

Tant qu'on prêtera certaines vertus au déficit, et qu'on estimera justifié qu'on puisse délibérément le provoquer (nous n'en sommes plus là, il est vrai : après avoir voulu le *déficit, on ne sait plus comment s'en débarrasser), on se* posera la question de savoir jusqu'où un déséquilibre peut être considéré comme *tolérable. Tout laisse entendre qu'il* n'y a pas et qu'il n'y aura jamais de réponse « scientifique » à cette question. Pourquoi ? Parce que la question est mal posée. C'est le mérite de l'ouvrage cité, dont l'un des auteurs est James Buchanan, prix Nobel, théoricien du « choix public » (*public choice*), que de conclure sur cette idée : l'enjeu véritable est autant, sinon plus, moral et politique qu'économique et financier. Il porte sur la vérité des comptes publics. Or la vérité est-elle le contraire du mensonge, ou bien faut-il admettre qu'on ait le droit de s'en tenir à une position intermédiaire ?

John Maynard Keynes et ses disciples ont eu un immense succès en proposant une théorie selon laquelle le déficit public, sous certaines conditions, pouvait avoir un effet « multiplicateur » sur l'activité économique. N'est-ce pas ce que voulaient entendre les hommes politiques ? Selon les vues du reste très simples des tenants de l'école du « *public choice* », ceux-ci n'ont que trop tendance à juger « bonnes » les dépenses qui leur valent les faveurs des électeurs, et « mauvais » les impôts qui risquent de leur faire perdre des voix. La théorie du « multiplicateur » n'a jamais, faisons-le remarquer en passant, reçu de démonstration véritable et ne peut en *recevoir. Mais il n'empêche qu'elle* conserve, bien qu'elle ne fasse plus guère l'objet de travaux universitaires, une grande force d'attraction. Les jugements portés sur la politique de Ronald *Reagan en font foi.*

L'extraordinaire dynamisme dont fait preuve l'économie américaine après six années d'expansion, les quinze millions *d'emplois nouveaux créés pendant cette* période, seraient dus au fait que Ronald Reagan a pratiqué sans le dire la politique du *déficit avec laquelle il* s'était engagé de rompre, c'était un des éléments importants de la « révolution » qu'il avait annoncée. Mais qui dit déficit suppose l'existence d'un prêteur. Si le déficit américain avait été financé par des emprunts exclusivement souscrits par des épargnants américains, ceux-ci auraient vu leur pouvoir d'achat réduit d'autant.

La vérité est que le déficit a joué comme un instrument pour attirer le capital du reste du monde. Selon les circonstances, ce sont les capitalistes étrangers ou les banques centrales d'Europe et d'Asie qui ont acheté une bonne partie des bons du Trésor et autres titres de la dette publique des Etats-Unis. D'autres pays, qui ne disposaient pas du même crédit international, se sont essayés à l'occasion, mais en *vain*, à une politique de relance de type « keynesien ». La France en sait quelque chose.

AUSSI le débat sur l'opportunité du déficit a-t-il pris, dans les universités, où s'élabore parfois la conscience de l'avenir, une tout autre tournure. Comme il arrive parfois, le renouveau a eu pour point de départ la redécouverte d'un ancien principe. En l'occurrence, la discussion a joué le rôle que les économistes de notre temps appellent *le « théorème de l'équivalence »* de Ricardo. Au début du dix-neuvième siècle, le grand continuateur (et critique) d'Adam Smith écrivait que, en empruntant pour financer une dépense publique, ce n'était pas, comme *on le soutenait déjà à l'époque, rejeter le fardeau sur la future génération.* Emprunt ou impôt, c'est tout un, car il *s'agit dans les deux cas de couvrir une* dépense actuelle par un prélèvement actuel sur le revenu disponible. Comme pour mieux illustrer sa thèse (dont je ne donne ici qu'une version simplifiée (trop simplifiée), Ricardo raisonnait sur l'exemple d'un emprunt perpétuel. Il supposait un homme dont la fortune est égale à 20 000 livres sterling. Si l'Etat, pour financer une dépense exceptionnelle, lève un impôt de 1 000, il léguera à ses héritiers 19 000 livres. Si l'Etat emprunte, les héritiers recevront 20 000 livres, mais ils devront payer chaque année, au titre de l'impôt levé pour servir l'emprunt, 50 livres. Cette somme leur sera fournie par le placement des 1 000 livres supplémentaires reçues en héritage.

En s'appuyant sur Ricardo, plusieurs économistes américains, dont Robert Barro est le plus connu, ont tiré *toute une théorie d'où il ressort, subsidiairement*, que le déficit n'est qu'un mode de financement. Curieuse liberté prise avec la démonstration de Ricardo. Celui-ci était un partisan résolu de l'équilibre. Il *estimait que l'accumulation d'une dette* publique était un lourd handicap de gestion, ce qui est une façon d'admettre que l'emprunt, malgré tout, obère l'avenir. Il cherchait à prouver que l'emprunt *n'offrait aucune facilité particulière, ni* à l'Etat, ni aux contribuables, ni à l'économie. J'en veux pour preuve additionnelle que Jacques Rueff, ennemi s'il en était du déficit, soutenait, lui aussi, avec la même logique, que l'emprunt ne présentait que des différences « subalternes » avec l'impôt. Voilà une illustration de la confusion des idées et des concepts sur ce sujet. Faut-il y voir une raison supplémentaire de la fatalité du déficit dans un monde où le primat de la consommation continue à dominer ?

Ce n'est pas sûr, et c'est la deuxième *raison pour penser que les gouvernements actuels n'ont peut-être pas* pesé *toutes les conséquences de leur politique* d'emprunt. Ces emprunts sont contractés non pas pour financer des investissements qui sécréteraient les revenus propres à assurer le paiement des intérêts, mais pour couvrir des dépenses courantes de consommation qui ne profiteront pas à nos successeurs. Ceux-ci auront-ils le devoir moral de se *sentir tenus par des obligations souscrites* dans de pareilles conditions ? James Buchanan, théoricien conservateur, pense que non.

L'ARGUMENT *le plus fort contre la* répudiation de la dette serait pour lui la légitimité des droits acquis par les créanciers qui ne sont pas responsables de l'emploi fait des ressources mises par eux à la disposition de l'Etat. Mais celui-ci, ajoute-t-il, n'offre-t-il pas, dans la plupart de ces pays, un taux d'intérêt élevé qui comprend précisément une prime de risque ?

Est-ce à travers de nouvelles et très graves crises financières que, dans un avenir plus ou moins lointain, on redécouvrira le chemin « inévitable », selon nos auteurs, de l'équilibre budgétaire ? Les déficits actuels ne sont en effet que des faux-semblants et des déguisements. Au fond, tout budget est équilibré, car il n'y a pas de dépenses possibles sans un transfert équivalent de ressources. La question est de savoir si ce transfert s'opère au grand jour ou bien à l'abri des contrôles parlementaires, comme c'est le cas pour les ressources empruntées à travers des circuits compliqués, et pour celles qui sont prélevées sur les détenteurs de monnaie par l'inflation. ■

(1) *Deficits*, publié sous la direction de James M. Buchanan, Charles K. Rowley, Robert D. Tollison. Editeur : Basil Blackwell, New-York (E.-U.) et Oxford (G.-B.).

LES DEUX CONCEPTIONS DU SMIC

Pouvoir d'achat ou salaire minimum

La garantie légale du pouvoir d'achat est compromise par les relèvements de cotisations sociales

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

NOTRE fameux SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) appelle une première constatation, dépourvue de toute originalité. Nous vivons dans un pays où on s'acharne à réduire *l'impôt sur le revenu, devenu symbolique* au regard de ce qu'il est dans les pays comparables, et à alourdir indéfiniment les cotisations sociales assises, dès le *premier franc, sur les salaires, même* les plus humbles. Aussi bien le montant du SMIC brut, périodiquement réajusté par décret, ne nous donne-t-il aucune indication directe *sur le coût minimal du travail* salarié, car il faut ajouter à ce chiffre la pile formidable des cotisations patronales, et pas davantage sur le salaire net versé aux *intéressés, car il faut, cette fois en* déduire toutes les cotisations salariales.

Dans la mesure où bien des gens ignorent le poids des cotisations salariales assumées par le smicard et ont tendance à confondre SMIC brut et SMIC net, il serait opportun que le montant du premier soit systématiquement accompagné du montant du second : on saurait ainsi ce que perçoit exactement, en échange de son travail, le salarié le plus modeste (aujourd'hui, 4 034 F par mois pour trente-neuf heures hebdomadaires). Mais il faudrait aller beaucoup plus loin !

Que sont les cotisations patronales, sinon des retenues à la source déguisées ?

Qu'on les assimile donc aux cotisations salariales et l'on prendra aussitôt l'exacte mesure du montant incroyable des prélèvements subis, sur la valeur globale de son travail, par le smicard : plus de 40 % environ, si l'on se réfère aux chiffres établis, non sans courage, par M. Alain Juppé lui-même (*le Monde* du 21 mai 1987) au moment même où le gouvernement auquel il appartenait revendiquait — avec plus d'inconscience que de cynisme, semble-t-il — sa stratégie de suppression progressive de l'impôt sur le revenu (qui *stricto sensu* ne doit guère représenter plus de 4 % du PIB) et d'alourdissement permanent des cotisations.

Mais ce SMIC brut, qui ne nous dit ni ce qui doit être déboursé par l'un ni ce qui doit être reçu par l'autre, à quoi correspond-il exactement ? Plus précisément, que doit-on prendre en compte lorsque l'on veut s'assurer que l'employeur s'est conformé aux exigences légales et réglementaires ? Si, par exemple, s'ajoutent à un salaire de base une prime d'ancienneté, une prime de treizième mois débitée en tranches, une indemnité destinée à compenser une réduction de la durée du travail, etc., ces accessoires doivent-ils ou non être pris en compte ?

La perspective du patronat

Une première tendance met en avant la notion de pouvoir d'achat en se référant à la loi elle-même, c'est-à-dire à l'article L. 141-2 du Code du travail, aux termes duquel le SMIC « *assure aux salariés dont les rénumérations sont les plus faibles la garantie de leur pouvoir d'achat* ». Dans cette perspective, qui est celle du patronat, il est donc logique de confronter aux exigences légales tout ce qui est versé aux intéressés à un titre ou à un autre, du moment que ces versements *contribuent à leur pouvoir* d'achat.

Une autre tendance, au contraire, fait abstraction de cette notion de pouvoir d'achat et voit simplement dans le SMIC le prix minimal du travail salarié dans notre société : pour vérifier si l'employeur se montre respectueux de la loi, on sera alors enclin à mettre en marge les suppléments salariaux divers, primes d'ancienneté, indemnisation de la réduction du temps de travail, etc., et à s'en tenir au seul salaire « de base ». Telle est en gros, mais avec bien des revirements, hésitations et ambiguïtés, la religion de la Cour de cassation (1), qui a trouvé des arguments dans des dispositions secondaires tels l'article D. 141-2, qui se réfère au « *salaire horaire contractuel* », ou l'article D. 141-3 : « *Le salaire à prendre en considération est celui qui correspond à une heure de travail effective.* »

Très difficile querelle juridique, dont les enjeux sont loin de se cantonner au problème soulevé par les suppléments salariaux.

On marche sur la tête

Sauf à savoir si ce pouvoir d'achat doit résulter du seul salaire de base ou de tout ce qui est reçu par le salarié, il ne fait pas de doute, à mon sens, que ceux qui associent SMIC et garantie d'un certain pouvoir d'achat ont raison : la loi est formelle ! Deux questions surgissent alors.

La première, classique, a trait à ce que certains spécialistes dénomment l'*effet triangle* ». Le Code du travail précise que lorsque l'indice des prix a augmenté d'au moins 2 % depuis la précédente fixation du SMIC, ce dernier doit être relevé dans la même proportion, mais à compter seulement du premier jour du mois qui suit la publication de l'indice entraînant ce relèvement : alors que la ligne représentant l'indice des prix marque leur progression, *généralement continue*, celle représentant le SMIC reste donc horizontale jusqu'au moment où, avec un retard considérable, elle fait l'objet d'un redressement « vertical » correspondant au relèvement du SMIC.

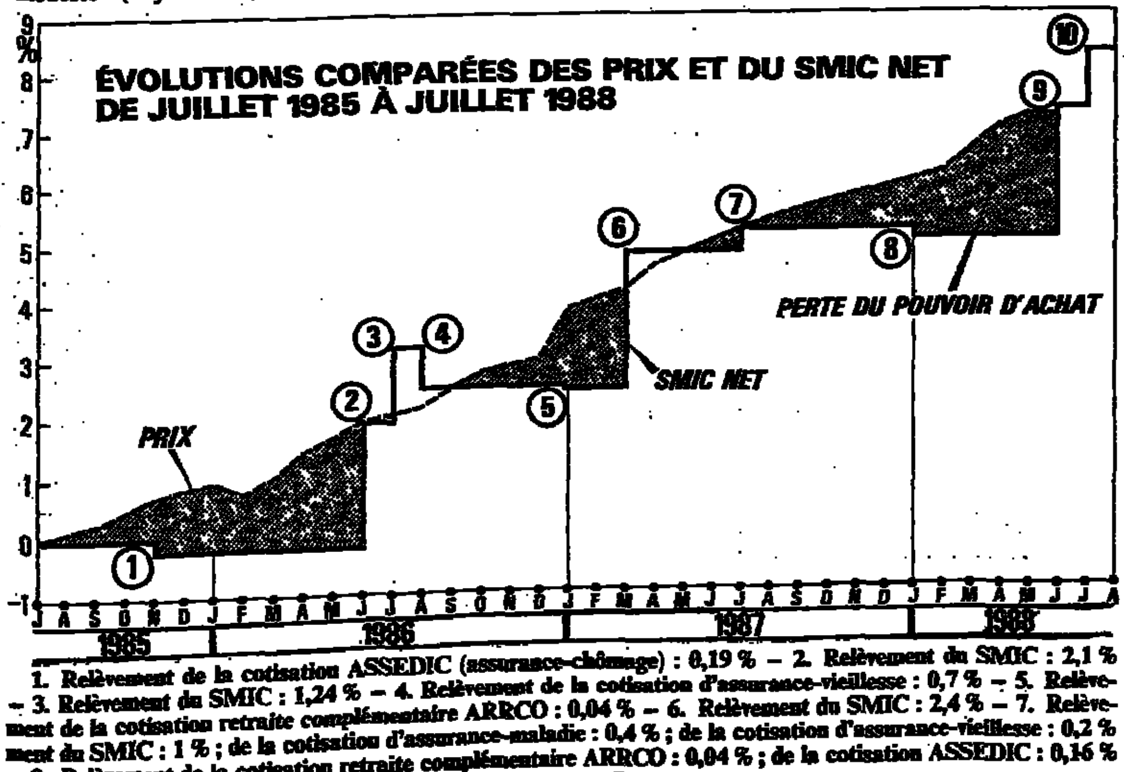
Les deux lignes dessinent ainsi un triangle correspondant à une perte sèche de pouvoir d'achat pour le smicard... (voir le graphique, qui montre suffisamment les vrais problèmes soulevés par les « coups de pouce »).

La deuxième question est beaucoup plus redoutable. Toute augmentation des cotisations salariales se traduit, par hypothèse, par une réduction du SMIC net. Or, avec la brillante stratégie consistant à alléger systématiquement l'impôt sur le revenu et, parallèlement, à matraquer de cotisations les salaires les plus modestes, les cotisations salariales elles-mêmes, naguère légères, ont fini par devenir très lourdes pour le smicard : 17 % de son salaire.

Si le SMIC n'est rien d'autre que le salaire minimum, il n'y a aucune raison qu'il ne supporte pas, lui aussi, les relèvements de cotisations qui frappent tous les salaires. Mais il en va différemment si l'on introduit la notion de pouvoir d'achat. Ainsi, côté cour, la loi édicte que le SMIC assure aux intéressés « *la garantie de leur pouvoir d'achat* »... et aménage une procédure minutieusement horlogée. Mais côté jardin, agissant par décrets, le gouvernement augmente les cotisations précomptées sur le gain des smicards, et réduit quand et comme bon lui semble le pouvoir d'achat que le SMIC est censé leur garantir. La loi n'est-elle pas allégrement violée ? On marche sur la tête. ■

(*) Professeur à l'université Paris-II.

(1) Selon une récente jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation, ni les acomptes sur un treizième mois, ni les primes d'ancienneté, ni les primes d'assiduité ne doivent être pris en compte. Mais tout en retenant la même solution pour ces deux derniers types de primes, dans un arrêt du 17 mars 1988, la chambre sociale utilise des termes dont l'ambiguïté suscite une perplexité nouvelle. Par ailleurs, par des arrêtés non moins ambigus de 1985 et 1987, la même chambre sociale a admis que des indemnités compensatrices d'une réduction d'horaire devaient au contraire être prises en compte...



1. Relèvement de la cotisation ASSEDIC (assurance-chômage) : 0,19 % – 2. Relèvement du SMIC : 2,1 % – 3. Relèvement du SMIC : 1,24 % – 4. Relèvement de la cotisation d'assurance-vieillesse : 0,7 % – 5. Relèvement de la cotisation retraite complémentaire ARRCO : 0,04 % – 6. Relèvement du SMIC : 2,4 % – 7. Relèvement du SMIC : 1 % ; de la cotisation d'assurance-maladie : 0,4 % ; de la cotisation d'assurance-vieillesse : 0,2 % – 8. Relèvement de la cotisation retraite complémentaire ARRCO : 0,04 % ; de la cotisation ASSEDIC : 0,16 % – 9. Relèvement du SMIC : 2,3 % – 10. Relèvement du SMIC : 1 %.

Économie

SOMMAIRE

■ Dans un marché calme, le *dollar regagne quelques points*. Les investisseurs «testent» la détermination des banques centrales *(lire ci-contre)*.

■ M. Francis Gutmann sera nommé mercredi 31 août à la tête de Gaz de France. Un diplomate qui a une bonne *connaissance de l'entreprise (lire ci-dessous)*.

■ Un «commando» de quatre ministres redéfinit sur le terrain une politique d'aménagement du territoire «impressionniste» *(lire ci-dessous)*.

■ La Romanée Conti n'est pas vendue. *Le ministre de* l'économie et des finances hésite à autoriser l'entrée de capitaux japonais dans le plus célèbre cru bourguignon *(lire page 21)*.

Diplomate et industriel

M. Francis Gutmann président de Gaz de France

M. Francis Gutmann, ambassadeur à Madrid depuis 1985, a été nommé, dimanche 28 août, membre du conseil d'administration de GDF en remplacement de M. Jacques Fournier qui a démissionné début août du conseil et de sa présidence pour prendre la tête de la SNCF. Le conseil d'administration devrait se réunir mardi pour proposer M. Gutmann à sa présidence. Le conseil des ministres devrait ensuite confirmer cette nomination.

De l'industrie à la diplomatie et retour

C'est une carrière fort peu classique que celle de M. Francis Gutmann, dont la nomination à la tête de Gaz de France confirme une fois de plus un va-et-vient peu habituel entre la diplomatie et l'industrie. De ces allers et retours on s'était étonné surtout en 1981 lorsqu'il fut nommé par M. Claude Cheysson secrétaire général du Quai-d'Orsay, entrant par la grande porte dans cette maison qu'il n'avait précédemment servie qu'en tant que chargé de mission et devenant ainsi le premier occupant de ce poste non issu du corps diplomatique.

Né le 4 octobre 1930 à Paris, M. Gutmann, détenteur d'une imposante collection de diplômes *de sciences politiques, économi*ques et de droit, a été, en effet, chargé de mission au Quai-d'Orsay de 1951 à 1957. Il fut à cette époque membre de la délégation française au Conseil économique et social des Nations unies et de celle qui, à la conférence de Bruxelles, négocia en 1956-57 le traité sur le Marché commun. En 1957, pourtant, il quitte l'administration pour le groupe Pechiney dont il devient secrétaire général (1963) puis directeur (1970-*1971). Directeur de la branche* « chimie » de Pechiney-Ugine-Kuhlmann et PDG de produits chimiques Ugine-Kuhlmann, il dirige les affaires sociales du groupe PUK de 1976 à 1978. Président et vice-président des entreprises Frialco et Friguia (1977-80), il est directeur général de la Croix-Rouge française en 1980-81 et nommé en octobre 1981 secrétaire général du Quai-d'Orsay (le premier occupant de ce poste non issu du corps diplomatique). C'est à ce titre qu'il est envoyé en mission au Liban avec M. Bruno Delaye en juillet 1982 et qu'il effectue, la même année, une tournée en Amérique latine. En avril 1985, il est élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

Ami intime de Michel Jobert, neveu par alliance du général de Gaulle dont il a épousé la nièce en 1964, Francis Gutmann a milité au Mouvement des démocrates et s'est présenté sans succès en Seine-Maritime aux élections législatives de mars 1978. Ses bonnes relations avec M. Claude Cheysson n'eurent cependant pas de suite avec Roland Dumas et c'est pour libérer le poste de secrétaire général du Quai-d'Orsay que le nouveau ministre des affaires étrangères allait lui *confier en 1985 l'ambassade de* Madrid.

A ce dernier poste, Francis Gutmann s'est efforcé de travailler en profondeur à intensifier des relations franco-espagnoles qu'il jugeait encore fragiles. Il a mis à profit ses contacts dans les milieux d'affaires pour resserrer très efficacement le réseau de liens industriels et commerciaux entre les deux pays.

Les Espagnols lui en savent gré même s'ils sont nombreux à trouver que son côté volontiers cassant, son esprit provocateur et acide, agitateur d'idées, s'accordaient assez mal avec le style très direct que l'on prise à Madrid.

C. T.

MM. Fauroux, Doubin, Cherèque et Stirn en Languedoc-Roussillon

Quatre ministres pour une politique « impressionniste » d'aménagement du territoire

MONTPELLIER
de notre envoyé spéciale

Agitant ses gants blancs d'une main, défendant de l'autre sa casquette galonnée contre les attaques de la tramontane, le sous-préfet de l'Hérault est sur les dents. Il n'est *pas le seul. Les élus locaux, les* industriels, les syndicats, les associations, attendent de pied ferme quatre « mousquetaires » parisiens, en l'occurrence le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, et ses trois collègues, M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, M. Jacques Chérèque, ministre de l'aménagement du territoire et de la reconversion, et M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, venus sillonner le Languedoc-Roussillon à un train d'enfer, les 25 et 27 août. Toutes les voitures officielles, toutes les motos de gendarmerie, étaient mobilisées pour ce chassé-croisé épuisant de quarante-huit heures.

Cette mission commune dans la région est la seconde du genre, après celle menée dans le Massif central, et fait partie de la stratégie des pouvoirs publics. En dépit de la décentralisation et alors que les gros dossiers tels que la sidérurgie ou le textile ne dévorent plus les fonds publics, le rôle de l'Etat demeure, même s'il évolue. La décentralisation, par exemple, n'est plus simplement l'envoi en régions de grosses industries. Elle doit permettre de mettre en place des mesures ou des structures adaptées aux potentiels de chaque région. Les quatre ministres vont donc, dans chaque déplacement, dresser l'état des lieux et *recueillir les réactions des élus dans* le *patchwork* régional.

Venus en éclaireurs, les envoyés du pouvoir n'ont pas chômé. Tandis que M. Cherèque visitait des « pépinières » d'entreprises et discutait ferme avec la CGT dans le secteur d'Alès, qui ferme ses puits de mine, avant de se précipiter à quelques kilomètres de là étudier les possibilités de reconversion des friches industrielles, M. Doubin traversait au pas de charge le marché Saint-Charles à Perpignan. A peine le temps d'annoncer que les commerçants pourront bénéficier des contrats de plan (projet pluri-annuel d'investissement de l'Etat et de la région) et des FRAC (aides versées aux PME qui souhaitent financer un diagnostic par exemple), il lui faut aller visiter le quartier réhabilité de la Réal.

C'est une occasion pour lui de rappeler qu'il souhaite que les tissus urbains modernisés soient complétés de commerces de proximité et de dresser à nouveau la liste des aides de l'Etat pour la promotion du commerce. Il sort de sa propre cassette les 600 000 francs nécessaires au développement d'une pépinière d'entreprises et met enfin le cap sur Montpellier pour rendre hommage au dynamisme d'une entreprise spécialisée dans l'agro-alimentaire.

M. Fauroux n'a pas chômé non plus : on lui a réservé la visite du centre de météorologie à Nîmes, d'une école d'ingénieurs, un arrêt chez Jalatte, entreprise très performante spécialisée dans la chaussure.

Quant à M. Stirn, il ne se contente pas de traverser au pas de charge un site qui accueillera un port de plaisance à Port-Argelès, ou l'inévitable golf de Saint-Cyprien. Il se dit préoccupé des zones défavorisées de montagne abandonnées par les agriculteurs. Dans la minuscule mairie de La Baume-Oriol, ornée d'une Marianne séculaire et de tulipes en papier, le maire de la commune (PS) accueille à bras ouverts un *« envoyé de Michel Rocard »*, et le projet d'équipement touristique du cirque de Navacelles – qui est au département ce que le Grand Canyon est aux Etats-Unis – est présenté au ministre. Il fait partie de la panoplie imaginée par les habitants de l'arrière-pays pour retenir les touristes.

On pourra y faire du cheval, des randonnées pédestres, on y trouvera une piscine, un écomusée. On a même pensé à recruter quelques vautours pour les amoureux de la nature à l'état sauvage. Cet équipement sortira-t-il le Larzac de sa torpeur pacifiste qui a si longtemps nourri les chroniques ?

Les PME d'abord

Fourbus mais unanimes, les quatre ministres ont dressé le bilan de leur raid languedocien. Il n'étaient pas venus en Père Noël, et les élus l'ont bien compris. Le quatuor, qui se réunit chaque semaine pour faire le point sur les actions individuelles ou collectives qui permettent d'améliorer la situation de l'emploi, pourra proposer des solutions plus pratiques.

M. Stirn prévoit des actions conjointes entre son ministère et celui de l'artisanat. M. Cherèque est conforté dans sa conviction qu'*« il faut changer l'environnement de l'entreprise afin qu'elle recouvre la santé »*. M. Doubin est optimiste : *« Les pépinières d'entreprises* [qu'il a] *visitées constitueront le tissu industriel de demain. »* M. Fauroux repart *« avec des idées plein sa besace » : « De telles visites,* affirme-t-il, *nous donnent des idées pour repenser l'activité de nos ministères. Notre rôle d'aide à la restructuration de grandes activités est terminé. Il nous faut désormais accompagner des PME diversifiées dans leur développement. »*

A l'artillerie lourde des grandes modernisations succède une politique « impressionniste » adaptée aux PME.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Légère remontée du dollar

L'attentisme prévaut sur le marché des changes

Les marchés des changes sont entrés dans une période d'observation après la secousse provoquée, la semaine dernière, par une vague de hausse des taux d'intérêt déclenchée par la Bundesbank ouest-allemande. Les investisseurs testaient prudemment la volonté des instituts d'émission, le lundi 29 août, en faisant lentement remonter le dollar. Après avoir terminé à 134,20 yens à Tokyo contre 133,80 yens vendredi, le billet vert s'échangeait dans la matinée de *lundi* en Europe à *1,8680 DM* et 6,34 F. Les marchés de Londres et de Hongkong étant fermés en ce jour férié, les opérateurs attendaient avec un certain *flegme* de voir si les banques centrales interviendraient pour limiter toute appréciation de la devise américaine.

Il faudra sans doute attendre de connaître, le 2 septembre, les chiffres du chômage américain pour mieux évaluer le rapport de forces qui s'établira au fil des semaines sur *le dollar. Mais le deutschemark* semble devoir rester ferme pour un temps. Les investisseurs commencent déjà à envisager un relèvement d'un demi-point du taux Lombard, un taux directeur moins important que le taux d'escompte, porté à *3,5 % le lundi 25* août *mais qui pour*rait, s'il est renchéri, confirmer la volonté de la Bundesbank de poursuivre son resserrement du crédit. Une telle éventualité ne pourrait qu'accentuer les tensions au sein des monnaies du système monétaire européen (SME).

En attendant les propositions des syndicats

M. Delors trace le cadre social de l'Europe 93

Répondant à l'article de M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, publié dans *le Monde* du 23 août, qui critiquait l'absence de contenu social dans le marché unique européen de 1993, comme à M. Bergeron quelques jours plus tôt (*le Monde* du 20 août), M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, dans une interview à *Libération* du 29 août, fait trois propositions et annonce la présentation d'un rapport sur les aspects sociaux de l'intégration européenne, le 7 septembre, par le commissaire chargé des affaires sociales, M. Manuel Marin.

M. Delors souligne d'abord que *« le patrimoine commun des sociétés européennes, ce qui les distingue des autres pays, c'est l'attachement à des systèmes généralisés de protection sociale et des relations patronat-syndicats dont la philosophie va plus loin que les négociations sur les seuls salaires »*, mais que *« la diversité règne »*, ce qui ne permet pas une harmonisation des régimes de sécurité sociale, et que, *« même au sein de la Confédération européenne des syndicats, on a des opinions divergentes sur la manière de traiter le social »*.

Pour *« gérer cette diversité »*, le président de la Commission avance deux principes – *« ne jamais traiter au niveau européen ce qui peut l'être au niveau national, sectoriel ou de l'entreprise »* et *« répartir judicieusement les tâches entre la loi et le contrat »* – et trois propositions. D'abord créer une formule de *« société de droit européen »*, qui permettrait par exemple à une société allemande ayant des filiales en France et au Danemark et aux syndicats de choisir la cogestion en Allemagne, le système du comité d'entreprise en France, etc., en instituant au niveau central un comité de groupe. Un avis a été demandé sur ce projet aux gouvernements des Douze pour le 31 décembre. M. Delors propose aussi d'examiner dans chaque pays comment généraliser la formation permanente, qu'il considère comme *« un droit, dans une société complexe aux mutations rapides »*, ce qui pourrait donner lieu à une *« convention collective européenne » ;* enfin, de prévoir *« un socle minimum de droits »*.

M. Delors souligne aussi la nécessité d'harmoniser des conditions de travail pour égaliser la concurrence. Mais, dit-il, *« les critères de localisation des entreprises sont plus complexes qu'on ne croit : elles acceptent parfois des salaires élevés parce que l'environnement technique et financier est porteur... »* Il demande aux syndicats d'*« avancer des propositions »* et de *« surmonter leurs contradictions »*, car *« la relance de l'Europe se heurte à la faiblesse du mouvement syndical »*. Quant au patronat, notamment en France, il ne doit pas céder à la tentation de la *« dérégulation »* sociale en profitant du rapport de force favorable, car il risque un *« effet boomerang »*.

L'économie française se porte beaucoup mieux que prévu

(Suite de la première page.)

Pour l'industrie du secteur concurrentiel, la performance s'annonce encore plus spectaculaire : 13 à 14 % environ. Les entreprises ont vu leurs résultats financiers s'améliorer à un point tel qu'elles autofinancent presque 90 % de leurs investissements (1). On comprend pourquoi le coût très élevé du crédit en France n'a pas freiné un effort d'équipement dont l'ampleur ne cesse de surprendre, même les plus optimistes, et qui a maintenant pour résultat d'accroître les capacités de production alors que depuis des années les industriels consacraient l'essentiel de leurs défenses à rationaliser, à réorganiser, bref à améliorer leur productivité pour contenir leurs coûts.

Du coup, la production industrielle, qui avait complètement stagné en France entre 1980 et le printemps 1986, a augmenté au premier semestre 1988 au rythme annuel de 6 %. Pour la première fois depuis longtemps, l'emploi industriel n'aura presque pas diminué (moins de 10 000 au premier semestre 1988), alors qu'il se réduisait inexorablement au cours des années précédentes (100 000 par an). Au total, et grâce notamment au bâtiment, l'économie française aura créé 52 000 emplois pendant la première moitié de l'année, après déjà 70 000 pour toute l'année 1987.

Incontestablement, notre économie, ayant recommencé à s'approvisionner en énergie à des prix raisonnables, ayant à peu près maîtrisé une tendance chronique à l'inflation et retrouvé des taux de rentabilité satisfaisants pour son industrie, se porte aussi bien que possible. Dans ce contexte très favorable, le déséquilibre du commerce extérieur, qui pourrait avoisiner 25 milliards de *francs cette année, apparaît globale*ment infiniment moins préoccupant qu'il y a quelques mois. Il semble même contredire par sa faiblesse une idée largement ancrée depuis quinze ans, selon laquelle un rythme élevé de croissance économique provoquerait inévitablement une détérioration catastrophique de nos échanges extérieurs.

Hypothèse à vérifier, mais dont l'importance et la nouveauté sont considérables puisqu'elles permettent d'envisager des taux d'expansion qui, sans retrouver le rythme de la fin des années 60 et du début des années 70, nous en rapprocherait sérieusement. Du coup, la France pourrait – comme le font tous les grands pays industrialisés – recommencer à créer régulièrement des emplois ; la progression du chômage en serait ralentie.

La rigueur salariale qu'a acceptée le pays depuis 1982 commence, on le voit, à porter ses fruits...

Optimisme encore

Que sera l'année 1989 ? Les comptes du gouvernement, qui seront officiellement déposés au Parlement à la mi-septembre, en annexe au projet de budget de l'Etat, miseront sur la poursuite d'une forte croissance du commerce mondial : 6 % en volume après 7,3 % cette année.

De tels chiffres montrent mieux qu'un long discours que, après avoir craint une année 1989 difficile, nos experts officiels ont estimé qu'il n'existait pas de raison majeure – hormis une crise financière mondiale toujours possible – de redouter un net ralentissement de l'activité. Celui-ci se produira probablement un jour, mais quand ? Beaucoup de pays industrialisés – Grande-Bretagne, Etats-Unis, France – se trouvent en état de surchauffe ou aux limites de celle-ci, la demande excédant souvent l'offre. Le potentiel de croissance des Etats-Unis, par exemple, doit se situer aux alentours de 2,5 à 3 % l'an. Or le produit national y aura crû cette année d'environ 4 %.

On peut donc penser que les gouvernements des grands pays industrialisés vont maintenir – ou durcir – des *politiques monétaires qui* s'étaient beaucoup assouplies depuis octobre 1987 pour corriger l'effet déflationniste de l'effrondement des cours des actions : des liquidités abondantes injectées par les Banques centrales à la demande des pouvoirs politiques avaient alors annulé les risques de dépression.

Le retour durable à des politiques monétaires restrictives – dans le désordre et le chacun-pour-soi ou de façon concertée – est d'autant plus probable qu'aucun pays ne possède d'autre moyen d'action. Les marges de manœuvre budgétaire – autre façon de calmer la demande – sont, pour des raisons politiques (E-U) ou économiques (G-B), réduites à zéro : impossibilité d'alourdir les impôts ou de freiner fortement les dépenses publiques. C'est probablement ainsi qu'il faut interpréter les hausses de taux d'intérêt à court terme survenues ces dernières semaines.

Le problème est alors de savoir quand se produira un ralentissement de l'activité économique et quelle sera son importance. Sur ces questions, l'incertitude demeure totale. *Une chose seulement est sûre :* l'investissement reste très élevé partout dans le monde, malgré le poids des taux d'intérêt réels. Cela prouve au moins que les chefs d'entreprise restent confiants dans l'avenir, et c'est assez nouveau pour être souligné. Depuis leur récession de 1981-*1982, les Etats-Unis ont connu six* années de croissance ininterrompue (2), un cycle d'expansion exceptionnellement long dont les conjoncturistes prédisent sans cesse la fin, sans jamais la voir venir. L'après-élection présidentielle modifiera-t-elle ce parcours ?

Telles sont les données du problème. Le gouvernement français, qui s'apprêtait à baser ses comptes pour 1989 sur un taux d'expansion de 2,5 %, devrait donc ces prochains jours relever un peu sa prévision. Une autre raison l'y incitera d'ailleurs : éviter que n'apparaisse à six *mois des élections municipales* un excellent résultat pour 1988 – qu'on attribuerait au moins en partie à la politique Balladur – suivi d'une retombée en 1989 un point plus bas...

Cette dernière considération pèsera de toute façon beaucoup moins que le dynanisme de la demande mondiale et la poursuite probable d'un grand mouvement d'investissements. En France, ceux-ci augmenteraient encore de 6 % pour l'ensemble de l'économie, et de presque 8 % pour l'industrie.

Du côté de l'inflation, M. Bérégovoy pèsera pour que soit affiché un taux ambitieux, même s'il est un peu irréaliste : 2,2 % entre janvier et décembre 1989. Toute une politique *de franc fort se jouera là*, l'écart d'inflation entre le France et la RFA devant, aux yeux du ministre, continuer à se réduire. On en verra – dans le projet de budget 1989 connu à la mi-septembre – les conséquences sur les tarifs publics, dont les hausses devraient être modérées, et sur la politique fiscale, qui devrait privilégier les baisses de taux de TVA.

Des recettes fiscales supérieures

Le paradoxe de la *situation* actuelle est que la grande aisance dont bénéficie le gouvernement lui pose des problèmes tactiques aigus. On l'a vu très concrètement la semaine dernière lorsque a été annoncée l'augmentation de 1 % au 1er septembre du traitement des *fonctionnaires. Ce n'est un secret* pour personne que cette décision acceptée par M. Michel Rocard a été vertement critiquée par certains ministres, très inquiets du relâchement de la rigueur salariale qu'elle risque d'encourager.

D'une façon plus générale, la *forte activité économique fait* affluer dans les caisses de l'Etat des recettes fiscales bien supérieures à ce qui avait été prévu. Le gouvernement pourrait très facilement afficher en fin d'année un déficit budgétaire de 100 milliards de francs, voire moins. L'objectif de M. Balladur *serait ainsi* atteint avec une année d'avance (3). Mais le budget de 1989, qui va marquer un certain redémarrage de la dépense publique – au demeurant fort justifiée dans certains domaines comme l'éducation nationale – et peut-être un ralentissement de la manne fiscale vers le printemps 1989, pourrait finalement se traduire par une détérioration sensible du déficit public. La première depuis 1986...

Hypothèse politiquement inadmissible pour des considérations internes évidentes mais également *vis-à-vis des milieux internationaux* qui continuent de nous surveiller du coin de l'œil, n'ayant encore tout à fait oublié ni notre goût pour l'inflation ni notre répugnance pour nous *imposer* des politiques restrictives quand celles-ci sont nécessaires.

Des solutions sont possibles, notamment celles de décharger le budget *1989* de certaines dépenses en les inscrivant sur une loi de finances rectificative au titre de 1988. Il n'empêche qu'aucune habileté de présentation ne dissimulera la difficulté grandissante qu'éprouvera l'Etat à se priver progressivement de recettes fiscales importantes – sur la TVA, puis sur les revenus de l'épargne – pour préparer le marché unique européen alors même que le financement de la dépense publique sera plus exigeant.

C'est dire à quel point le maintien d'une *forte croissance* économique, pourvoyeuse d'abondantes rentrées fiscales, reste indispensable. Et pourquoi les années 1987 et 1988 resteront des modèles à imiter. Rigueur salariale comprise...

ALAIN VERNHOLES.

Evolution du PIB marchand
(en volume, par rapport à l'année précédente - France)

1980	+ 1,4 %
1981	+ 1 %
1982	+ 2,3 %
1983	+ 0,6 %
1984	+ 1,4 %
1985	+ 1,5 %
1986	+ 2 %
1987	+ 2,2 %
1988 (environ)	+ 3,4 %

(1) La vigueur de l'investissement va tout de même faire baisser le taux d'autofinancement en 1988 au-dessous des 95 % enregistrés en 1987 (hors stocks), beaucoup d'entreprises étant contraintes d'avoir recours au crédit (cas des PME) ou à d'autres financements externes.

(2) *Depuis la récession de 1982* (– 2,5 %), dont l'essentiel s'est situé en 1981, les Etats-Unis ont connu des taux de croissance tous proches ou supérieurs à 3 % (+ 3,6 % en 1983, + 6,8 % en 1984, + 3 % en 1985, + 2,9 % en 1986 et 1987).

(3) Les déficits budgétaires ont été – après exécution des lois de finances – de 146,2 milliards de francs en 1984 ; de 153,3 milliards de francs en 1985 ; de 141,1 milliards de francs en 1986 et d'environ 120 milliards de francs en 1987. M. Balladur visait 115 milliards de francs en 1988 et 100 milliards de francs en 1989.

Économie

AFFAIRES

Des capitaux japonais dans le négoce du vin bourguignon ?

La Romanée-Conti n'est pas à vendre

La direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances donnera dans quelques jours sa réponse sur la prise de participation d'une société japonaise dans la célèbre maison de négoce des vins bourguignons Leroy SA, distributeur exclusif, entre autres, des vins prestigieux du domaine de la Romanée-Conti (*le Monde* du 19 août). Certaines indiscrétions laissent penser aujourd'hui que cette réponse — sans appel — pourrait, en définitive, être négative.

BEAUNE
de notre envoyé spécial

La Romanée-Conti n'est pas vendue et la Bourgogne n'est pas à vendre. Si l'on n'a pas été véritablement surpris sur les côtes de Nuits et de Beaune par cette petite bombe qu'a été, chez les amateurs de grands vins, l'annonce de l'entrée de capitaux japonais dans la société Leroy d'Auxey-Duresses, on n'aimerait pas pour autant aujourd'hui que l'événement prenne des proportions par trop déraisonnables.

On ne souhaite pas en particulier que cette intrusion nippone — grande première dans la longue histoire bourguignonne — puisse, d'une manière ou d'une autre, laisser croire que la viticulture de la Côte-d'Or est en train de s'offrir aux capitaux étrangers comme c'est de plus en plus fréquemment le cas pour les châteaux du Bordelais.

La décision des dirigeants du groupe Takashimaya (propriétaire d'une chaîne de grands magasins et importateurs de vins français au Japon) n'a pas non plus étonné le négoce bourguignon dans la mesure où elle concernait les vins du domaine de la Romanée-Conti. *« Des Japonais éperdus de snobisme cherchant à s'implanter en Bourgogne ne pouvaient pas ne pas s'intéresser à ces vins*, commente M. Louis Latour, l'un des principaux négociants de la place de Beaune. *C'est, sous une autre forme, la même histoire que celle des* Tournesols *de Van Gogh ».*

Avec les châteaux Yquem et Petrus, le domaine de la Romanée-Conti est aujourd'hui le site viticole le plus justement célèbre au monde. L'un des plus minuscules aussi (1,8 ha sur la commune de Vosne-Romanée), assurant une production moyenne annuelle d'environ six mille bouteilles dont chacune, spéculation aidant, atteint ou plus souvent dépasse le prix d'Yquem ou de Petrus.

On oublie souvent que ce domaine fait en réalité partie d'un ensemble de 25 hectares appartenant à la Société civile de la Romanée-Conti, et comprenant une série de crus prestigieux : la Tâche, la Romanée, Richebourg, Romanée-Saint-Vivant, Echezeaux, Grands Echezeaux, Montrachet. La Société civile de la Romanée-Conti, qui appartient pour moitié à la famille Leroy et pour moitié à la famille de Villaire, est actuellement cogérée par M. Robert de Villaine et par Mme Lalou Bize-Leroy, qui dirige par ailleurs la société de négoce Leroy SA.

Si elle ne figure pas en tête des grosses maisons de négoce bourguignonnes, Leroy SA est unanimement respectée pour la grande qualité des vins qu'elle commercialise sous son nom. *« Ce sont des vins taniques, charpentés, concentrés. Des vins que je peux reconnaître à l'aveugle parmi beaucoup d'autres commercialisés par les négociants bourguignons*, assure M. Bernard Loiseau (la Côte-d'Or, Saulieu) l'un des plus jeunes et sans conteste l'un des plus talentueux cuisiniers de Bourgogne. *Ces sont aussi malheureusement des vins chers qu'il nous est devenu presque impossible de proposer à notre carte ».* A cinquante-sept ans, seule femme à diriger une société de négoce en Bourgogne, Mme Bize-Leroy s'est fait, en même temps qu'un prénom — « Lalou » — une solide réputation dans un milieu professionnel qui n'est ni tendre ni toujours très confraternel.

Le prix des vins

En pratique, le seul lien existant entre la société Leroy (vingt-deux employés, 35 millions de francs de chiffre d'affaires) et les vins issus de la Romanée-Conti et de la société civile du même nom, porte sur l'exclusivité de la commercialisation mondiale de ces derniers (à l'exception des Etats-Unis et du Royaume-Uni).

Leroy SA fait environ 45 % de son chiffre d'affaires à partir des vins de cette société civile. Aussi, la prise de participation du groupe Takashimaya (33,61 % pour 83,5 millions de francs) ne correspond pas à un rachat des terres et des vignes de la société civile de la Romanée-Conti. *« C'est pourtant ce que tous les journalistes ont, comme à plaisir, écrit ces derniers jours. Une telle chose est mensongère*, déclare Mme Lalou Bize-Leroy. *Déjà la même chose avait été avancée, en juin dernier, à l'occasion des contacts que nous avions avec le groupe Louis Vuitton-Moët-Hennessy, ce qui, par respect pour mes associés, m'avait amenée à rompre avec ce groupe. La seule conséquence de l'accord avec le groupe japonais qui nous fait totalement confiance et avec lequel nous travaillons en parfaite harmonie depuis seize ans, serait d'augmenter notablement les ventes de nos vins au Japon. Je pense qu'il est préférable pour une maison comme la nôtre, de nous associer avec des gens de culture plutôt que de nous fondre dans un grand groupe. Où serions-nous aujourd'hui si nous avions signé avec LVMH? Chez Guinness? Chez Dior? »*

Reste à savoir si cette prise de participation japonaise souhaitée par Mme Bize-Leroy pour assurer la continuité et l'extension de sa société sera autorisée à l'échelon gouvernemental par la direction du Trésor au ministère de l'économie et des finances. Rien n'était moins sûr, si l'on en croit les différentes rumeurs qui circulent aujourd'hui entre Paris, Dijon et Beaune.

On souligne aussi que le cabinet de M. Bérégovoy ne serait guère favorable à une opération qui pourrait être perçue comme une atteinte au patrimoine œnologique et culturel national. Quelle que soit l'issue de cette affaire, beaucoup pensent en Bourgogne que les temps sont en train de changer.

Paradoxalement, c'est l'envolée tout à fait déraisonnable du prix des vins fins et, par voie de conséquence, de ceux des terres à vigne qui risque, à court terme, de soulever de très graves problèmes. D'abord, parce qu'elle accentue le fossé entre les vins prestigieux et les bourgognes génériques. Ensuite, parce qu'elle posera très vite, comme dans le Bordelais, de très difficiles problèmes d'héritage et de succession.

« Actuellement, le prix de l'hectare dans les grands crus se situe entre 1,5 et 2 millions de francs », explique M. Louis Latour. Les problèmes de succession ne sont pas encore posés mais ils ne tarderont pas à l'être. Peut-être alors des non-Bourguignons commenceront-ils à envisager de se payer des parcelles de Bourgogne.

JEAN-YVES NAU.

POINT DE VUE

Le revenu minimum d'insertion sera-t-il prisonnier du mal français ?

par Jean-Baptiste de Foucauld
Président de l'association Solidarités nouvelles face au chômage.

DEPUIS quelques années, de multiples initiatives ont été prises par la société civile pour réagir contre le drame du chômage, et, particulièrement, du chômage non indemnisé. Des associations, nombreuses — environ un millier, — se sont créées. A leur manière, dans des conditions souvent difficiles, elles dispensent des éléments de « revenu minimum ». Elles le font cependant selon une caractéristique particulière, mais essentielle, qui est de fournir simultanément à des personnes en difficulté de l'activité, du revenu, de l'accompagnement et de l'insertion sociale, en liant, d'emblée et étroitement, tous ces aspects. Les « entreprises intermédiaires », les « associations intermédiaires », les Cigales, les collectifs Solidarité-Emploi, Solidarités nouvelles face au chômage (1), beaucoup d'associations, se situent désormais dans cette optique de décloisonnement de l'économique et du social : ne pas donner, mais échanger ; satisfaire de nouveaux besoins tout en créant des emplois pour les chômeurs ; trouver des financements originaux pour solvabiliser la demande.

Paradoxe frappant : au moment où la société civile fait l'objet d'un véritable engouement, ce mouvement, pourtant dynamique et novateur, malheureusement peu valorisé par les médias, est ignoré par le projet de loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI) ! Celui-ci est construit à la manière d'une prestation : d'abord un revenu (versé par l'Etat), puis une activité d'insertion (stage, formation, activité d'intérêt général hors contrat de travail), puis enfin, espère-t-on, un emploi. Ce que l'armée des ombres de l'insertion par l'économique réalise en bloc, le RMI actuel le découpe dans le temps, *sans possibilité de choix*, avec des risques évidents de pertes en ligne.

Il est à craindre, si le projet reste en l'état, que l'« insertion » ne soit qu'un mot commode ou pompeux pour recouvrir un ensemble de positions intermédiaires entre le chômage et l'emploi, ne débouchant que rarement sur l'emploi. Or la seule insertion qui compte, en définitive, c'est l'emploi. De ce point de vue, le RMI actuel est bancal. Il ne marche que *sur une jambe car il méconnaît quatre données capitales :*

1. — La population des futurs bénéficiaires du RMI est extrêmement hétérogène. Le rétrécissement de l'emploi et des conditions d'indemnisation du chômage a frappé de façon hasardeuse des personnes d'âge, de condition, de qualification très différents. Or tout un imaginaire se met en place pour ranger ces personnes dans la catégorie unique et commode des personnes en voie de marginalisation, relevant des travailleurs sociaux. On sécrète ainsi un nouveau misérabilisme qui renforce l'exclusion au moment même où l'on prétend y porter remède.

2. — On exagère, en particulier, l'inemployabilité présumée des chômeurs. Bon nombre d'entre eux sont prêts à occuper immédiatement des emplois, pour peu qu'on leur en propose qui correspondent à peu près à leurs capacités. Cela est vrai aussi des marginaux, contrairement à l'opinion courante, comme le montre l'expérience des entreprises intermédiaires. Adapter l'homme à l'emploi de demain est essentiel. Mais adapter l'emploi à l'homme d'aujourd'hui l'est tout autant. Or cette dimension n'est pas contenue dans le projet actuel du RMI. Ne rendons pas les chômeurs responsables de leur chômage pour insuffisance de capacité. Efforçons-nous, ici et maintenant, d'utiliser leurs compétences chaque fois que c'est possible.

L'écoute des besoins

3. — La formation, essentielle à long terme, ne fabrique pas l'emploi. S'il en était ainsi, on le saurait. Le RMI, même s'il permet d'accroître l'effort de formation, ne sera pas non plus une potion magique. Autant que la formation, c'est l'écoute des besoins, leur solvabilisation, les initiatives pour y faire face qui créent l'emploi. C'est de cela que nous manquons le plus. Or l'argent du RMI dans le projet actuel ne peut servir directement à financer des initiatives créatrices nouvelles.

4. — Dans notre société, c'est le contrat de travail qui est la base de la dignité et de l'autonomie des personnes, en même temps que leur couverture sociale. Ce n'est pas la même chose d'accomplir vingt heures de travail par semaine dans une association en contrepartie d'une allocation et sous un statut mal défini que d'être employé vingt heures par cette même association, en faisant le même travail, mais en bénéficiant du contrat qui confère des droits et des devoirs normalement reconnus par la collectivité. C'est là le principal reproche que l'on peut faire au projet actuel : il ne permet pas de distribuer *un revenu par l'intermédiaire d'une* activité, elle-même régie par un contrat de travail de droit commun.

Les besoins non solvables sont importants et reconnus. Les chômeurs, immédiatement employables, nombreux. Des initiatives prêtes à se prendre pourvu qu'on les y encourage. Pourquoi ne pas utiliser l'argent du RMI pour favoriser les initiatives *qui créent des emplois nouveaux*, sans prélever sur ceux qui existent, permettent de satisfaire des besoins non solvables et de fournir des contrats de travail à des chômeurs ? Tout le monde y gagnerait. Et il suffit pour cela de quelques amendements simples : que l'argent du RMI puisse être versé aux associations et collectivités pour les aider à salarier des bénéficiaires du RMI pendant une période déterminée et à développer leur activité. Ainsi pourra se développer un véritable secteur d'utilité sociale, facteur d'amélioration de la vie collective.

Introduire plus de souplesse dans la procédure de gestion du RMI pourrait en outre favoriser l'élargissement du consensus, indispensable pour un tel projet. La droite a eu raison d'insister sur un minimum d'activité et de revenu ; mais il est clair que cette activité ne peut pas être organisée partout et pour tous. La gauche a eu raison de créer un droit au revenu et à l'insertion pour tous ; mais elle devrait reconnaître que ce droit sera d'autant plus concrètement assuré qu'il proviendra de l'exercice d'une activité, dans les conditions du droit commun.

Il n'est pas trop tard. La consultation engagée, les travaux parlementaires doivent permettre de réussir le RMI : ou celui-ci sera une simple soupape à la crise rendant moins intolérable la société duale, ou il s'efforcera d'être un facteur de mobilisation et de relance de l'initiative, de l'activité et de la croissance, voies de sortie de la crise. Comment, face à un tel choix, pourrait-on hésiter ?

(1) Les entreprises intermédiaires embauchent des jeunes en difficulté, les associations intermédiaires offrent des travaux temporaires à des chômeurs de longue durée ; les Cigales collectent l'épargne locale pour aider à la création d'entreprises locales ; Solidarité-Emploi aide des chômeurs à créer des entreprises répondant à des besoins mal pris en compte ; Solidarités nouvelles face au chômage recueille des dons pour offrir à des chômeurs des contrats de travail de six mois à mi-temps, pour satisfaire des besoins non solvables.

REPÈRES

Commerce extérieur

Excédent toujours en hausse pour la Corée du Sud

En dépit d'une réévaluation de 9,7 % du won face au dollar, depuis le début de l'année, la Corée du Sud a enregistré un excédent de son commerce extérieur de 5,6 milliards de dollars au cours des sept premiers mois de l'année contre 4,3 milliards un an plus tôt, indique la Banque de Corée. Si cette tendance se maintient, Séoul pourrait connaître un excédent de sa balance des comptes courants de plus de 11 milliards de dollars en 1988 contre 9,8 milliards en 1987. Un succès encombrant : le gouvernement sud-coréen avait déclaré vouloir limiter cet excédent à 6 milliards de dollars cette année, pour ne pas donner prise aux pressions américaines demandant une ouverture du marché sud-coréen.

Développement

Dix pays créent une fondation des îles du Pacifique

Dix pays du Pacifique Sud ont annoncé, le samedi 27 août, la création d'un organisme commun chargé de promouvoir leur développement économique. La « *Fondation des nations des îles du Pacifique* » visera à réaliser une « *économie autonome* » grâce au renforcement de la coopération régionale et à une aide étrangère adaptée, notamment japonaise. Les dirigeants des îles Cook, des Fidji, de Kiribati, des Etats fédérés de Micronésie, de la Papouasie Nouvelle-Guinée, des îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Samoa occidentales s'étaient réunis pour deux jours à Tokyo afin de lancer les bases de cet accord.

● **Opérations « escargot » sur deux autoroutes.** — Des membres du Comité de défense des commerçants et artisans (CDCA) ont déclenché six opérations « escargot » sur les autoroutes A7 et A9 en circulant à vitesse réduite sur toute la largeur de la voie, à la hauteur de Béziers (Hérault) et de Valence (Drôme), samedi 27 août. Le CDCA, qui compte environ sept mille adhérents, demande l'amnistie des pénalités sur les cotisations de retraite non payées, ainsi que l'organisation d'une table ronde avec les pouvoirs publics sur les problèmes du petit commerce à l'horizon 1993. La situation est redevenue normale, sans incidents, dans l'après-midi, après l'intervention des gendarmes.

Salaire horaire

+ 0,9 % au deuxième trimestre 1988

Le taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 0,9 % au cours du deuxième trimestre 1988, selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (qui porte sur les établissements de dix salariés et plus). Cela porte l'augmentation depuis le début de l'année à 1,7 % (contre 1,8 % sur la période correspondante de 1987, et 1,9 % pour le premier semestre 1986).

Sur un an, du 1er juillet 1987 au 1er juillet 1988, la progression est de 3,3 %. La durée du travail sur le deuxième trimestre 1988 a légèrement augmenté pour les ouvriers, passant de 38,95 heures par semaine à 39,25 heures. Restant à 38,85 heures pour les employés, elle atteint 39,05 heures pour l'ensemble des salariés.

Ventes de détail

Progression de 8,5 % en juillet au Japon

Les ventes dans les grands magasins et les supermarchés japonais ont progressé en juillet de 8,5 % sur le mois correspondant de 1987, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). L'enquête du ministère porte sur 371 grands magasins et 1 961 supermarchés. Elle confirme le dynamisme de la demande interne au moment où l'Agence de planification économique laisse entendre que l'économie nippone a sans doute connu une pause au deuxième trimestre. Après une poussée exceptionnelle de 2,7 % du produit intérieur brut durant les trois premiers mois de l'année, les premières estimations de l'Agence laissent prévoir une stabilistion, voire une baisse de 0,5 % du PNB au deuxième trimestre.

TRANSPORTS

● **Interdiction de licencier pour Eastern Airlines.** — Un tribunal américain a interdit, le 26 août, à la compagnie Eastern Airlines de licencier quatre mille salariés, comme elle en avait manifesté l'intention, dans le cadre d'un plan de restructuration. La compagnie a décidé de faire appel de ce jugement.

● **Boeing aligne les records.** — La petite commande du suédois Linjeflyg, qui a acheté six Boeing 737-500, permet à Boeing de prédire que l'année 1988 sera l'année des records commerciaux pour elle. En effet, l'avionneur américain a déjà reçu commande de 466 avions contre 461 pour l'ensemble de la précédente année record, 1978. Record battu aussi pour le montant de ses achats, qui atteint la somme astronomique de 20 milliards de dollars (130 milliards de francs) et pour le portefeuille d'avions à livrer qui s'élève à 1 036 unités. Selon toute vraisemblance, on entendra de moins en moins Boeing se plaindre de la concurrence déloyale que lui livrerait le consortium européen Airbus...

Marchés financiers

Après l'arrêt de la Cour de cassation

Des usagers des banques souhaitent une réglementation des agios

L'Association française des usagers des banques (AFUB) a décidé de demander au gouvernement d'intervenir pour que *« les banques remplissent leurs obligations à l'égard de leurs clients en matière d'agios indûment payés au titre des découverts bancaires »*, a indiqué, dimanche, à l'Agence France-Presse, M. Serge Maitre, secrétaire général de l'AFUB.

Au terme de deux réunions, à Paris et à Lille, l'AFUB a déploré dans un communiqué *« les propos du président de l'Association française des banques, M. Dominique Chatillon, qui ordonne aux banques de ne pas appliquer dans toutes ses conséquences la jurisprudence en matière d'agios bancaires, que la Cour de cassation a rappelé dans son arrêt du 12 avril dernier »*.

Commentant cet arrêt, aux termes duquel les banques ne peuvent percevoir d'agios qu'au taux légal (9,50 %), si un autre taux n'a pas été fixé par une convention écrite passée avec le client, M. Chatillon estimait qu'il s'agissait là d'*« un revirement »* à la jurisprudence, assimilant le découvert à un prêt bancaire.

« Non, répond l'AFUB dans son communiqué, *la Cour de cassation n'a pas assimilé le découvert à un contrat de prêt (...), et, de plus, la solution n'est pas novatoire : elle a déjà été affirmée antérieurement par la Cour de cassation dans des arrêts rendus contre la BNP en 1978, et particulièrement contre la Banque populaire de la Loire, le 20 octobre 1987. »*

« L'AFUB dénonce donc l'irresponsabilité du président d'une organisation professionnelle qui appelle publiquement ses adhérents à la violation caractérisée de la légalité républicaine. Elle puise dans cette attitude une justification supplémentaire de la nécessaire intervention des pouvoirs publics et du gouvernement pour qu'il soit mis un terme aux exactions bancaires par la voie réglementaire, conformément à la loi bancaire de 1984 », conclut l'AFUB.

Generali conteste la fusion Axa-Midi

Le groupe d'assurances italien Generali est reparti à l'attaque dans le différend qui l'oppose à la firme française la Compagnie du Midi, a annoncé, le dimanche 28 août, le quotidien économique *Il Sole-24 Ore*.

Les avocats de Generali ont présenté un recours devant la cour d'appel de Paris contre la décision du tribunal de commerce qui avait autorisé l'assemblée extraordinaire de la Compagnie du Midi le 22 juin dernier, indique le quotidien. Cette assemblée avait décidé de la fusion des groupes d'assurances Axa-Midi, qui devait barrer la route à Generali.

Le recours présenté par les avocats français de Generali a été décidé en dépit de la sentence du comité des Etablissements de crédit, qui avait autorisé, le 13 juillet, Generali à dépasser le cap des 10 % de sa participation dans la Compagnie du Midi pour atteindre 25 %. Il intervient également quelques jours avant l'augmentation de capital décidée par l'assemblée du 22 juin dernier. Apparemment, Generali n'a aucune intention d'acheter de nouveaux titres de la Compagnie du Midi, et attend la sentence de la cour d'appel.

Nouveaux sauvetages de caisses d'épargne aux Etats-Unis

La Federal Home Loan Bank Board, l'organisme fédéral chargé aux Etats-Unis de réglementer les caisses d'épargne, vient de dépenser plus d'un milliard de dollars pour faciliter la reprise d'une dizaine de caisses d'épargne en déconfiture, par des caisses en bonne santé. *Le Herald Tribune*, qui donne cette information, indique que depuis le début de l'année, quatre-vingt-sept caisses d'épargne ont ainsi été liquidées.

Avec ces dernières opérations de fusion, c'est plus de huit milliards de dollars que la Federal Home Loan Bank Board aura consacré au sauvetage des caisses d'épargne en faillite, intervenant pour la quatrième fois en quinze jours.

L'opération la plus importante a été celle qui a vu la Merabank de Phoenix acheter pour vingt millions de dollars la State Federal Savings and Loan Association de Lubock dans le Texas, souligne *le Herald Tribune*. Cette opération aura été la seule, ces derniers jours, dans laquelle un investisseur ait accepté de mettre de l'argent, les risques ayant été jugés trop grands par la plupart des banques et des institutions financières.

Le mariage Chrysler-Maserati n'aura sans doute pas lieu

Chrysler, qui possède 15,6 % du capital de Maserati depuis 1986, aurait proposé à la firme italienne de les lui revendre. Selon M. Alejandro De Tomaso, actionnaire majoritaire de Maserati, interrogé par l'*International Herald Tribune*, les deux partenaires ont décidé d'abandonner leurs projets de construction de nouveaux modèles d'automobiles. Seul un coupé TC construit en commun devrait être commercialisé par Chrysler avant la fin de l'année.

Il semble que Chrysler estime la collaboration avec Maserati trop coûteuse et que celle-ci soit déçue par les faibles retombées commerciales de leur accord, qui laissait espérer la vente de 6 000 voitures par an sur le marché américain. Le mariage définitif entre les deux constructeurs, qui était prévu pour les années 90, paraît compromis.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987

	19 août	26 août
Valeurs franç. à rev. variable	121,1	120
Valeurs industrielles	127,6	125,4
Valeurs étrangères	120,1	116,6
Pétroles-Energie	125,8	121,1
Chimie	124,7	120,5
Métallurgie, mécanique	134,1	132,3
Electricité, électronique	136,3	134,5
Bâtiment et matériaux	115,3	113
Ind. de consommat. non alim.	118,8	116,8
Agro-alimentaire	136,8	136,4
Distribution	114,6	115,3
Transports, loisirs, services	140,5	138,9
Assurances	126,4	123,8
Crédit banque	116,4	114,8
Sicomi	89,1	89,3
Immobilier et foncier	83,3	82,9
Investissement et portefeuille	119	119,9
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	103,7	103,1
Emprunts d'Etat	104,6	103,4
Emprunts garantis et assimilés	103,2	102,8
Sociétés	104,4	104
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	2 966,9	2 940
Valeurs étrangères	4 000,3	3 883,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	428,2	424,3
Valeurs étrangères	541,2	525,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119,8	119,1
Emprunt d'Etat	118,2	116,8
Emprunts garantis et assimilés	119,7	119,2
Sociétés	121,6	121,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	352,1	348,2
Produits de base	237,8	229,8
Construction	381,9	360,4
Biens d'équipement	255,6	252,8
Biens de consom. durables	468,5	457,4
Biens de consom. non durables	483,4	472,9
Biens de consom. alimentaires	515,5	512,6
Services	322,9	323,2
Sociétés financières	416,3	415,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	342,2	338,8
Valeurs industrielles	348,5	342,9
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	256,6	261,4

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	18 août 1988
Total actif	697 577
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	105 928
ECU	56 924
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 525
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	33 882
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	113 657
Effets en cours de recouvrement	23 461
Total passif	697 577
dont	
Billets en circulation	232 947
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	58 063
Compte courant du Trésor public	22 044
Reprises de liquidités	24 875
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 6,75 %
- Taux des pensions à 5 à 10 jours .... 7,50 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .... 10,50 %

Des Japonais pour conseiller la Bourse de New-York

John Phelan, président du New York Stock Exchange, vient d'annoncer, à Tokyo, la création d'une commission consultative pour le Japon (Japan Advisory Committee), qui permettra au conseil d'administration de la Bourse new-yorkaise de recueillir les opinions et les préoccupations des milieux économiques et financiers nippons, aussi bien sur les questions financières internationales que sur des problèmes plus spécifiquement japonais. La commission sera présidée par Saburo Okita, un ancien ministre des affaires étrangères, et rassemblera des personnalités éminentes du monde des affaires, notamment Akio Morita, le patron de Sony, qui en sera le vice-président, Yutaka Kume, directeur général de Nissan, et Soichi Saba, ancien patron de Toshiba et vice-président du Keidanren, la principale organisation patronale.

Après avoir exhorté les responsables du Kabuto Cho à lutter contre les délits d'initiés, M. Phelan a, comme la plupart des spécialistes étrangers, manifesté sa méfiance à l'égard du marché japonais, où la moyenne des PER *(price earning ratio)* est de 70. Malgré les performances brillantes de l'économie japonaise, le président du Nyse prévoit une correction. *« Je ne crois pas que les lois de la physique aient été renversées. Elles finiront par s'imposer »*, a-t-il affirmé.

TOKYO, 29 août ⬇

Vif repli

La Bourse de Tokyo bat de l'aile depuis quelques jours. Lundi, elle a enregistré un vif repli dans un marché sans beaucoup d'affaires, *constataient les professionnels*. L'indice Nikkeï a cédé près de 300 points, à 27 379,10 yens, soit une baisse de 1,08 %.

La séance avait pourtant bien débuté avec un gain de l'ordre de 0,5 %, mais la vive remontée du dollar au-dessus de la barre des 134 yens a tout remis en cause dans un marché où les boursiers ne cachent pas leurs préoccupations. *« A moins de nouvelles favorables, le marché continuera à baisser »*, déclare notamment un analyste de Kleinwort Benson International. Les valeurs sidérurgiques ont fortement baissé, ainsi que les électroniques et les titres à l'exportation.

VALEURS	Cours du 26 août	Cours du 29 août
Akaï	602	605
Bridgestone	1 270	1 270
Canon	1 490	1 460
Fuji Bank	3 150	3 110
Honda Motors	2 110	2 070
Matsushita Electric	2 690	2 650
Mitsubishi Heavy	897	888
Sony Corp.	6 810	6 820
Toyota Motors	2 640	2 600

FAITS ET RÉSULTATS

● **Hausse des résultats pour le suédois Pharmacia.** — Pharmacia, premier groupe pharmaceutique suédois, a enregistré, au cours du premier semestre 1988, un chiffre d'affaires d'un montant de 3,251 milliards de couronnes suédoises (autant de francs), en hausse de 13 % par rapport à celui du premier semestre 1987 (2,873 milliards), et un bénéfice net de 328 millions, contre 320 millions un an plus tôt. Le groupe a augmenté ses ventes à l'étranger, notamment au Japon (+ 30 %) et en France (+ 19 %).

● **Hausse de 31 % du bénéfice semestriel d'Atlas-Copco.** — Le groupe suédois Atlas Copco, spécialisé dans le matériel d'exploitation minière, a réalisé, pour le premier semestre 1988, un bénéfice avant impôts de 530 millions de couronnes suédoises (autant de francs), contre 404 millions pour la même période de 1987, soit une hausse de 31 %. Le chiffre d'affaires a été de 6 milliards de couronnes, en augmentation de 13 %.

● **Veba : hausse de 10,2 % des résultats.** — Le conglomérat ouest-allemand Veba (énergie, transport, négoce, chimie) a enregistré, pour le premier semestre, un bénéfice net consolidé de 335 millions de deutschemarks (+ 10,2 %). Le groupe de Düsseldorf confirme son estimation d'un résultat pour l'ensemble de l'année en cours « au moins égal » à celui, record, de l'année précédente (943 millions). Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 9,8 %, pour atteindre 21,4 milliards de deutschemarks. L'activité « chimie » a gagné 65,8 % (à 4,1 milliards de deutschemarks) du fait de la consolidation des activités reprises à Dynamit Nobel. En dépit d'un recul de 7,1 % de leurs ventes, les activités pétrolières ont pu *« légèrement améliorer leur résultat »*. La production d'électricité, qui a maintenu ses résultats *« à un bon niveau »*, a enregistré un recul de 1,8 % de son chiffre d'affaires, à 5,1 milliards de deutschemarks. Les transports et le négoce ont porté les leurs à 8 milliards de deutschemarks (+ 9,4 %). Fin juin, Veba employait 83 830 salariés.

● **UTA : hausse de 5,3 % du chiffre d'affaires semestriel.** — UTA (groupe Chargeurs SA) a réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs au cours du premier semestre 1988, soit une hausse de 5,3 % par rapport à la même période de l'année dernière. Les recettes aériennes (1,99 milliard de francs) progressent de 3,3 %. Le frètement d'avions, notamment, double d'une année sur l'autre, grâce à la relance de l'activité charter de la filiale Aéromaritime (UTA lui loue un DC-10 et un Boeing 747-300). Les recettes industrielles (641 millions de francs) continuent de progresser (+ 13,6 %), mais à un rythme moins soutenu, souligne la compagnie.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	302	302	Int. Metal Service	370	372
Arnault & Associés	520	520	La Commande Electro.	339 60	350
Asystel	255	248	Le gd livre du mois	265 10	269
B.A.C.	425	425	Loca Investissement	255	255
B. Demachy & Assoc.	420	436 80	Locamic	....	175
B.I.C.M.	530	524	Merlin Immobilier	....	299
B.I.P.	....	632	Metallurg. Minière	130 10	124 80 o
Boiron	378	377	Métrologie Internat.	415	409
Bolloré Technologies	866	860	Métroservice	120	120
Buitoni	1050	1050	M.M.B.M.	520	510
Câbles de Lyon	1390	1351	Molex	210 10	215 10
Calberson	749	745	Navale-Delmas	....	625
Cardif	825	830	Olivetti-Logabax	....	173 o
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	259	Ora. Gest.Fin.	302 10	303
C.A.T.C.	129	129	Presbourg (C. In. & Fin.)	99	99
C.D.M.E.	955	921	Présence Assurance	405	405
C. Equip. Elect.	290	....	Publicat. Filipacchi	....	428
C.E.G.I.D.	745	730	Razel	796	795
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1250
C.E.P.-Communication	1470	1420	St-Honoré Matignon	179	182
C.G.I. Informatique	720	720	S.C.G.P.M.	....	310
Ciments d'Origny	520	517	Segin	379	374
C.N.I.M.	....	338 60	Sema-Metra	490	480
Concept	257	255	S.E.P.	1350	1310
Conforama	800	790	S.E.P.R.	....	1200
Creeks	409	408	S.M.T.Goupil	....	280
Dafsa	196	218	Sodinforg	810	810
Dauphin	930	919	Supra	....	288
Devanlay	907	870	TF 1	245	235 20
Deville	810	800	Unilog	153	155
Dumenil-Leblé	1085	1071	Union Financ. de Fr.	375 10	388
Editions Belfond	110 10	110	Valeurs de France	329	319 50
Elysées Investiss.	26	27 10	Banque Hydro-Energie	232	....
Finacor	232 20	228 10			
Gaimoil	450	445			
Guy Degrenne	735	765			
I.C.C.	216 50	216 90			
IDIA	211	210			
I.G.F.	125	120			
IM2	167	169			

Marché des options négociables le 26 août 1988

Nombre de contrats : 5 178.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	6	20	25,50	–
CGE	320	5	17	21	–
Elf-Aquitaine	320	8	19	–	19
Lafarge-Coppée	1 300	48,70	98	35	–
Michelin	180	18	26	3,30	9,50
Midi	1 258	61	115	49	–
Paribas	400	11,95	–	10	20
Peugeot	1 200	23	71	85	110
Saint-Gobain	480	13	–	10	–
Société générale	360	40	–	–	11
Thomson-CSF	180	5,50	14	8	13,50

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 26 août 1988

Nombre de contrats : 48 414

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	102,50	101,15	99,95
Précédent	102,50	101,10	100,05

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	–	0,76	0,02	1,62

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3375 F ⬆

Le dollar s'est légèrement raffermi, le lundi 29 août (s'échangeant à 6,3375 F, contre 6,3140 F à la clôture vendredi), sur des marchés rendus étroits par la fermeture de Londres et de Hongkong, en raison d'un jour férié. Le deutschemark, pour sa part, restait ferme à l'égard des autres monnaies européennes.

FRANCFORT	26 août	29 août
Dollar (en DM)	1,8580	1,8680
TOKYO	**26 août**	**29 août**
Dollar (en yens)	133,50	134,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

- Paris (29 août) .... 7 5/8-7 3/4 %
- New-York (26 août) ..... 8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*	25 août	26 août
Valeurs françaises	121,6	121,4
Valeurs étrangères	118,4	116,6
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	353,8	348,2
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 306,8	1 278,1
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	**25 août**	**26 août**
Industrielles	2 010,85	2 017,43
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	**25 août**	**26 août**
Industrielles	1 432,6	1 425,4
Mines d'or	199,1	200,1
Fonds d'Etat	87,34	86,83
TOKYO	**27 août**	**29 août**
Nikkeï Dow Jones	27 678,91	27 379,11
Indice général	2 159,58	2 137,08

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3285	6,3315	– 35	– 20	– 85	– 60	– 270	– 190
$ can.	5,1189	5,1234	– 94	– 70	– 201	– 160	– 627	– 527
Yen (100)	4,7351	4,7409	+ 119	+ 138	+ 225	+ 255	+ 730	+ 815
DM	3,3993	3,4022	+ 67	+ 85	+ 140	+ 162	+ 422	+ 486
Florin	3,0078	3,0107	+ 55	+ 67	+ 109	+ 127	+ 333	+ 384
FB (100)	16,2020	16,2221	+ 31	+ 161	+ 81	+ 204	+ 212	+ 608
FS	4,0219	4,0264	+ 147	+ 165	+ 283	+ 310	+ 806	+ 881
L (1 000)	4,5759	4,5814	– 149	– 115	– 287	– 238	– 805	– 701
£	10,7268	10,7382	– 407	– 357	– 789	– 715	– 2 020	– 1 831

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8 8	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8	8 15/16	9 1/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 9/16	5 11/16
Florin	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	6	6 3/4	7 1/16	7 3/8	7 3/8	7 11/16	7 13/16	8 1/8
F.S.	2 1/4	2 2/12	3 1/8	3 3/4	3 1/2	3 5/8	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	10 1/14	10 3/8	10 5/8	11 1/8	11	11 1/2	11 1/2	11 7/8
£	11 7/8	12 1/8	12	12 1/8	12 3/16	12 5/16	12 3/16	12 5/16
F. franç.	7 5/8	7 7/8	7 3/4	7 15/16	8 1/16	8 1/4	8 9/16	8 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 26 AOUT

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3820	....
1050	B.N.P. T.P.	1060	1060	1060	....
1090	C.C.F. T.P.	1100	1100	1100	....
1086	Créd. Lyon. T.P.	1087	1090	1090	+ 0 28
1360	Renault T.P.	1361	1388	1365	+ 0 29
1742	Rhone-Poul. T.P.	1729	1727	1727	− 0 12
1254	St-Gobain T.P.	1291	1294	1290	− 0 08
1206	Thomson T.P.	1216	1215	1215	− 0 08
430	Accor	425	420 10	419	− 1 41
520	Air Liquide	518	515	515	− 0 58
2080	Alcatel ★	2025	2025	1982	− 2 12
1300	Als. Superm.	1335	1328	1329 c	− 0 45
275	A.L.S.P.I.	280	271 50	300 10	+ 7 18
305	Alsthom ★	302	295	297	− 1 66
2250	Arjom. Prioux ★	2056	2036	2006	− 2 43
520	Ausedat-Rey ★	517	519	511	− 1 16
910	Aux. Entrepr. ★	900	900	898	− 0 22
695	Av. Dassault ★	661	676	661	....
325	BAFIP ★	315 50	315 50	312 10	− 1 08
285	Bail-Equipem. ★	276	280	272 10	− 1 41
760	Bail Investiss.	752	753	757	+ 0 66
260	B.N.P. C.I. ★	251	248	247	− 1 59
435	Cie Bancaire ★	415	412	408	− 1 69
385	Bazar H.-V.	380	380	389	+ 2 37
440	Béghin-Say ★	430	431 20	425	− 1 16
1060	Berger (Ma)	1090	990	990	− 9 17
730	Bic ★	745	730	739	− 0 81
1430	B.I.S.	1460	1486	1490	+ 2 07
2430	Bongrain S.A. ★	2392	2396	2420	+ 1 17
406	Bouygues ★	410 10	410	413	+ 0 71
72	B.P. France ★	66	68	67 50	+ 2 27
5000	B.S.N. ★	4940	4915	4856	− 1 70
....	Canal Plus	559	570	560	+ 0 18
2100	Cap Gem. S. ★	2100	2110	2120	+ 0 95
460	Carnaud ★	440	430	435	− 1 14
2420	Carrefour ★	2386	2390	2420	+ 1 42
160	Casino	149 10	151	154 90	+ 3 89
110	Casino A.D.P.	108	110	109 80	+ 1 67
1300	C.C.M.C.	1300	1300	1300	....
690	Cetelem	677	648	635	− 6 20
385	Cerus ★	385	384	380 10	− 1 27
1470	C.F.A.O. ★	1480	1472	1478	− 0 14
310	C.G.E.	305 50	303 50	302 20	− 1 08
1110	C.G.I.P. ★	1105	1104	1098	− 0 63
1060	Chargeurs S.A. ★	1075	1060	1056	− 1 77
980	Ciments franç. ★	978	976	975	− 0 31
440	Club Méditerr. ★	440	437	447	+ 1 59
147	Codetel ★	148	147	146 50	− 1 01
285	Coflmeg	289 80	285	285	− 1 66
505	Coles ★	500	505	496	− 0 80
225	Compt. Entrepr.	220	226	221	+ 0 45
635	Compt. Mod. ★	641	637	637	− 0 62
830	Créd. Foncier ★	820	820	810	− 1 22
395	C. F. Internat. ★	398	400	413	+ 3 77
131	C.C.F.	131	131	135	+ 3 05
470	Cr. Lyon. (CI) ★	460	470	461	+ 0 22
860	Crédit Nat. ★	825	810	811	− 1 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	CSEE (exSign.) ★	500	501	505	+ 1
315	Crouzet ★	328	328	327 90	− 0 03
2450	Damart S.A. ★	2499	2500	2535	+ 1 44
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	290	285	283 20	− 2 34
1400	De Dietrich	1360	1360	1352	− 0 59
180	Dév. R.d.C. (Li)	180	181 50	181 50	+ 0 83
430	D.M.C.	420 10	420	414	− 1 45
340	Drouot Assur. ★	326	325 10	327	+ 0 31
1750	Docks France ★	1751	1790	1751	....
670	Dumez ★	669	656	659	− 1 49
1280	Eaux (Gén.)	1298	1299	1300	+ 0 15
1480	Ecco ★	1508	1476	1495	− 0 86
730	Electrofinanc. ★	720	715	724	+ 0 56
405	El. S. Dassault	414 50	411	409	− 1 33
325	Elf-Aquitaine	316 90	317	314	− 0 92
285	— (certific.) ★	286	286 10	281	− 1 88
640	Epeda-B-Faure ★	625	623	629	+ 0 64
2420	Essilor	2385	2389	2327	− 2 43
1600	Essilor Int. (DP)	1560	1614	1532	− 1 79
315	Esso S.A.F. ★	302	302	301	− 0 33
1450	Eurafrance	1401	1398	1380	− 1 50
1120	Eurocom ★	1100	1100	1091	− 0 82
2270	Euromarché	2300	2335	2290	− 0 43
620	Europe nº 1 ★	512	603	506	− 1 17
34	Eurotunnel ★	33 15	33 15	32 25	− 2 71
835	Exor ★	931	945	949	+ 1 93
800	Facom	780	783	782	+ 0 26
935	Fichet-bauche	935	935	950	+ 1 60
185	Finextel ★	190 90	190	189	− 1
113	Fives-Lille ★	110	111	110	....
1370	Fromageries Bel	1399	1395	1398	− 0 07
970	Gal. Lafayette ★	930	930	933	+ 0 32
300	Gascogne	300	299	299	− 0 33
1520	Gaz et Eaux	1485	1490	1465	− 1 35
480	Géophysique ★	460	459	455	− 1 09
510	Gerland	515	511	511	− 0 78
590	GTM-Entrepose	596	595	600	+ 0 67
615	Guyenne-Gasc. ★	596	591	604	+ 1 34
230	Hachette ★	220 60	220	226 80	+ 2 81
675	Havas ★	686	681	699	+ 0 58
480	Hénin (La)	479	480	483	+ 0 84
1020	Hutchinson ★	986	985	992	+ 0 61
200	Imétal ★	207 50	204 10	204 10	− 1 64
305	Imm. Plaine-M.	307	314 90	306	− 0 33
395	Ingénico ★	409	410	408	− 0 24
3800	Inst. Mérieux	3880	3805	3820	− 1 55
490	Interbail ★	500	492	490	− 2
1060	Intertechnique	1098	1081	1070	− 2 55
885	J. Lefebvre	892	892	880	− 1 35
880	Labinal ★	810	800	794	− 1 98
1410	Lab. Bellon	1371	1400	1351	− 1 46
1330	Lafarge-Coppée	1316	1316	1312	− 0 30
1090	Labon ★	1130	1150	1160	+ 2 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2740	Legrand ★	2790	2770	2765	− 0 90
2310	Legrand (DP) ★	2330	2350	2286	− 1 89
800	Leroy-Somer ★	784	770	775	− 1 15
2040	Lesieur	2139	2140	2110	− 1 36
620	Locabail Immob.	619	639	635	+ 2 58
390	Locafrance ★	390	400	390	....
810	Locindus	811	815	805	− 0 74
260	Luchaire	269	258 30	260	− 3 35
2740	L.V.M.H. ★	2744	2741	2742	− 0 07
1470	Lyonn. Eaux ★	1451	1450	1450	− 0 07
66	Mais. Phénix	65 10	66	65	− 0 15
199	Majorette (Ly)	214	218	218	+ 1 87
350	Mar. Wendel ★	345	345	341	− 1 16
180	Matra ★	180	180	182	+ 1 11
2630	Merlin-Gerin ★	2620	2620	2650	+ 1 15
195	Michelin	193 50	192 10	191	− 1 29
1290	Midi (Cie)	1286	1274	1284	− 0 08
160	Midland Bk SA ★	157	160	160 90	+ 2 48
500	Min. Salsig. (Ma)	495	495	495	....
67	M.M. Penarroya	70	69	68 30	− 2 43
98	Moulinex	106 80	106 50	107 30	+ 0 47
1010	Navig. Mixte ★	1004	1001	1010	+ 0 60
98	Nord-Est ★	98 50	98	97	− 1 52
385	Nordon (Ny)	380	370	370	− 2 63
430	Nouvelles Gal.	432 50	430 50	434	+ 0 35
720	Occid. (Gén.) ★	700	700	705	+ 0 71
1100	Omn.F.Paris	1125	1118	1100	− 2 22
345	Olida-Caby ★	328 10	328	330 10	+ 0 61
3250	Oréal (L')	3170	3160	3240	+ 2 21
400	Paribas	404	401	400	− 0 99
335	Paris-Réesc. ★	344 80	340	338 10	− 1 94
1130	Pechelbronn ★	1120	1113	1125	+ 0 45
320	Penhoet	334 50	348	330	− 1 35
1090	Pernod-Ricard ★	1114	1091	1093	− 1 89
1190	Peugeot S.A.	1160	1154	1130	− 2 59
515	Poliet ★	505	516	507	+ 0 40
2790	Presses Cité ★	2781	2781	2780	− 0 04
1030	Précabail Sc.	1040	1044	1020	− 1 92
595	Primagaz	575	584	556	− 3 30
530	Printemps ★	517	521	518	+ 0 19
1850	Promodès	1852	1855	1855	+ 0 16
710	Radiotechn. ★	710	710	683	− 3 80
65	Raff. D. Total ★	67 90	66	66	− 2 80
2860	Redoute (La) ★	2750	2750	2900	+ 5 45
330	Robur financière	330	327	327	− 0 91
1230	Roussel-Uclaf ★	1226	1207	1213	− 1 06
815	R.-Uclaf-CNI ★	821	837	847	+ 3 17
3600	R. Impériale (Ly)	3670	3630	3630	− 1 09
165	Sade	165 10	165 10	165 10	....
1630	Sagem ★	1591	1600	1635	+ 2 77
500	Saint-Gobain	483 10	481	482	− 0 23
960	St-Louis ★	1003	999	1010	+ 0 70
1460	Salomon	1620	1585	1585	− 2 16
700	Salvepar	719	705	705	− 1 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
710	Sanofi ★	715	726	716	+ 0 14
670	S.A.T. ★	689	668	669	− 2 90
235	Saul.-Chât. (E) ★	225	214 30	222	− 1 33
1190	Saupiquet (Na)	1205	1195	1195	− 0 83
410	Schneider ★	423	425	425	+ 0 47
47	S.C.O.A.	45	44 20	44 10	− 2
546	S.C.R.E.G. ★	536	540	531	− 0 93
820	Seb ★	810	810	810	....
400	Sefimeg ★	400	392	400	....
1360	S.F.I.M.	1335	1350	1325	− 0 75
34	S.G.E.	33 85	33	33 20	− 1 92
720	Silic	708	710	720	+ 1 69
470	Simco-U.P.H. ★	472	472	480	+ 1 69
995	Skis Rossignol	1020	1001	1017	− 0 29
840	Sligos ★	838	838	828	− 1 19
395	Société Générale	395	400	395 40	+ 0 10
147	Sodecco	150	150	150	....
165	Sodero (Na)	168	166	166	− 1 19
2780	Sodexho ★	2692	2690	2681	− 0 41
98	Sogenal (Ny)	97 50	98	98	+ 0 51
250	Sogerap	250	254	248	− 0 80
1970	Somm-Allib. ★	1986	1985	1955	− 1 56
900	Source Perrier ★	949	946	935	− 1 48
695	Sovac ★	678	675	675	− 0 44
390	Spie-Batignol. ★	381	380	379	− 0 52
490	Strafor ★	494	482	480	− 2 83
255	Suez	265	265	265 50	+ 0 19
365	Synthelabo ★	361 50	361	363	+ 0 41
835	Talcs Luzenac ★	830	837	835	+ 0 60
4500	Tél. Elect.	4505	4515	4515	+ 0 22
179	Thomson-C.S.F.	178	176 50	178 50	+ 0 28
345	Total (CFP) ★	341	335	330	− 3 23
74	— (certific.)	72 90	74 90	74 40	+ 2 06
1010	T.R.T. ★	984	980	979	− 0 51
350	U.F.B.-Locab. ★	347	344	342	− 1 44
690	U.I.C. ★	688	685	675	− 1 89
500	U.I.F. ★	493	496 10	488	− 1 01
765	U.I.S.	770	765	759	− 1 43
178	U.C.B. ★	166 50	169	164 90	− 0 96
630	Unibail	635	635	630	− 0 79
480	Valéo ★	493	492	505	+ 2 43
121	Vallourec ★	122	122	122 50	+ 0 41
325	Via Banque	309	315	314	+ 1 62
785	Elf-Gabon ★	780	780	779	− 0 13
140	Amax Inc.	138 10	138 10	138 50	+ 0 29
183	Amer. Express	182 50	177	177	− 3 01
155	Amer. Teleph.	157 50	158 80	158 80	+ 0 83
98	Anglo Amer. C.	96 10	94 50	94 50	− 1 66
445	Amgold	446	436	435 50	− 2 35
865	BASF (Akt)	881	871	871	− 1 14
970	Bayer	995	975	995	....
94	Buffelsfont.	94 90	93 85	94 10	− 0 84
180	Chase Manh.	182	179	179	− 1 65
119	Echo Bay Mines	117 10	116 50	117 80	+ 0 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
71	De Beers	71	67 90	67 90	− 4 37
1520	Deutsche Bank	1515	1535	1510	− 0 33
840	Dresdner Bank	855	859	858	+ 0 47
60	Driefontein Ctd	58 90	58 50	58	− 1 53
510	Du Pont-Nem.	515	510	510	− 0 97
275	Eastman Kodak	270	265 50	265 50	− 1 67
31	East Rand	32 60	32	32 05	− 1 69
235	Electrolux	237 10	229	228 50	− 3 63
255	Ericsson	258	258 70	258 70	+ 0 27
290	Exxon Corp.	292 60	290 10	290	− 0 89
305	Ford Motors	303 50	307 20	307 20	+ 1 22
49	Freegold	50 60	49 05	49 90	− 1 38
102	Gencor	98 10	99 50	99	+ 0 92
250	Gén. Electr.	251 70	251 20	251 20	− 0 20
665	Gén. Belgique	661	650	650	− 1 66
470	Gen. Motors	467 50	464 80	464 80	− 0 58
108	Goldfields	107	105	105	− 1 87
55	GdMetropolitain	55	54 40	54 40	− 1 09
42	Harmony	42	42 20	42 30	+ 0 71
87	Hitachi	83 50	80 80	80 90	− 3 11
950	Hoechst Akt.	958	945	950	− 0 83
110	Imp. Chemical	109 90	106 20	106 20	− 3 37
720	IBM	705	710	710	+ 0 71
300	ITT	294	297 40	296	+ 0 68
205	Ito-Yokado	202	198 80	196	− 2 97
275	Mac Donald's	283	278 40	278 40	− 1 63
131	Matsushita	130 70	128 10	128 20	− 1 91
355	Merck	354	348	349	− 1 41
380	Minnesota M.	392 80	388	388 10	− 1 20
275	Mobil Corp.	278	279	279	+ 0 36
225	Morgan J.P.	225 70	225 70	225	− 0 31
34300	Nestlé	33950	33850	33850	− 0 29
1480	Nixdorf	1445	1447	1447	+ 0 14
199	Norsk Hydro	191 50	189 50	189 50	− 1 04
125	Ofsil	125 70	123	124 50	− 0 95
1980	Petrofina	1990	1981	1981	− 0 45
580	Philip Morris	579	572	572	− 1 21
97	Philips	96 50	94 60	94 60	− 1 97
83	Placer Dome	83	80 60	80 60	− 2 89
325	Quilmès	334 90	335	334	− 0 27
475	Randfontein	488	478 50	483 •	− 1 02
890	Royal Dutch	886	880	885	....
48	Rio Tinto Zinc	46 90	46	46 50	− 0 85
40	Saat. & Saatchi	39 80	38 60	38 60	− 3 02
52	St Helena Co	51 20	52	52	+ 1 56
215	Schlumberger	214 90	212	212 10	− 1 30
110	Shell transp.	109	107 70	107 70	− 1 19
1410	Siemens A.G.	1440	1423	1423	− 1 18
335	Sony	325 50	324	322 50	− 0 92
50	Telefonica	48	48	47 90	− 0 21
245	T.D.K.	238	235	235	− 1 26
55	Toshiba Corp.	53 40	51 10	50 85	− 4 78
335	Unilever	332 10	325	329	− 0 93
225	Unit. Techn.	226	223	223	− 1 33
490	Vaal Reefs	495	498	497 60	+ 0 53
310	Volvo	310	302	302	− 2 58
195	West Deep	200 50	194 60	194 60	− 2 94
340	Xerox Corp.	339	339	339	....
194	Yamanouchi	190 80	190 50	190 60	− 0 10
2 28	Zambia Corp.	2 37	2 32	2 35	− 0 84

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 05	2 315
9,80 % 78/93	102 40	1 236
10,80 % 79/94	105 15	10 584
13,25 % 80/90	105 80	3 086
13,80 % 81/89	102 10	8 484
16,20 % 82/90	109 80	10 048
16 % juin 82	112 10	3 463
14,60 % fév. 83	112 98	7 499
13,40 % déc. 83	117 60	9 163
12,20 % oct. 84	111 20	10 800
11 % fév. 85	109 96	5 850
10,26 % mars 86	104 08	4 722
ORT 12,75 % 83	1833	..
OAT 10 % 2000	102 69	2 521
OAT 9,90 % 1997	105 62	6 978
OAT 9,80 % 1996	102 23	5 623
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 14	1 440
CNB Paribas	103 14	1 440
CNB Suez	103 20	1 440
CNI janv. 82	103 14	1 440
PTT 11,20% 85	108 40	7 601
CFF 10,30% 86	103 14	5 672
CNE 11,50% 85	108 20	2 410
CNT 9% 86	97 60	3 151
CRH 10,90% déc. 85	107	6 480
C.N.C.A. T.P.	1131 20	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2180	218
Métrologie I. 6% 8/7	82 46	8 245

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2169	2092
A.G.F. (St Cent.)	....	502
Applic. Hydraul.	....	850
Arbel	375	389
Autorg	180	178
Avenir Publicité	760	760
Bain C. Monaco	295	296
Banque Hypoth. Eur.	310	310
Béghin-Say (C.I.)	341	338
B.G.I.	788	....
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	220	215
Bénédictine	6550	6820
Bon-Marché	820	790
B.T.P.	....	117 10
Cdif	571	571
Cambodge	....	745
C.A.M.E.	127	129
Carbone-Lorraine	545	528
Cass-Poclain	24 80	23 80
C.E.G.Frig.	495	482
Centen. Blanzy	1361	1340
Centrest (Ny)	211	212
Cazabel	115	113

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	140 10	142 50
C.I.C. (Financ. de)	153	150 50
C.I. Maritime	685	680
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	763
Cofradel (Ly)	1150	....
Cogifi	318	316
Comiphos	333	339
Cie Industrielle	....	2850
Comp. Lyon-Alem.	450	487
Concorde (La)	725	720
C.M.P.	14 40	14
Créd. Gén. Ind.	554	565
Cr. Universel (Cie)	575	576
Crédital	135 80	135 30
Darblay S.A.	550	550
Degremont	179	176
Delalande S.A.	1253	1285
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1930
Didot-Bottin	....	896
Eaux Bass. Vichy	1120	1120
Eaux Vittel	2300	2350
E.C.I.A.	1040	1039
Economats Centre	286	285 50
Electro-Banque	306 50	295
Eli-Antargaz	711	....
E.L.M. Leblanc	637	630
Ensil-Bretagne	245	245
Entrepôts Paris	460	....
Epargne (B)	3505	3505
Europ. Accumul.	58 30	58 55
Europe Soudure Indust.	103	105
Eternit	2052	2060
Finalens	197	195
FIPP	436 80	454
Fnac	682	658
Foncière (Cie)	435	436
Fonc. Lyonnaise	450	449
Foncina	....	382
Forinter	1080	1090
Fougerolle	....	318
France I.A.R.D.	290	....
France (La)	5880	....
From. Paul Renard	....	765
GAN	....	700
G.F.I.I.	316	311 50
Gaumont	470	465
Gévelot	765	756
Gr. Fin. Constr.	380	380
Gds Moul. Paris	....	475
Groupe Victoire	648	639
G. Transp. Ind.	519	518
Immindo S.A.	368	364 90
Imminvest	278	273
Immobail	345	346 10
Immobanque	650	640
Immob. Marseille	6400	6270
Immofice	428	425
Invest. (Sté Cent.)	710	723
Jaeger	165	168 40
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	290
Lille-Bonnières	707	735
Loca-Expansion	261	261
Locafinancière	....	325
Locatel	766	732

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	594	577
Louvre (Sté)	1750	1801
Lucia	1210	1200
Machines Bull	....	103
Magasins Uniprix	132	130
Magnant S.A.	120	124
Maritimes Part.	325	325
Métal Déployé	404	404
Mors	92	90
Navig. (Nat. de)	....	94 50
Nozal	217 90	209 20
Optorg	325	321
Oréal (L') C.I.	2649	2558
Origny-Desvroise	1002	1002
Palais Nouveauté	....	417 60
Paluel Marmont	518	520
Parfinance	177 50	176 50
Paribas-CIP	350	364
Paris France	276	287
Paris-Orléans	....	225 10
Partenba	....	281 10
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	820	860
Pechiney (cert. inv.)	242	240
Piles Wonder	1050	....
Piper-Heidsieck	1950	2000
P.L.M.	....	135
Porcher	400	....
Promodès	1325	1280
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	379	375
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	516
Rochette-Cenpa	51	50 50
Rosario (Fin.)	738	708
Roudière	180	180
Rougier et Fils	101	96 90
Sacer	545	570
SAFAA	290	299
Safic-Alcan	850	850
SAFT	1405	1400
Saga	246	241
St-Gobain C.I.	....	492
Salins du Midi	442	450
Santa-Fé	98	95
Satam	....	98 50
Savoisienne (M)	215	216
SCAC	470	467
Senelle Maubeuge	....	352
S.E.P. (M)	162	161
Sicil	....	283
Sicotel	....	285
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	236	236
Siph (Plant. Hévéas)	335	334
Sté Générale-CIP	378 50	381
Sofal financière	1755	1750
Sofical	875	875
Soffo	620	630
Soficomi	....	678
S.O.F.I.P. (M)	114	115
Sofragi	875	875
Soudure Autog.	485	465
Sovabail	550	547
Suez (Fin. de)-CIP	225	224
Stami	760	781
Taittinger	2597	2605

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequtas	188 50	188
Tour Eiffel	368	368
Ufiner S.M.D.	525	524
U.A.P.	281	281
U.T.A.	1566	1503
Vicat	....	1503
Vinprix	....	1177
Virax	105	105
Waterman S.A.	656	658
Brass. du Maroc	146	146

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	710	750
Akzo	400	....
Alcan Alum	187	190
Algemene Bank	136	125 o
American Brands	295	290
Am. Petrofina	405	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	151 80	....
Banco de Santander	335	330
Bco Pop Espanol	450	460
Banque Ottomane	2140	2100
B. Régl. Internat.	42500	42500
Br. Lambert	509	506
Canadian-Pacific	105 10	106
Chrysler corporation	140	136 10
CIR	24 50	24
Commerzbank	657	725
Dart. and Kraft	350	340
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	538	505
Gén. Belgique	661	650
Gevaert	1181	....
Glaxo	100 10	....
Goodyear	376	365
Grace and Co	160 50	160 50
GTE corporation	256	256
Honeywell Inc.	387	375
I.C. Industries	224	216
Johannesburg	782	....
Kubota	36	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 50	40 50
Mineral-Ressourc.	73 20	73 20
Noranda	117 30	115 10
Olivetti	28 30	28
Pakhoed Holding	238	236
Pfizer Inc.	322	316 50
Procter Gamble	480	470
Ricoh Cy Ltd	64	....
Rolinco	269 90	265
Robeco	280	279
Rodamco	482 50	482 50
Saipem	9 60	9 60
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	272	....
Steel Cy of Can.	118 50	....
Squibb	394	394
Tenneco	290	289
Thorn EMI	67	68
Toray indust. inc	39	39
Vieille Montagne	1211	1220
Wagons-Lits	813	850
West Rand	9 40	9 65

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	149 10	140 50
Cochery	140	....
Cogenhor	118	118
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	370	370
Dubois Inv. (Castu.)	810	810
Gechot	71	70 20
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 10	....
Nicolas	828	....
Rémy et Associés	280	280
Révillon	350	....
Rorento N.V.	177	176
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	550	594 d
Ulinex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 26/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	837 62	817 19
Actilion	209 58	203 97
Actions France	427 85	412 39
Actions sélectionnées	531 85	512 63
Aedificandi	569 15	548 58
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1030 83	1005 69
A.G.F. 5000	528 31	515 42
A.G.F. ECU	1065 17	1054 62
A.G.F. Foncier	99 81	99 81
A.G.F. Interfonds	418 92	408 70
A.G.F. Invest	108 63	105 98
A.G.F. OBLIG.	1054 95	1049 70
A.G.F. Sécurité	10509 33	10509 33
Agfimo	570 31	558 40
Alefi	210 12	202 53
A.L.T.O.	180 56	174 03
Ameri-Gan	5269 13	5020 65 ◆
America-Valor	660 95	644 83
Amplitude	523 34	508 10
Arbitrages court terme	5498 96	5493 47
Associc	1162 38	1162 38
Atout Futur	286 44	277 02
Auxecic	1459 85	1417 33
Axa Europe	113 55	108 40
Axa Investissements	107 92	103 03
Bred Associations	2613 80	2605 98
Bred International	82 90	81 27
Capital Plus	1704 58	1704 58
Carden-Pierre	26 96	25 60
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5044 06	5036 51
Compterézaie	109 26	106 08
Convertimmo	338 22	325 21
Creditor	488 75	474 51
Drouot-France	643 86	614 66
Drouot-Investiss.	954 37	911 08
Drouot-Sécurité	249 61	238 29
Drouot-Sélection	135 86	129 70
Ecucic	1184 34	1168 84
Ecureuil Monétaire	30461 04	30461 04
Ecureuil Prestations	343 64	333 63
Energie	232 03	221 51 ◆
Eparcic	2762 12	2762 12
Eparcourt Sicav	4205 50	4196 01
Epargne Associations	24796 44	24759 30
Epargne-Capital	8084 36	8004 32
Epargne Croissance	1459 72	1420 85
Epargne-Industr.	70 94	67 72
Epargne Inter	591 44	575 61
Epargne J	53926 94	53926 94
Epargne Long-Terme	171 11	166 53
Epargne Monde	1104 64	1075 08
Epargne Première	12840 94	12745 35
Epargne-Oblig.	192 36	187 21
Epargne-Quatre	1105 96	1076 38
Epargne-Unie	1182 57	1139 83
Epargne-Valeur	410 17	399 19
Eparoblig	1292 39	1289 81
Epsilon	1100 84	1088 94
Eurinvest Croissance	1156 84	1104 38 ◆
Eurinvest Rendement	1131 86	1090 53
Eurocic	9219 25	9083
Eurodyn	1011 24	977 99
Euro-Gan	5154 66	4920 92 ◆
Euro-Mall	25 72	25 34
Finord Placement	60197 38	60197 38
Finord Valorisation	13617 02	13350 02
Fonsicav (div. par 10)	10947 51	10947 51
Foncival	243 42	235 76
France-Gan	6231 19	5948 63 ◆
France-Garantie	274 75	274 20 ◆
France-Investiss.	383 70	366 30
France-Obligations	446 88	442 46
Francic	373 99	363 10
Francic Pierre	95 69	92 90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	993 08	964 16
Fructi-Associations	27 62	27 62
Fructi-Epargne	27 17	26 51
Fructicapi	31 97	31 50
Fructicourt	109372 18	109372 18
Fructidor	242 86	239 27
Fructifrance	734 25	716 34
Fructimmo	25 33	24 71
Fructiver	4263 88	4253 23
Fructi ECU	584 94	556 59
Fructi-Première	10977 44	10815 21
Futuroblig	1091 90	1056
Gestilion	58283 47	58138 12
Gestion Sécuricourt	10569 76	10465 11
Gestion Associations	148 49	145 22
Gestion Mobilière	632 02	603 36
Horizon	1057 86	1027 05
Interoblig.	11957 05	11497 16
Intersélect France	428 72	416 23
Invest. net	14955 78	14925 93
Invest.Obligataire	18409 91	18373 16
Japacic	191 39	185 82
Jeune épargne	233 89	230 43
Laffitte-Amérique	241 40	230 45
Laffitte Europe	245 35	234 22
Laffitte-Expansion	272 09	259 75
Laffitte-France	296 65	283 20
Laffitte-Immobilière	228 77	218 40
Laffitte-Japon	382 95	365 58
Laffitte-Oblig.	143 49	136 98
Laffitte—Rend.	205 15	195 85
Laffitte-Tokyo	363 16	346 69
Latitude	5089 48	5081 86
Lion-Associations	11573 30	11573 30
Lion-Institutionnels	23250 92	23192 94
Lionplus	743 85	736 58
Lion Trésor	2050 58	2030 28
Livret Bourse Investiss.	428 30	418 80
Livret portefeuille	630 77	612 40
Méditerranée	158 81	151 61
Mondiale Investissem.	413 09	394 36
Monecic	5558 69	5558 69
Monedan	51777 87	51777 87
Moné J.	55517 48	55517 48
Morgan court terme	14268 21	14268 21 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 34	139 70
Natio.-Assoc.	8726 97	8713 44
Natio.-Epargne	13823 78	13886 91
Natio.-Court terme	214617	214517
Natio.-Inter.	1197 12	1165 08
Natio.-Obligations	546 23	531 61
Natio.-Patrimoine	1347 09	1311 04
Natio.-Placements	66040 36	66040 36
Natio.-Revenu	1045 96	1035 59
Natio.-Sécurité	11559 13	11559 13
Natio.-Valeurs	657 02	639 44
Nippon-Gan	5694 38	5436 16 ◆
Nord-Sud Développ.	1196 94	1194 55
Noroseil	13213 68	12954 59 ◆
Obli Association	123 33	122 11
Oblicic Régions	1049 31	1033 80
Obligations Convert.	414 89	396 08
Oblig. toutes catég.	158 53	151 60
Oblilion	1099 67	1088 78
Optimavalor	189 39	184 77
Oraction	1234 83	1194 03
Orvalor	5818 29	5607 99
Paribas Croissance	594 23	560 41
Paribas Epargne	15965 04	15933 17
Paribas France	89 36	86 75
Paribas Oblimonde	1008 01	993 11
Paribas Opportunités	109 02	105 84
Paribas Patrimoine	518 83	495 76
Paribas Revenu	94 37	93 44
Parnasse-Valor	1092 44	1091 35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1724 10	1690 29
Pervalor	589 82	572 64
Phénix Placements	251 51	250 26
Pierre Investiss.	659 14	629 25
Placement A	886 67	886 67
Placement crt-terme	72138 23	72138 23
Placement J	55223 56	55223 56
Placement Premier	53780 38	53780 38
Plénitude	109 84	107
Première Obligations	10737 65	10716 22
Prévoyance Ecureuil	109 24	106 32
Priv'Association	22462 83	22462 83
Quartz	110 20	107 49
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	163 59	161 17
Revenus Trimestriels	5508 51	5451 99
Revenu Vert	1173 91	1166 56
St-Honoré Assoc.	14262 95	141 9
St-Honoré Bio-aliment.	740 30	706 73
St-Honoré Pacifique	537 93	513 54
St-Honoré P.M.E.	459 83	438 98
St-Honoré Real	11630 99	11584 65
St-Honoré Rendement	11578 48	11520 88
St-Honoré Services	489 10	470 29
St-Honoré Technol.	726 65	693 70
St-Honoré Valor	12134 26	12134 26
Sécuricic	10925 82	10914 91
Sécuri Taux	10709 96	10709 96
Sélection Croissance	492 21	477 87
Scarden (Carden BP)	721 32	710 66
Sicav-Associations	1419 65	1417 52
S.F.I. fr. et étr.	611 80	593 98
Sicav 5000	337 27	328 24
S.I. Est	1281 46	1223 36
S.I.G.	770 18	734 92
Silvafrance	540 89	526 41
Sivam	408 68	397 72
Sivarente	206 57	204 52
Sivinter	421 39	410 11
S.N.I.	1153 83	1120 22
Sogepargne	370 31	358 93
Sogevar	1000 59	955 22
Soginter	1318 27	1258 49
Soleil Investissement	478 37	456 68 ◆
Stratégie Actions	1038 68	998 73
Stratégie Rendement	1120 77	1085 49
Technocic	1118 42	1085 84
Techno-Gan	5820 58	5556 64 ◆
Trilion	5320 16	5267 49
U.A.P. Investiss.	400 32	385 85
Uni-Associations	114 34	114 34
Unifrance	458 11	441 55
Unifoncier	1147 41	1105 94
Uni-Garantie	1342 32	1315 97
Uni-Régions	2701 61	2603 96
Unirente	2269 51	2194 88
Univer	186 46	186 46
Univers-Actions	1068 53	1033 39
Univers-Obligations	1593 43	1541 03
Valorem	498 95	486 78
Valorg	1590 33	1588 74
Valrend	40803 35	40782 96
Vauban	23225 88	23202 65

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	6 390	6 342	6 080	6 600
ECU	7 057	7 047	....	....
Allemagne (100 DM)	339 710	339 850	329	349
Belgique (100 F)	16 208	16 206	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	300 780	301 010	290	310
Danemark (100 krd)	88 430	88 480	84	91
Norvège (100 k)	92 240	92 130	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 745	10 696	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	4 232	4 208	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 578	4 575	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 100	402 650	390	412
Suède (100 krs)	98 600	98 360	95	101
Autriche (100 sch)	48 340	48 330	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 142	5 148	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 148	4 140	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 150	5 126	4 930	5 350
Japon (100 yens)	4 747	4 729	4 580	4 810

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/8
Or fin (kilo en barre)	89000	88250
Or fin (en lingot)	89300	88750
Pièce française (20 fr)	511	506
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	545	528
Pièce latine (20 fr)	511	506
Souverain	645	642
Pièce de 20 dollars	3105	3100
Pièce de 10 dollars	1530	1520
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3305	3290
Pièce de 10 florins	535	530
Or Londres	434 60	433 75
Or Zurich	434	432 50
Or Hongkong	434 35	432 85
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER
3 Irlande du Nord : nouvelle vague de violences.
4 Les affrontements au Burundi.
5 Chili : après la levée de l'état d'urgence.
6 Le régime birman semble perdre le contrôle du pays.

POLITIQUE
7 Le référendum en Nouvelle-Calédonie : M. Rocard propose la date du 6 novembre.
8 Point de vue : « Le RPR a perdu son âme », par Etienne Pinte.
– Les grands et petits projets pour une alliance socialistes-centristes.

SOCIÉTÉ
10 La catastrophe aérienne de Ramstein.
11 Sept personnes inculpées et écrouées à Marseille pour le cambriolage avec prise d'otages d'une caisse d'épargne.
12 Sports.
13 Le ralliement à Rome du monastère du Barroux.

CULTURE
14 Cinéma : l'ouverture de la Mostra de Venise.
– *Salaam Bombay*, de Mira Nair.
15 Musiques : Viktoria Mullova à Sienne, Frank Morgan à Paris.

ÉCONOMIE
20 Quatre ministres en Languedoc-Roussillon.
21 Point de vue : le revenu minimum d'insertion sera-t-il prisonnier du mal français ? par Jean-Baptiste de Foucauld.
– La Romanée-Conti n'est pas à vendre aux Japonais.
22-23 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 7
Carnet 14
Loto 18
Météorologie 18
Mots croisés 18
Radio-Télévision 18
Spectacles 17

TÉLÉMATIQUE
● *Le marché de l'art sur minitel* .... ARTLINE
● *Le mini-journal de la rédaction* .... JOUR
● *Abonnez-vous au Monde* .... ABO
36-15 tapez LEMONDE
● *Tous les jeux sur minitel* .... JEU
36-15 tapez LM

Signature d'un accord entre le Koweït et les Etats-Unis pour l'achat de quarante F-18

Koweït *(AFP)*. – Le Koweït et les Etats-Unis ont signé, le samedi 27 août, un accord en vertu duquel Washington livrera à l'émirat quarante chasseurs bombardiers de type F-18 « Hornet » et des missiles Maverick, a annoncé un communiqué du ministère koweïtien de la défense.

Le contrat a été signé par le ministre koweïtien de la défense, le cheikh Newaf Al-Ahmel Al-Sabah, et l'ambassadeur américain à Koweït, M. Wilson Nathaniel Hoil. Il intervient, indique le communiqué, à la suite d'« *intenses efforts* » du prince héritier et premier ministre koweïtien, le cheikh Saad Al-Abdallah Al-Sabah, lors de sa récente visite aux Etats-Unis.

Le montant du contrat s'élève à 1,9 milliard de dollars, avait-on indiqué de source officielle américaine lors des transactions.

Pour éviter que ces armes ne portent atteinte à Israël, Washington avait imposé des conditions à ce contrat, auxquelles le Koweït a récemment souscrit. Selon ces conditions, les avions et missiles seront livrés seulement en *1994* au lieu de 1993. Le Koweït ne pourra pas augmenter le rayon d'action des appareils avec des équipements permettant des opérations de ravitaillement en vol. Les missiles seront tous du modèle Maverick-G, porteur d'une charge de 300 kilomètres d'action, conçu comme arme air-mer ou anti-bunkers, alors que le projet initial prévoyait la livraison de deux cents Maverick-D antichars plus sophistiqués et de cent Maverick-G.

Une défaite du Mirage 2000

La conclusion définitive du contrat américano-koweïtien pourrait signifier que Dassault-Bréguet, après un premier échec en Suisse de son Mirage 2000 face aux F-16 et F-18, vient, une nouvelle fois depuis le début de cette année, de passer à côté d'un *second marché pour son avion*. En effet, le Mirage 2000 a été proposé contre le F-18 américain au Koweït et la signature de l'accord avec les Etats-Unis semble sonner le glas des ambitions de Dassault-Breguet.

Il y a quelques jours encore, le constructeur français spéculait beaucoup sur une prochaine rencontre des ministres koweïtien et français de la défense pour accroître les chances de placer son Mirage 2000 en profitant des tergiversations du Congrès américain sur la nature des armements destinés à la version koweïtienne du F-18. Ce différend aplani et la transaction accomplie, il n'existe *pratiquement aucune raison pour* que le Koweït, comme Dassault-Breguet le suggère encore, complète sa commande avec un *contrat sur le Mirage*.

Depuis de début de l'année, c'est donc le deuxième échec du constructeur français à l'exportation. La Suisse et le Koweït ont ceci en commun que ces deux pays sont des clients traditionnels de Dassault-Breguet, la première en ayant déjà acquis des Mirage III *et le second en possédant des* Mirage F-1. Dans un cas comme dans l'autre, la société française ne se succède donc pas à elle-même, dans la modernisation du parc aérien de sa *clientèle*, et elle doit laisser la place à deux modèles d'avion américain, le F-16 et le F-18, dont les prix sont particulièrement compétitifs : entre 16 millions et 18 millions de dollars pièce pour les appareils américains, contre 20 millions à 22 millions de dollars pour le *Mirage*.

Afrique du Sud

Treize Noirs tués dans le Natal

Pretoria *(AFP)*. – Treize Noirs ont été tués dimanche 28 août dans les ghettos proches de Durban, dans la province du Natal (sud-est du pays), *dont neuf au cours de deux* massacres perpétrés par un groupe de Noirs à Molweni, a annoncé lundi la police sud-africaine.

La situation était extrêmement tendue ces derniers jours dans la région de Molweni, en raison de l'arrivée de milliers de squatters chassés d'autres régions de la province du Natal.

Le problème des squatters a pour toile de fond la lutte sanglante qui oppose depuis plusieurs années les deux grandes organisations anti-apartheid du pays, le Front démocratique uni (UDF, d'obédience socialiste) et le mouvement conservateur zoulou Inkatha.

Un Afghan dans l'espace

La coopération militaire soviéto-afghane vient de trouver son prolongement dans l'espace : le premier cosmonaute afghan, Abdoul Ahad Mohmand, vingt-neuf ans, a décollé de la base de Baïkonour (Kazakhstan), le lundi 29 août à 6 h 23 (heure française), à bord du vaisseau soviétique Soyouz TM-6, pour rejoindre les cosmonautes de la station orbitale Mir. Un vol grâce auquel l'Afghanistan devient le dernier des pays amis de Moscou à avoir « son » cosmonaute. Pour les observateurs occidentaux, *il s'agit à la fois d'une récompense* offerte au gouvernement de Kaboul pour sa loyauté et d'une opération publicitaire pour le Kremlin à l'heure du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Abdoul Ahad Mohmand est accompagné de deux cosmonautes soviétiques, le commandant Vladimir Liakhov, quarante-sept ans, et le docteur Valeri Poliakov, quarante-six ans. Les trois hommes devraient rejoindre les cosmonautes Vladimir Titov et Moussa Manarov, qui se trouvent à bord de la station *Mir* depuis plus de huit mois. Afin d'étudier en direct les effets d'un séjour prolongé en apesanteur, le docteur Poliakov restera avec eux jusqu'à leur retour sur Terre, prévu en décembre. Avec plus d'un an passé dans l'espace, Vladimir Titov et Moussa Manarov battraient alors de près de deux mois le record d'endurance détenu depuis le 23 décembre 1987, par Youri Romanenko avec trois cent-vingt-six jours.

L'écrivain Guy Hocquenghem est mort

La beauté du métis

L'écrivain Guy Hocquenghem est mort, dimanche soir 28 août à l'hôpital Claude-Bernard, à Paris, des suites d'un SIDA. Il était âgé de *quarante-deux ans*.

Le 10 janvier 1972, Guy Hocquenghem devenait de manière fracassante un personnage public. *Le Nouvel Observateur* faisait paraître un très long entretien qui – bien qu'il fut intitulé *La révolution des homomosexuels* – était tout entier centré sur son cas personnel et vait, du reste la *forme d'un aveu*. Alors âgé de vingt-cinq ans, Guy Hocquenghem avait participé, neuf mois auparavant, à la création du FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire), et c'est à ce titre qu'on *lui donnait la* parole.

Engagé politiquement dans la gauche trotskiste, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm et joli garçon au visage doux et aux boucles romantiques, Guy Hocquenghem proposait une image à la fois provocante et séduisante de l'homosexualité, non plus craintive et secrète, mais combative et publique, défendant ses droits à un niveau aussi politique qu'individuel.

Ce n'était évidemment pas la première figure homosexuelle du monde intellectuel français. Mais, de la même manière que Simone de Beauvoir, sans être la première féministe, était devenue par la méthode, le radicalisme, le style de ses analyses, un symbole du féminisme, Guy Hocquenghem imposait un ton nouveau et se faisait, volontairement et malgré lui, le porte-parole d'un mouvement.

S'appuyant essentiellement sur l'œuvre de Gilles Deleuze et de Félix Guattari, puis, plus tard, sur celle de Michel Foucault, avec lequel il participa à un débat radiophonique (sur France-Culture, « Dialogue », 4 avril 1978), il tente de définir un mode d'être homosexuel, une « *modernité sexuelle* », comme il l'écrit dans *la Dérive homosexuelle* (Jean-Pierre Delarge, 1977).

Il voulait moins revendiquer une forme de sexualité que critiquer la normalisation sexuelle ou les principes de distinction de comportements sexuels. « *Il n'y a pas d'homosexualité sans aveu*, remarquait-il. *On ne se dit pas hétérosexuel.* » *Enseignant à Paris-VIII, il conduit* parallèlement deux carrières, de romancier et de théoricien. Outre ses essais consacrés à l'homosexualité *le Désir homosexuel*, Editions Universtaires, *1972*, *Comment nous appelez-vous déjà ?*, en collaboration avec Jean-Louis Bory, Calmann-Lévy, 1977, *Race d'Ep*, Albin Michel 1979), il publie, en collaboration avec le philosophe René Schérer des ouvrages de réflexion littéraire sur l'enfance et sur l'utopie esthétique (*Co-ire, album systématique de l'enfance*, Recherches, 1976 et *l'Ame atomique*, Albin Michel, 1986). Leurs analyses, qu'elles prennent *pour objet la princesse Bibesco*, Kierkegaard ou Walter Benjamin, mettent l'accent sur la fragmentation, la désindividualisation, le « *corps sans organe* », d'Antonin Artaud et de *l'Anti-Œdipe*. Cette œuvre, tout à fait originale par sa démarche et même sa présentation (notamment *Co-ire*, très élégant album aux illustrations et à la typographie nostalgiques), propose de nouvelles lectures (d'inspiration souvent fouriériste) des comportements sexuels et sociaux. Reprenant les thèmes défendus dans plusieurs numéros de la revue *Recherches* (en particulier, le fameux *Trois milliards de pervers, grande encyclopédie des homosexualités*, mars 1973 et *Fous d'enfance, qui a peur des pédophiles ?*, avril 1979), ces essais sont également redevables aux thèses de Jacques Derrida et de Roland Barthes, dont *la Chambre claire* est le prétexte de merveilleuses analyses sur la photographie et la mélancolie.

Un homme de pamphlet

Proche des utopistes et des grands ironistes, Guy Hocquenghem a également excellé dans le pamphlet. Sa Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary (Albin Michel, 1986), règle leur compte, avec un humour, il faut le reconnaître, souvent méchant et injuste, à un certain nombre d'anciens gauchistes, ex-compagnons de lutte, reconvertis dans l'arrivisme politique et médiatique. Fermement attaché à l'idéalisme des années 70, Guy Hocquenghem ne trouve pas d'excuse à ceux qui ont changé de langage, à ceux qu'il appelle des « *renégats* », devenus ministre, directeur de quotidien, haut fonctionnaire ou « *artiste du régime* ». Agacé par ce qu'il prend manifestement pour une sorte de nomenklatura de gauche, il refuse obstinément l'idée qu'un intellectuel *puisse être au service du prince et* dénonce contradictions et revirements chez ses anciens amis. Dans un essai très émouvant, *la Beauté du métis* (Ramsay, 1979), il s'en prenait à la France tout entière (qu'il écrivait avec une minuscule : la « *France* », pour le peu de respect qu'elle lui inspirait).

Ces « Réflexions d'un francophobe », comme il sous-titrait son essai, sont une sorte de profession de foi dans un style presque rousseauiste. Il prévoyait, avec une remarquable perspicacité, ce *qui* allait devenir la tache innommable du débat politique français, le problème de l'exclusion raciale. Mais il identifie, dans son livre, sa propre *singularité sexuelle et* toute *forme* d'exclusion. L'esprit français est, pour lui, le symbole même de l'étroitesse, du systématisme obtus, de l'absence de curiosité et d'invention. « *La francité, c'est l'art de n'être jamais moderne* », écrit-il dans cet essai de bout en bout exaspéré.

C'est un étranger qu'il choisira pour héros du roman qui le fera connaître du grand public. En 1982, il publie en effet *l'Amour en relief* (Albin Michel), roman qui est couvert d'éloges par la critique. Ce n'est pas, à proprement parler son premier roman, car il avait fait paraître en 1976 *Fin de section* (Christian Bourgois), texte expérimental, presque oral, marqué par l'esthétique littéraire alors régnante. Amar, le jeune Tunisien, protagoniste de *l'Amour en relief*, devient accidentellement aveugle. Faisant alterner deux narrations, celle d'Amar et celle d'Andrea, jeune femme désaxée qui est la cause à demi volontaire de la cécité d'Amar, Guy Hocquenghem réussit une prouesse en confrontant deux perceptions du monde, celles de deux êtres marginalisés.

L'effet salutaire de l'ironie

Après une étonnante fresque religieuse, *la Colère de l'agneau* (Albin Michel, 1985), *biographie de saint* Jean, l'apôtre « aimé » du Christ, roman documenté et érudit à la manière de *Salammbô*, Guy Hocquenghem publiait, en 1987, *Eve* (Albin Michel), un roman bouleversant, surtout pour les cinquante dernières pages où il évoquait, avec une franchise et une cruauté stupéfiantes, le SIDA. Atteint de cette maladie, l'auteur n'a pas voulu, en dépit de son passé de militant proposer un témoignage direct sur son cas et a préféré toucher un large public en entraînant ses lecteurs dans un univers romanesque complexe qui ne fût pas fondé sur la simple confession. Critique toujours incisive des milieux littéraires, des communautés écologiques et sur*tout du monde médical*, *Eve* ne dédaigne pas l'humour noir, comptant, avec raison, sur l'effet salutaire de l'ironie.

Au-delà des péripéties parfois rocambolesques de ce roman « génétique », ce qui impressionne est la force intellectuelle et psychologique d'un écrivain qui décide de se mettre en scène dans ce qu'il a de plus menacé et de plus fragile, rendant compte avec une minutie clinique des tests médicaux auxquels il est soumis et de la progression de la souffrance. « *On se sent transformé en chose, en mannequin, en jouet qu'on éventre et dont les ressorts sautent à la figure de l'explorateur, à subir de telles investigations* ». Comme le droit, comme la psychiatrie, la médecine s'emparait de l'homosexuel, essayant de cerner un objet typologique déchargé de toute vie, réduit aux signes de son identification, dans le dessein de guérir le corps, mais aussi de le limiter au regard qu'elle porte sur lui. *Eve* se terminait sur la coïncidence de la mort du héros et de la naissance de son enfant, symbole évident d'un monde nouveau que Guy Hocquenghem ne connaîtra pas, mais qu'il aura contribué à fonder.

RENÉ DE CECCATTY.

Assassinat de l'écrivain grec Costas Taktsis

Athènes. – L'écrivain grec Costas Taktsis a été retrouvé mort étranglé, samedi soir 27 août, à son domicile athénien.

Né en 1927 à Salonique, Costas Taktsis avait connu le succès avec *son premier roman*, *To Trito Stephani (le Troisième Anneau)*, écrit au début des années 60 et qui a été traduit dans une dizaine de langues (en France, chez Gallimard, par *Jacques Lacarrière en 1967*). Un autre livre, *la Petite Monnaie*, est paru cette année chez Gallimard (*le Monde* du 22 avril). « *J'ai perdu un ami, et la Grèce un grand écrivain* », a notamment déclaré Mme Mélina Mercouri, ministre grec de la culture, en apprenant la mort de Costas Taktsis.

Ecrivain célèbre, Taktsis était également un homosexuel déclaré qui fréquentait notamment les milieux de travestis. Un de ses voisins a affirmé l'avoir vu sortir habillé en femme en compagnie d'un jeune homme dans la nuit du jeudi 25 août, jour probable de sa mort.

Décès du journaliste Yves l'Her

Le journaliste Yves l'Her est décédé le samedi 27 août. Né le 27 octobre 1926 à Kerfeunteun (Finistère).

Yves l'Her était entré au groupe Bayard-Presse en 1956. Nommé rédacteur en chef de *Presse actualité*, revue du groupe spécialisée dans les médias, il assumera cette fonction de 1962 à 1983. Chargé ensuite des problèmes audiovisuels de Bayard-Presse, *il deviendra* conseiller de presse de la direction des publications du groupe Bayard en 1984, avant de le quitter en décembre 1987 pour prendre sa retraite.

Cet autodidacte passionné par la presse et par son métier avait permis à de nombreux jeunes journalistes de faire leurs premières armes dans les colonnes de *Presse actualité*, revue dont il avait assuré le succès et la qualité. Plein d'enthousiasme et d'humour, attentif et généreux, Yves l'Her était une personnalité attachante du petit monde de la presse.

EN BREF

● **SOUDAN : Levée de la censure.** – Le gouvernement soudanais n'a pas l'intention d'imposer des restrictions *aux activités des journalistes soudanais ou étrangers au Soudan*, a affirmé, dimanche 28 août, M. Fadlallah Ali Fadlallah, *porte-parole du* Comité ministériel de secours (CMS). M. Fadlallah a affirmé que le « *système démocratique au Soudan est contre l'imposition de la censure aux médias* ». *Le* ministère soudanais de l'information avait annoncé le 23 août, (*le Monde* du 25 août) des mesures interdisant aux journalistes étrangers, photographes, reporters de radio et de télévision, d'envoyer leurs reportages sans avoir obtenu l'autorisation préalable des autorités, ou de se rendre sur les lieux sinistrés *sans être accompgnés d'un représen*tant du ministère. – *(AFP.)*

● **NÉPAL : morts dans le *séisme*.** – *Le dernier bilan officiel du* séisme qui s'est produit dimanche 21 août au Népal s'élève à 708 morts. 1 500 personnes ont été blessées et 18 000 maisons ont été *totalement détruites. Selon un porte*-parole du ministère de l'intérieur, les dégâts sont estimés à plus de 1 milliard de roupies, soit 274 millions de francs. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 28-29 août 1988 a été tiré à 483 923 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 août
Léger effritement

Toujours hésitante, la Bourse de Paris était calme, lundi matin, avec un indicateur instantané à – 0,28, après une ouverture à – 0,06.

Hausse de Primagaz, Ingenico, Comptoir des entrepreneurs, Bail Equipement, Canal Plus, Eurocom, UCB.

Baisse de Crouzet, CFI, Electro-Finam, OFP, Club Méditerranée, Rossignol.

ETATS-UNIS

« Ou étiez-vous pendant la guerre du Vietnam ? »

Quel dommage que John Wayne ne soit plus là pour voir ça ! Depuis que les as de la marine américaine du *USS-Vincennes* ont abattu un Airbus civil iranien dans *le Golfe en juillet dernier*, aux cris de « *en plein dans le mille* » (selon les derniers enregistrements rendus publics, jeudi 25 août), un irrépressible élan guerrier se serait-il emparé de l'Amérique ? Au point que la vie du pays semble s'être concentrée, toute la semaine dernière, à Chicago, où se tenait la convention annuelle des vétérans, passage obligé pour les candidats à la présidence dans une campagne électorale qui ressemble de plus en plus à un référendum sur la guerre du Vietnam.

On y a vu, surmonté d'un calot très seyant, annonçant « *l'Amérique d'abord, quoi qu'il en coûte* », l'austère sénateur Bentsen – irréprochable pilote de chasse de la deuxième guerre mondiale – venu défendre sous les huées son « patron » démocrate, le gouverneur Dukakis, que d'aucuns accusent de mollesse dans le domaine de la défense. Des rumeurs, vraiment mesquines et démenties, avaient, même colporté que sa femme, Kitty Dukakis, aurait, dans sa jeunesse, carrément brûlé le drapeau étoilé sur un campus !

On a vu surtout, le vice-président George Bush, héros décoré du Pacifique (même, si au début du mois, un de ses anciens compagnons d'arme, jaloux sans doute, a contesté l'épisode fameux au cour duquel « George » aurait sauté en parachute de son avion en feu) venu défendre – et avec succès – son jeune étourdi de colistier, le « *planqué* » Dan Quayle. Ce dernier est venu également s'expliquer. Résumé de l'exposé : « *Je n'ai peut-être rien fait, mais je n'ai pas mal fait.* » « *Affirmatif* », ont en quelque sorte répondu les vétérans, préférant passer l'éponge plutôt que de favoriser la candidature de démocrates, toujours un peu « *dégonflés* » quand on en vient à la défense du drapeau. Et, pour se défouler, les anciens de « nam » et de Saigon s'en sont pris à l'actrice Jane Fonda, ancienne égérie de la contestation, qu'ils espèrent, ont-ils annoncé publiquement jeudi, « *faire traduire en justice pour trahison à la patrie* ».

Mais le plus beau coup de pouce donné à l'infortuné Dan Quayle est venu du *Wall Street Journal*. Foin d'hypocrisie, a lancé le journal dans une vaste enquête publiée le 26 août : Où étiez-vous durant la guerre du Vietnam ? La question était posée à une centaine de patrons et de « décideurs » américains. Bref le gratin de ceux qui font à l'heure actuelle la grandeur de l'Amérique, et sélectionnés dans la liste des Américains qui ont réussi, publiée par *Forbes Magazine*. Résultat : cinquante-quatre d'entre eux seulement n'ont pas esquivé la question. Onze avouent être restés dans des unités de réserve, dont la National Guard chère à Dan Quayle ; onze ont échappé au service (en tirant un bon numéro au système de loterie institué en 1969 pour la conscription), seize avaient une excuse (études, santé, famille, etc.) pour ne pas servir du tout. Et sur seize effectivement incorporés, seuls deux d'entre eux sont allés au Vietnam. Dont Oliver Stone, auteur réalisateur du film *Platoon*, sur le Vietnam. Ce qui – à toute chose malheur est bon ! – lui valu au moins d'être primé.

M.-C. D.

A C D E F G H